

P. 5.

MANIOC.org

Archives départementales de la Guadeloupe

NOUVEAU
VOYAGE
AUX ISLES
DE L'AMERIQUE,

CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DE CES PAYS,
l'Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouvernemen-
t des Habitans anciens & modernes.

Les Guerres & les Evenemens finguliers qui y font
arrivez pendant le séjour que l'Auteur y a fait.

Par le R. P. LABAT, de l'Ordre
des Freres Prêcheurs.

Nouvelle Edition augmenté considérablement, & en-
richie de Figures en Tailles-douces.

TOME SECOND.



A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez GUILLAUME CAVELIER Pere,
Libraire, au Lys d'or.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

M O U V E A U

VOYAGE

AUX ISLES

DE L'AMÉRIQUE

CONTENUANT

LES ÉTATS NATURELS DE LA PAYS

Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouvernement des Indiens anciens & modernes.

Les Langues & les Habitemens singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'Auteur y a fait.

Par le Sr. L. L. de Toulon

des Sciences & des Arts.

Il a été imprimé & est en vente chez la Citoyenne de la rue de la Harpe, au Palais National, & chez les Citoyens de la rue de la Harpe, au Palais National.

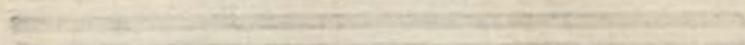
TOME SECOND



PARIS, RUE S. JACQUES,

CHEZ CULAMME CAVELIER, PERE,

Libraire, au lys dor.



M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



TABLE

DES CHAPITRES

de la seconde Partie.

- CHAP. I. **L'** Auteurs est attaqué du mal de
Siam. Comment il en guerit.
Maniere de porter les orangers en Eu-
rope, & de les conserver, page 1
- CHAP. II. Maladies des Nègres & des
Créolles. Etablissement d'une Paroisse au
Cul-de-sac Robert. Description de la
Becune, des Galeres, & de l'Arbre de
Mancenilier, II
- CHAP. III. Histoire de quelques Nègres
Sorciers, 53
- CHAP. IV. Le Supérieur Général des
Missions des Freres Prêcheurs meurt à
Saint Thomas, Son Enterrement. Les
Missionnaires de la Martinique en
élisent un autre en sa placè. 66
- CHAP. V. Des Sauvages appellez Carai-

T A B L E

- bes, de leurs vêtements, armes, vais-
seaux & coutumes, 71
- CHAP. VI. *L'Auteur va au Cul-de-sac
Français. Description d'un Carbet de
Caraïbes.* 145
- CHAP. VII. *Description du Cul-de-sac
Français.* 160
- CHAP. VIII. *Description de la Ville & de
l'Eglise du Fort Royal. Mort extraor-
dinaire de quelques personnes nouvelle-
ment arrivées de France. Conseil sou-
verain de la Martinique.* 170
- CHAP. IX. *Des Mulâtres. Maniere de
les connoître. Histoire du * * * & de
quelques habitans blancs qui ont épousé
des Nègresses.* 182
- CHAP. X. *Des Paleuviers ou Mangles,
de leurs différentes especes, du Quin-
quina & des Huîtres.* 194
- CHAP. XI. *Des différentes especes de Pe-
roquets des Isles. Passage des Gallions
d'Espagne.* 211
- CHAP. XII. *Des Tourlouroux, des Cra-
bes, des Ciriques, d'une maladie appelée
mal d'estomach.* 221
- CHAP. XIII. *L'Auteur va faire faire les
Pasques aux habitans des Culs-de-sac,
Robert & Français. Description d'un
Poisson appelé Lamantin ou Manate*

DES CHAPITRES

- CHAP. XIV. Du Goyavier , du Cerifier ,
 & d'un petit poisson appelle Titiri ou
 Pisquet. 265
- CHAP. XV. Description d'un Ouragan.
 Maniere de mariner les Ramiers. 278
- CHAP. XVI. Arrivée d'un Supérieur Gé-
 néral des Missions des Jacobins. On
 transporte à Saint Domingue la Colonie
 Françoisse de l'Isle Sainte Croix. 291
- CHAP. XVII. L'Auteur part pour la Gua-
 deloupe. Description des Barques , Bri-
 gantins , & Corvettes dont on se sert aux
 Isles. 299
- CHAP. XVIII. Description du Bourg de la
 basse-terre , du Fort , des Eglises & des
 Couvents , & du quartier appelle le
 Baillif. 310
- CHAP. XIX. Description des quartiers du
 Marigot , de S. Robert , de la Magde-
 leine , des Habitans , & la Descente des
 Anglois en 1691. 327
- CHAP. XX. Description du quartier de
 l'Islet à Goyaves , des Fontaines boüil-
 lantes , de l'Ance à Ferri , de l'arbre
 & du baume de Copaiü & du bois
 Laiteux. 348
- CHAP. XXI. Du bois appelle Tendre à
 caillon. Des Fourmis blanches ou Poux
 de bois. Du bois amer & de ses effets.
 Des ignames & des Patates. 384

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. XXII. *Des oiseaux appellez
Diables. De leur chasse. Description de
la Souphriere.*

407

Fin de la Table des Chapitres
de la seconde Partie.



1
M É M O I R E S
D E S
N O U V E A U X V O Y A G E S
F A I T S
A U X I S L E S F R A N C O I S E S
D E L ' A M E R I Q U E .
S E C O N D E P A R T I E .

C H A P I T R E P R E M I E R .

*L'Auteur est attaqué du mal de Siam.
Comment il en guerit. Maniere de porter
les orangers en Europe, & de les con-
server.*

LE Jeudi 17. Juin jour de l'Oc-
tave du S. Sacrement, je <sup>L'Au-
teur est</sup> fist la Proceſſion comme le Jeudi ^{attaqué}
^{du mal} precedent avec les mêmes cé-
^{de Siam,} rémonies. A la fin de la Meſſe je me ſen-

1694. tis tout d'un coup attaqué d'un aussi violent mal de tête que si j'y eusse reçu un coup de marteau ; j'achevai ce qui restoit de la Messe avec bien de la peine ; en me deshabillant il me prit une si grande douleur de reins , qu'on fut obligé de me porter à la maison , & de me deshabiller. Ces deux maux s'étant trouvez accompagnez d'une fièvre horrible , qui étoient les symptomes les plus ordinaires du mal de Siam , on y apporta sur le champ les remedes convenables , dont le premier fut de me saigner au pied , pour empêcher le transport au cerveau. Messieurs Michel , du Roy , Dauville & autres , eurent un soin tout particulier de moi. Mesdemoiselles Michel & Dauville ne sortirent point de ma maison tant que je fus en danger ; elles avoient leurs servantes avec elles , j'étois servi comme un Prince. Après Dieu je leur dois la vie , & au sieur Sigaloni , Enseigne de la Compagnie de Milice du quartier ; il avoit exercé autrefois la Chirurgie , mais étant devenu riche il ne la pratiquoit plus que pour ses amis. Le Chirurgien de la Basse pointe nommé la Serre , ne me quitta pas un moment pendant cinq jours. Celui que nous avions au Macouba m'auroit bien rendu les mêmes services , mais je

J'avois enterré depuis quelques jours ; il étoit mort d'une morsure de serpent au talon , qu'il avoit négligée , la prenant pour une piquûre d'épines. Comme il étoit avare à l'excès il alloit nuds pieds , il portoit ses souliers sur son épaule , & ne s'en servoit que le Dimanche pour aller à l'Eglise , ou quand il étoit obligé de faire quelques visites de consequence.

Le Vendredi matin je fus saigné du bras , on m'appliqua des pigeons aux plantes des pieds & sur le cœur. Cela me fit du bien , mais ma fièvre ne diminua point. Je commençai le soir à rendre beaucoup de sang par la bouche.

Le Samedi on commença à remarquer des marques noires, rouges & vertes sur ma peau. Quoique tous les signes ne donnassent aucun lieu de craindre pour moi , & que mes deux Chirurgiens assurassent que ma maladie n'auroit point de suites facheuses , je ne laissai pas d'envoyer chercher le Pere Breton , & de me confesser ; je demandai la Communion , mais mon vomissement étoit trop continuel , & quand même il l'auroit été moins , les Chirurgiens ne jugeoient pas à propos de me la faire donner.

Le Dimanche sur le soir j'eus une crise qui décida de mon sort , elle dura près

de six heures ; elle emporta avec elle mon mal de tête, mon mal de reins & une partie de ma fièvre, mais elle m'abatit tellement que je ne pouvois ouvrir ni les yeux ni la bouche. On m'avoit encore saigné du pied le matin.

Le Lundi la fièvre me quitta tout-à-fait, & je commençai à dormir. On me fit prendre sur le soir une potion cordiale & sudorifique qui acheva de me faire rendre le reste du venin par des sueurs qui durèrent presque toute la nuit, & qui donnerent bien de l'exercice à ceux qui avoient soin de moi, il me resta cependant une envie de vomir qu'on aida avec un peu d'émerique qu'on me fit prendre le Mardi matin, qui fit un effet merveilleux quoiqu'il m'abatît beaucoup, mais il me laissa un grand appetit.

Le Jeudi jour de S. Jean-Baptiste mon Patron, je me levai contre le sentiment de mes Chirurgiens, & je dis la Messe ; il est vrai que je me trouvai si foible quand elle fut achevée, qu'on fut obligé de me reporter chez moi. Je me remis tout-à-fait les deux jours suivans sans qu'il me restât de ma maladie que les grandes marques du venin, & une foiblesse qui étoit extrême.

Le Dimanche 27. après la Messe,

Monfieur Michel me fit porter chez lui dans un hamac afin de me faire changer d'air, & me fortifier. J'y demeurai jufqu'au Samedi fuivant. Pendant tout ce tems - là il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à me divertir. Nous eûmes compagnie tous les jours. Le Pere Caumels Superieur general de nos Miffions, & le Pere Cabaffon Superieur de notre Miffion de la Martinique, me vinrent voir : ils furent charmez des bontez qu'on avoit pour moi : ils coucherent chez Monfieur Michel : ils avoient vû en paffant ma maifon & mon jardin dont ils me parurent très-contents.

Le Samedi 3. Juillet, je retournai chez moi après dîner ; je me trouvai fi bien remis, que je chantai la Mefle le lendemain & que je prêchai. Tous mes Paroiffiens me vinrent feliciter fur le rétabliffement de ma fanté : je retins les principaux à dîner.

Le lendemain & les jours fuivans je fus remercier tous ceux qui m'avoient vifité pendant ma maladie, c'eft-à-dire que je fis tout le tour de ma Paroiffe, & d'une grande partie de celle de la Baffe-pointe, je vis entr'autres Monfieur Sigaloni qui avoit eu foin de moi, & m'avoit fourni les remedes. Je lui prefentai

une bourse, & le pressai de prendre ce qu'il voudroit, mais il me fut impossible de lui faire accepter la moindre chose, ni pour ses peines, ni pour ses remedes. Le Chirurgien de la Basse-pointe eut la même honnêteté. J'ai dit que Monsieur Sigaloni ne pratiquoit la Chirurgie que pour ses amis, il étoit très-habile; il avoit appris son métier sous un de ses oncles fameux Operateur, avec lequel il avoit roulé toute l'Europe; il avoit de beaux secrets, il se servoit beaucoup de simples, & les preferoit aux autres medicaments.

Le Lundi 12. Juillet je fus à la Basse-terre dire adieu à Monsieur de la Heronniere qui s'en retournoit en France. Il me témoigna souhaiter quelques pieds d'orangers des plus gros. J'en demandai à notre Superieur qui me laissa maître d'en prendre tant que je voudrois. Je le mandai à Monsieur de la Heronniere qui vint en choisir une douzaine, entre lesquels il y en avoit quatre d'oranges de la Chine. Tous ces arbres étoient fort gros, le moindre avoit six pouces de diametre. Je doutois qu'ils pussent lui être d'aucune utilité en France, mais il m'assura qu'un Jardinier du Roi avoit un secret pour les remettre en leur premier état, pour peu qu'ils eussent encore de vie quand

Maniere
de trans-
porter les
orangers
des Isles
en Fran-
ce.

On les lui remettoit entre les mains. Il lui avoit dit comment il falloit les arracher & les empaqueter pour les transporter. Voici comme on s'y prit. On scia toutes les branches à un pied & demi du tronc, & aussi-tôt qu'elles étoient sciées on couvroit le bout avec un paquet de terre grasse que l'on couvroit de cire jaune, que l'on enveloppoit dans un morceau de toile cirée ou gaudronnée. On déchauffa ensuite l'arbre tout autour, ayant bien soin de ne rompre & de n'endommager aucunes racines. Quand il fut hors de terre on coupa toute la chevelure, & on replia doucement toutes les moyennes racines autour de la plus grosse; on enferma ensuite toutes ces racines dans de la terre même où l'arbre avoit été planté que l'on avoit humectée avec de l'eau comme pour en faire du mortier, on couvrit cette masse avec de la terre grasse, & on enveloppa le tout dans de la toile gaudronnée, observant de les tenir à l'air pendant le voyage, & sur tout la nuit, & de les garantir de la chaleur du soleil qui auroit pû les secher. Ce fut en cet état que Monsieur de la Heronniere les fit porter à bord, dont il nous remercia beaucoup. Il partit le Jeudi sur le soir, après avoir dîné chez nous avec le sieur Kercoue qui

1694. retournoit en France avec des projets de course & de commerce qu'il avoit faits avec quelques personnes de la Martinique.

Descrip-
tion de
la maison
Curiale
de l'Au-
teur.

Le Vendredi 16. Juillet je retournai de grand matin à ma Paroisse. Mes Charpentiers se trouverent en état de monter l'agrandissement de ma maison qui se trouva ainsi de trente-deux pieds de long sur seize pieds de large. La salle que l'on trouvoit en entrant avoit seize pieds en quarré. Les deux portes opposées répondoient à celle de la cour & à l'allée du milieu de mon jardin. La porte qui entroit de la salle dans ma chambre étoit à main gauche, elle avoit la même grandeur que la salle, mais j'y avois fait un retranchement de cinq pieds de large sur toute la longueur qui me servoit à serrer mes provisions. J'avois ménagé dans ce même espace l'escalier pour monter au galletas qui étoit assez commode pour y placer plusieurs hamacs; c'étoit la chambre de mon Pensionnaire, où je me retirois aussi quand je donnois la mienne à quelque étranger. Je fis faire un perron de pierre de taille avec trois marches devant la porte de la salle, le reste du terrain alloit en pente douce pour donner lieu aux eaux de s'écouler.

Le Dimanche 25. Juillet le Pere Martelli vint coucher chez moi. Le lendemain jour de sainte Anne, Patronne de mon Eglise, les Peres Breton, Imbert, Chavagnac & Romanet, s'y rendirent. Je priai le Pere Breton, comme le plus ancien, d'officier. Le Pere Martelli fit

Fête de
Sainte
Anne,
Patrone
de l'E-
glise de
Macon-
ba.

le Panegyrique de la Sainte; Et quoique nous fussions tous occupez à confesser, nous eûmes assez de peine à contenter tout le monde, tant il en étoit venu des Paroisses voisines, & même du Fort S. Pierre. Monsieur Dauville comme Marguillier de la Paroisse, invita les principaux à dîner, de sorte que nous nous trouvâmes près de trente personnes chez lui. Le Mardi je fis le Service solennel pour les défunts de la Paroisse. Monsieur Michel comme Capitaine du quartier donna à manger à toute la compagnie; car c'étoit comme une regle dans la Paroisse, du moins en ce tems-là, que le Marguillier traitoit le jour de la Fête, & le Capitaine le lendemain.

Le Mercredi après dîner je fus conduire nos Peres jusques à la Basse-pointe; ils me dirent que dans l'Assemblée qui s'étoit tenuë au fond S. Jacques le 23. où je n'avois pû assister à cause de mon bâtiment, on avoit voulu m'élire Syndic,

1694. mais que le Supérieur General s'y étoit opposé, & avoit dit qu'il m'avoit destiné pour être Supérieur de la Guadeloupe à son retour de Saint Domingue.

Le Jeudi 5. Aoust, je fus obligé d'aller à la Basse-terre dire adieu à notre Supérieur qui partoit pour S. Domingue. Il s'embarqua le Samedi dans une Barque de S. Thomas qui devoit toucher à la Guadeloupe. Je fus le conduire à bord. Je partis l'après dîner dans le Canot de Monsieur Michel. Le gros tems & la mer orageuse furent cause que nous arrivâmes si tard chez lui que je fus obligé d'y coucher.

Le Dimanche 8. je me rendis de grand matin à ma Paroisse. Je fis marché avec un Menuisier de la grande Ance, nommé Dubuiffon, pour palissader l'augmentation de ma maison, c'est-à-dire, pour la clôre de planches embouverées, blanchies d'un côté à la varloppe, & cloüées sur les pieces de charpente qui composoient le corps du bâtiment; il devoit faire aussi les portes, fenêtrés & contrevents avec quelques tables & armoires. C'étoit un creolle assez bon ouvrier, mais si glorieux & si fantasque qu'il n'y avoit pas moyen de le contenter. Il demeura chez moi un mois, & ce mois me parut une année.

On ne se servoit point encore de vitres 1694.
dans nos Isles, on se contentoit de fermer les fenêtres avec des contre-vents & des balustres, ou quelquefois avec des chassis de toile claire. Les Anglois de la Barbade, Antigue & autres Isles de leur dépendance, ont leurs maisons vitrées, & cela fait un meilleur effet.

CHAPITRE II.

*Maladies des Negres & des Creolles.
Etablissement d'une Paroisse au cul de
sac Robert. Description de la Becune,
des Galeres & de l'arbre de Manche-
nilier.*

IL y avoit quelques mois que Monsieur Michel m'avoit fait present d'un petit Negre - mine, c'est-à-dire, originaire du Royaume de la Mine, sur la côte méridionale d'Afrique, âgé de douze à treize ans. Il est vrai qu'il étoit malade quand il me le donna, mais le soin que j'en avois fait prendre, l'avoit rétabli en parfaite santé. L'autre Negre qui me servoit s'apperçût un jour que ce petit garçon mangeoit de la terre; il m'en avertit, je fis tout ce que je pus pour

1694.

Excès où
se por-
tent les
Negres
pour se
faire
mourir,
& la rai-
son qu'ils
croient,
en avoir.

l'en empêcher, mais ce fut en vain; il continua d'en manger, devint hidropique sans qu'on pût y remédier, parce qu'on ne pouvoit pas en ôter la cause, qui étoit une mélancolie noire qui le portoit à cet excès.

Les Negres de la côte de la Mine y sont fort sujets; ils se desesperent, se pendent, se coupent la gorge sans façon pour des sujets fort médiocres, le plus souvent pour faire de la peine à leurs maîtres, étant prévenus qu'après leur mort ils retournent dans leur pais; & ils sont tellement frappez de cette folle imagination qu'il est impossible de la leur ôter de la tête.

Je ne scûs le chagrin du mien que quand il ne fut plus tems d'y remédier. Il avoit un frere qui appartenoit à un de mes voisins; comme on ne scavoit pas qu'ils fussent freres, parce qu'ils n'en disoient rien, on ne pouvoit pas deviner que leur chagrin venoit de n'être pas ensemble chez le même maître, ce qui auroit été fort facile; de sorte qu'ils prirent la résolution de se faire mourir afin de retourner dans leur pays & chez leurs parens. C'étoit pour l'exécution de ce beau projet que ces deux freres se mirent à manger de la terre. Le mien

mourut le premier, son frere le suivit peu de jours après. Quand je le reprenois de ce qu'il se faisoit ainsi mourir, il se mettoit à pleurer: il disoit qu'il m'aimoit, mais qu'il vouloit retourner chez son pere. Je l'avois instruit & baptisé, mais je ne pûs lui ôter cette fantaisie.

Un Anglois habitant de l'Isle saint Christophle, appellé le Major Crips, fut plus heureux que moi pour conserver ses Negres, dont la plupart étoient Mines. Comme cet homme leur étoit fort rude, ainsi que le sont generalement tous les Anglois, le nombre de ses Esclaves diminuoit tous les jours; ils se pendoient les uns après les autres. Il fut enfin averti par un de ses engagez que tous ses Negres avoient résolu de s'enfuir le jour suivant dans le bois, & de s'y pendre tous de compagnie pour retourner tous ensemble en leur pays. Il vit bien que les paroles & les châtimens ne feroient que differer de quelques jours l'execution de leur résolution, & qu'il falloit un remede qui eut du rapport à la maladie de leur imagination. Il instruisit ses domestiques blancs de ce qu'ils avoient à faire, & leur ordonna de charger sur des charettes des chaudieres à sucre & à eau de vie, avec les autres attirails

Histoire
d'un An-
glois de
S. Chris-
tophle
sur ce su-
jet.

1694. d'une sucrerie, & de le suivre. Il s'en alla dans le bois, il y trouva ses Negres qui dispofoient leurs cordes pour se pendre : il s'approcha d'eux tenant une corde à la main, leur dit de ne rien craindre, qu'il avoit fçu la réfolution qu'ils avoient prise de retourner en leur pays, & qu'il vouloit les y accompagner, parce qu'il y avoit acheté une grande habitation où il vouloit établir une sucrerie, où ils feroient bien plus propres que des Negres qui n'avoient pas encore travaillé au sucre ; mais qu'il les avertiffoit que n'ayant plus peur qu'ils puffent s'enfuir, il les feroit travailler jour & nuit fans leur donner ni le Samedi ni le Dimanche ; que l'Econome qu'il avoit envoyé lui avoit mandé qu'il avoit fait reprendre ceux qui s'étoient pendus les premiers, & qu'en attendant fes ordres, ils les faisoit travailler les fers aux pieds. Là dessus les charettes chargées ayant paru, les Negres ne douterent plus de la réfolution de leur maître, d'autant plus qu'il les preffoit de se pendre, feignant qu'il n'attendoit que cela pour se pendre auffi & aller avec eux : il avoit même choisi son arbre & attaché fa corde. Les Negres commencerent alors à parler entr'eux, la misere où étoient leurs compagnons les intimida auffi-bien

que la résolution de leur maître : ils 1694.
vinrent se jeter à ses pieds, lui promirent de ne plus penser à retourner en leur pays, & le supplierent de faire revenir leurs camarades. Il fit le difficile pendant quelque temps, mais enfin ses domestiques blancs & ses engagez s'étant aussi mis à genoux pour lui demander la même grace, l'accommodement se fit, à condition que s'il s'en trouvoit un seul qui se pendît, tous les autres seroient pendus le lendemain pour aller travailler à la nouvelle sucrerie de Guinée. Ils le lui promirent avec serment. Ce serment se fait en prenant un peu de terre qu'ils mettent sur leur langue, après avoir levé les yeux & les mains au Ciel & frapé leur poitrine. Ils prétendent par cette ceremonie prier Dieu de les réduire en poussiere comme la terre qu'ils ont sur la langue, s'ils n'exécutent pas ce qu'ils promettent, ou s'ils ne disent pas la verité. Le Major Crips revint chez lui avec ses Negres fort content de la reussite de son stratagême. Les Negres lui tinrent parole & ne se pendirent plus; je ne sçai si cette aventure ne l'aura pas rendu plus modéré.

Maniere
des Ne-
gres
quand ils
font
quelque
serment.

Un autre habitant de la même Isle se servit d'une autre invention avec un

1694. aussi heureux succès. Ce fut de faire couper la tête & les mains à ceux de ses Negres qui s'étoient pendus, & de les enfermer dans une cage de fer qu'il fit suspendre à un arbre qui étoit dans sa cour; car l'opinion des Negres est que quand ils sont enterrez, ils viennent la nuit prendre leurs corps & les emportent avec eux dans leur pays. Cet habitant nommé Bouriau, leur disoit qu'ils pouvoient se pendre tant qu'ils voudroient, mais qu'il auroit le plaisir de les rendre miserables pour toujours, puisqu'ils se trouveroient sans tête & sans mains dans leur pays, & ainsi incapables de voir, d'entendre, de parler, de manger & de travailler. Les Negres se mocquoient de ces discours au commencement, & disoient que ceux qui étoient morts sçauroient bien venir la nuit reprendre leurs têtes & leurs mains; mais quand ils virent que ces têtes & ces mains demeuroient toujours au même endroit, ils se persuaderent enfin que leur maître étoit plus puissant qu'ils n'avoient crû, & cessèrent de se pendre pour ne pas s'exposer au malheur où ils ne doutoient plus que leurs compagnons ne fussent tombez.

Ces remedes sont bizarres, mais proportionnez à la portée de l'esprit des Ne-

gres, & à la prévention dont ils sont 1694.
frapez.

Cette mélancolie noire qui porte les Negres à manger de la terre, des cendres, de la chaux & autres choses de cette nature, est ordinaire aux Sauvages; je dirai dans un autre endroit mes conjectures sur cela. Elle est encore très-commune parmi nos Creoles, & sur tout aux filles qui ont du penchant pour le dernier Sacrement. Dans cet état elles mangent mille ordures. J'en ai connu qui auroient mangé plus de papier & de cire d'Espagne qu'on n'en auroit employé dans le Bureau d'un Secretaire d'Etat; d'autres mangent des pipes, des charbons, de la toile, & sur tout certains petits cailloux blancs qu'on trouve dans les rivieres; elles les font cuire dans le feu comme les roches à chaux, & les mangent comme la meilleure chose du monde, à peu près comme les femmes Espagnoles mangent ces vases de terre rouge, legere & de bonne odeur qu'on apporte du Mexique, & qu'on appelle, quoique improprement *de terre sigillée*. J'ai été quelquefois obligé de refuser les Sacremens à de grandes filles qui avoient ce goût dépravé, après que je m'étois fatigué inutilement les mois entiers à les persuader

Les Carraïbes & sur tout les filles Creoles mangent de la terre, &c.

1694.

du tort qu'elles se faisoient. C'est une chose qui fait pitié que de les voir dans cet état, elles deviennent jaunes, livides, le tour des yeux tout noir, maigres, chagrines, indolentes, insupportables aux autres & à elles-mêmes : elles perdent absolument l'appetit pour toute sorte de bonne nourriture, & tombent enfin dans une hydropisie incurable. Le meilleur remede qu'on y peut apporter dès qu'on s'en apperçoit, est de les marier.

L'Auteur
est en-
voyé
pour éta-
blir une
nouvelle
Paroisse
au cul de
sac Ro-
bert.

Je reçûs le Dimanche matin vingt-neuf Aoust une lettre de Monsieur l'Intendant qui me prioit d'aller au cul de-sac Robert avec le P. Martelli & Monsieur Joyeux, Capitaine de Cavalerie, pour chercher un lieu commode pour bâtir une Eglise & un Presbytere, & pour placer un Bourg dans ce quartier-là. Le Pere Cabasson notre Superieur m'écrivit aussi sur le même sujet, & me marqua de charger de sa part le Pere Breton du soin de ma Paroisse pendant que je serois absent. J'allai donc coucher chez le Pere Martelli à la Trinité. Nous en partîmes le lendemain une heure avant le jour. Nous laissâmes nos chevaux chez Monsieur Joyeux, dont l'habitation est à côté de la riviere des Galions; il nous conduisit dans son canot au cul-de-sac Robert, où

nous dûmes la Messe dans une petite Chapelle dédiée à sainte Rose. 1694.

Le grand enfoncement ou baye qu'on appelle le cul-de-sac Robert, a près de deux lieuës de profondeur : il est formé par deux pointes ou caps, dont celle qui est à l'Est s'appelle la Pointe à la Rose, & celle de l'Ouest la pointe des Galions. Son ouverture est couverte par un Islet d'environ une lieuë de tour, qui appartient à notre Mission, à qui il a été donné par les heritiers de feu Monsieur le General du Parquet, cy-devant Proprietaire de la Martinique : & comme cet Islet faisoit une partie des reserves de ce Seigneur, on l'a toujourns appelé l'Islet de Monsieur. Il y a un autre Islet un peu plus avancé en mer que celui dont je viens de parler qui couvre sa pointe orientale, ne laissant entr'eux qu'un canal, de maniere que ces deux Isles couvrent toute l'ouverture du cul-de-sac, brisent l'impétuosité de la mer, & rendent ce grand enfoncement un Port également sûr & tranquille, dans lequel on ne peut entrer que par trois passes ou ouvertures, l'une entre les deux Islets qui est large de cinquante à soixante toises, profonde & sans aucuns dangers ; les deux autres entre les extrémitéz des Islets & les poin-

Description du
cul de sac
Robert.

1694. tes de la terre ferme de l'Isle, mais où il ne peut passer que des barques ou de très-petits vaisseaux.

Ce cul-de-sac est un Port naturel des plus beaux qu'on se puisse imaginer, capable de retirer une armée navale, quelque nombreuse qu'elle puisse être, si commodément, que les plus gros vaisseaux peuvent mouiller en bien des endroits assez près de terre pour y mettre une planche. Nous visitâmes tous les environs de ce cul-de-sac pour fixer le lieu le plus propre pour l'établissement de la Paroisse & d'un Bourg, qui ne manqueroit pas de s'y former.

On peut croire qu'il ne manqua pas d'y avoir beaucoup de contestations : tous les habitans souhaitoient d'avoir une Eglise & un Curé résident, mais le voisinage d'un Bourg les épouventoit, & ils avoient raison, car il en coûte toujours beaucoup à ceux dont les habitations sont à portée d'un Bourg & de ceux qui s'y assemblent.

Malgré tout ce qu'on nous pût dire, notre sentiment fut de placer l'Eglise & le Presbytere sur une pointe du côté de l'Ouest, qui avançoit assez dans la mer pour découvrir tout le cul-de-sac : il y avoit une petite riviere à côté, le terrain

étoit découvert, exposé au vent, & par conséquent plus sain que le reste; d'ailleurs il étoit exempt des Moustiques & des Maringoins qui sont en très-grand nombre & fort incommodes dans tous ces endroits-là. Cette pointe faisoit partie de l'habitation de Monsieur Fevrier, alors Greffier en Chef du Conseil Souverain. Comme il étoit ami intime de notre Mission, j'étois fâché de le charger d'un pareil embaras, & il l'étoit encore plus que moi. Je fis en sorte qu'on remit la délibération au lendemain, & pendant ce delai il nous conduisit dans un endroit plus spacieux que sa pointe, & où l'on pouvoit placer un Bourg plus aisément, mais qui à la verité étoit moins commode pour le Curé. Nous y fixâmes le nouvel établissement; cet endroit étoit à l'extrémité de la savanne de Monsieur Monel, Conseiller honoraire au Conseil. Monsieur Monel étoit Picard, & il avoit conservé religieusement l'accent & les manieres de son pays, quoiqu'il en fût absent depuis un grand nombre d'années; il étoit frere d'un Pere Monel Religieux de la Mercy, fameux dans son Ordre. Il étoit Chirurgien quand il vint aux Isles; sa fortune avoit commencé par l'achat qu'il fit de dix ou douze Negresses ma-

M. Monel, son origine & sa fortune.

1694. lades qu'un vaisseau Negrier lui laissa presque pour rien, parce qu'on ne croyoit pas qu'elles eussent quatre jours à vivre : cependant il eut assez d'habileté ou de bonheur pour les guérir, & elles se trouverent si fécondes, qu'elles lui ont produit une infinité d'enfans, de sorte que les trois lucreries qu'il avoit & quelques autres habitations, étoient toutes garnies de Negres Creoles les plus beaux de toute l'Isle. Il avoit plusieurs enfans : l'aîné qui avoit fait ses études à Paris étoit Conseiller au Conseil, & sans contredit un des plus habiles. Il n'est pas croyable combien le pere & le fils firent jouer de ressorts pour empêcher que l'établissement de la nouvelle Eglise ne se fît sur leur terrain ; ce fut pourtant inutilement, le Gouverneur General & l'Intendant approuverent notre choix, & donnerent ordre qu'on travaillât incessamment aux bâtimens de l'Eglise & du Presbytere. On élût Monsieur Monel le pere pour premier Marguillier de cette nouvelle Eglise, & on lui fit si bien entendre raison, outre qu'il étoit fort sage & fort pieux, qu'il oublia bien tôt le chagrin qu'il avoit eu de ce choix. Il entreprit le bâtiment de l'Eglise & du Presbytere, & s'affectionna tellement aux Religieux qui ont

desservi cette Paroisse , qu'on pouvoit dire qu'il en étoit le pere. Il avoit soixante & douze ans dans ce tems-là , c'est-à-dire , en 1694. je l'ai laissé encore plein de vie & de santé en 1705. si fort & si dispos , qu'il montoit à cheval sans étriers, quoiqu'il ne vêquît presque que de chocolat avec du biscuit : quelquefois un peu de potage & de vin , sans viande ni autre chose. Cet exemple est une preuve de la bonté du chocolat quand il est pur , & qu'il n'est point mélangé avec des épiceries & des odeurs qui le gâtent en le rendant plus agréable au goût & à l'odorat. J'en parlerai plus amplement dans un autre endroit.

Le Mercredi après midi nous allâmes visiter notre Islet. Un habitant du cul-de-sac de la Trinité y vouloit mettre des cabrittes & des cochons , dont nous partagerions le profit. Nous y avions eu autrefois des Negres pour y cultiver du manioc & du mil , & y élever du menu bétail & des volailles ; mais on avoit été obligé de les retirer , parce qu'étant trop éloignez de l'habitation , ils negligeoient le travail & qu'ils auroient pû être enlevez , soit par les Anglois avec qui on étoit en guerre , soit par les Forbans. J'en fis le tour , mais je n'osai pas

Islet de
Mon-
sieur.

1694. entrer bien avant dans les terres, parce qu'il est tout rempli de serpens. La terre me parut bonne, & propre à tout ce qu'on y voudroit cultiver, quoiqu'il n'y ait ni ruisseaux ni fontaines; il est vrai qu'on peut remedier à cet inconvenient par des citernes & par des fosses pour conserver les eaux de pluye pour les bestiaux, peut-être même qu'on y pourroit creuser des puits avec succès.

Les cochons ne craignent point les serpens, au contraire ils les poursuivent & les mangent sans en recevoir de dommage. Le venin du serpent quand ils en sont mordus, ne leur fait presque point de mal, parce qu'il s'arrête & demeure dans leur lard ou graisse, sans pouvoir s'étendre plus loin ni faire autre chose que de corrompre les environs de la morsure qui pourissent, & font une escare qui tombe. C'est ce que j'ai vû dans plusieurs cochons marons ou sauvages qu'on avoit tuez dans les bois, & même dans des cochons domestiques. La nature toute seule les guérit de cela & de bien d'autres maladies sans le secours des Medecins: en cela mille fois plus heureux que les hommes, qui avec toute leur raison s'imaginent ne pouvoir s'en passer.

Nous partîmes du cul-de-sac Robert
le

le Jeudy deuxiême Septembre après midi: 1695.
nous allâmes coucher chez Monsieur
Joyeux qui nous traitta avec beaucoup
de generosité, & nous accompagna le
lendemain au cul-de-sac de la Trinité.

Nous avions passé la riviere des Gal-
lions dans un canot quand nous étions ve-
nus, & nos chevaux desellez l'avoient
passée à la nage, mais au retour Monsieur
Joyeux nous la fit passer à gué, en fai-
sant un assez grand demi cercle dans
la mer, en suivant un banc de sable qui
est à son embouchure où les chevaux n'ont
pas de l'eau jusqu'aux genoux quand la
mer est basse, mais jusqu'à la selle &
souvent par dessus quand elle est haute,
ou qu'on se trouve dans les nouvelles ou
pleines Lunes, ou dans les Equinoxes :
car c'est une erreur de croire qu'il n'y a
ni flux ni reflux entre les deux Tropiques
& dans la mer Mediterranée, ou du
moins qu'il y est presque insensible. J'ai
été assez crédule pour le soutenir & l'en-
seigner quand j'étois Professeur de Phi-
losophie : mais j'ai connu par une ex-
perience de plus de douze années que j'ai
demeuré & voïagé en differens endroits
del'Amerique entre les deux Tropiques,
qu'il y a flux & reflux reglez comme en
Europe, qui suivent les differentes si-

Riviere
des Gal-
lions.

1694. tuations de la Lune, & tellement sensibles qu'ils vont à plus de trois pieds dans les Szigies, & passent toujours un pied & demi dans les Quadratures. J'ai fait les mêmes remarques à Civitavechia en Italie où j'ai demeuré plus de six ans après mon retour des Isles. Mais ce n'est pas l'unique erreur dont on se charge l'esprit mal à propos quand on suit aveuglément les sentimens de certains écrivains.

Nous avons vû dans le huitième siècle que Vigilius Evêque de Salzbourg, ayant avancé qu'il y avoit des Antipodes, toute l'Allemagne s'éleva contre lui: il fut déferé au Pape Zacharie comme un Heretique dangereux, & malgré toutes ses raisons il fut déclaré tel par l'Archevêque-Electeur de Mayence, & ensuite par la Cour de Rome. Nous voyons encore aujourd'hui que des Ecoles celebres soutiennent fort serieusement que la Zone Torride est inhabitable à cause des chaleurs continuelles & excessives qui y

regnent. Cela étoit pardonnable avant les
 La Zone Torride n'est pas habitable. Refutation de ce sentiment.
 voiages de Christophe Colomb, d'Americ Vespuce, Sebastien Cano, François Drac, & une infinité d'autres qui ont demeuré dans la Zone Torride, & qui ont fait le tour du monde: mais de le dire encore à present, il me semble qu'il

y a de l'entêtement & du ridicule.

1694.

Je sçai que les deffenseurs de cette opinion disent, que la Zone Torride est absolument inhabitable par elle-même, *ex se*, quoique par accident elle puisse devenir habitable, c'est-à-dire, par le secours des vents qui s'y font sentir, qui la rafraichissent & temperent sa chaleur insupportable. Mais cette réponse n'est elle pas pitoyable, car si les vents alisez qui regnent dans la Zone Torride n'y étoient que par accident, il s'ensuivroit qu'ils n'y seroient pas toûjours, comme en effet il y a souvent de très-longes calmes, & qu'ainsi leur absence ou leur défaut rendroit le pays inhabitable pendant ce tems-là, & qu'il faudroit que les hommes qui l'habitent mourussent ou allassent demeurer dans les Zones temperées, en attendant le retour de ces vents rafraichissans: mais ils se trompent lourdement. Premièrement, ces vents ne sont point dans la Zone Torride par accident; En second lieu, quand ils y manqueroient, elle ne laisseroit pas d'être très-habitable.

Je dis en premier lieu que les vents alisez ne sont point dans la Zone Torride par accident, parce que la cause qui les produit est très-necessaire, très-sûre & très-continuelle, puisqu'ils viennent ou

Causes des vents alisez qui regnent entre les Tropiques,

1694. du mouvement de la terre autour du Soleil, ou du mouvement du Soleil autour de la terre. Que l'un ou l'autre de ces deux grands corps se meuvent, il est toujours constant que la chaleur du Soleil fait rarefier très - considérablement la partie de l'air qui s'y trouve opposée, & que l'impression ou l'action de cette chaleur venant à diminuer par l'éloignement de la cause qui la produisoit, ce même air retourne à sa place, comme un ressort retourne à la sienne quand on cesse de le comprimer. Or cette compression & rarefaction de l'air est la cause du vent, c'est le vent même dont la cause ne sauroit être plus nécessaire, plus certaine, plus réglée, plus naturelle; & par conséquent les vents alisés qui sont dans la Zone Torride n'y sont pas par accident, ce n'est donc pas par accident qu'ils la rafraichissent, ni par accident qu'elle est habitable.

D'ailleurs quand ces vents n'y seroient pas, l'égalité continuelle des jours & des nuits suffiroit pour prouver qu'elle est habitable: cette égalité faisant que la terre, quelque chaleur qu'elle ait contractée pendant que le Soleil étoit sur l'horison, a assez de tems pour se rafraichir pendant les 12. heures que cet astre

ne l'échauffe plus ; car tout le monde doit convenir que la chaleur consiste dans le mouvement des parties , & la froideur dans leur repos , & c'est à la présence du soleil qu'on doit le mouvement , & le repos à son absence : Or ces deux tems étant égaux , n'est-il pas visible que la terre ne contracte jamais tant de chaleur en douze heures qu'elle est exposée au soleil , qu'elle ne s'en décharge en douze autres heures qu'elle lui est opposée. 1694.

C'est cette vicissitude qui produit ces rosées journalières & abondantes qui l'humectent , la rafraichissent & la rendent si féconde. C'est de-là que vient un vent de terre que l'on ne manque jamais de sentir la nuit si froid & si piquant , sur tout deux ou trois heures avant le retour du soleil , qu'on est obligé de se couvrir sous peine de contracter de violens maux de poitrine : & c'est encore à cause de cela qu'on sent toujours du frais dès qu'on est à l'ombre , ou pour peu qu'on soit exposé au vent. Tous ces avantages me paroissent plus que suffisans pour prouver que la Zone Torride est habitable par elle-même à quoi je dois ajouter qu'elle est encore plus agréable & plus féconde que les autres parties du monde. Il est plus aisé de se garantir du chaud quand il ne faut pour

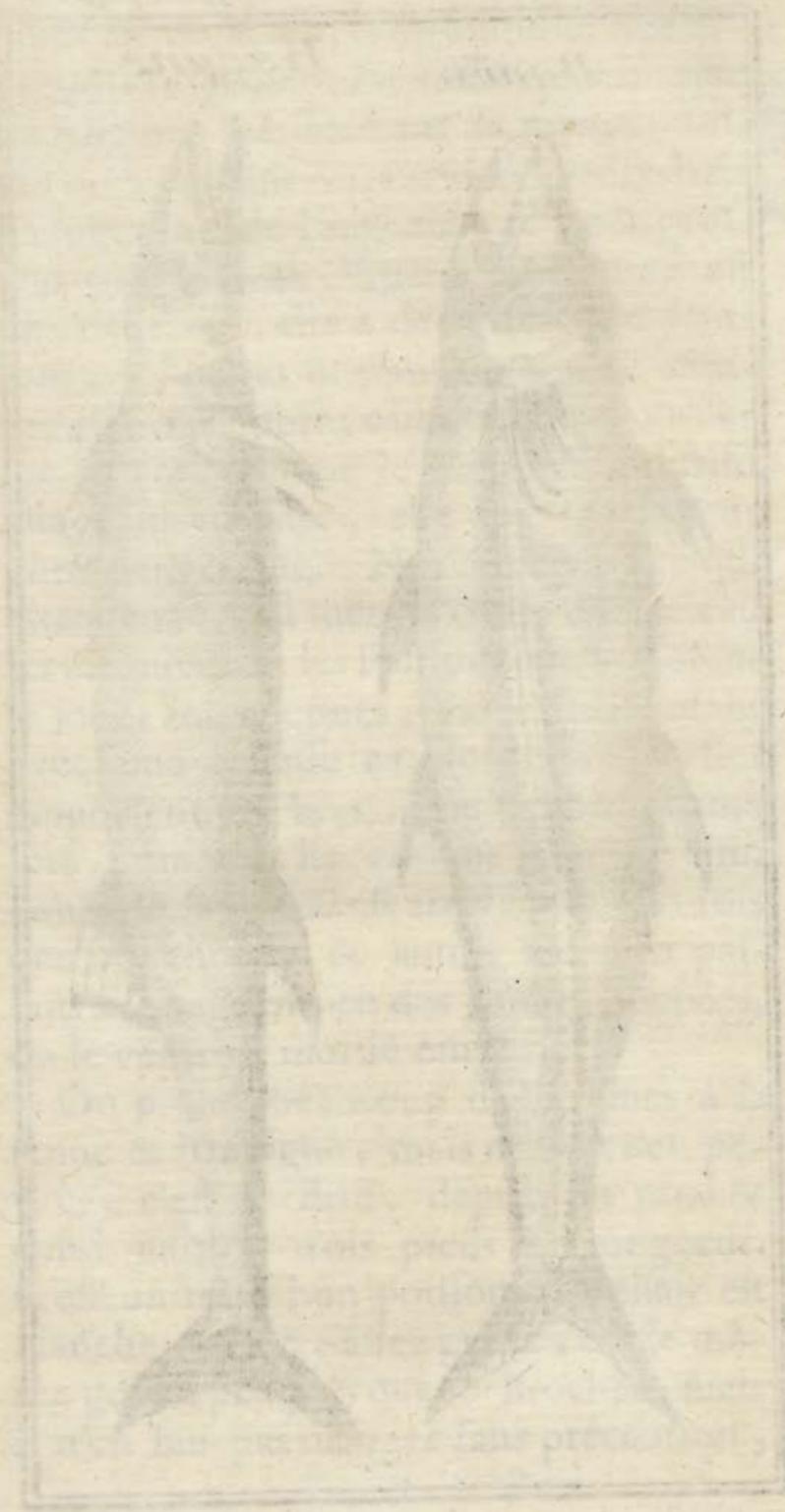
1694.

cela que se mettre à l'ombre & au vent, que de se préserver du froid à force d'habits, de maisons bien closes & de feu. Je sçai qu'on pourroit me faire quelques objections sur ce que je viens de dire, mais il est si facile d'y répondre, que je ne croi pas devoir quitter mon sujet pour cela quant à present, il se trouvera assez d'occasions de le faire dans la suite de ce Journal.

La rivie-
re des
Gallions.
Son pas-
sage est
dange-
reux.

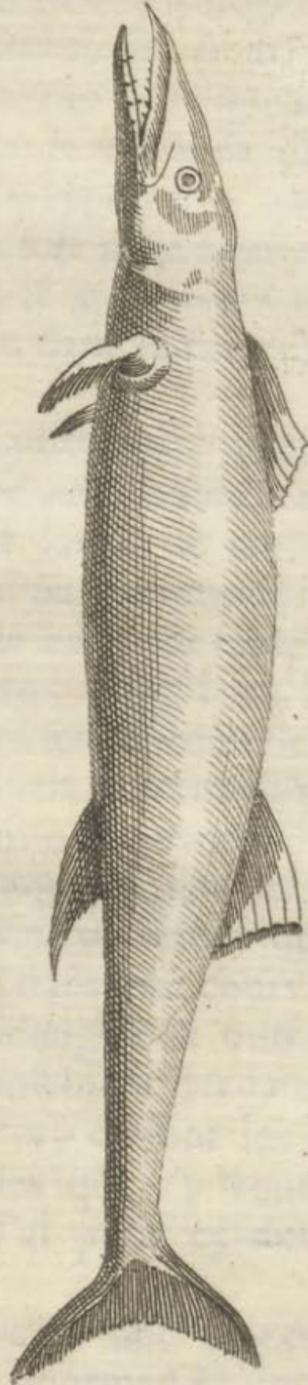
La riviere des Gallions de quelque maniere qu'on la passe, est toujours très-dangereuse. Elle est large de trente à trente - cinq toises. Sa profondeur est considerable depuis le banc de sable qui est à son embouchure, jusqu'à un bon tiers de lieuë dans les terres, où elle diminue & devient enfin un torrent comme les autres rivieres qui ont beaucoup de pente, & par conséquent peu d'eau, excepté dans les bassins ou creux qu'on trouve assez souvent dans leur cours. Ce qui rend son passage dangereux outre sa profondeur & le refoulement des eaux de la mer pendant le flux, ce sont les Requiens & les Becunes qui s'y trouvent très-fréquemment. J'ai parlé cy-devant du Requien.

Pour la Becune, c'est une espece de brochet de mer, vif, gourmand, vorace,



Bonite.

Becune.



hardi au de là de l'imagination. Les Es- 1694.
pagnols l'appellent *Paricotas* : je crois que
les Anglois lui donnent le même nom. Description du
On en a vû dans cette riviere de dix-huit Poisson
à vingt pieds de longueur, & de la gros- appelé
seur d'un cheval. Quand la Becune est Becune.
de cette taille, elle a deux rangs de dents
longues, fortes & tranchantes, & com-
me elle n'est point obligée de se tourner
sur le côté comme le Requien, quand
elle veut mordre, elle est infiniment
plus dangereuse. Nos Sauvages qui
attaquent & qui tuent à coups de couteau
les Requiens & les Pantouffiers, n'osent
se joüer aux Becunes, parce que passant
avec une vitesse extraordinaire, elles
emportent un bras, une jambe ou une
tête, comme s'ils étoient coupez d'un
coup de sabre. Il est arrivé plusieurs fois
que des chevaux & autres animaux pas-
sans à la nage ont eu des jambes coupées,
ou le ventre à moitié emporté.

On prend beaucoup de Becunes à la
fenne & à la ligne, mais ce sont des pe-
tites, c'est-à-dire, depuis un pied &
demi jusqu'à trois pieds de longueur.
C'est un très-bon poisson : sa chair est
blanche, ferme, assez grasse, & de mê-
me goût à peu près que le Brochet, mais
il n'en faut pas manger sans précaution,

1694.

Qualitez
de la Becune &
les précautions
qu'il faut
prendre
avant
d'en
manger.

car il est sujet à s'empoisonner & à empoisonner ceux qui le mangent quand il est en cet état. Comme il est extrêmement vorace il mange goulument tout ce qui se rencontre dedans & dessus l'eau, & il arrive très-souvent qu'il s'y rencontre des Galeres ou des Pommes de Mancenilier qui sont des poisons très-violens & très-caustiques. La Becune n'en meurt pas, quoiqu'elle en mange, mais sa chair contracte le venin & fait mourir ceux qui la mangent, comme s'ils avoient mangé de ces méchantes Pommes ou de ces Galeres.

Le moyen de connoître si on peut manger de ce poisson sans danger, est de visiter ses dents, car si elles sont noires, c'est une marque infailible qu'il est empoisonné. Si ce signe est équivoque comme il arrive quand elles ne sont pas tout à fait noires, ni aussi tout à fait blanches, il faut goûter le foye, & si on le trouve tant soit peu amer, il faut jeter le poisson comme empoisonné. Il y a d'autres poissons qui ont le même défaut, & à qui il faut apporter les mêmes précautions avant d'en manger. J'en parlerai quand l'occasion s'en présentera.

Voici une remarque qu'il est bon de ne pas renvoyer plus loin. On est assuré

par plusieurs experiences que les poissons voraces comme le Requien, le Pantouffier ou Zigene & la Becune, attaquent plutôt un chien ou un cheval qu'un homme, & plutôt un Negre qu'un blanc : quand dans le renversement d'une barque ou d'un canot ils trouvent ces differentes especes d'animaux à la mer. Je laisse aux curieux d'en chercher la raison : il suffit que le fait que je rapporte soit veritable & approuvé par tous ceux qui ont une veritable connoissance de l'Amerique, & des autres endroits où l'on trouve de ces poissons carnassiers. Mon sentiment est que les corps des chiens & des chevaux exhalent des corpuscules qui frappant ces poissons plus vivement, les attirent davantage. Comme nous voyons que les loups, les corbeaux & même les chiens viennent plutôt à une charogne ou à un corps qui commence à se corrompre, qu'à un corps qui est recemment privé de la vie, ce qui à mon avis ne peut venir que des corpuscules qui s'exhalant pour lors en plus grande quantité, s'étendent aussi plus loin & frappent plus fortement les organes de ces animaux.

Mais une chose assez surprenante, & qui est cependant de notoriété publique,

1694.

La Becu-
ne & le
Requien
prennent
plutôt un
Anglois
qu'un
Français.

est que les mêmes poissons attaquent plu-
tôt un Anglois qu'un François quand
ils les trouvent ensemble à la mer. Se-
roit-ce que l'Anglois auroit les pores plus
ouverts que le François, & que par une
suite nécessaire il exhaleroit plus de
corpuscules propres à fraper les organes
de ces poissons, & à les attirer : Mais
pourquoi les auroit-il plus ouverts ? Y
auroit-il quelque difference notable en-
tre les corpuscules du corps d'un Fran-
çois & d'un Anglois ? J'ai entendu rai-
sonner bien des gens sur ce fait sans qu'on
soit arrivé à m'en donner une raison
démonstrative & convainquante. Après
y avoir bien pensé, il m'a semblé que
cela pouvoit venir de la nourriture des
Anglois & de leur temperamment. Il est
certain qu'ils mangent beaucoup de
viande, peu cuite, & presque point de
pain ; d'où est venu une espece de pro-
verbe, du moins parmi les Irlandois :
que le pain est la nourriture de la ne-
cessité. Or il est certain que la quantité
de viande produit dans ceux qui la con-
somment une certaine odeur que ceux qui
en mangent moins sentent aisément,
quoiqu'elle ne soit pas sensible à ceux qui
menent la même vie : & c'est ce que l'ex-
perience nous fait remarquer dans les

Conjec-
ture de
l'Auteur
sur ce
sujet.

Bouchers, je dis dans ceux mêmes qui sont les plus propres; comme ils sont toujours au milieu de la viande, & que d'ordinaire ils en confument assez pour leur nourriture, l'odorat les distingue aisément sans qu'on les connoisse entre plusieurs personnes avec qui ils se rencontrent: Pourquoi ne pourroit-on pas dire la même chose des Anglois? &c.

D'ailleurs ils sont d'un temperamment délicat & gras, la plûpart d'un poil roux ou blond, qui dénote une chair molle, poreuse & comme spongieuse, d'où il suit qu'ils ont les pores plus ouverts, & par une seconde consequence, ils produisent une exhalation de corpuscules dont l'odeur est plus penetrante, se répand plus loin, & frappe davantage les organes de ces animaux.

Il n'y a pas jusques à nos Caraïbes qui ont, comme l'on sçait, goûté de la chair de tous les Européens qui sont venus les chasser de leur pays, qui n'avoient que la chair des Anglois est plus délicate & plus apetissante que celle des François & des Espagnols, & qui ne distinguent mieux à l'odorat les vestiges ou traces où un Anglois ou un Negre ont passé que pas une autre Nation: car c'est une

1694. chose merveilleuse de voir avec quelle justesse & quelle certitude ils démêlent dans un bois les routes qu'un homme a tenu, le suivent pas à pas en flairant la terre, & distinguent si c'est un Blanc ou un Negre, un François ou un Anglois. Sur ce principe qui est très-certain, pourquoi ne pourra-t-on pas croire que les poissons ont l'odorat assez fin pour connoître ce qui leur convient davantage, & pour le chercher avec plus d'empressement. Je ne donne pourtant ceci que comme une conjecture qui m'est venuë dans l'esprit, laissant à tout le monde la liberté d'en juger comme il le trouvera à propos, & me soumettant à cortiger le mien dès qu'on m'aura fait voir quelque chose qui approchera davantage de la verité.

J'ai dit cy-devant que la Becune s'empoisonnoit en avalant des galeres: il est juste de dire ce que c'est que ce poisson.

Descrip-
tion de
la Gale-
re.

La Galere ne paroît sur la surface de la mer que comme un amas d'écume transparente, remplie de vent comme une vessie peinte de plusieurs couleurs, où le bleu, le rouge, & le violet dominent. C'est pourtant un poisson plein de vie, dont le corps composé de cartila-

ges & d'une peau très-mince, se remplit d'air qui le soutient sur l'eau & le fait flotter au gré du vent & des lames qui le jettent souvent sur le rivage où il demeure échoüé sans se pouvoir remuer, jusqu'à ce qu'une autre lame, onde ou vague comme on voudra l'appeller, le reporte dans l'eau. Il a huit especes de jambes comme des lanieres ou couroyes, d'une partie desquelles il se sert pour nager, & de l'autre qu'il élève en l'air pour prendre le vent & se soutenir mieux sur l'eau. Il s'attache à ce qu'il rencontre par le moyen de ses jambes qui sont comme gluantes. Je n'en ai jamais pû remarquer le mouvement quand j'en ai trouvé sur le rivage, quoique je fisse tout mon possible pour obliger le poisson à se remuer, je voyois seulement qu'il embrassoit fortement les morceaux de bois ou les pierres sur lesquels je le posois en le prenant avec un bâton, & je trouvois de la résistance quand je le voulois détacher, soit qu'elle vînt de l'effort qu'il faisoit pour ne pas abandonner ce qu'il tenoit, soit que ce fût l'effet de l'humeur gluante dont ses jambes paroissent être couvertes.

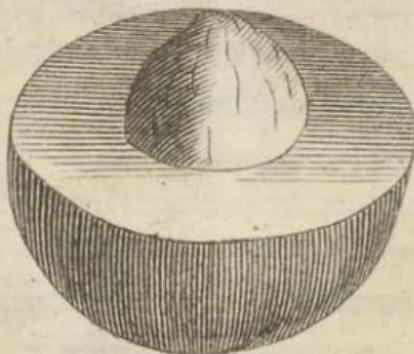
Le poison de cet animal est si causti-

1694. que , si violent & si subtil , que s'il touche la chair de quelque animal que ce soit , il y cause une chaleur extraordinaire avec une inflammation & une douleur aussi penetrante que si cette partie avoit été arrosée d'huile bouillante. Ce que ce poison a de particulier , c'est que la douleur que cause son attouchement croît à mesure que le soleil monte sur l'horison jusqu'à ce qu'il arrive à son apogée , & qu'elle diminue à mesure qu'elle descend : en sorte qu'elle cesse tout-à fait peu de momens après qu'il est couché. On ne manque pas de gens aux Isles qui indiquent des remedes contre cette douleur : mais comme aucun de ceux qui s'en sont servis ne m'a assuré d'en avoir reçu un prompt soulagement , je conseille à ceux que l'ignorance , le hazard ou la curiosité porteront à toucher des Galeres , de ne point appliquer d'autre remede que celui de la patience. Plusieurs personnes ont experimenté le mal & le remede que je propose : & comme je les ai crû dignes de foi , j'ai crû pouvoir me dispenser d'en faire l'experience sur moi-même. Il y a pourtant des gens qui assurent que si on met sur la partie qui a touché la galere , de l'es-

Effets du
poison
de la Ga-
lere.

Remede
à ce mal.

Pomme de Maucenille.



1694
 prit de vin ou de l'eau-de-vie la plus forte, avec de l'huile qui sort de la coque de la noix d'Acajou lors qu'on la met sur le feu; cette mixtion appaise la douleur dans le moment. Il me semble que c'est éteindre le feu en y jettant quantité d'huile. Peut-être aussi que la chaleur que l'attouchement de la galere cause est d'une espece toute autre que celle de ces deux liqueurs, & qu'un contraire en guerit un autre. Or si le simple attouchement de ce poisson est capable de causer tant de mal, que ne peut-on pas juger de ce qu'il produit dans le corps d'un animal qui l'a avalé; ce qu'il y a de surprenant c'est qu'il corrompt & empoisonne la chair de ces poissons sans les faire mourir. On trouve des galeres dans toutes les côtes des Isles, & sur tout après les coups de vent & les grosses marées. J'en ai vû dans tous les endroits du golfe du Mexique où j'ai été.

La pomme de Mancenille, ou de Mancenilier est tout-à-fait semblable à la pomme Dapis pour la couleur, la grosseur & l'odeur. Pour le goût je n'en dirai rien, ma curiosité n'a pas été jusqu'à en faire l'experience. Ce qu'il y a de certain c'est que ce fruit est un

Descrip-
 tion du
 Mancen-
 nilier &
 de son
 fruit.

1694. caustique des plus puissans, auquel on ne peut apporter d'autre remède que de faire avaler promptement de l'huile en quantité aux animaux qui en ont mangé pour leur faire vomir le fruit, & oindre les visceres avant que le suc caustique y ait operé. L'arbre qui porte ces dangereuses pommes ressemble si fort au poirier, que les plus habiles y seroient trompez. Sa feuille est la même aussi-bien que son écorce, qui n'a d'autre difference que d'être plus épaisse & remplie d'un lait blanchâtre visqueux & corrosif. Son bois sous l'aubier est grisâtre, mêlé de grandes & petites ondes de differentes teintes, chargé d'yeux de perdrix, infiniment plus beaux & mieux nuancez que tout ce que le noyer, le cœur & les racines d'olivier peuvent produire.

Effets du
Mance-
nilier.

Sa qualité caustique & venimeuse n'est pas seulement dans son fruit, elle se trouve encore dans les feuilles, dans le bois, dans le lait qui sort de son écorce quand on y fait une incision, dans son ombre même lorsqu'on a le malheur de s'y endormir.

Cet arbre qui pour l'ordinaire vient fort grand, croît toujours au bord de la mer ou des rivieres. Il est rare d'en

trouver dans des terres éloignées de l'eau. Lorsqu'il pleut & qu'on passe sous cet arbre, il faut prendre garde de recevoir sur ses mains ou autre partie du corps, l'eau qui a coulé sur ses feuilles, car elle cause des vessies sur la chair comme si c'étoit de l'huile bouillante qui y fut tombée, & elle y excite une demangeaison très-douloureuse, & qui dure longtems. Elle est même capable de faire perdre la vûë si elle tombe dans les yeux, ou si par mégarde on se les frotte avec la main mouillée de cette eau, elle cause d'abord une enflure considerable, qui de rouge qu'elle étoit au commencement, devient livide & pleine de pus.

Le bois de cet arbre n'est pas moins dangereux à travailler, à moins qu'il ne soit entierement sec, & en cet état même sa poussiere est un poison dont il faut bien se garder. C'est un mistere quand il faut l'abattre. On amasse auparavant que d'y toucher du bois sec autour de son pied, on y met le feu, & on s'en éloigne à cause des accidens que la fumée pourroit causer. Lorsqu'on juge que le feu a consumé son humidité, on y met la hache, observant d'avoir le visage & les mains couvertes d'un linge, de

Précautions
qu'on
apporte
pour se
servir de
cet ar-
bre.

1694. crainte que la poussiere qui en sort, le lait ou l'humidité qui peut y être restée, ne rejaillisse sur le visage, dans la bouche, dans les yeux ou sur les mains. Ceux qui le scient usent des mêmes précautions, aussi-bien que les Menuisiers & les Tourneurs qui l'employent, car sa beauté le fait rechercher pour faire des cabinets, des tables, des gueridons, & autres sortes de meubles.

Les Sauvages s'en servent pour empoisonner leurs flèches.

Nos Caraïbes se servent du lait de cet arbre pour empoisonner leurs flèches; il font pour cela une fente dans l'écorce, & y mettent le bout des flèches qui s'imbibent de la liqueur qui en sort qui est blanche comme du lait, mais plus épaisse & plus gluante. Ils laissent secher les flèches ainsi imbibées, & lorsqu'elles font une playe elles l'empoisonnent en même tems.

On n'a point trouvé jusqu'à present d'autre remede contre les playes faites par les flèches empoisonnées, que le suc d'une certaine plante qui a été enseignée aux François par un Sauvage. Les Caraïbes l'appellent Toulola, & les François, Herbe aux flèches. Elle est assez semblable au Balisier, excepté que sa hauteur ne passe gueres quatre pieds. Sa fleur est blanche renfermée dans une

Description de la Plante Toulola, unique remede contre les flèches empoisonnées.

peau verte , longue & pointuë , qui en s'ouvrant en trois montre une pellicule tendre , unie , veluë & creuse , au milieu de laquelle il y a un petit jet en maniere de volute. Le fruit qui succede à cette fleur est une espèce de prisme à trois côtes , d'un rouge pâle & très-lisse , qui renferme une petite graine raboteuse. 1694.

La racine de cette plante est une substance bulbeuse , blanche , aqueuse , & néanmoins assez ferme , garnie de quantité de filets longs & secs. Elle est toute couverte de membranes filamenteuses , attachées les unes sur les autres comme plusieurs enve'oppes qui cachent une peau polie & un peu luisante , à la réserve de quelques filets qui en sortent. Sa figure est ronde & presque conique.

Sa feüille est d'un verd clair attaché au tronc par une queuë longue & canelée ; elle est ronde par le bas , c'est-à-dire à sa naissance , quatre fois ou environ plus longue que large ; elle se termine en pointe à peu près comme le fer d'une pique. Elle est forte & ferme presque comme du parchemin , & se roule d'elle-même aussi-tôt qu'elle est cueillie.

On pile la racine & on la fait infuser pour en faire une ptisane qu'on fait

1694. prendre à ceux qui ont été blessés de flèches empoisonnées. Elle a la vertu de chasser le venin, & de l'empêcher de gagner les parties nobles; & cependant on applique la même racine pilée & broyée en maniere de cataplasme sur la playe dont elle attire le venin; mais il faut que ce remède soit appliqué promptement: car pour peu qu'on tarde, ce poison travaille avec vitesse, il corrompt les environs de la blessure; & quand il s'est une fois communiqué dans de grands vaisseaux, la blessure devient mortelle.

L'ombre
du Mancenilier
dangereuse.

L'ombre du Mancenilier n'est gueres moins dangereuse pour ceux qui s'y endorment, que son lait & son fruit. Ils sont assurez de se trouver à leur réveil enflés extraordinairement, avec une migraine très violente, & une fièvre très-dangereuse. C'est à force de jus de citron & de cordiaux qu'on chasse le venin qui s'étoit insinué dans le corps. En un mot cet arbre est aussi dangereux qu'il est beau; & en matiere de bois on n'en peut pas trouver qui en approche.

Avant d'arriver au Bourg de la Trinité, nous allâmes à l'habitation de Monsieur du Buc-l'Etang, à qui le Pere Martelli avoit à parler; & comme il étoit à peu près l'heure de dîner, on nous

y convia, & nous l'acceptâmes. La mai- 1694.
son du sieur du Buc est située sur le mor- Pointe
de la Ca-
ravelle
& de la
Tartane.
ne ou coline qui sépare le cul-de-sac de
la Trinité d'avec celui du Gallion, dans
l'endroit où commence une longue poin-
te qui avance dans la mer près de deux
lieuës, qu'on appelle la pointe de la
Caravelle, qui jette une autre branche
vers l'Est qu'on nomme la Tartanne;
cette branche avec une morne qui est
à l'Est de la riviere des Gallions, for-
ment le cul-de-sac du Gallion, qui est
partagé en deux par une pointe qui fait
le grand & le petit cul-de-sac Gallion.
J'étois charmé de la situation de cette
maison dont la vûë s'étend sur ces deux
culs de-sacs, sur le Bourg, le Port & le
Fort de la Trinité, & sur une partie de
la Cabesterre. Monsieur du Buc l'Etang
avoit un frere nommé Baltazard du Buc,
marié à une des filles de Monsieur Mo-
nel. Ils sont enfans de Monsieur Pierre
du Buc, dont l'habitation étoit au-dessus
du Bourg de la Trinité. C'étoit un des
premiers habitans de la Martinique. Il
étoit d'une bonne famille de Norman-
die. Dès l'âge de quatorze ans ses parens
le firent servir dans le Régiment du
Grand-Maitre. Etant revenu en son país
après quelques campagnes, il eut que- Famille
de Mon-
sieur

1694.

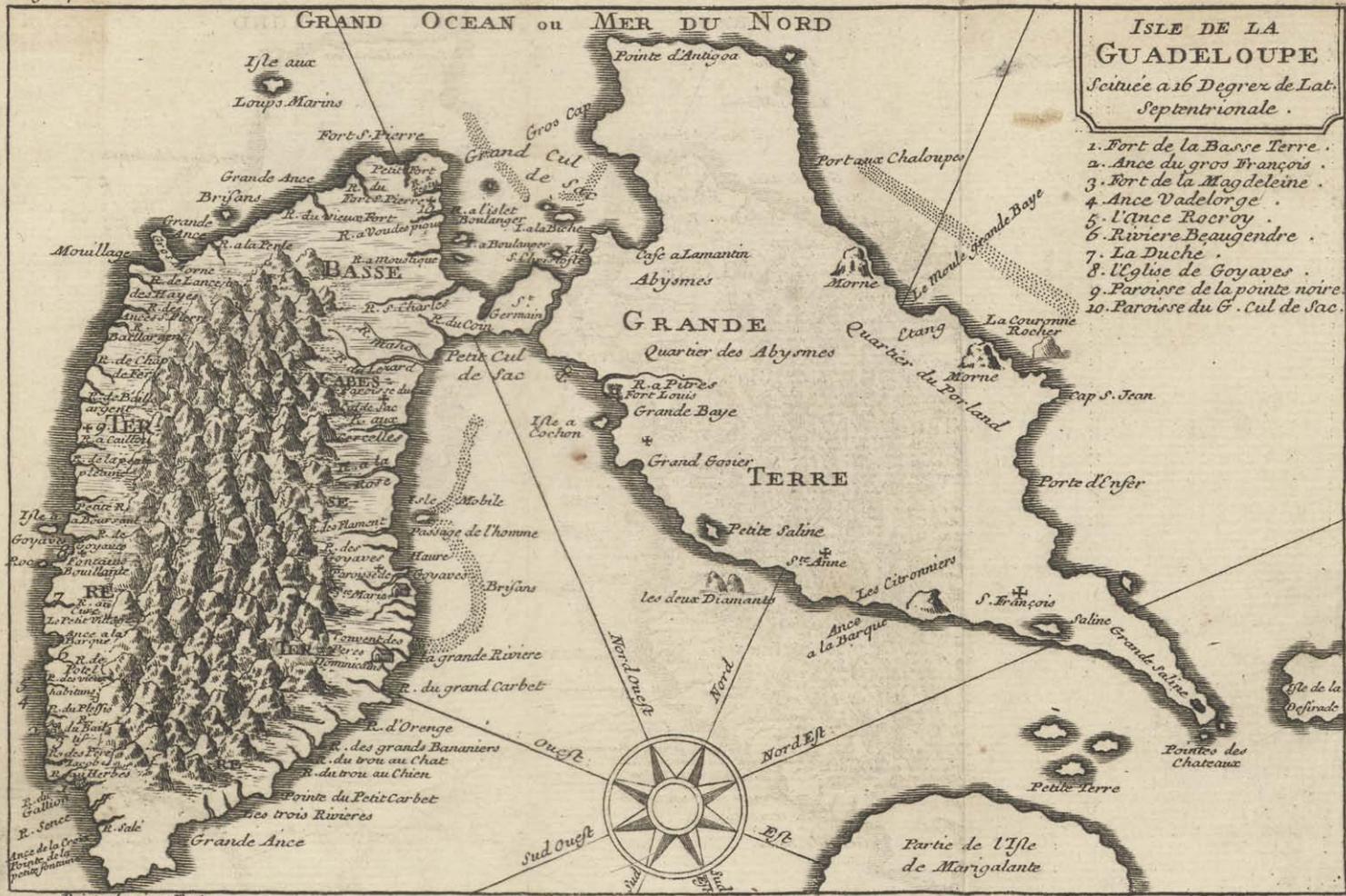
Pierre
Dubuc.
Son his-
toire.

relle avec un homme de qualité appellé le Chevalier de Piancourt ; ils se battront, & le Chevalier étant demeuré mort sur la place, le sieur du Buc qui n'avoit pas encore dix-huit ans, fut obligé de se sauver. Il trouva heureusement à la rade de Dieppe un Vaisseau qui mettoit à la voile pour les Isles ; il s'y jetta, & fut porté à S. Christophle. Sa bravoure l'y fit bien-tôt connoître, aussi fut-il choisi par Monsieur d'Esambuc, Gouverneur & Fondateur de la Colonie de S. Christophle, pour accompagner Monsieur du Parquet son neveu lorsqu'il l'envoya gouverner la nouvelle Colonie qu'il venoit d'établir à la Martinique. Il fut un de ces braves qui chasserent les Sauvages de la Cabesterre de cette Isle, après un rude combat qu'il y eut entre les deux Nations à la case du Borgne, qu'on appelle aujourd'hui le Fort Sainte Marie ; d'où après qu'on les eut poussés jusques aux culs-de-sac les plus reculez du côté de l'Est, le sieur du Buc s'établit au cul-de-sac de la Trinité, dont on peut dire qu'il a été le premier habitant, qu'il y a fait la premiere Sucrierie, & que c'est à lui que ce quartier, à présent le plus considérable de l'Isle, est redevable de la culture du Cacao, dont ayant trouvé

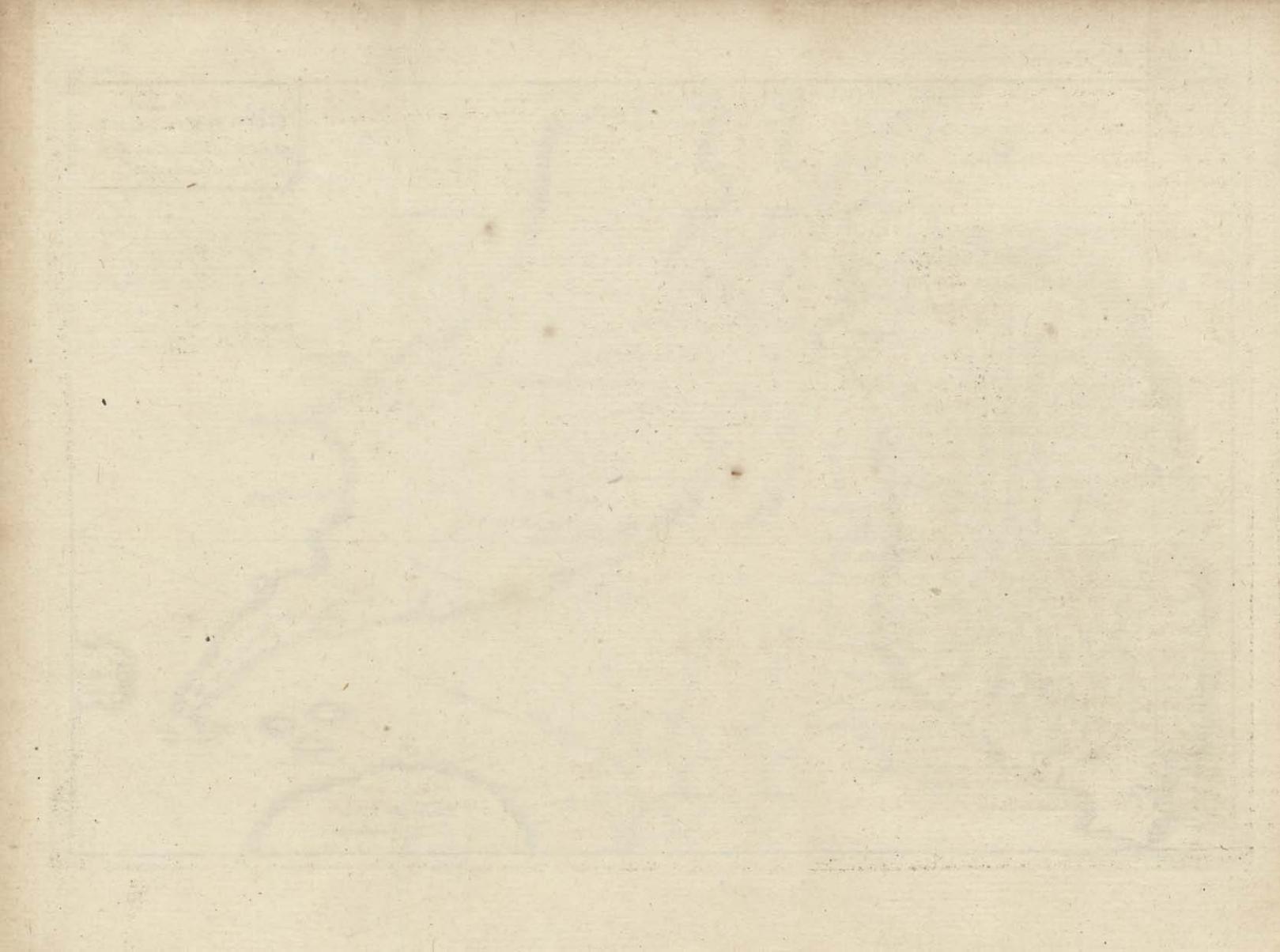
quelques arbres dans les bois , il en a 1694.
multiplié l'espèce , & enseigné à ses compatriotes la culture d'un arbre si utile , en lui faisant part de ses observations & des découvertes qu'il avoit faites sur ce fruit. Le soin de son bien ne l'a jamais empêché de se trouver par tout où il pouvoit acquérir de la gloire , & donner des preuves de son zèle & de son courage. On l'a vû aux combats de S. Christophe , à la prise d'Antigues , de Niéves , de Monsarrat , de Tabac , de S. Eustache , de Corossol , il s'étoit distingué dans toutes ces occasions , & il avoit reçu plusieurs blessures. Il aida encore à chasser les Anglois de la Guadeloupe en 1691. & à les repousser de devant le Fort S. Pierre de la Martinique qu'ils avoient attaqué en 1692. & on étoit si persuadé à la Cour de sa prudence & de sa valeur , que Monsieur le Chevalier de S. Laurent Lieutenant Général des Isles , & Monsieur Begon , Intendant , eurent ordre de le mener avec eux lorsqu'ils allerent par ordre du Roi , à S. Domingue , afin de se servir de ses conseils.

Son fils aîné Jean du Buc , que l'on appelloit du Buc-l'Etang pour le distinguer de son pere , a marché fidèlement sur ses traces. Après avoir servi quelques an-

1694. nées sur les Vaisseaux du Roi, s'étant retiré & marié à la Martinique, il s'est distingué dans les Charges de Major, de Capitaine de Grenadiers, & de Lieutenant Colonel des Milices de la Cabes-terre. Quoique jeune il avoit toujours accompagné son pere dans les entreprises que l'on avoit faites sur les ennemis, & y avoit acquis une juste réputation. Il fut blessé à la descente que les Anglois firent à la Martinique. Il servit avec beaucoup de distinction à la Guadeloupe en 1703. à la tête d'une Compagnie de cent habitans de son quartier, & il ne contribua pas peu à forcer les Anglois de se retirer comme je le dirai en écrivant l'attaque de la Guadeloupe. Il acquit beaucoup de gloire à l'attaque de S. Christophle sous le Comte de Chavagnac, & sous le sieur Cassar, à la prise de Monsarrat: ce fut lui qui se rendit maître du réduit de cette Isle avec la troupe qu'il commandoit. Il voulut faire une seconde entreprise sur cette même Isle en 17
Il y fit descente à la tête de cinq cens quatre-vingt hommes, poussa les ennemis, & se rendit maître de plus de la moitié de l'Isle; mais ses gens s'étant débandez pour piller avant qu'il eut entièrement achevé sa conquête qui paroissoit
infaillible,



Pointe du vieux Port



infaillible, les Anglois se rallierent, & 1694.
fondirent sur lui de toutes parts, & trou-
vant des gens chargez de butin, ou oc-
cupez à en amasser, il est certain qu'ils
en auroient eu bon marché sans la pru-
dence & la valeur du chef, qui avec une
poignée de gens qu'il rassembla, fit tête
aux ennemis, & se retirant en bon ordre
& toujours en combattant, il donna lieu
à ses gens de s'embarquer sans pré-
cipitation, & avec le butin qu'ils avoient
fait. Il battit dans la même campagne un
vaisseau de guerre Anglois de cinquante-
quatre canons, quoique celui qu'il mon-
toit n'en eût que vingt-huit. On lui est
redevable de la conservation de quantité
de bâtimens François qui seroient tom-
bez entre les mains des Anglois, si sa bon-
ne conduite, sa valeur & son experience,
suppléant au peu de forces qu'il avoit,
n'avoient obligé les Corsaires ennemis à
s'éloigner des côtes & des croisieres de
nos Isles. Enfin je lui dois cette justice
qu'on lui est redevable de la conser-
vation de la Colonie de la Martinique,
& vraisemblablement de toutes celles
des autres Isles, puitque dans le tumul-
te qui arriva au mois de Mai 1717. ayant
été élu malgré lui chef de la Colonie,
il agit avec tant de prudence & de fer-

1694. meté, qu'il conserva l'Isle au Roi, sans que dans une si horrible confusion il soit arrivé aucun desordre ni aucun meurtre. Cette affaire est trop de conséquence, & fait trop d'honneur au sieur du Buc pour n'en parler qu'en passant comme je fais ici. Je la rapporterai tout au long dans un autre endroit.

Son cadet Baltazard du Buc a toujours servi comme Officier dans la Milice de la Martinique, & n'a point dégénééré de la valeur de son pere & de son aîné, quoique son peu de santé l'eût empêché de se trouver dans les occasions où les autres ont été hors de la Martinique.

Le Roi pour reconnoître les services de cette famille, accorda des Lettres de Noblesse à Monsieur Pierre du Buc en 1701.

Il est mort en âgé de soixante-huit ans, se voyant alors pere ou grand-pere de quarante deux enfans, quoiqu'il n'y eût encore que ses deux aînez les sieurs Jean & Baltazard du Buc qui eussent été mariez.

Je parlerai des autres familles des Isles à mesure que l'occasion s'en presentera, & je tâcherai de rendre à un chacun la justice qui lui est dûë. J'ai demeuré assez long-tems dans le pais pour être bien in-

formé de tout , & pour ne pas ajoûter foi trop legerement aux memoires qu'on pourroit m'envoyer. 1694.

Nous descendîmes au Bourg de la Trinité après que nous eûmes diné. Nous fûmes voir Monsieur de Mareuil Lieutenant de Roi de l'Isle , Commandant à la Cabesterre , à qui nous dîmes ce que nous avions résolu. Il approuva beaucoup le choix que nous avions fait. Il connoissoit le terrain , & par conséquent la commodité qu'il y auroit d'établir un Bourg auprès de la nouvelle Eglise ; ce qui n'auroit pas été si facile à la pointe du sieur Fevrier , quoique le lieu eût été bien plus commode pour le Curé. Il nous loua d'avoir preferé l'utilité publique à celle de nos Confreres.

Monsieur de Mareuil étoit d'Amiens , son nom est le Correur. Il avoit un frere aîné qui étoit établi à S. Christophle long-tems avant que le cadet vînt aux Isles. Celui-ci fut d'abord employé à conduire les travaux qu'on faisoit en cette Isle-là ; il monta de cet emploi à celui de Capitaine d'un détachement de la Marine , & devint enfin Lieutenant de Roi de la Martinique. Il avoit amassé du bien , & ne négligeoit rien pour l'augmenter. Il avoit épousé une des filles du

1694.

Histoire
du sieur
de Mareuil,
Lieutenant
de Roi à la
Martini-
que.

sieur Piquet de la Callé, Commis principal & comme Intendant de la Compagnie de 1664. Monsieur de Mareuil prétendoit être Gentilhomme, & que son grand-pere avoit été annobli par Henry IV. pour les services qu'il avoit rendus à la reprise d'Amiens.

Je fus coucher au fond S. Jacques, & le lendemain matin je me rendis chez moi. Ce voyage m'avoit fait plaisir, outre les connoissances que j'acquis des lieux où je n'avois pas encore été, il m'avoit épargné le chagrin de voir les sottises & les impertinences de mon Menuisier, qui pendant mon absence avoit pensé désoler mon Pensionnaire, & le Negre que j'avois laissé à la maison. Il venoit d'achever son ouvrage; c'est pourquoi j'envoyai chercher le Marguillier pour le payer, & m'en débarasser. Celui-ci qui avoit autant souffert que moi & mes gens de sa mauvaise humeur, au lieu de lui donner de l'argent comptant, le paya avec un de ses billets qu'il avoit trafiquez, pendant que je fis mettre ses outils hors de ma cour, lui laissant le soin de les porter lui-même comme il pourroit parce que le Marguillier ne lui voulut donner personne pour lui rendre ce service.

Ma maison se trouvant ainsi achevée, 1694.
je commençai à goûter le plaisir du repos.
Mon jardin m'occupoit quelque tems le
soir & le matin. Je m'appliquai à mettre
en ordre les leçons de Mathématiques
que j'avois enseignées à Nancy pour en
faire un cours abrégé. Cela avec la visite
des malades, mes exercices spirituels,
mon étude, l'instruction de mon Pen-
sionnaire & de ma petite famille, & un
peu de promenade le soir, partageoient
tout mon tems, & me le faisoient passer
le plus agréablement du monde.

CHAPITRE III.

Histoires de quelques Negres Sorciers.

C E fut environ ce tems-là qu'un Ne-
gre esclave d'un de mes Paroissiens
appellé le sieur Philippes Mignac, me
vint prier de lui rendre un certain petit
sac que je lui avois ôté avant de le bap-
tiser. J'avois été averti par son maître
qu'il se mêloit d'être Sorcier, il faisoit
retrouver les choses perduës; il devinoit; Negre
sorcier. il prédisoit l'arrivée des vaisseaux, &
autres choses à venir, du moins autant
que le diable le pouvoit connoître, & le

1694. lui révéloit. Mais comme je n'ai jamais ajouté beaucoup de foi à ces sortes de choses, je crus que ce Negre étoit un charlatan qui en faisoit accroire aux simples pour attraper leur argent. Cependant l'ayant examiné avec soin, je reconnus en partie la vérité de ce qu'on m'avoit dit, & cela m'obligea de différer de le baptiser jusqu'à la Pentecôte, quoique j'eusse résolu de le faire à Pâques, l'ayant trouvé bien instruit, & voyant qu'il demandoit le Baptême avec une ferveur extraordinaire. A la fin je m'étois laissé gagner, & je l'avois baptisé après l'avoir fait renoncer à tous ses pactes implicites & explicites qu'il pouvoit avoir fait avec le diable. Je chargeai son maître qui étoit aussi son parain, de veiller soigneusement sur sa conduite. Pendant plus de trois mois j'en fus fort content; il n'y en avoit point de plus exact que lui à la Messe & au Catéchisme: il me pressoit de le faire communier, & je commençois à y penser m'assurant que le Baptême avoit entièrement effacé de son esprit les idées de son ancien métier: quand un Dimanche matin je le trouvai à ma porte avec deux volailles à la main. Je crus qu'il les vouloit vendre, & lui en demandai le prix; il me répondit que c'étoit un présent

qu'il me vouloit faire , je le remerciai & refusai de les recevoir à moins qu'il n'en prît le payement. Après quelques cérémonies il me dit qu'il n'en vouloit point d'argent ; mais que si je lui voulois rendre son petit sac , je lui ferois un fort grand plaisir. Cette demande me fit de la peine, & je connus qu'il vouloit retourner à son vomissement. Cependant afin de connoître mieux ce qu'il avoit dans le cœur , je feignis de n'avoir pas grande difficulté à lui accorder ce qu'il me demandoit. Je l'interrogeai sur l'usage qu'il faisoit des différentes pieces qui étoient dans ce sac : il m'en apprit tout ce que j'en voulois sçavoir , & m'avoüa à la fin que depuis qu'il s'en étoit défait , il étoit devenu gueux & miserable , au lieu qu'auparavant il étoit fort à son aise, parce que ceux qui le venoient consulter le payoient grassement. Il m'en dit plus qu'il n'en falloit pour me faire connoître que son cœur étoit perverti. Je changeai pour lors de ton , & après lui avoir fait une reprimande terrible , je le menaçai de le faire mettre entre les mains de la Justice qui ne manqueroit pas de le faire brûler: & pour lui faire voir qu'il n'auroit jamais son sac , je dis à mon Negre de l'aller chercher , & de le faire brûler sur

1694.

le champ. On me l'apporta: mais comme mon petit Negre s'étoit diverti de ces babioles il en manquoit quelques-uns, entre autres un marmouset de terre cuite, qui étoit l'idole que ce Negre consultoit, & qu'il assuroit lui rendre réponse aux questions qu'il lui faisoit. On la chercha tant qu'on la trouva; elle étoit déjà rompue, j'achevai de la briser à coups de marteau, aussi bien qu'une petite calebasse qui renfermoit un peloton de fil qui servoit à retrouver les choses perdus, & quantité de semblables bagatelles. Je fis tout jeter au feu devant lui, & le renvoyai chez son maître à qui j'écrivis ce qui venoit d'arriver, afin qu'il veillât plus soigneusement sur son Negre, & qu'il le châtiât severement s'il s'appercevoit de la moindre chose. Cet habitant qui étoit un homme sage & craignant Dieu, aima mieux se priver de son Negre quelque utilité qu'il en pût retirer, que de garder chez lui un pareil ouvrier; il le vendit bien-tôt après dans une autre Isle, & me débarassa ainsi de la peine qu'il m'auroit donné.

Je sçai qu'il y a bien des gens qui regardent comme de pures imaginations, & comme des contes ridicules ou des faussetez tout ce qu'on rapporte des Sor-

eiers, & de leurs pactes avec le diable. 1694.

J'ai été moi-même long-tems dans ces sentimens. Je sçai d'ailleurs qu'on exagere souvent dans ce qu'on en dit : mais je croi qu'il faut convenir que tout ce qu'on dit n'est pas entierement faux, quoiqu'il ne soit peut-être pas entierement vrai. Je suis aussi persuadé qu'il y a des faits d'une verité très-constante ; en voici quelques-uns dont j'ai été témoin oculaire, & d'autres dont j'ai eu toute la certitude qu'on peut desirer pour s'assûrer de la verité d'un fait.

Un de nos Religieux de la Province de Toulouze, appellé le Pere Fraisse, avoit amené du Royaume de Juda en Guinée, à la Martinique, un petit Negre de neuf à dix ans. Quelques mois après que cet enfant fut arrivé il entendit nos Peres qui se plaignoient de la secheresse qui gâtoit tout leur jardin, & qui souhaitoient de la pluye. Cet enfant qui commençoit à parler François, leur demanda s'ils vouloient une grosse ou une petite pluye, les assurant qu'il la feroit venir sur le champ. Cette proposition étonna étrangement nos Peres, ils consulterent entr'eux ; & enfin la curiosité l'emportant sur la raison, ils consentirent que l'enfant qui n'étoit pas encore bap-

Un jeune
Negre
fait tom-
ber de la
pluye.

— 58 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1694. tisé, fît venir une petite pluie sur leur
jardin.

Cet enfant alla aussi-tôt cueillir trois oranges qu'il posa à terre un peu éloignées les unes des autres, il se prosterna devant chaque orange avec un respect & une attention qui étonnoit nos Religieux: il prit ensuite trois petites branches d'orange, & après s'être prosterné de nouveau il les planta sur les trois oranges. Il commença pour la troisième fois ses prosternations en disant quelques paroles avec beaucoup d'attention & de respect, puis s'étant levé avec une de ces petites branches à la main, il regarda de tous les côtez de l'horison jusqu'à ce qu'il aperçut un très petit nuage qui étoit fort éloigné & fort clair; pour lors il étendit la main avec la branche du côté du nuage qui produisit dans l'instant une pluie assez douce qui dura près d'une heure. Il prit cependant les oranges & les branches & les enterra.

On peut juger de l'étonnement de nos Peres quand ils virent ce prodige, & qu'ils remarquerent après que la pluie fut cessée qu'il n'en étoit pas tombé une goutte hors l'enceinte du jardin qui se trouva parfaitement bien arrosé. On demanda à l'enfant qui lui avoit appris ce

secret, il dit que c'étoit des Negres de son pais qui le lui avoient enseigné dans la traversée, c'est-à-dire, pendant le voyage qu'ils avoient fait ensemble de Guinée jusqu'à la Martinique. Ce Negre fut nommé Amable au Baptême, il m'a servi quelque tems : & comme je lui vis beaucoup d'esprit & de disposition pour apprendre un métier, je lui fis apprendre celui de Tailleur de pierre & de Maçon : il s'y rendit très-habile, & a fait de bons élèves. Je lui avois donné quelque commencement d'Architecture qu'il mettoit en pratique fort proprement. Il m'a avoué plusieurs fois cette histoire, mais il avoit oublié une partie des paroles qu'il falloit dire en faisant les prosternations, parce qu'on n'avoit pas manqué de lui défendre de se servir jamais de ce secret. Les Peres Temple, Rosié, Bournot & Fraisse, Religieux de notre Ordre, étoient presens quand cette pluye tomba, & avoient vû toutes les cérémonies que je viens d'écrire. Les deux premiers sont encore vivans en cette année 1718. Le Pere Temple demeure au Couvent de Nîmes, & le Pere Rosié à la Martinique, aussi bien que le Negre.

En 1698. j'ai été témoin oculaire du fait que je vais rapporter. J'étois pour

1694. lors Syndic de notre habitation du fond
S. Jacques à la Martinique.

Il y avoit une de nos Negresses qui
étoit attaquée depuis long-tems d'une
maladie que nos Chirurgiens ne con-
noissoient point, ou parce qu'elle étoit
extraordinaire, ou parce qu'ils étoient
des ignorans. Elle avoit été portée chez
tous les Negres du pais qui se mêloient de
traiter ces sortes de maux, sans en recevoir
aucun soulagement. Je croi que ce sont
des poisons lents dont ils sçavent la com-
position, & quelquefois le remede. A la
fin je me lassai de tous ces voyages, & des
dépenses inutiles que cela me causoit. Je
la fis rapporter à l'habitation, & je lui dé-
fendis de prendre aucun médicament des
Negres, mais seulement du Chirurgien
de la maison à qui je la remis en lui re-
commandant d'en avoir un soin tout
particulier.

Une Ne-
gresse
fait con-
sulter le
diable
sur sa
maladie.

Je fus averti une nuit qu'il y avoit dans
sa case un Negre qui se mêloit de Me-
decine. J'y fus aussi-tôt dans le dessein de
le faire châtier, & de le chasser. Mais
étant proche de la porte je m'arrêtai pour
voir au travers des fentes & des palmistes
dont la case étoit palissadée, ce qu'on y
faisoit. Je vis la malade étendue à terre
sur une natte. Un petit marmouset de

terre à peu près semblable à celui que j'avois brisé au Macouba , étoit sur un petit siege au milieu de la case , & le Negre prétendu Medecin étoit à genoux devant le marmouset , & sembloit prier avec beaucoup d'attention. Un peu après il prit un coüy , c'est-à-dire une moitié de calebasse où il y avoit du feu , il mit de la gomme dessus , & encensa l'idole. Enfin après plusieurs encensemens & proster-nations, il s'en approcha & lui demanda si la Negresse gueriroit ou non. J'entendis la demande , mais je n'entendis pas la réponse. La Negresse qui étoit la partie la plus interressée, & quelques Negres qui étoient plus voisins que moi, l'entendirent & se mirent aussi-tôt à pleurer & à crier. J'enfonçai la porte dans ce moment , & j'entrai , & comme j'avois avec moi le Raffineur de la maison , le Commandeur Negre , & cinq ou six autres qui avoient vû & entendu comme moi ce que je viens de dire , je fis saisir le forcier , & quelques-uns des spectateurs qui n'étoient pas de notre habitation. Je pris le marmouset, l'encensoir , le sac & tout l'attirail , & je demandai à la Negresse pourquoi elle pleuroit : elle me répondit que le diable avoit dit qu'elle mourroit dans quatre jours , & qu'elle avoit entendu la voix

1694. qui étoit sortie de la petite figure. Les autres Negres affirmoient la même chose. Je leur dis pour les désabuser que c'étoit le Negre qui avoit parlé en contrefaisant sa voix, & qui si le diable eût été là présent pour lui répondre, il l'auroit aussi averti que j'étois à la porte pour le prendre. Cependant je fis attacher le forcier, & je lui fis distribuer environ trois cens coups de foüet qui l'écorcherent depuis les épaules jusques aux genoux. Il crioit comme un desespéré, & nos Negres me demandoient grace pour lui, mais je leur disois que les forciers ne sentoient point de mal, & que ses cris étoient pour se moquer de moi. Je fis apporter un siege, j'y mis le marmouset devant lui, & lui dis de prier le diable de le délivrer de mes mains, ou d'emporter la figure; & comme il ne faisoit ni l'un ni l'autre je le faisois toujours foüetter à bon compte. Nos Negres qui s'étoient tous assemblez trembloient, & me disoient que le diable me feroit mourir, & ils étoient tellement prévenus de cette folle imagination, que je ne pouvois les en faire revenir, quelque chose que je pûsse leur dire. A la fin pour leur faire voir que je ne craignois ni le diable ni les forciers, je crachai sur la figure & la rompis à coups de pied, quoi-

que j'eusse fort envie de la garder, je ^{1694.}
brisai l'encensoir & tout le reste del'é-
quipage ; & ayant fait apporter du feu ,
je fis brûler toutes lesguenilles du forcier ;
je fis piler les morceaux de la statuë, & fis
jetter les cendres & la poussiere dans la
riviere. Il me parut que cela rassura un
peu nos Negres. Je fis mettre le forcier
aux fers après l'avoir fait laver avec une
pimentade , c'est - à - dire avec de la sau-
mure dans laquelle on a écrasé du piment
& des petits citrons. Cela cause une dou-
leur horrible à ceux que le foïet a écorché,
mais c'est un remede assuré contre la gan-
grene qui ne manqueroit pas de venir
aux playes. Je fis aussi étriller tous ceux
qui s'étoient trouvez dans l'assemblée
pour leur apprendre à n'être pas si curieux
une autre fois ; & quand il fut jour , je
fis conduire le Negre forcier à son maître
à qui j'écrivis ce qui s'étoit passé, le priant
en même tems de lui défendre de venir
dans notre habitation : il me le promit ,
me remercia de la peine que je m'étois
donnée, & fit encore foïetter son forcier
de la belle maniere.

Ce qu'il y eut de fâcheux dans cette
avanture , fut que la Negresse mourut ef-
fectivement le quatriéme jour , soit que
son imagination eût été frappée de la ré-

1694. ponse du diable , soit que véritablement il eût connu que son infirmité la devoit emporter dans ce tems-là. A tout hazard j'avois eu soin de la faire confesser , & j'eus la consolation de la voir mourir en bonne Chrétienne , & fort repentante de la faute qu'elle avoit commise.

Je tiens le fait que je vais rapporter de Monsieur Vanbel , Directeur du Comptoir de Dannemarc en l'Isle saint Thomas qui est une des Antilles , qui m'en fit le récit lorsque j'y passai au mois de Mars 1701. en venant de S. Domingue.

Negre
forcier
brûlé vif
à Saint
Thomas. Un Negre convaincu d'être forcier , & de faire parler une petite figure de terre , fut condamné par la Justice de l'Isle à être brûlé vif. Monsieur Vanbel s'étant trouvé sur son chemin lorsqu'on le menoit au supplice , lui dit ; *Hé bien (tel) tu ne feras plus parler ta petite figure , elle est rompue.* Le Negre lui répondit ; *Si vous voulez , Monsieur , je ferai parler la canne que vous tenez à la main.* Cette proposition étonna tout le monde ; Monsieur Vanbel pria le Juge qui étoit présent de surceoir pour un moment l'exécution , pour voir si le Negre viendroit à bout de ce qu'il promettoit ; & cela lui ayant été accordé , il donna sa canne au Negre , qui l'ayant plantée en terre , & fait quelques cé-

rémonies autour, demanda à Monsieur 1694.
Vanbel ce qu'il vouloit sçavoir ; celui-ci
lui ayant répondu qu'il vouloit sçavoir si
un vaisseau qu'il attendoit étoit parti,
quand il arriveroit, ceux qui étoient de-
dans, & ce qui leur étoit arrivé pendant
le voyage. Le Negre recommença ses cé-
rémonies, après quoi s'étant retiré il dit à
Monsieur Vanbel de s'approcher de sa
canne, & qu'il entendroit la réponse de
ce qu'il vouloit sçavoir. En effet Monsieur
Vanbel s'étant approché entendit une
petite voix claire & distincte qui lui dit :
le vaisseau que tu attends est parti d'El-
seneur un tel jour, c'est un tel qui le
commande, il a tels & tels passagers avec
lui, tu seras content de sa carguaïson, il
a souffert un coup de vent en passant le
Tropique qui lui a rompu son petit
Hunier, & emporté sa voile d'Artimon,
il mouïllera ici avant trois jours. Le
Negre ne laissa pas d'être exécuté, &
trois jours après le vaisseau étant arrivé,
on vérifia à la lettre toute la prédiction.

Je ne finirois pas si je voulois rapporter
tout ce que je sçai sur cette matiere, il
me semble que ces quatre faits fussent
pour prouver qu'il y a veritablement des
gens qui ont commerce avec le diable,
& qui se servent de lui en bien des choses.

1694.

CHAPITRE IV.

Le Superieur General des Missions des Freres Prêcheurs meurt à S. Thomas. Son Enterrement. Les Missionnaires de la Martinique en élisent un à sa place.

LE Jeudy 4. Novembre 1694. je me rendis au fond saint Jacques, où tous nos Peres se trouverent aussi, à l'exception de celui qui étoit Curé du Mouillage qui y étoit demeuré pour avoir soin de sa Paroisse. Le Pere Caballon, Superieur de notre Mission de la Martinique, qui nous avoit convoqué, nous fit part de la mort du Reverend Pere Caumels notre Superieur General. Il étoit decedé en l'Isle S. Thomas, une des Antilles, où il étoit allé chercher une embarquement pour S. Domingue, après avoir fait sa visite & réglé les affaires de notre Mission de l'Isle de sainte Croix, voisine de celle de S. Thomas. Il y fut attaqué du mal de Siam qui l'emporta en cinq jours. Par bonheur il avoit avec lui le Pere Loyer qui le confessa & lui donna l'Extrême-Onction. Monsieur Vanbel Directeur de la Compagnie de Danne-

Mort du
Superieur
General des
Freres
Prê-
cheurs.

marc, chez qui il étoit logé, lui rendit 1694.
tous les services qu'on pouvoit attendre
du plus honnête & du plus obligeant de
tous les hommes, & je dois cette justice
aux habitans de cette petite Isle, qu'il y a
peu d'endroits où les étrangers reçoivent
plus d'honnêteté de quelque país & de
quelque Religion qu'ils puissent être.

Vanbel
Directeur de la
Compagnie de
Danne-
marc.

Tous les habitans de S. Thomas sont
Protestans, Lutheriens ou Calvinistes.
Le Ministre Lutherien & le Calviniste
qui étoit François, visiterent notre Su-
perieur pendant sa maladie avec beaucoup
d'assiduité; & quand il fut mort, il y eut
dispute entr'eux pour le lieu de sa sé-
pulture. Chaque Religion prétendoit
l'avoir dans son cimetiére. Le Gouverneur
trouva un temperament qui fut de le
mettre dans la liziere qui separe les deux
cimetieres. L'Enterrement se fit aux dé-
pens du public: toutes les personnes de
distinction de l'Isle y furent invitées; les
Ministres accompagnerent le Pere Loyer,
& le Lutherien qui fit l'Oraison Funebre,
s'étendit beaucoup sur la charité des
Missionnaires qui traversent tant de mers
& s'exposent à tant de dangers pour con-
duire les ames qui leur sont commises, &
pour en acquerir d'autres à Jesus-Christ.
On mit sur la fosse une grande pierre sur

1694. laquelle on fit graver une Croix avec l'Épithaphe du defunt.

Comme le Pere Caumels n'avoit point nommé de successeur en cas de mort, nos Missions se trouverent sans Chef. Naturellement cette Charge étoit dévoluë au Supérieur particulier de la Mission de la Guadeloupe, comme étant la plus ancienne & celle qui a fondé toutes les autres; mais celui qui étoit Supérieur de cette Mission se trouvoit sans Patentes & seulement par *interim*, ce qui ne suffisoit pas pour autoriser ses prétentions. D'ailleurs ils n'étoient que cinq Religieux à la Guadeloupe, & nous étions douze à la Martinique, qui sans contredit est à present la plus considérable de toutes nos Missions; de sorte qu'ayant pesé toutes choses nous résolûmes de reconnoître pour Supérieur General de nos Missions le Pere Cabasson, en attendant que le Général de tout l'Ordre qui seul a le droit de le nommer, y eût pourvû. Nous donnâmes part de ce que nous avions fait aux Missions de la Guadeloupe, de sainte Croix & de saint Domingue, afin qu'elles'y conformassent, ce qu'elles firent de bonne grace. L'Intendant à qui nous écrivîmes notre élection nous témoigna qu'il approuvoit fort notre choix,

Les Missionnaires de la Martinique nomment un Supérieur Général.

& nous promet son assistance en cas que
quelqu'un voulût s'éloigner de l'obéissance
du nouveau Supérieur, mais il n'en fut pas
besoin. Depuis ce tems le Général de
l'Ordre a déclaré que le Supérieur par-
ticulier de la Mission de la Martinique,
& en cas de mort le plus ancien Religieux
de cette Mission, seroit reconnu pour
Vicaire Général de tous les autres, &
Vice-prefet Apostolique en cas que le Su-
périeur Général vînt à mourir sans avoir
déclaré par un écrit un Supérieur Général
à sa place.

Régle-
ment du
Général
de l'Or-
dre.

Le Vendredi 5. Novembre nous fîmes
un service solennel pour le repos de l'ame
de notre Supérieur. Le successeur que nous
lui avons donné nous pria de faire la
même chose dans nos Paroisses. Je vou-
lois m'en retourner chez moi après dîné,
mais on me retint pour assister à l'audition
des comptes de notre Syndic, & pour re-
gler quelques autres affaires.

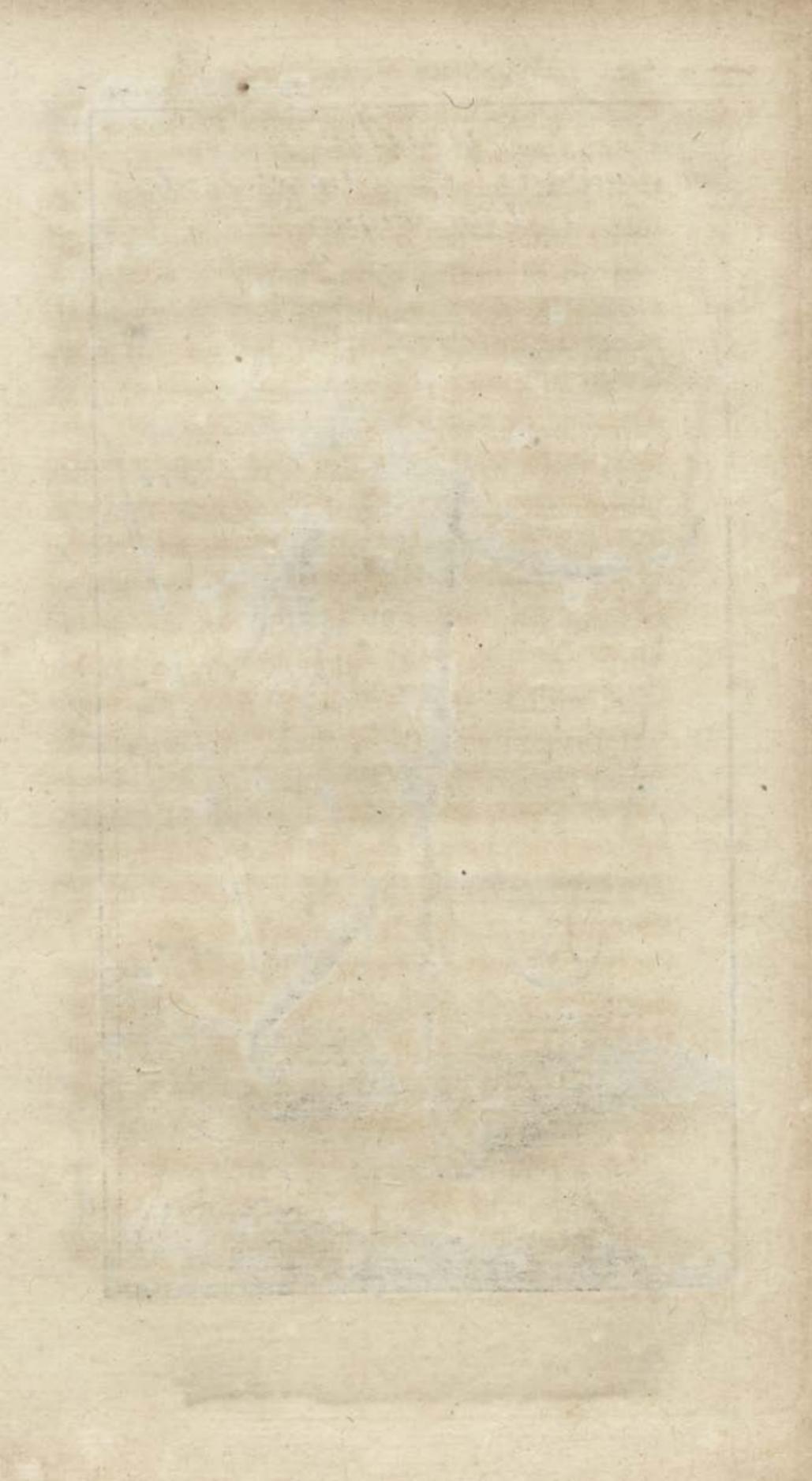
Nous partîmes le Samedi après dîné,
le Pere Cabasson vint coucher chez moi.
J'amenai avec moi, ou plutôt je portai
en croupe un enfant de neuf à dix ans,
fils d'un de nos Negres, qui me pria de
le prendre. Quoique cet enfant ne me
dût causer que de la dépense, je ne laissai
pas de m'en charger avec l'agrément

1694. de notre nouveau Superieur.

Guillaume
Mafsonier, sa
fortune
& sa re-
connoif-
fance.

Ce fut auffi dans ce même voyage que je trouvai le pauvre Guillaume Mafsonier que j'avois amené de Paris jusqu'à la Rochelle, malade d'une grosse fièvre qui lui étoit causée en partie par le chagrin qu'il avoit de son état, & par des ulceres que les chiques lui avoient faites aux pieds. J'obtins de notre Superieur la permission de le faire porter chez moi, où j'esperois que le changement d'air & le soin que j'en ferois prendre, le remettroient sur pied. Je l'y gardai cinq ou six mois, il recouvra sa santé, & nos Peres eurent la bonté de lui donner le reste du tems de son engagement à ma priere. Dès que je le vis libre je le plaçai chez mon voisin Monsieur du Roy, qui lui donna quatre cens francs par an pour commander ses Negres. Il apprit à faire du sucre blanc, & au bout de deux ans il entra au service d'un habitant nommé Marchand, qui avoit une Sucrerie de l'autre côté de la grande riviere, où il gagnoit douze cens francs avec la moitié des eaux-de-vie, & Dieu a tellement beni son travail, que quand je suis parti des Isles il étoit à son aise.

Je puis dire que j'ai commencé sa fortune, mais je dois auffi ajoûter qu'il en a eu toute la reconnoissance possible,



Caraiibe
ou Sauvage des Antilles de
l'Amérique.



jusques-là qu'étant tombé malade à la fin de 1698. il me vint trouver & m'apporta trois cens écus qui étoient la moitié de ce qu'il avoit alors d'argent conptant, me priant avec de grandes instances de les employer à mes besoins, & de disposer du reste, ce qu'il a réitéré plusieurs fois, & même depuis que je suis revenu en Europe, il m'a écrit & offert ce qu'il avoit plus d'une fois. On peut croire que n'ayant jamais eu besoin de ce secours, je n'ai pas abusé de son honnêreté, & que je n'ai jamais touché à son argent, mais je ne lui en ai pas moins d'obligation. Nous vivons dans un siècle où l'on voit peu d'exemples d'une semblable reconnoissance. Je l'ai rapporté ici pour lui rendre la justice que je lui dois, & pour exciter les autres à l'imiter.

CHAPITRE V.

*Des Sauvages appelez Caraïbes,
de leurs vêtemens, armes,
vaisseaux & costumes.*

IL y avoit dix mois que j'étois à la Martinique sans avoir pû contenter l'envie que j'avois de voir les Caraïbes;

1694. car quoiqu'il en vienne assez souvent au Moïillage, je ne m'y étois jamais rencontré lorsqu'il y en étoit venu. Enfin le Lundi 15. Novembre Monsieur Michel me manda qu'il y en avoit chez lui. J'y allai aussi-tôt, & j'eus toute la commodité de me contenter sur ce sujet.

Carâibes
Sauvages
naturels
des Isles. Ils étoient quarante-sept personnes dans les deux bâtimens qui les avoient apportez, hommes, femmes & enfans.

La taille des hommes est pour l'ordinaire au dessus de la médiocre. Ils sont tous bien faits & bien proportionnez, les traits du visage assez agréables : il n'y a que le front qui paroît un peu extraordinaire, parce qu'il est fort plat & comme enfoncé. Ils ne naissent point comme cela, mais ils forcent la tête de l'enfant à prendre cette figure en mettant sur le front de l'enfant nouveau né une petite planche liée fortement derrière la tête, qu'ils y laissent jusqu'à ce que le front ait pris sa consistance, & qu'il demeure applati de manière que sans hauser la tête ils voyent presque perpendiculairement au dessus d'eux. Ils ont tous les yeux noirs & assez petits, mais la figure ou la disposition de leur front les fait paroître d'une grosseur fort raisonnable.

Figure
de leur
front &
la rai-
son.

Tous ceux qui étoient dans ces deux bâtimens

bâtimens jeunes & vieux, avoient les dents fort belles, blanches & bien rangées. Ils ont tous les cheveux noirs, plats, longs & luisans. A l'égard de la couleur elle est naturelle; mais pour le lustre, c'est l'effet de l'huile de carapat ou autre huile dont ils ne manquent jamais de les froter tous les matins. Pour leur tein il est difficile d'en juger: car ils se peignent tous les jours avec du roucou détrempé dans de l'huile de carapat ou palma-christi qui les fait ressembler à des écrevisses cuites. Cette couleur leur sert d'habillement: outre l'agrement qu'elle leur donne, du moins selon leur goût, elle conserve leur peau contre l'ardeur du soleil qui la feroit crevasser, & les deffend des piquûres des moustiques & des maringoins qui les desoleroient sans cette précaution, parce que ces insectes ont une extrême antipathie pour l'odeur de cette couleur. Lorsqu'ils vont à la guerre, en festin ou en quelque visite de conséquence, leurs femmes ont soin de leur faire des moustaches & plusieurs rayes noires sur le visage & sur le corps avec du jus de pommes de genipa. Ces marques durent neuf jours après quoi elles s'effacent, & il faut recommencer à broder le juste-au-corps. J'en vis quelques-uns qui étoient

Ils sont peints de rouge & pour-quoi.

Ils ont des rayes noires sur le visage & sur le corps.

1694) chamarez de cette maniere. Rien à mon sens n'est plus defagréable, & rien au leur n'est plus galant & mieux entendu. Telle est la diverfité des goûts. Tous les hommes avoient une petite corde autour des reins qui leur fervoit à porter un couteau flamand tout nud, qu'ils passent entre cette corde & leur cuiffe, & à soutenir une bande de toile de cinq à fix pouces de large qui couvre en partie leur nudité, & qui pend comme par négligence jufqu'à terre. Les enfans mâles de dix à douze ans n'avoient fur le corps que cette petite corde fans bande de toile, destinée uniquement pour soutenir leur couteau, qu'ils ont cependant plus fouvent à la main qu'à la ceinture auffi bien que les hommes. Leur phifionomie paroît mélancolique; on dit qu'ils font bonnes gens, mais qu'il faut fe garder de les offenser, parce qu'ils font fort vindicatifs, & yvroignes à l'excès.

Ils ont une petite corde autour des reins.

Leur humeur.

Taille des femmes & leurs ajustemens.

Les femmes font plus petites que les hommes, affez bien faites & grasses. Elles ont les yeux & les cheveux noirs, le tour du vifage rond, la bouche petite, les dents fort blanches, l'air plus gai, plus ouvert & plus riant que les hommes; avec tout cela elles font fort refervées & fort modestes; elles font rocoüées ou peintes de rouge comme les hommes,

*Femme Caraïbe des Antilles
de l'Amérique.*

A. Bracelets. B. Colier de Pasade. C. Camisa
D. Espèce de Brodequins.



mais simplement & sans moustaches ni 1694.
 lignes noires. Leurs cheveux sont attachez
 derriere la tête avec un cordon de coton.
 Leur nudité est couverte d'un morceau de
 toile de coton ouvragé & brodé avec de
 petits grains de rassade de differentes cou-
 leurs, garni par le bas d'une frange de
 rassade d'environ trois pouces de hauteur.
 Ce Camisa, c'est ainsi qu'on appelle cette
 couverture, a huit à dix pouces de long
 sur quatre à cinq pouces de haut non com-
 pris la hauteur de la frange. Il y a à cha-
 que bout une petite corde de coton qui
 le tient lié sur les reins. La plupart de ces
 femmes avoient au col plusieurs colliers
 de rassade de differentes couleurs & gros-
 seurs qui leur pendoient sur le sein, & des
 brasselets de même espece à cinq ou six
 rangs aux poignets & au dessus des coudes,
 avec des pierres bleuës ou des rassades en-
 filées qui leur servoient de pendans d'o-
 reilles. Les petits enfans de l'un & l'autre
 sexe depuis ceux qui étoient à la mamelle
 jusqu'à ceux de huit à dix ans, avoient des
 brasselets & une ceinture de grosse ras-
 sade autour des reins.

Camisa,
 ce que
 c'est.

Ce que les femmes ont de particulier, Chaussu-
 & ce que les hommes n'ont jamais, est res par-
 une espece de brodequin de coton qui ticulières
 leur prend un peu au dessus de la cheville des fem-
 mes.

1694. du pied, qui a environ quatre à cinq pouces de hauteur. Dès que les filles ont atteint l'âge de douze ans ou environ (car les Caraïbes ne sont pas fort exacts dans la supputation de leurs années) on leur donne le camisa au lieu de la ceinture de rassade qu'elles avoient porté jusqu'alors; & leur mere ou quelques-unes de leurs parentes leur fait les brodequins aux jambes; elles ne les ôtent jamais à moins qu'ils ne soient absolument usez ou déchirez par quelque accident, & quand elles le voudroient faire il ne leur seroit pas possible, car ils sont travaillez sur le lieu où ils doivent toujours demeurer: leur épaisseur les fait demeurer debout, ils sont si ferrez qu'ils ne peuvent ni monter ni descendre: & comme dans cet âge les jambes n'ont pas encore toute leur grosseur, quand elle vient à augmenter avec les années, elles se trouvent si serrées que le mollet devient beaucoup plus gros & plus dur qu'il n'auroit été naturellement. Les extrémitez de ce brodequin ont un rebord d'environ un demi-pouce de large par le bas, & du double par le haut, assez fort pour se tenir droit par lui-même comme le bord d'une assiette. Cela fait une assez plaisante figure aux jambes d'une femme. Il faut qu'elles con-

servent cette chaussure toute leur vie, & 1694.
qu'elles l'emportent avec elles en terre.

Lorsque les filles ont ces deux pieces d'ajustemens, c'est - à - dire, le camisa & les brodequins, elles ne vivent plus avec les garçons dans la même familiarité qu'auparavant; elles sont retirées avec leurs meres & ne s'en éloignent plus. Il est rare qu'une fille demeure jusqu'à cet âge sans être retenuë par quelque garçon qui la regarde dès qu'il a déclaré sa volonté, comme sa femme future, en attendant qu'elle soit en âge de la devenir réellement. Parmi eux les parens ont droit de prendre leurs parentes sans qu'elles puissent les refuser, très-souvent ils les retiennent dès l'âge de quatre à cinq ans. Leur coûtume n'est pas qu'un frere épouse sa sœur, ni une mere son enfant; mais pour tous les autres degrez, & pour la pluralité des femmes, ils ont une liberté si generale & si étenduë, que très-souvent le même homme prendra pour femmes trois ou quatre sœurs qui seront ses cousines germanes ou ses nieces. Ils prétendent qu'ayant été élevées ensemble elles s'aimeront davantage, vivront avec plus d'intelligence, se secoureront plus volontiers les unes les autres, & ce qui est plus avantageux pour lui, elles le ser-

Degrez
dans les-
quels les
Caraïbes
se ma-
rient.

1694. viront mieux. Aussi regardent-ils leurs femmes comme leurs servantes, & quelque amitié qu'ils ayent pour elles, elle ne va jamais jusqu'à les dispenser du service qu'elles sont obligées de leur rendre, ni du respect qui le doit accompagner. Il est inouï qu'une femme mange avec son mari, ni même en sa présence. Qu'on juge du reste par cet échantillon.

Empire
des Caraïbes
sur leurs
femmes.

Les armes de ces Messieurs étoient des arcs, des flèches, un bouton, & le couteau qu'ils ont à la ceinture, & le plus souvent à la main. Ils sont ravis quand ils peuvent avoir un fusil, mais quelque bon qu'il soit, ils trouvent bien-tôt le moyen de le rendre inutile, soit en le faisant crever en y mettant trop de poudre, soit en perdant les vis ou quelque autre pièce; parce qu'étant fort mélancoliques & fort désœuvrés, ils passent les journées entières couchés dans leurs hamacs à le démonter & remonter; & comme il arrive souvent qu'ils oublient la situation des pièces, ou qu'ils en perdent quelque-une, ils jettent le fusil sans s'en mettre plus en peine ni s'en chagriner; car ce sont les plus indifférentes créatures qui soient sorties des mains de Dieu.

Indifférence des
Caraïbes.

Les arcs dont ils se servent ont six pieds ou environ de longueur, les deux

bouts sont ronds de neuf à dix lignes de diamettre, avec deux hoches pour arrêter la corde. La grosseur s'augmente également des deux bouts en venant vers le milieu qui est ovale en dehors & plat en dedans, c'est-à-dire du côté où est la corde; de sorte que le milieu de l'arc a un pouce & demi de diamettre. Ils les font pour l'ordinaire de bois verd ou d'une espece de bois de lettre, dont la couleur est brune, mêlée de quelques ondes d'un rouge brun. Ce bois est pesant, compacte & fort roide, ils le travaillent fort proprement, sur tout depuis que le commerce avec les Européens leur a procuré des instrumens de fer, au lieu de ceux de pierres ou de cailloux tranchans dont ils se servoient autrefois. La corde est étendue tout le long de l'arc qui est droit sans aucune courbure, elle est attachée aux hoches des deux bouts sans être ni trop roide, ni trop lâche. Elle est de pitte ou de caratas de deux à trois lignes de diamettre.

1694.
Armes
des Ca-
raïbes,
leurs
arcs.

Leurs flèches sont faites de l'extrémité ou tige que les roseaux poussent tous les ans quand ils veulent fleurir. Elles ont environ trois pieds & demi de longueur avec la pointe qui y est entée & fortement liée avec du fil de cotton. Cette

Leurs
flèches.

1694. pointe est de bois verd de sept à huit pouces de long, sa grosseur égale celle du roseau à l'endroit où elle y est entée, après quoi elle diminuë insensiblement jusqu'au bout qui est pointu. Elle est toute coupée par de petites hoches qui font des arpillons fort proprement travaillez & taillez de maniere qu'ils n'empêchent point du tout la flèche d'entrer dans le corps contre lequel elle est décochée : mais qui empêchent qu'elle n'en puisse sortir qu'en élargissant considérablement la playe ou en poussant la flèche vers la partie opposée pour la retirer par une nouvelle blessure. Quoique ce bois soit très-dur par lui-même, les Caraïbes en augmentent encore la dureté en le mettant dans les cendres chaudes pour consumer peu à peu l'humidité qui y seroit restée, & resserrer ainsi ses pores. Le reste du roseau ou de la flèche est tout uni, il y a seulement une petite hoche au bout afin d'empêcher qu'elle ne glisse ou n'échappe de la corde quand on la tire. Ils les ornent quelquefois avec des plumes de perroquets refenduës & collées à six pouces près du bout, mais cela est très-rare, & il l'est presque autant de trouver leurs flèches sans qu'elles soient empoisonnées. Quoique j'aye dit dans ma pre-

miere Partie comment ils le font, je vais 1694.
le repeter ici pour la commodité du Lecteur. Ils font une fente dans l'écorce du mancenillier, & y mettent le bout de leurs flèches & les y laissent jusqu'à ce qu'elles soient imbibées du lait épais, visqueux & empoisonné de ce mauvais arbre. Après qu'elles sont seches ils les enveloppent dans une feuille de cachibou ou dans une gaine de palmiste pour s'en servir dans l'occasion.

Maniere
d'em-
poisonner
les flé-
ches.

Lorsqu'on veut ôter le poison de ces flèches on met les pointes dans les cendres rouges, & on gratte avec un couteau ou un morceau de verre, la pointe & tous les ardillons jusqu'à ce que le bois soit bien net, après quoi on les passe encore au feu. On prétend qu'après cela le poison en est entierement ôté. Cependant je ne voudrois pas m'y fier.

Maniere
de des-
empoi-
sonner
les flé-
ches.

Les flèches dont les Caraïbes se servent pour la chasse des gros oiseaux, comme sont les perroquets, les ramiers, les perdrix, les mansfenis qui sont des oiseaux de proie, les crabiers & autres, ont la pointe toute unie, sans ardillons, & ne sont point empoisonnées. Celles qui servent pour les petits oiseaux ont au bout un bouton de coton comme on en met au bout des fleurets, qui les tue sans

Flèches
de diffé-
rentes
espèces.

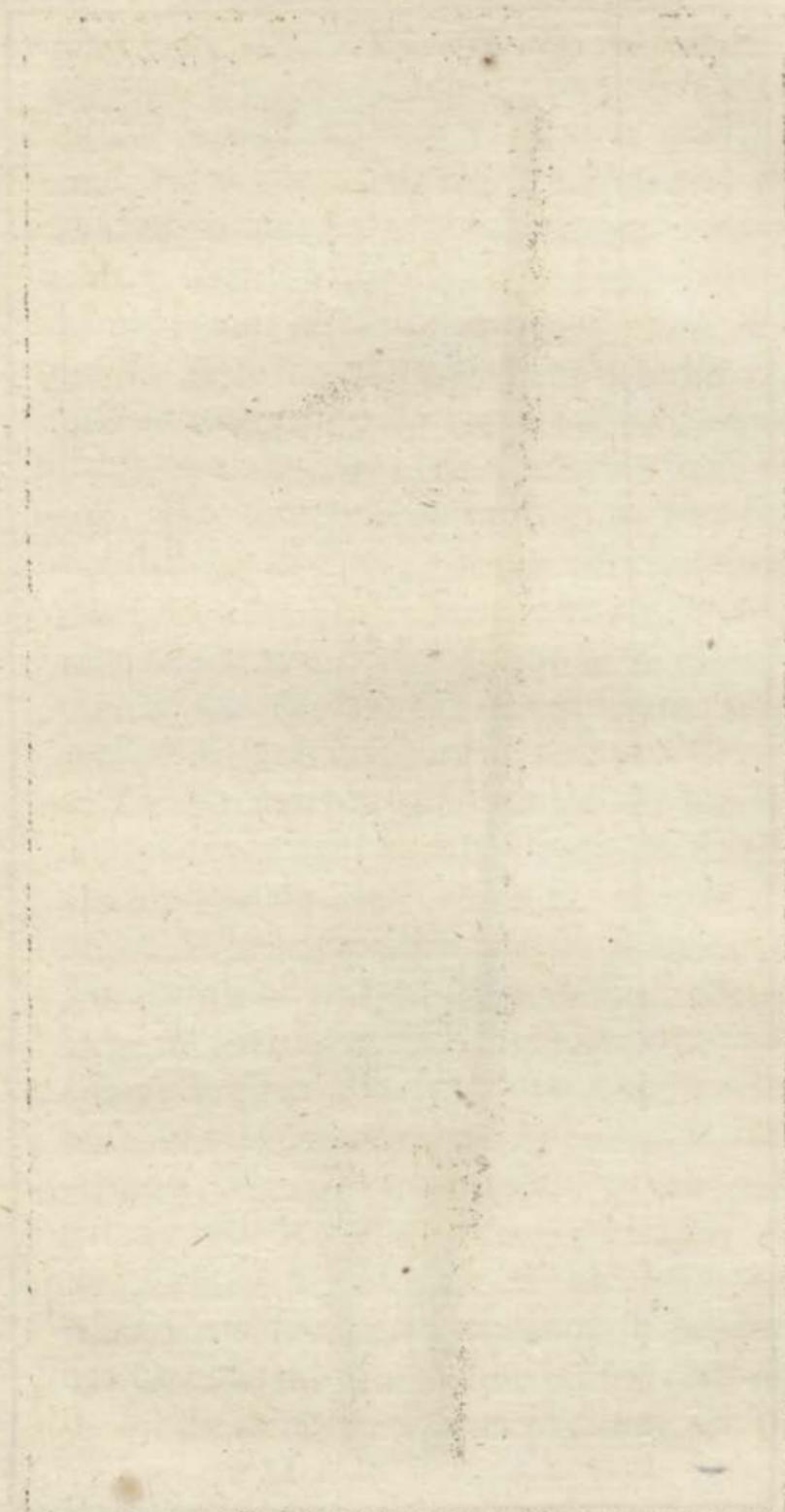
1694. les percer , & sans que leur sang se répande & qu'il puisse gâter leurs plumes. Celles qu'ils employent pour tirer le poisson dans les rivieres ou dans les endroits de la mer où il n'y a que trois à quatre pieds d'eau , sont de bois toutes d'une piece , & ont une ardillon assez long , avec une petite corde attachée au bout opposé à la pointe. Cette corde qui est assez longue à à son extrémité un morceau de bois léger. Dès que le poisson se sent percé il s'enfuit ; mais le bois léger qui vient toujours sur l'eau , fait connoître le lieu où il est , & le Caraïbe se mettant à la nage le prend , & suivant la corde il se rend maître du poisson.

Bouton,
espece de
massué.

Le bouton est une espece de massué d'environ trois pieds & demi de long , plate , épaisse dans toute sa longueur , de deux pouces , excepté à la poignée où son épaisseur est un peu moindre ; elle est large de deux pouces à la poignée , & de quatre à cinq à l'autre extrémité , d'un bois très-dur , fort pesant & coupé à vives arrêtes. Ils gravent differens compartimens sur les côtez les plus larges , & remplissent les hachures de plusieurs couleurs. Il n'y a point de coup de bouton qui ne casse un bras ou une jambe , ou qui ne fende la tête en deux parties , car ils

Bouton ou Massüe des Caräibes





se servent de cette arme avec beaucoup d'adresse & de force. 1694.

Il ne faut point oublier de dire ici que quand les Caraïbes se battent avec leurs flèches ils ont soin de faire deux taillades avec le couteau à l'endroit où le roseau est enté à la pointe, afin que quand la pointe est entrée dans le corps le reste de la flèche s'en separe & tombe de lui-même à terre, & qu'ainsi la partie de la flèche qui est empoisonnée demeure plus long-tems dans la playe à cause de la difficulté qu'il y a à la retirer, ou à la faire passer par le côté opposé, & souvent même on a de la peine à la trouver.

Malice
des Ca-
raïbes
quand ils
se bat-
tent.

Quoiqu'ils aient toujours leur couteau à la main, il est rare qu'ils s'en frappent, à moins qu'ils ne soient yvres. Dans ces momens ils sont dangereux, car s'ils se souviennent d'avoir reçu quelque injure d'un autre qui sera présent & qui fera la débauche avec eux, un d'eux se levera & viendra galament par derriere lui fendre la tête d'un coup de bouton, ou lui donner quelques coups de couteau. S'il tuë son ennemi, & que le mort n'ait point de parens pour le vanger, c'est une affaire finie : mais s'il a des parens, ou s'il n'a été que blessé & qu'il guerisse, celui qui a fait le coup doit changer de do-

Les Ca-
raïbes
sont fort
vindica-
tifs.

1694. micile s'il veut s'exempter d'en avoir autant à la première occasion : car ils ne sçavent ce que c'est que de pardonner ou de se reconcilier, & personne d'entr'eux ne songe à s'entremettre pour cela.

Adresse
des en-
fans à ti-
rer de
l'arc.

Les enfans ont des arcs & des boutons proportionnez à leur taille & à leur force: ils s'exercent de bonne heure à tirer, & ils y réussissent si parfaitement que dans leur plus tendre jeunesse ils chassent aux petits oiseaux sans presque jamais manquer leur coup.

Les colliers, les brasselets, le camisa & les brodequins sont les ajustemens des femmes: les hommes ont aussi les leurs, ce sont leurs caracolis & leurs plumes.

Le caracoli est tout ensemble le nom de la chose & celui du métal dont elle est composée.

Caracoli
métal &
orne-
ment des
Carai-
bes.

Ce métal vient de la terre ferme, on prétend que c'est un mélange d'argent, de cuivre & d'or. Comme les Indiens de ces pays-là ont ces métaux très-purs, le mélange qui en résulte est si parfait que la couleur ne s'en ternit jamais quelque long tems qu'il demeure dans la mer ou dans la terre. Ma pensée est que c'est un métal simple. Il est aigre, graineux & cassant, & ceux qui le veulent employer sont obligez de le mélanger avec un peu d'or

pour le rendre plus doux & plus traitable. 1694.

Les Orfèvres François & Anglois qui font aux Isles ont fait quantité d'expériences pour imiter ce métal. On dit que ceux qui en ont approché le plus près ont gardé cette proportion dans leur alliage. Sur six parties d'argent ils ont mis trois parties de cuivre rouge purifié & une d'or. On fait des bagues, des boucles, des poignées de cannes & autres ouvrages de ce métal qui ont une grande beauté, quoique selon mon goût elle soit bien au dessous de celle du caracoli des Indiens qui paroît comme de l'argent surdoré légèrement avec quelque chose d'éclatant comme s'il étoit un peu enflammé.

Alliage pour faire du caracoli.

Les caracolis que les Sauvages portent sont faits comme des croissans de grandeur différente selon le lieu où ils doivent servir. Ils en portent d'ordinaire un à chaque oreille, dont la distance d'une corne à l'autre est d'environ deux pouces & demi, une petite chaîne avec un crochet le tient attaché à l'oreille; au deffaut de chaînes (car tous n'en ont pas) on les attache avec un fil de coton qui est passé au centre du croissant, dont l'épaisseur est comme celle d'une piece de quinze sols. Ils en portent un autre de la même grandeur attaché à l'entre-deux des

Les Caraïbes portent cinq Caracolis.

1694. narines qui leur bat sur la bouche. Le dessous de la levre inferieure est encore percé, & on y attache un quatriéme caracoli qui est un tiers plus grand que les précédens, & qui tombe à moitié sous le menton. Enfin ils en ont un cinquiéme qui a six à sept pouces d'ouverture, qui est enchassé dans une petite planche de bois noir cintrée en croissant, qui leur tombe sur la poitrine, étant attaché avec une petite corde au col. Je laisse à penser quelle beauté tous ces croissans donnent à la tête d'un homme, & s'ils ne le font pas ressembler à un mulet orné de ses plaques. Lorsqu'ils ne portent point leurs caracolis, ils ont soin de remplir les trous qu'ils ont aux oreilles, au nez & à la levre, avec de petits bâtons pour les empêcher de se boucher: ils ressemblent pour lors aux cochons à qui on a mis des broches pour les empêcher de fouiller la terre. Quelquefois ils portent des pierres vertes aux oreilles & à la levre; & quand ils n'y ont ni pierres vertes, ni petits bâtons, ni caracolis, ils y mettent des plumes de perroquets ou d'Aras rouges, bleües & jaunes qui leur font des moustaches de dix à douze pouces de long de chaque côté au dessus & au dessous de la bouche, sans compter ce qu'ils ont aux

oreilles ; ce qui leur donne la plus plaisante figure du monde. 1694.

J'ai vû de leurs enfans qui avoient quantité de plumes de différentes couleurs dans leurs cheveux , elles y étoient attachées d'une maniere qui les y tenoient toutes droites ; cet ajustement tout naturel & tout simple qu'il étoit , leur donnoit un bon air. Ajustemens des enfans.

Ils sçavent presque tous , particulièrement ceux de la Dominique , assez de mauvais François pour se faire entendre , & pour comprendre ce qu'on leur dit. Il y en avoit un dans cette troupe qui parloit François fort correctement. Cela m'étonna & me donna lieu d'entrer en conversation avec lui ; c'étoit un homme de plus de cinquante ans , je sçûs qu'il avoit été élevé par Monsieur Chateau Dubois , il avoit été baptisé & très-bien instruit , il sçavoit lire & écrire. Mais il avoit quitté la Religion Chrétienne dès qu'on l'avoit ramené à la Dominique qui étoit son pais , où l'on esperoit qu'il aideroit aux Missiionnaires que nous y avions alors à convertir ses compatriotes. Je ne manquai pas de lui faire des reproches de son apostasie : à quoi il me répondit que s'il fût né de parens Chrétiens , ou qu'il eût toujours demeuré avec des Fran- Caraiibe baptisé & ensuite apostat.

1694.

çois, il auroit continué de vivre en Chrétien ; mais qu'étant retourné en son païs, il n'avoit pû se résoudre à ne pas vivre comme les autres, & à essuyer les injures & les mépris de ses parens. Je lui offris de l'établir à la Martinique, & de lui faire donner de la terre pour lui & pour sa famille ; à peine écouta-t-il mes offres. Je connus que je parlois à un sourd, & que le libertinage où il vivoit, joint à l'indifférence naturelle que les Caraïbes ont pour la Religion, l'avoit rendu incapable de penser à son salut.

Humeur
des Ca-
raïbes.

Il n'y a que trois choses dans lesquelles on ne remarque point que les Caraïbes soient indifférens. C'est dans ce qui regarde leurs femmes ; ils en sont si jaloux, qu'ils les tuent sur le moindre soupçon. Ils sont vindicatifs, & sur cet article il n'y a gueres de gens au monde plus vifs & plus actifs à chercher les occasions de se venger dès qu'ils ont été une fois offensés. En troisième lieu, ils ont une passion extrême pour l'eau-de-vie & les autres liqueurs fortes : ils donnent tout ce qu'ils ont pour en avoir, & en boivent jusqu'à l'excès. Hors ces trois points tout le reste du monde n'est pas capable de les émouvoir.

Tout ce qu'on a fait jusqu'à présent

pour les instruire & leur faire embrasser la Religion Chrétienne, a été inutile. 1694.

Notre Ordre y a entretenu pendant plus de trente ans des Missionnaires qui avoient étudié leur langue, qui vivoient avec eux, qui leur avoient enseigné le Catéchisme & les Prières, & qui ne négligeoient rien de tout ce qui pouvoit les gagner à Dieu, & tout cela sans aucun fruit. Les Peres Raymond Breton, & Philippes de Beaumont, Religieux de notre Ordre de la Province de saint Louis, ont demeuré plus de vingt-cinq ans à la Dominique sans avoir pû faire autre chose que de baptiser quelques enfans qui étoient à l'article de la mort, & des malades qu'ils étoient moralement sûrs de voir mourir dans quelque momens. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pû en baptiser un grand nombre; mais comme ils connoissoient leur mauvais naturel, leur inconstance & leur indifférence qui leur fait regarder comme des jeux les actions les plus sérieuses, ils ne vouloient point exposer à une profanation certaine le Sacrement que plusieurs leur demandoient avec instance, sachant bien qu'ils ne le demandoient qu'en vûë des presens que les parains qu'on leur procuroit ne manquoient jamais de leur faire, mais toujours dis-

Les Missionnaires se sont employez inutilement à les convertir.

1694. posez à retourner à leur vomissement, & à recevoir de nouveau le Baptême, si ce Sacrement pouvoit se réitérer autant de fois qu'on leur auroit présenté un verre d'eau-de-vie.

M. Chateau Dubois travaille à la conversion des Caraïbes.

Un homme de qualité & fort riche appelé Monsieur Chateau-Dubois, s'étoit établi à la Guadeloupe exprès pour travailler à leur conversion, & particulièrement de ceux de la Dominique qui sont nos voisins; il en entretenoit toujours chez lui un bon nombre qu'il instruisoit & faisoit instruire avec tout le soin & toute la charité possible; cependant il est mort dans ces pieux exercices sans avoir eu la consolation d'avoir fait un bon Chrétien; car quoiqu'il en ait fait baptiser plusieurs qu'il avoit gardez chez lui nombre d'années, qu'il avoit parfaitement bien instruits, & sur la foi desquels il sembloit qu'on pouvoit compter seurement, ils ne se sont souvenus des obligations de leur Baptême & de la qualité de Chrétiens qu'autant de tems qu'ils sont demeurez dans sa maison, & sont retournez à leur espece de Religion, ou plutôt à leur libertinage dès qu'ils ont remis le pied dans leur Isle.

Un Ecclesiastique fort pieux nommé Monsieur Varinghen, a demeuré plu-

seurs années à la Dominique, & y a travaillé aussi inutilement que ceux qui l'ont précédé. Il a enfin été obligé de se retirer à la Martinique où je l'ai laissé en 1705. Aumônier de Madame la Marquise d'Angennes.

1694.
M. V.
inghen
Prêtre.

Il n'y a plus que les Peres Jesuites qui ont une Mission chez les Caraïbes de l'Isle Saint Vincent. C'est la pieté du Roi qui les y entretient. Il est à souhaiter que les peines qu'ils se donnent soient mieux recompensées à l'avenir, qu'elles ne l'ont été jusqu'à present. Ils ont le sort des autres Missionnaires, & n'ont baptisé que des enfans moribonds. On disoit même quand je suis parti des Isles, qu'ils alloient abandonner S. Vincent, parce que les Sauvages avoient voulu massacrer leurs Missionnaires.

Mission
des Je
suites à
l'Isle S.
Vincent.

J'ai dit ci-devant que ces quarante-sept Caraïbes étoient venus dans deux bâtimens. Je croyois que ce fussent des pirogues. Je vis étant descendu au bord de la mer que je m'étois trompé. L'un des deux étoit effectivement une pirogue, mais l'autre m'étoit tout-à-fait inconnu. Ils les avoient tirés à terre sans quoi ils n'auroient pas été en sûreté contre l'impetuosité des lames qui sont extraordinaires sur cette côte, & sur tout à l'en-

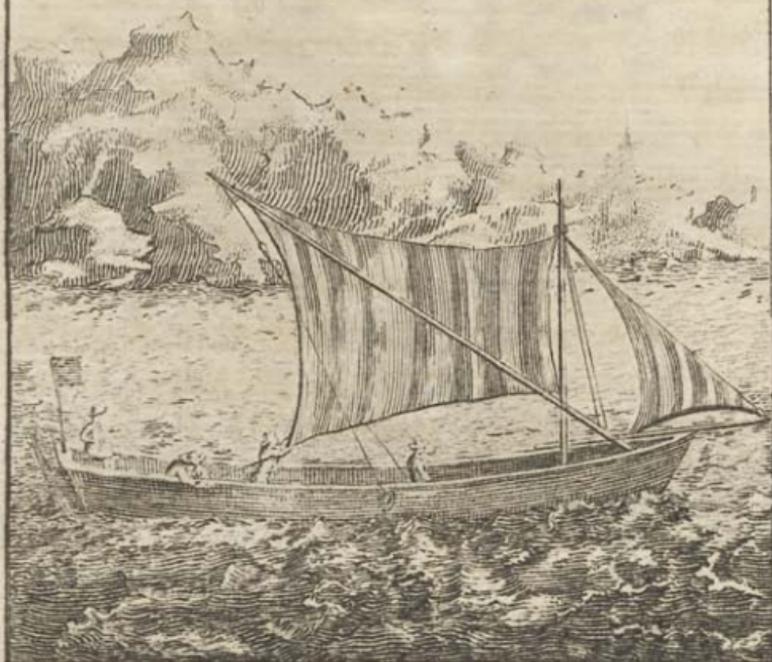
1694.

Pirogue
& Bacaf-
fa leur
différen-
ce & leur
descrip-
tion.

droit où il avoient débarqué. Un de ces deux bâtimens étoit bien plus grand que l'autre, & fait d'une toute autre manière. J'en demandai le nom, on m'apprit qu'on l'appelloit Bacassa. Je les mesurai tous deux. La Pirogue avoit vingt-neuf pieds de long & quatre pieds & demi de large dans son milieu; elle finissoit en pointe par ses deux bouts qui étoient plus élevez que le milieu d'environ quinze à vingt pouces. Elle étoit partagée par neuf planches ou bancs qui paroissoient avoir été fendus, dolez, & non pas sciez, Derriere chaque banc & à environ huit pouces de distance, & plus haut que le banc il y avoit des bâtons gros comme le bras, dont les bouts étoient fichez dans les côtez de la Pirogue, ils servoient à soutenir les côtez du bâtiment, & les tenir toujours dans la même distance, & encore à appuyer les personnes qui s'asseient sur les bancs. Le haut des bords de la pirogue étoit percé de plusieurs trous de tarières garnis de cordes de maho qui attachoient le bagage qui y étoit resté; car la plus grande partie étoit à terre sous une voute de la falaise où ils avoient tendu leurs hamacs à des pieux plantez en terre & appuyez contre les murs de cette caverne.

Le Bacassa avoit quarante deux pieds

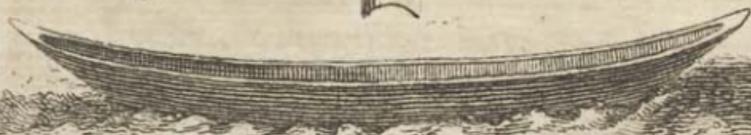
Canot a la Voile

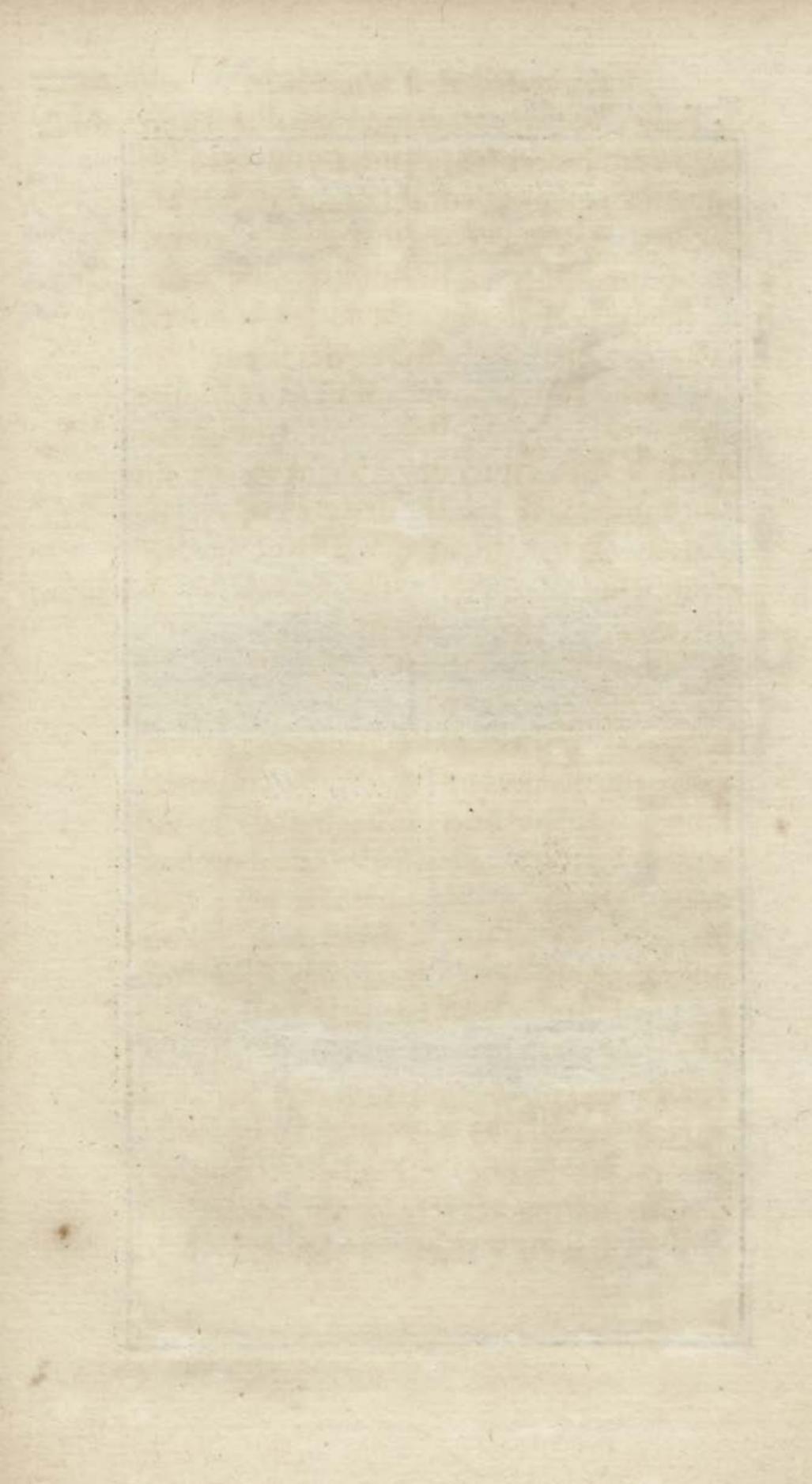


Pagalle



Pirogue





de long, & près de sept pieds de large dans son milieu. L'avant étoit élevé & pointu à peu près comme celui d'une pirogue; mais l'arrière étoit plat & coupé en poupe. Il y avoit une tête de marmouset en relief très-mal faite, mais en échange bien barbouillée de blanc, de noir & de rouge, avec un bras d'homme boucanné, c'est-à-dire séché à petit feu & à la fumée, qui étoit attaché à côté du marmouset. Il me l'offrirent fort civilement en me disant que c'étoit le bras d'un Anglois qu'ils avoient tué depuis peu en une descente qu'ils avoient faite à la Barboude, où ils avoient massacré six personnes & enlevé une femme & deux enfans. Je les remerciai encore plus civilement du présent qu'ils me vouloient faire, & je leur offris beaucoup d'eau-de-vie & de traite, c'est-à-dire de marchandise, s'ils vouloient amener leurs trois prisonniers; ils me le promirent & l'oublierent aussi-tôt. J'ai sçu depuis qu'une de nos barques passant à la Dominique les avoit rachetés moyennant quatre barils d'eau-de-vie & un fusil, & les avoit apportés à la Martinique d'où on les avoit reportés chez eux à la Barboude.

Ce n'est gueres leur coûtume de faire du mal à leurs prisonniers quand ils les

Bras
d'un Anglois
dont on
veut faire
le présent
à l'Auteur.

1694.

ont une fois chez eux , sur tout aux femmes & aux enfans. Ils les traitent fort doucement , & les regardent bientôt comme de leur Nation ; mais leur première fureur est à craindre.

Le bacassa avoit des bancs comme la pirogue. Il étoient tous deux de bois d'acajou. C'est une espece de cedre dont je parlerai dans un autre lieu. Il étoient tout d'une piece , travaillez fort proprement & fort uniment. Les bords du bacassa avoient une évuage , c'est-à-dire une augmentation ou exhaussement fait avec des planches dolées de même bois , d'environ quinze pouces de haut , ce qui augmentoit considerablement la grandeur de ce bâtiment. Ni l'un ni l'autre n'avoient de gouvernail. Le Caraïbe qui gouverne est assis ou debout à l'arriere du bâtiment , & gouverne avec une pagalle qui est d'un bon tiers plus grande que celle dont on se sert pour nager ; car on ne dit point aux Isles voguer ou ramer , mais simplement nager quand on se sert de la pagalle , qui est bien plus ordinaire que les avirons.

La pagalle est faite comme une pelle de four ; elle est longue de cinq à six pieds , le manche qui est rond occupe les deux tiers ou les trois quarts de cette longueur ,

Manioc.



*Racines de
Manioc.*



*Fleur de la
passion ou
granadille.*

*Pomme
de
Lianne.*

& la pelle le reste ; elle est large d'environ huit pouces sur un pouce & demi d'épaisseur dans son milieu , diminuant jusqu'à six lignes dans les bords. Les Caraïbes embellissent leurs pagalles de deux rainures ou nervûres qui pattent du manche dont elles semblent marquer la continuation jusqu'à l'extrémité de la pelle , qu'ils échancrent en maniere de croissant. Ils mettent assez souvent au bout du manche une petite traverse de cinq à six pouces de long en maniere de bequille , où ils appuyent la paume de la main en nageant.

Pagalle
espece de
rame.

On ne se sert pas des pagalles comme des rames ou des avirons. Ceux-ci sont soustenus & attachez au bord du bâtiment dans lequel ceux qui rament regardent l'arriere ou la poupe : au lieu que dans les pirogues , canots ou bacassas , ceux qui nagent avec des pagalles étant assis regardent l'avant ou la proüe du bâtiment. Ceux qui sont à la droite ou à stribord empoignent le manche de la pagalle environ à un pied au dessus de la pelle avec la main droite , & mettent la paume de la main gauche sur le bout du manche. En cette situation ils ployent le corps en avant en plongeant la pagalle dans l'eau , & la tirant en arriere en se redressant ,

Maniere
de se servir
des
pagalles.

1694. de maniere qu'ils poussent l'eau fort violemment derriere eux, & font ainsi avancer le bâtiment avec beaucoup de vitesse. On conçoit assez que ceux qui sont à la gauche ou à bas bord du bâtiment tiennent la pagalle de la main gauche & appuyent la droite sur l'extrémité du manche. Pourvû qu'un canot ou pirogue ait trois pieds de large, deux hommes peuvent s'asseoir sur le même banc, & nager, ce qu'ils ne pourroient pas faire s'ils avoient des rames ou des avirons dont la longueur demande plus de place pour se mouvoir. Ainsi on peut mettre un plus grand nombre de pagalles que d'avirons dans un canot, & faire plus de diligence. Il est vrai que cette maniere de nager est plus fatigante; car si on considere la rame comme un levier, il faut dire en même temps que son point fixe ou le centre de son mouvement, est l'endroit du bord du bâtiment où elle est attachée ou appuyée, ce qui soulage par conséquent celui qui la fait agir, & au lieu que la pagalle n'a d'autre point fixe ni d'autre centre de mouvement que la main qui la tient auprès de la pelle, & qu'elle reçoit tout son mouvement & toute sa force de l'impression de la main qui la tient par le bout; d'où il s'ensuit que l'agent ne reçoit au-

Utilité
des pa-
galles.

un soulagement, & qu'il est obligé d'em-^{1694.}
ployer beaucoup plus de force, & de tra-
vailler bien davantage en nageant avec
une pagalle qu'en ramant avec un aviron.
Mais il me semble que cet inconvenient
est bien balancé par plusieurs raisons; pré-
mierement, parce qu'on peut doubler &
tripler le nombre des rameurs. Secon-
dement, par la diligence extraordinaire
que l'on peut faire. En troisiéme lieu,
parce que ceux qui sont dans un canot à
pagalles ne sentent point ce mouvement
importun par sauts & par élancemens
qu'on sent quand il y a des avirons: &
enfin parce qu'on n'est point étourdi par
le bruit que le frottement des avirons
fait nécessairement sur le bordage du bâ-
timent. Ce dernier point est d'une plus
grande consequence qu'on ne se l'imagine.
Nos Flibustiers qui l'ont appris des Ca-
raïbes, s'en servent aussi bien qu'eux
pour entrer la nuit dans les ports, dans
des rades, ou dans d'autres endroits où
ils veulent faire des descentes, où la
réussite dépend de la surprise qu'ils feront
à leurs ennemis dont les sentinelles ne
pouvant voir à cause de l'obscurité de la
nuit, pourroient entendre le bruit des
avirons si on ramoit, au lieu qu'on les
surprend en nageant avec des pagalles

1694. qu'on plonge dans l'eau & qu'on retire aussi souvent que l'on veut & sans faire le moindre bruit.

J'ai dit que la pagalle de celui qui gouverne étoit d'un tiers plus grande que celles dont on se sert pour nager. On n'aura pas de peine d'en concevoir la raison si on veut bien se souvenir que j'ai dit que l'arrière des pirogues étoit toujours bien plus élevé que le milieu; & si on considère que celui qui gouverne devant voir par dessus les têtes de tous ceux qui sont dans la pirogue afin de la conduire au lieu qu'il s'est proposé, il doit avoir son siège beaucoup plus haut que les autres, & par conséquent une pagalle plus longue pour pouvoir la plonger assez avant dans l'eau pour imprimer à la pirogue le mouvement nécessaire; mais cela ne suffit pas encore, il faut sçavoir que celui qui gouverne est plus souvent debout qu'assis, & que cette situation jointe à la hauteur de la pirogue, demande une pagalle bien plus longue que les autres. Celui qui gouverne tient sa pagalle à côté du bord plongée dans l'eau, la pelle parallèle au côté de la pirogue opposé au point où il la veut conduire. Il est vrai qu'il travaille bien plus qu'il ne feroit en tenant la barre d'un gouvernail;

mais si son travail est plus rude, il faut
avoier qu'il a bien plus d'effet, sur tout 1694.
quand il faut doubler une pointe sur
laquelle le vent & la mer pouillent le bâ-
timent, ou qu'on est obligé de virer avec
précipitation pour parer quelque roche
qu'on n'avoit pas apperçû, ou pour quel-
que autre cas impreveu: car il est certain
qu'avec un gouvernail on ne peut donner
qu'un seul mouvement au bâtiment, &
qu'on ne peut pas le redoubler sans rom-
pre l'erre ou le cours que le bâtiment
avoit commencé de prendre, au lieu qu'on
peut retirer la pagalle autant de fois que
l'on veut, la replonger de même, & im-
primer ainsi plusieurs fois de suite le mê-
me mouvement, ce qui l'augmente si
considérablement qu'on peut faire tour-
ner une pirogue autour d'un point avec
autant de vitesse qu'on fait tourner un
cheval autour d'un piquet.

Les pirogues des Caraïbes ont ordi-
nairement deux mats & deux voiles quar-
rées. Les bacassas ont trois mats & assez
souvent ils mettent de petits huniers, ce
qui a fait que quelquefois on a été trom-
pé, & qu'on a donné l'alarme & fait
prendre les armes aux habitans pour avoir
vû une trentaine de ces bacassas avec leurs
huniers. Le Sieur de S. Aubin Capitaine

Mature
des piro-
gues &
des ba-
cassas.

1694. du quartier de Sainte Marie, étoit fameux pour une pareille méprise. Il vit au point du jour une assez grande quantité de pirogues & de bacassas. L'air embrumé & la petitesse de ces bâtimens lui firent croire qu'ils étoient fort loin, quoiqu'ils fussent presque à terre : il les prit pour une armée navale ennemie qui venoit attaquer la Martinique, il envoya en diligence en donner avis au Gouverneur, & cependant il fit tirer l'alarme, elle se répandit par toute l'Isle, on prit les armes, chaque Compagnie se rendit à son lieu d'assemblée, & n'attendoit que les ordres pour marcher, quand le soleil ayant dissipé la brume, fit voir une vingtaine de pirogues & de bacassas qui rangeoient la côte sans songer à nous, & tout à fait hors d'état de nous faire du mal.

S. Aubin
Capitaine
de Milice. Son
histoire.

Lorsque les Caraïbes se mettent en mer pour quelques expéditions de guerre, ils ne conduisent avec eux qu'une ou deux femmes par bâtiment pour faire la cassave, & pour les rocoüer. Mais quand il font des voyages de plaisir ou de commerce, ils mènent leurs femmes & leurs enfans ; & outre leurs armes qu'ils n'oublient jamais non plus que leurs lits, ils portent avec eux toutes les ustenciles de leur ménage, qui consistent en des

grages, des coulevres, des hebichets, 1694.
des platines, des canaris, des coüis, des
calebasses, & des coyenboucs. J'ai parlé ce
me semble de toutes ces choses dans ma
premiere Partie, & je viens de décrire
leurs ajustemens: il ne me reste à parler
que de leurs lits, leurs matatous, leurs
paniers, leurs catolis, pour achever l'in-
ventaire de leurs meubles.

Leur lit ou hamac, car c'est le nom
qu'ils lui donnent, est une piece de gros-
se toile de cotton de six à sept pieds de
long sur douze à quatorze pieds de large,
dont chaque bout est partagé en cin-
quante ou cinquante - cinq parties, en-
filées dans de petites cordes qu'on appelle
rabans; elles sont de cotton, & plus
communement de pitte, bien filées &
bien torsées, elles ont chacune deux pieds
& demi à trois pieds de longueur. Toutes
les petites cordes d'un bout de la piece de
toile s'unissent ensemble pour faire une
boucle où l'on passe une corde plus grosse
qui sert à attacher le hamac par les bouts
à deux arbres ou à deux murs, & supporter
la personne qui est dedans. Tous leurs
hamacs sont rocoüiez, non seulement
parce que se mettant dedans ayant le corps
tout rouge, ils les peignent de la même
couleur, mais encore parce qu'ils ont soin

Descrip-
tion des
hamacs
ou lits
des In-
diens.

1694. de leur donner cette couleur avant de s'en servir ; ils y dessinent aussi des compartimens de couleur noire très-jolis & très-agréables , & compassez avec autant de justesse que s'ils s'étoient servis du compas & des régles de la Geometrie , & cependant ce sont les ouvrages des femmes. Un Caraïbe seroit deshonoré à jamais s'il avoit filé du coton , ou s'il avoit tissé ou peint un hamac. Ils laissent ces sortes d'ouvrages à leurs femmes , qui y employent un temps considerable & beaucoup de peine à cause de la largeur de la toile qui les oblige à être deux personnes pour la travailler. Ils n'ont pas eu encore l'industrie de faire des métiers , de sorte que quand elles ont étendu les fils de la trame sur deux gros rondins plantez en terre & appuyez contre la sabliere du carbet , & qu'elles ont ainsi déterminé la longueur & la largeur qu'elles veulent donner au hamac , elles sont obligées de passer leur pelotton de fil dessus & dessous tous les fils de la trame l'un après l'autre , & de battre dessus avec une espee de couteau d'un bois dur & pesant pour faire entrer tous les fils dans leur place , & rendre le travail uni. Il est certain que les hamacs faits de cette façon sont bien plus forts , plus unis , s'étendent bien

Maniere
dont les
femmes
des Caraïbes
font les
hamacs.

mieux , & durent bien davantage que ceux que les François & les Anglois font sur le métier, qui étant de quatre pieces ou de quatre lez n'obéissent jamais si bien, parce que les coûtures sont toujours plus roides que le reste de la toile , ce qui ne peut manquer de causer de l'incommodité à celui qui y est couché. 1694.

La maniere d'attacher un hamac , ou pour parler en Ameriquain, de le tendre, est d'éloigner les deux extrémitez l'une de l'autre de telle sorte que le hamac avec ses cordages fasse un demi-cercle dont la distance d'un bout à l'autre soit le diametre. On l'éleve de terre de maniere à s'y pouvoir asseoir comme sur une chaise un peu haute. Quand on s'y met il faut observer de mettre une de ses mains en arriere pour l'ouvrir , de crainte que s'asseyant dessus quand il est tout plissé , on ne fasse la culbutte : ce qui arrive assez souvent à ceux qui ne sont pas accoutumez à ces sortes de lits , mais qui s'y font aisément aux dépens de quelques meurtrissures aux bras, aux épaules & aux fesses.

Il ne faut pas s'y étendre tout de son long en sorte que la tête & les pieds soient sur une ligne droite qui suive la longueur du hamac. Cette situation seroit incommode , & les reins en souffriroient. Mais

Maniere
d'atta-
cher un
hamac &
de s'y
coucher.

1694. il faut se coucher diagonalement , de maniere que les pieds soient à un des coins , & la tête au coin opposé. Pour lors le corps repose presque aussi uniment qu'il feroit sur un matelas. On peut se remuer à son aise , s'étendre autant que l'on veut, & se couvrir de la moitié du hamac. Lorsqu'on veut se tourner d'un côté sur l'autre , il faut commencer par mettre les pieds à l'autre coin du hamac , & en se tournant le corps on se trouve sur l'autre diagonale.

Commodité des hamacs.

La commodité de ces sortes de lits est qu'on les peut porter par tout avec soi , deux taquets de bois ou deux crampons de fer suffisent pour les tendre. J'en ai porté avec moi dans mes voyages d'Italie où tout le monde sçait que les lits des hôtelleries sont pour l'ordinaire fort mal propres ; mes crampons étoient à vis comme des tire-fonds , je les faisois entrer dans les chambranles des portes & des fenêtres , & j'étois sûr d'être bien couché, sans crainte des puces , punaises & autres ordures dont les lits de ces pais-là sont abondamment pourvûs. Outre cette commodité qui est très - considerable , il est certain qu'on y dort plus au frais , on n'a besoin ni de couverture , ni de linceuls , ni d'oreillers : ils n'embarassent

point une chambre , parce qu'on les peut
ôter & les plier dès qu'on n'en a plus be- 1694.
soin. On est exempt des puces & des pu-
naises , & le peu d'espace qu'ils occupent
en rend le transport facile.

Je m'étonne qu'on ne s'en serve pas dans les armées : ils embarasseroient beau-
coup moins , & seroient plus faciles à
porter ; car il ne faudroit que deux grands
piquets plantez en terre , & arrêter for-
tement avec des cordes auxquelles on at-
tacherait le hamac par les deux bouts , on
passeroit sur le sommet des deux piquets
une corde ou une gaule qui serviroit de
faitage , & entretiendrait les piquets dans
la même distance , qui porteroit une toile
cirée ou un bon coitis pour former la tente.
On porteroit aisément dans une valise le
hamac , la tente & les cordages , & on
seroit assuré d'être bien plutôt logé &
couché que quand il faut des mulets ou
des charettes pour transporter ce qui est
nécessaire pour une tente & un lit.

On pour-
roit se
servir u-
tilement
des ha-
macs
dans les
armées.

Le Matatou est une espece de corbeille
quarrée sans couvercle , dont la grandeur
est differente selon le goût de ceux qui la
font. Le fond est plat & uni , les bords
ont trois à quatre pouces de hauteur : les
coins sont portez sur quatre petits bâtons
peints & ouvragez à leur maniere qui ex-

1694. cedent de trois à quatre pouces la hauteur des bords : ils sont proprement terminez en boule, ou coupez à pans. Ces bâtons qui servent de pieds au matatou pour l'élever de terre, sont enchassez dans les angles, ils leur donnent depuis huit jusqu'à douze pouces de longueur au dessous du fond du matatou, afin de l'élever de terre de cette hauteur. Le fond & les côtez sont travaillez d'une maniere si serrée, qu'on peut remplir d'eau le matatou sans craindre qu'elle s'écoule, quoi qu'il ne soit fait que de roseaux ou de queües de lataniers.

Matatou
est une
table des
Caraï-
bes.

Le matatou est la table des Caraïbes, qui leur sert en même tems de plat. Ordinairement ils en mettent deux devant celui ou ceux qui mangent. L'un sert pour mettre la cassave qu'ils font tous les jours, & souvent autant de fois qu'ils veulent manger. Ils font voir en cela qu'ils ont plus d'esprit que les François; car elle est bien meilleure quand elle sort de dessus la platine que quand elle est sèche & froide. Ils mettent sur l'autre la viande, le poisson ou les Crabes, avec un coüy plein de pimentade, c'est-à-dire de suc de manioc qu'ils ont fait bouillir, & dans lequel ils ont écrasé quantité de piment avec du jus de citron. C'est leur san-

ce favorite & universelle pour toutes sortes de viande & de poisson ; & ils la font si forte qu'il n'y a gueres qu'eux qui s'en puissent servir. 1694.

Le Catoli est une espece de hotte dont les femmes se servent pour apporter au carbet le manioc , les bananes, les patates, le poisson & les autres choses qu'elles vont chercher dehors. Il y en a de deux sortes , les unes sont à jour , les autres sont à plein. Telles qu'elles soient elles n'ont point de dossier ; leur fond est plat, le reste a la figure d'une piramide de plusieurs côtez ; elles sont fort legeres, fort propres , & fort enjolivées. Les roseaux ou les queües de latanier dont elles sont faites, sont teints de plusieurs couleurs & mis en œuvre en compartimens tout à jour fort bien entendu. Celles qui sont travaillées à plein sont si ferrées, qu'on les peut remplir d'eau sans qu'il en sorte une goutte. On les attache sur les épaules comme en Europe avec deux gallons de cotton larges de deux pouces & assez épais. Cet instrument est tellement à l'usage des femmes , qu'on regarderoit un Caraïbe comme un infâme s'il l'avoit porté ; de sorte que si dans un très - pressant besoin un homme est obligé de porter ce qui est dedans , il laissera le catoli , & ai-

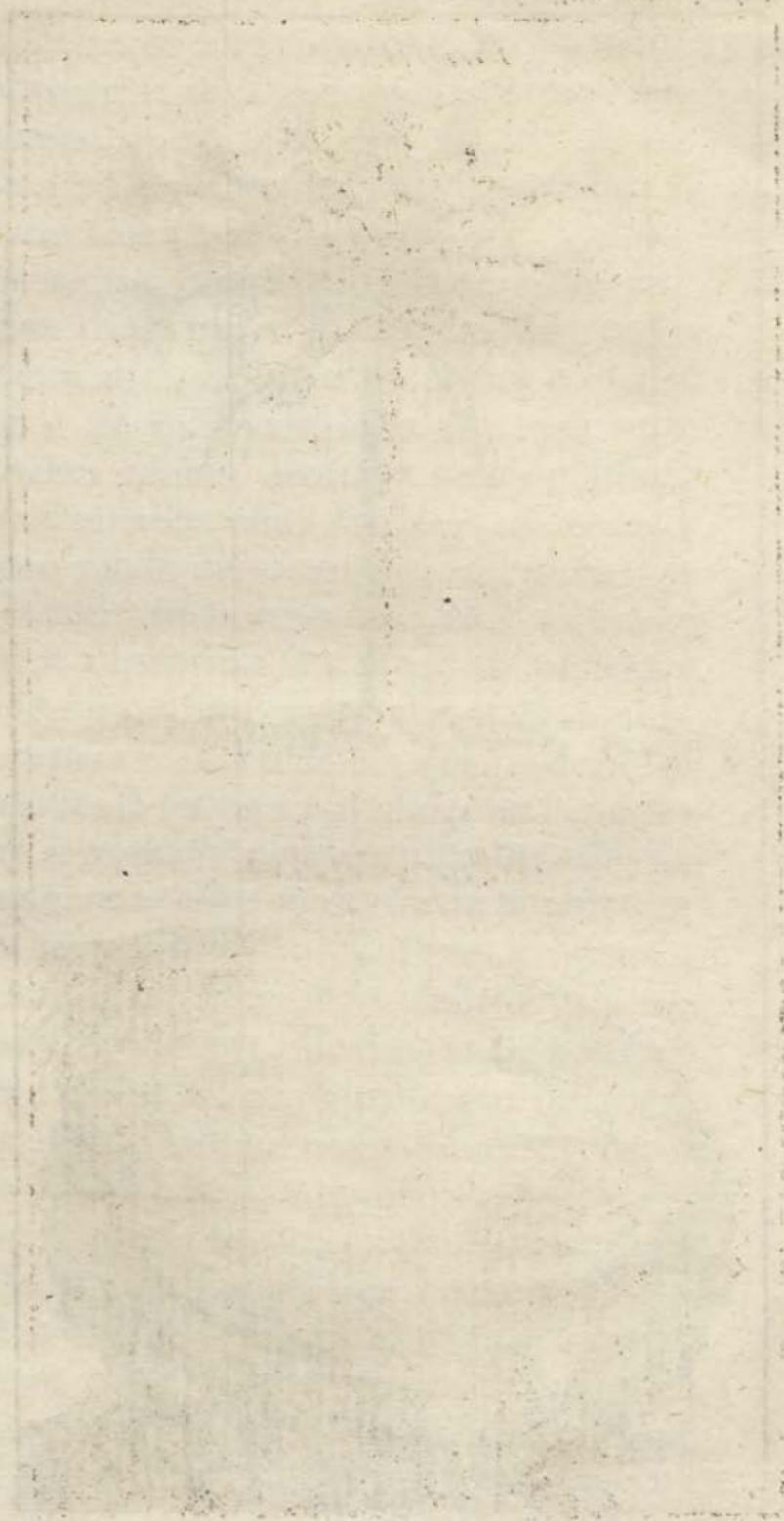
Catoli,
espece de
hotte des
Carai-
bes.

1694. mera mieux faire plusieurs voyages pour porter ce qu'il contenoit, que de le porter en un seul dans le catoli.

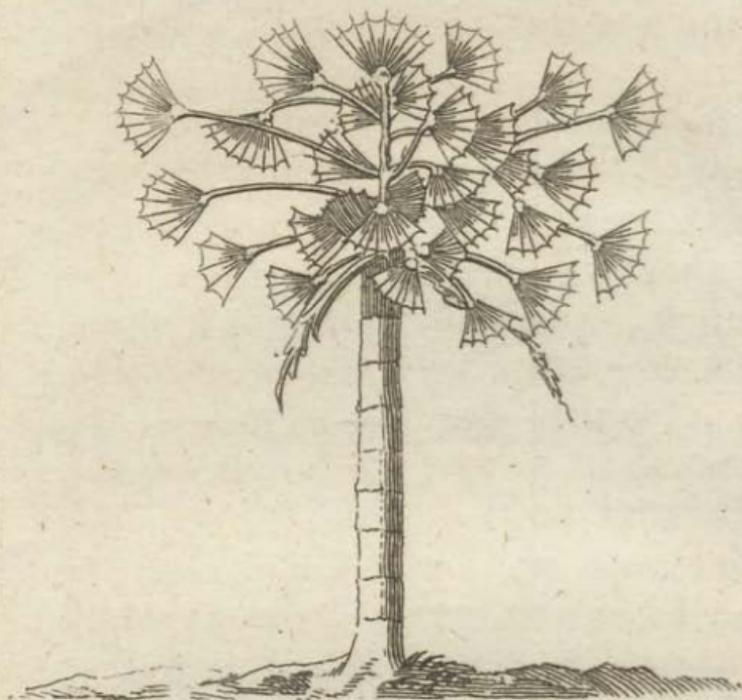
Corbeil
les ou
paniers
Carai-
bes.

Les corbeilles dont se servent nos Sauvages, qu'on appelle Paniers Caraïbes, ont la longueur double de leur largeur. Ils en font qui ont trois pieds de long sur dix-huit à vingt pouces de large, & d'autres qui n'ont que huit à dix pouces de long sur une largeur proportionnée. La hauteur dépend du caprice ou de l'usage auquel on les destine. Pour l'ordinaire elle n'excede pas neuf à dix pouces dans les plus grands. Le fond est plat & les côtes tout droits & perpendiculaires au fond; le dessus ou couverture du panier est de la même figure que le dessous qu'il enchasse très-juste, & si uniment qu'on ne peut pas plus. Il a un tiers de hauteur moins que le dessous. C'est dans ces paniers grands & petits qu'ils renferment tous leurs petits meubles & leurs ajustemens, après quoi ils les attachent contre le bord de la pirogue afin qu'il ne se perde rien lorsqu'elle vient à tourner, ce qui arrive assez souvent.

Ils se servent de queües de latanier ou de roseaux pour faire leurs paniers, leurs matarous, catolis, cou'euvres & autres meubles. Ce qui est fait de roseau est



Latanier



Gros Cocos



plus ferme & dure plus long-tems, mais le latanier se travaille mieux & plus facilement. 1694.

Le Latanier est une espece de palmiste; il vient fort haut & fort droit, & également gros par tout. Sa tête est enveloppée d'une grosse toile naturelle, rude & raboteuse, de laquelle sortent quinze, vingt, & quelquefois jusqu'à quarante branches toutes droites, vertes, lisses, sans nœuds & assez souples, de trois à quatre pieds de longueur, qui portent à leur extrémité une feuille plissée, qui venant à s'épanouir se partage en plusieurs pointes qui font comme une étoile à plusieurs rayons. C'est de ces queües dont les Caraïbes se servent pour faire les meubles dont je viens de parler; pour cet effet ils partagent la côte ou queüe du latanier en plusieurs parties dans toute sa longueur, & après avoir gratté le dedans avec un couteau ou une écaille de moucle pour en ôter la mouelle ou pulpe brune qui y est attachée, ils réduisent ces longueurs selon le besoin qu'ils en ont, leur laissant seulement deux lignes ou environ de largeur, & l'épaisseur d'une piece de cinq sols.

Description
du
Latanier

Les roseaux qu'ils employent sont de même espece que ceux que nous avons en Europe. On les coupe quand ils sont

1694. encore verds , & avant qu'ils ayent fleuri, parce que pour lors ils sont plus tendres & plus lians. Ils les fendent d'abord en huit parties dans toute leur longueur , ils grattent ensuite le dessus jusques à ce qu'ils ayent entierement effacé les vestiges des nœuds qui y sont de distance en distance ; après quoi ils grattent aussi le dessous ou dedans pour en ôter toute la pulpe ou moüelle blanche & assez ferme, dont ils sont remplis , & les réduire à l'épaisseur d'environ un sol marqué : enfin ils leur donnent la largeur qu'ils veulent selon l'ouvrage qu'ils en veulent faire. Ceux qu'ils destinent pour distinguer les compartimens ont pour l'ordinaire quatre lignes de largeur ; & ceux dont les compartimens sont composez n'ont que deux à trois lignes. Lorsque les roseaux sont polis ils sont blancs , ou tout au plus d'un jaune fort clair. Il est rare qu'ils leur laissent leur couleur naturelle , ils leur en donnent d'autres , & sçavent fort bien les teindre en rouge ou jaune , en bleu , ou en noir qu'ils entremêlent fort proprement pour diversifier leur ouvrage , & le rendre plus agréable.

Après qu'ils ont déterminé la longueur & la largeur qu'ils veulent donner au panier qu'ils entreprennent , ils tressent



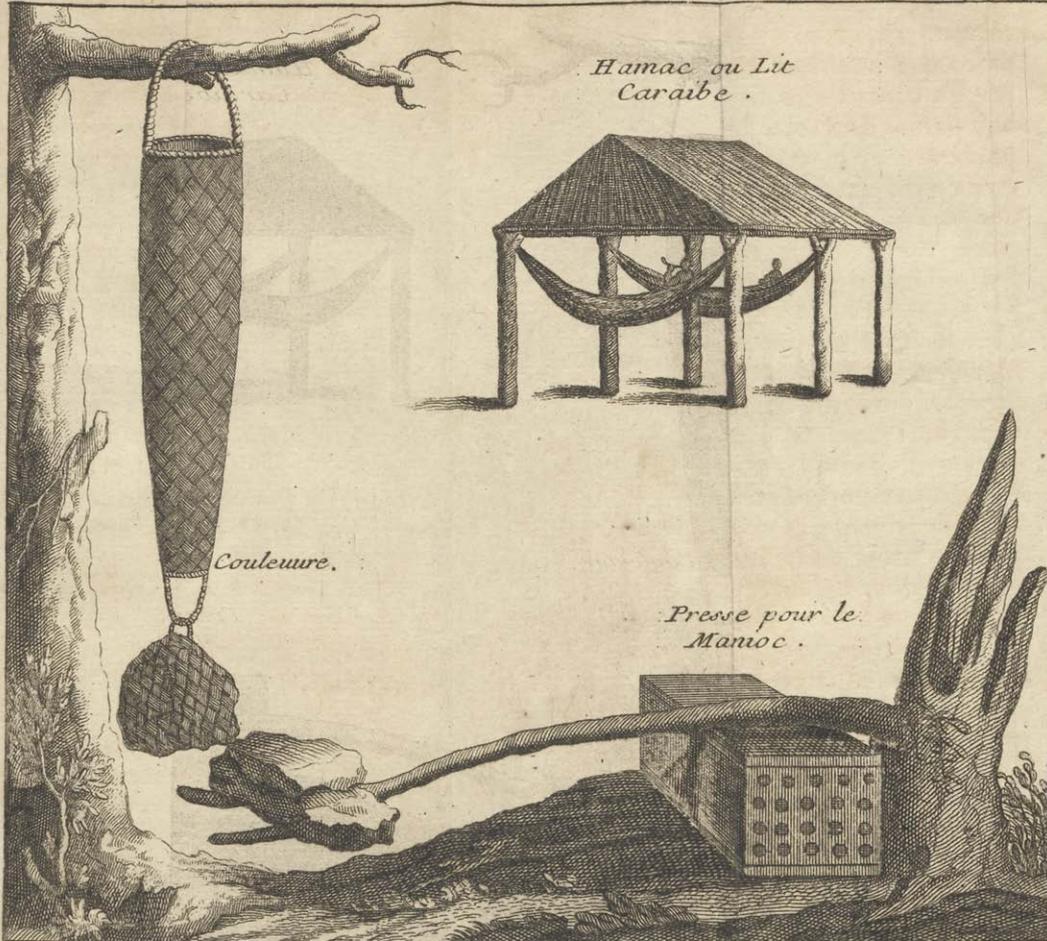
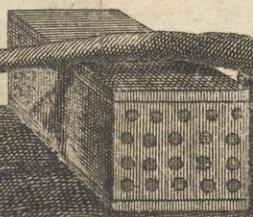
Hamac ou Lit
Caraïbe .



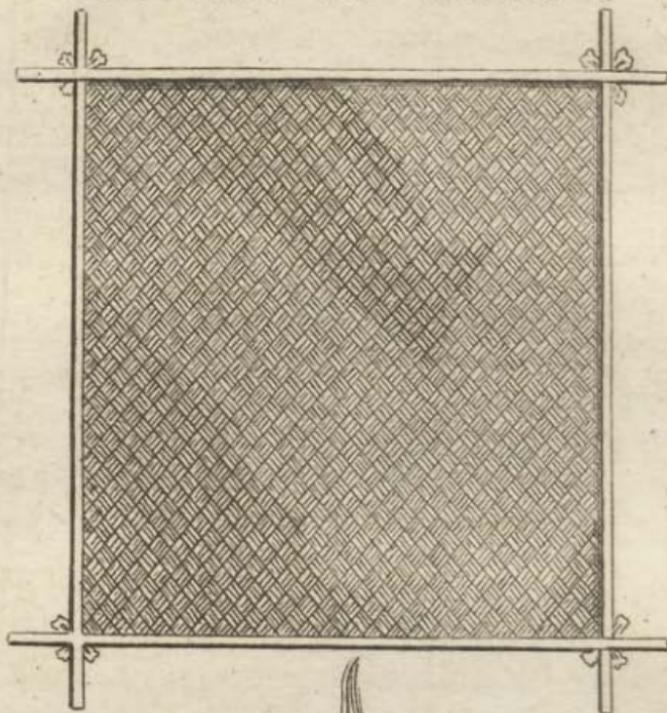
Couleuvre.



Presse pour le
Mamoc .

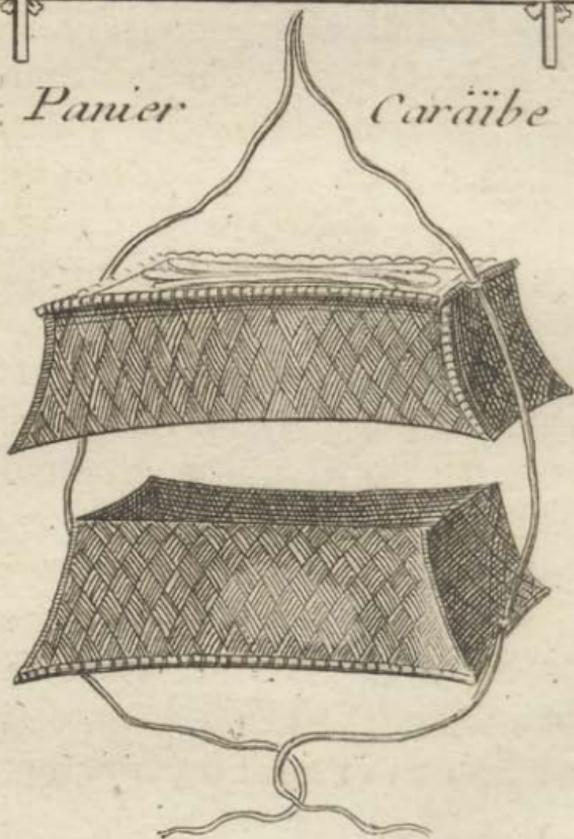


Hebichet ou Tamis



Panier

Caräibe



leurs roseaux, ou quarrément, ou en compartiment, d'une maniere fort serrée: & quand il ont fait le dessous du panier & sa doublure qui est de même matiere & de même proportion, ils ajustent entre deux des feüilles de cachibou ou de babilier amorties au feu ou au soleil, d'une maniere si propre, si unie & si pressée, que l'eau qu'on met dans le panier ne peut pas s'écouler. Ils couvrent les bords avec un morceau de roseau ou de latanier assez large pour être doublé, & l'arrêtent d'espace en espace avec des filets de pite teints en couleur, parfaitement bien filez & tors. Le dessus du panier se fait de la même maniere que le dessous, qu'il couvre & qu'il emboëte si juste que rien ne peut passer entre deux, excepté l'eau quand on y plonge le panier tout entier. Mais quelque pluye qu'il fasse ou quelque quantité d'eau qu'il tombe dessus, on est sûr que ce qui est dedans ne peut être mouillé. Ces paniers sont les coffres & les armoires des Indiens, ils n'en connoissent point d'autres. Les François & les autres Européens s'en servent aussi bien que les Caraïbes parce qu'ils sont fort propres, fort legers & fort commodes. Quand on va d'un lieu à un autre, on met dans un panier les hardes dont on croit avoir be-

Maniere
de faire
les pa-
niers.

1694. soin pour changer lorsqu'on est arrivé. Un Nègre le porte sur sa tête & n'en est pas fort chargé, parce qu'étant fort léger il n'a que le poids des hardes qui ne peut pas être considérable.

Ce sont les hommes qui font les paniers & les autres ouvrages de cette espèce. Ils en font non seulement pour leur usage, mais encore pour vendre & pour se procurer les choses dont ils ont besoin, comme des couteaux, des haches, de la raffade, de la toile & autres choses, & sur tout de l'eau-de-vie.

Surquoi il y a une remarque à faire, qui est qu'ils entreprendront un voyage souvent dans une saison dangereuse, uniquement pour acheter une bagatelle, comme seroit un couteau ou autre chose semblable, & qu'ils donneront tout ce qu'ils ont apporté de marchandise ou de traite pour cela, au lieu qu'ils n'en donneroient pas la moindre partie, si au lieu de ce couteau on leur presentoit une boutique entiere d'autres sortes de marchandises.

Outre leurs paniers & autres meubles dont ils se deffont selon les besoins qu'ils ont, ils nous apportent des perroquets, des lézards, des volailles, des cochons, des ananas, des bananes, & quantité de crabes blanches & violettes.

La maniere dont nos Caraïbes prennent les perroquets est trop ingenieuse pour ne pas l'écrire ici. Je ne parle pas des petits qu'ils prennent dans le nid, mais des grands. Il observent sur le soir les arbres où il s'en perche le plus grand nombre, & quand la nuit est venuë ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumez, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment verd, cela fait une fumée épaisse qui étourdit de telle sorte ces pauvres oiseaux qu'ils tombent à terre comme s'ils étoient yvres ou à demi-morts. Ils les prennent alors, leurs lient les pieds & les aïles, & les font revenir en leur jettant de l'eau sur la tête. Quand les arbres sont trop hauts pour que la fumée y puisse arriver & faire l'effet qu'ils prétendent, ils accommodent des coüis au bout de quelques grands roseaux ou de quelques perches, ils y mettent du feu, de la gomme & du piment, ils les approchent le plus qu'ils peuvent des oiseaux, & les enyvrent encore plus facilement. Pour les apprivoiser & les rendre traitables, ils ne font que les laisser jeûner pendant quelque tems: & quand ils jugent qu'ils ont bien faim, ils leur presentent à manger; s'ils mordent & qu'ils se montrent trop revêches, ils leur soufflent la

1694.

Artifice
des Caraïbes
pour
prendre
les perroquets.

Maniere
d'apprivoiser
les
perroquets.

1694. fumée du tabac au bec, ce qui les étourdit de telle manière qu'ils oublient presque aussi tôt leur naturel sauvage; ils s'accoutument à voir les hommes, à s'en laisser toucher, & deviennent en peu de tems tout à fait privez, ils leur apprennent même à parler.

Ils prennent les lézards de la manière que j'ai marqué dans la première partie de ces Mémoires; & comme ils n'en mangent point, & qu'ils en ont une aversion extrême, ils nous les apportent pour les trafiquer.

Ils nourrissent beaucoup de volailles & de cochons, beaucoup moins pour s'en servir pour leur nourriture, que pour les vendre. Leur viande la plus ordinaire est le poisson & les crabes. Je parlerai des différentes espèces de crabes dans un autre endroit.

On peut croire qu'étant nouvellement venu d'Europe, & voyant pour la première fois tous ces meubles Indiens, je ne manquois pas d'envie d'en acheter tant pour moi que pour en envoyer en France à mes amis; je souhaitois sur toutes choses un lit ou hamac Caraïbe, & une garniture de caracolis.

Je priai Monsieur Michel d'en faire marché s'il étoit possible; mais il me dit

qu'il étoit trop tard pour leur parler de 1694.
vendre leurs lits, que quand la nuit ap-
prochoit ils n'étoient pas traitables sur ce
point-là, parce qu'ils sentoient le besoin
qu'ils en alloient avoir pour dormir; au
lieu que le matin ils ne faisoient pas tant
de reflexions, leur prévoyance n'étant pas
si étenduë. Nous résolûmes donc de re-
mettre ce marché au lendemain: cepen-
dant je vis ce que je voulois avoir de leurs
meubles, & je le dis à mon ami.

Je choisîs trois beaux perroquets que
nous eûmes pour vingt-deux sols marquez.
C'est la seule monnoye qu'ils connoissent.
Un loüis d'or chez eux n'est pas tant que
deux sols marquez, parce qu'ils s'em-
barassent moins de la matiere que du nom-
bre. Ils n'ont pas encore jugé à propos de
se remplir l'esprit des différentes valeurs
des monnoyes, ni de leurs réductions.

J'appris encore une circonstance qu'il
faut observer quand on leur compte de
l'argent; c'est d'étendre les sols marquez
qu'on leur donne, & de les ranger les uns
après les autres comme on met des soldats
en haye, loin à loin, sans jamais doubler
les rangs, ni les mettre les uns sur les autres
en les comptant & les couvrant à moitié,
car cela ne satisfait pas assez leur vûë, &
vous ne concluez rien: mais quand ils

Méthode
qu'il faut
observer
en trafi-
quant a-
vec les
Caraiï-
bes.

1694. voyent une longue file de sols marquez , ils rient & se réjouissent comme des enfans.

Une autre chose qu'il faut observer est d'ôter de leur vûë & d'enlever aussi-tôt ce qu'on a acheté ; car si la fantaisie leur venoit de le reprendre , ils le reprendroient sans cérémonie & sans vouloir rendre le prix qu'ils en auroient reçu. Je sçai bien qu'on le leur feroit bien rendre par force ; mais comme on veut vivre en paix avec eux , & ne pas exposer toute la Nation à une nouvelle guerre , on évite autant qu'il est possible toutes sortes de discussions avec eux , & cela en serrant promptement ce qu'on a acheté , & quand ils viennent le demander , ce qui arrive assez souvent , on feint de ne pas sçavoir ce que c'est.

J'achetai deux grands arcs & un petit , avec deux douzaines de flèches , dont la moitié étoient empoisonnées , & l'autre moitié étoit pour la chasse & pour la pêche. J'eus avec cela deux boutons & trois paniers caraïbes. Cette partie me coûta quelques sols marquez avec sept à huit pots d'eau-de-vie.

On m'acheta deux pierres vertes & deux camisas qui me coûtèrent quatre couteaux Flamands , six brasses de grosse toile , une masse de rassade , & une grosse callebasse d'eau-de-vie.

1694.
Les pierres vertes viennent de la riviere des Amazones qui est dans le continent de l'Amérique meridionale. Comme nos Sauvages ne les ont qu'avec bien de la difficulté, & qu'ils en connoissent les vertus, il ne s'en défont que dans des besoins extrêmes. J'eus le bonheur de les trouver dans cet état ; une des voiles du bacassa avoit été emportée, & il en falloît faire une à quelque prix que ce fût. Je priaï Monsieur Michel de me prêter la toile & les autres choses dont j'avois besoin pour ma ttaite, ce qu'il fit très-volontiers Il fallut encore leur laisser mesurer eux-mêmes la toile, ce qu'ils firent en étendant les bras de toute leur force, de sorte que ces six brasses en emporterent plus de dix aunes, qui quoique grosse, car c'étoit du gros vitré, valoit un écu l'aune. Mais tout cela étoit peu de chose en comparaison de la valeur des pierres vertes, qui étant veritables étoient hors de prix. Si notre marché avoit été en toile blanche, comme celle dont ils se servent pour passer dans leur ceinture & couvrir leur nudité, je n'aurois pas manqué de faire ce qu'on pratique ordinairement avec eux, qui est de fendre la toile dans toute sa longueur, & de l'éfiler des deux côtez pour cacher la supercherie ; & d'ailleurs

1694. une toile large leur est inutile, parce qu'ils ne la veulent que de huit à dix pouces de large, & qu'ils estiment plus ces bandes pourvû qu'elles soient bien longues, qu'une toile de Hollande ou de baptiste qui auroit trois quarts de large & qui auroit moins de longueur. C'est une commodité pour eux d'en trouver de la largeur qu'ils souhaitent, & c'en est encore une plus grande pour ceux qui traitent avec eux.

Vertudes
pierres
vertes.

La principale vertu des pierres vertes, est d'empêcher les vertiges, les ébloüissemens de quelque principe qu'ils viennent, & les accidens de l'épilepsie. On a voulu dire qu'elles guérissent radicalement cette maladie, mais cela n'est pas véritable: je me suis convaincu par plusieurs expériences qu'elles ne font qu'en suspendre les accidens; mais il est vrai aussi qu'elles les empêchent tout autant de tems qu'on en porte, à nud sur la peau. Voici comme je me suis convaincu de cette vérité: il est vrai que ce que je vais écrire n'est arrivé que quelques années après que j'eus acheté ces pierres, mais je croi que cette transposition ne gênera pas beaucoup la suite de ces Mémoires, si je la mets ici.

Etant à la Guadeloupe en 1700. un de

mes amis acheta d'un habitant une famille de Nègres parmi lesquels il y avoit un jeune homme de dix neuf à vingt ans, qu'il fit marier aussi-tôt avec une de ses Nègresses. On s'apperçut peu de jours après que ce nouveau marié avoit de fréquens accidens que les Chirurgiens jugerent être d'épilepsie. Mon ami auroit pû obliger son vendeur à reprendre son Nègre, & à lui payer la Nègresse avec laquelle il étoit marié; mais ayant sçû que j'avois une pierre verte il m'en demanda un petit morceau. Je fus bien aise d'avoir cette occasion de l'obliger & d'éprouver ma pierre. J'en fis rompre un petit éclat gros environ comme la moitié d'une lentille, & le Chirurgien ayant fait une ouverture au bras du Nègre entre le coude & l'épaule, y mit cet éclat, & fit un point pour réunir les levres de la playe, avec un petit emplâtre dessus pour la consolider. La playe fut bien-tôt fermée, mais il y resta toujours une petite galle qui tomboit de tems en tems. Pendant plus de trois ans qu'il porta ce petit éclat, il n'eut pas la moindre atteinte de son mal. A la fin il se fit une cicatrice sur la playe, elle s'ouvrit, la pierre tomba & se perdit, & le Nègre retomba aussi-tôt dans ses premiers accidens. On me le

Expe-
rience de
l'Auteur
sur un
Nègre
qui tom-
boit du
mal ca-
duc.

1694. manda à la Martinique. J'envoyai aussitôt un autre petit éclat qu'on lui mit dans l'autre bras avec tant de succès que jusqu'à mon départ des Isles en 1705, il n'avoit point été attaqué de son mal. J'ai donné de la même pierre à deux ou trois autres personnes sur lesquelles elle a produit le même effet ; & c'est par-là que je me suis convaincu qu'elle étoit véritable & non contrefaite comme il s'en trouve beaucoup plus que de vraies.

Les Portugais de la riviere des Amazones, & les Hollandois qui sont à Surinam & à Barbiche, sçachant l'estime que les Indiens font de ces pierres, n'ont pas manqué de les contrefaire, & d'en trafiquer avec eux avec un profit considerable.

Les ignorans & tous les Marchands lui donnent le nom de jade-vert Oriental, ils se trompent lourdement, cette pierre ne se trouve que dans l'Occident, c'est-à-dire dans l'Amerique que l'on appelle les Indes Occidentales, on ne la rencontre que dans un petit canton de la riviere des Amazones, c'est un limon ou espece de terre glaise que les Indiens vont prendre en se plongeant dans cette riviere, à dix ou douze brasses de profondeur, ils l'exposent sur le bord, & sans le tirer de l'eau ils lui donnent la forme qu'ils

qu'ils jugent à propos. La plus ordinaire est d'en faire des cylindres de quatre à six lignes de diametre, & de trois jusqu'à six pouces de longueur, dont ils font des coliers. 1694.

Pour cet effet ils ont une petite broche de fer ou de bois, ils mettent le limon autour, & l'arrondissent en le tenant entre les paumes de leurs mains, après cela ils le tirent de l'eau, ôtent la broche & le laissent secher, ce qui est bien-tôt fait, il dure de telle maniere qu'il devient presque aussi dur que le diamant.

Ils en font aussi des especes de crapaux ou de grenouilles mal faites, telles qu'on les peut attendre de ces sortes de gens, elles sont percées comme les cylindres, parce qu'elles doivent servir à faire la piece du milieu d'un colier qui est toujours en nombre impair, soit qu'il y ait un crapaux, ou qu'il y en ait point.

La couleur de ces pierres est un verd pâle, approchant de la couleur de l'eau, les crapaux paroissent un peu plus foncés, parce qu'il y a plus de matiere, mais elles sont toutes percées, & il est aisé de connoître qu'elles ont été percées quand on les a faites, parce que la matiere s'est un peu retirée autour du trou en se sechant, ce qui ne seroit pas arrivé

1694. si elles avoient été percées avec un instrument, cette marque est infailible pour distinguer les vraies d'avec les contrefaites, & si ces marques étoient équivoques, leur dureté est suffisante pour les faire connoître, car la meilleure lime ni l'agate la plus fine n'y peuvent mordre, elles ne se peuvent scier qu'avec la poudre de diamant que les Lapidaires sont obligés d'employer, toute autre matiere est inutile.

Quand on en fait des bagues, il faut que la pierre soit enchassée de maniere qu'elle paroisse des deux côtez, afin qu'elle touche la peau à nud, car sans cela elle ne produiroit aucun effet, parce que sa vertu seroit interrompue.

J'ai dit ci-devant qu'on en peut inferer de petits éclats entre l'épiderme & la peau, & que cela m'avoit réüssi en Amerique. Depuis mon retour en France j'en ai fait quelques épreuves qui ont eu un succès tel qu'on en pouvoit souhaiter, mais après quelques mois la pierre a perdu sa vertu, cela m'oblige à conseiller à ceux qui se serviront de cette pierre de la porter sur leur peau, parce que sa vertu ne diminue point du tout, comme j'en suis assuré par plusieurs expériences, sur tout si on l'attache au col

& sur la nucle où les nerfs se rassemblent 1694.
plus qu'en aucun autre lieu du corps.

Un homme de qualité qu'il n'est pas nécessaire de nommer, étoit attaqué si violemment de ce mal, qu'il tomboit cinq ou six fois par jour, la medecine entiere n'avoit pû le soulager, il eut la premiere Edition de ce livre, & fit si bien qu'il eut une de ces pierres, il l'attacha à son col sans jamais la quitter, & depuis plus de dix ans il n'a eu aucune attaque de cette cruelle maladie. J'en ai donné à d'autres personnes avec le même succès.

Presque tous les Sauvages ou Indiens de l'Amérique entre les deux Tropiques sont sujets à ce mal, on ne sçait pas qui leur a enseigné ce remede, c'est selon les apparences le hazard; quoiqu'il en soit il ne faut pas s'imaginer que l'application de cette pierre guerisse ce mal radicalement: elle ne fait qu'en suspendre les attaques, mais elle les suspend autant de tems que vous la portez sur la chair, & n'est-ce pas à peu près la même chose que si elle guerissoit radicalement.

Il y a des maladies qui ont presque les mêmes simptoms que l'Épilepsie, comme les maux de mere, les vers aux enfans, les vapeurs des personnes plus âgées & quelques autres qui produisent des

1694.

roidissemens de nerfs, l'écume à la bouche, & les mouvemens violens que le vulgaire prend pour des attaques d'Epilepsie. La pierre verte ne produit aucun effet sur ces maux, c'est aux Medecins à y pourvoir d'une autre façon.

Ce qu'il faut éviter soigneusement, c'est de laisser tomber ces pierres dans le feu, elles s'y calcinent assez vîte, & perdent toute leur vertu.

On pourroit en avoir plus aisément quand les Sauvages meurent, mais ils ont la mauvaise coûtume d'enterrer avec le corps tout ce qui leur a servi pendant leur vie, & l'on a prouvé qu'elles perdoient toute leur vertu, dès qu'elles avoient été quelque tems dans la terre avec un cadavre.

On a expérimenté à Paris qu'une de ces pierres appliquée sur une femme qui avoit une perte de sang, l'avoit guerrie. On a remarqué que la pierre étoit devenue toute blanche, & qu'elle n'a repris sa couleur naturelle que peu à peu. Comme cette experience n'a été faite qu'une fois à Paris, je ne la donne pas pour certaine, quoique les femmes Indiennes s'en servent avec succès.

Le fil de léton n'est pas propre pour être passé dans le trou, & pour attacher

les rubans qui tiennent la pierre sur le col, parce qu'il s'y forme du verd de gris qui gâte la pierre; le plus sûr est de se servir de fil d'or ou d'argent, dont on fait deux petites boucles auxquelles on attache les rubans qui la tiennent sur la nuque du col. 1694.

Un de mes amis résidant à Cayenne qui m'a envoyé une de ces pierres, m'a mandé que le hazard avoit découvert que ces pierres portées sur les reins guérissent la rétention d'urine, & m'a assuré que le Chirurgien Major de cette Isle nommé Moreau, qui étoit souvent attaqué de cette cruelle maladie qui le mettoit à l'extrémité, après avoir employé tous les remèdes de la médecine inutilement, avoir été guéri en portant une de ces pierres sur les reins, sans la quitter ni jour ni nuit. Je donne ce remède sur la foi de mon ami, qui est un homme sage & très-éclairé. L'expérience en est aisée.

On trouve assez souvent dans les rues des gens qui tombent du mal caduc, ou qui feignent d'en tomber pour s'attirer des aumônes. Il est aisé de distinguer les vrais malades d'avec les faux; il n'y a qu'à leur appliquer une de ces pierres sur la temple sans lui rien dire,

1694. & si le mal est véritable, dans 4 ou 5 minutes l'accident cesse entièrement; au lieu que si ce sont des maladies feintes, ils la font durer plus long-tems pour exciter la charité des spectateurs.

Voilà ce me semble tout ce qu'on peut souhaiter sur cette pierre admirable. Je laisse aux Medecins à expliquer la cause de sa vertu, s'ils la peuvent découvrir.

La raffade dont les Caraïbes, les Nègres, & même les femmes blanches se servent pour faire des brasselets & autres choses de cette nature, est une espece d'émail qui est teint de différentes couleurs. Il y en a qui sont en cylindre, percées dans leur longueur pour être enfilées. C'est de celles là dont on fait les ceintures des enfans mâles & des filles Indiennes, jusqu'à ce qu'elles prennent le camisa. On en fait de toutes sortes de grosseurs. C'est une très-bonne marchandise pour traiter avec les Caraïbes qui en usent beaucoup à leurs coliers & leurs brasselets, à broder leurs camisas & à faire des glands & des franges aux hamacs que les meres donnent à leurs filles quand elles les marient. Ces hamacs sont bien plus longs & plus larges que les ordinaires, quoiqu'ils ne servent jamais qu'à une seule personne à la fois,

n'étant pas possible que deux personnes 1694.
puissent dormir commodément dans le même hamac.

C'étoit un hamac de mariage que je voulois avoir, mais pour cela il falloit attendre jusqu'au lendemain, ce qui m'obligea de demeurer chez Monsieur Michel ; par son conseil j'envoyai chercher chez moi un vieux fusil, que je fis bien nettoyer & polir, parce que nous avions remarqué que le Caraïbe à qui appartenoit le hamac que je voulois avoir, avoit envie d'un fusil. En effet, nous descendîmes le lendemain au matin au bord de la mer ; je faisois porter le fusil par un Nègre qui en tira quelques coups sur des aigrettes, qui sont des oiseaux d'une blancheur extraordinaire, qui ont de très-belles & très-longues plumes à la queue. Le Caraïbe qui vit tomber quelques uns de ces oiseaux, eut envie du fusil, & le demanda, mais on le lui refusa, à moins qu'il n'eût beaucoup de traite, c'est-à-dire, de marchandise à donner en troque ; & pour s'expliquer à sa manière & lui faire comprendre que ce fusil étoit d'une grande valeur, on lui dit qu'il valloit plus de sols marquez, que sept ou huit personnes qui étoient là présentes n'avoient de cheveux à la tête, ce

1694. qu'on fait en prenant les cheveux avec la main , & disant *mouche , mouche , sols marquez*. C'est leur maniere de s'expliquer quand ils sont au bout de leur arithmetique , & qu'ils veulent exprimer un très-grand nombre , pour lequel ils n'ont point de termes , car ils ne sçavent compter que jusqu'à dix , & quand ils passent ce nombre , ils mettent des pois dans une callebasse , ou font des nœuds à une petite cordelette pour s'en souvenir , ou pour le faire comprendre à un autre. Le Caraïbe qui vouloit avoir mon fusil , me presenta un panier , un arc , des flèches , & quelques autres bagatelles , mais voyant que cela ne m'accommodoit pas , il fut enfin chercher son lit , nous fimes encore quelque résistance , & à la fin nous troquâmes , & sur le marché je lui donnai environ une demie livre de plomb & une demie livre de poudre , & j'envoyai sur le champ l'hamac à mon Presbytere. Cependant Monsieur Michel tâchoit d'engager un autre Caraïbe à se défaire de ses caracolis ; il en vint à bout avec assez de peine , à condition de lui donner un fusil , & qu'on lui rempliroit deux grosses callebasses d'eau-de-vie de cannes. Ce dernier article étoit facile à exécuter ,

mais je n'avois plus qu'un fusil dont je 1694.
ne voulois pas me défaire ; & ceux qui
étoient chez mon ami étoient trop bons
pour ces sortes de gens , à qui il n'est pas
permis en bonne conscience ou en bonne
politique de donner de bonnes armes.
Un Nègre d'un habitant du voisinage
me tira d'embarras , en m'offrant de me
vendre un vieux fusil qu'il avoit , je le
pris au mot , & pour amuser le Caraïbe
afin d'avoir le temps d'envoyer chercher
le fusil & le bien ajuster ; nous le me-
nâmes à la maison de Monsieur Michel,
où on lui donna à manger , & à boire
plus qu'à manger. Cependant le Nègre
apporta le fusil que je lui payai quatre
écus , ce qui étoit un peu plus qu'il ne
valoit. On le fourbit , on l'huila , &
on le mit dans un vieux garde-fusil de
drap rouge que le hazard nous fit trou-
ver , d'où je le fis tirer avec cérémonie
pour le donner au Caraïbe. Il en fut
charmé , & dès qu'il l'eut entre les mains
il se mit en devoir de le charger sans
s'embarasser s'il l'étoit ou non ; on l'a-
vertit qu'il l'étoit , & on l'empêcha ainsi
de le faire crever dans ses mains. Il le
tira sur notre parole sans accident ; après
quoi il demanda son eau-de-vie , qu'on
lui mit dans ses callebasses, comme nous

1694. avions compté les sols marquez , c'est-à-dire , qu'on fut autant de tems à les remplir , que les sols marquez avoient tenu d'espace. Le Nègre qui avoit soin de l'eau-de-vie avoit mis un petit morceau de bois dans la champlure du tonneau , pour l'empêcher de couler comme elle devoit faire naturellement , de sorte que ces deux callebasses qui pouvoient tenir huit à neuf pots , furent près d'une heure sous le robinet. C'est une petite tromperie qu'on observe pour leur faire croire que les vaisseaux qu'on leur remplit sont plus grands qu'ils ne pensent. Ils s'applaudissent eux-mêmes , comme nous le remarquâmes sur le visage de notre marchand , qui aidé de ses camarades à qui on avoit aussi donné à boire , emporta avec bien de la joye la valeur , vraie ou prétendue , de ses caracolis.

Nous fûmes avertis quelque tems après qu'ils se dispoisoient à partir , quoique la descente jusqu'au bord de la mer fut fort rude , je ne laissai pas d'y aller aussi-tôt pour voir comment ils se tireroient d'affaire , car ils avoient abordé en un endroit fort difficile , & la mer étoit bien plus grosse ce jour-là que quand ils étoient arrivez. Mais il faut

avoïer que ce font d'excellens hommes. 1694.
de mer qui bravent le peril par une
grandeur de courage des plus extraor-
dinaires.

Ils mirent tout leur bagage dans les
deux bâtimens, & en attachèrent toutes
les pieces avec les cordes qui étoient
passées dans les trous du bordage. Ils
poussèrent ensuite les bâtimens sur des
rochers ou pierres qu'ils avoient arran-
gées avec assez de pente, jusqu'à l'en-
droit où la grosse lame vient finir. Les
femmes & les enfans entrèrent dans les
bâtimens & s'assirent dans le milieu du
fond. Les hommes se rangerent le long
des bords en dehors, chacun vis-à-vis du
banc où il devoit être assis; les pagalles
étoient à côté de chaque place. En cet
état ils attendirent que les plus grosses
lames fussent venuës se briser à terre, &
quand celui qui devoit gouverner le bâ-
timent jugea qu'il étoit tems de partir,
il fit un cri, & aussi-tôt tous ceux qui
étoient aux côtez du bâtiment le pouf-
ferent de toutes leurs forces dans l'eau,
& sauterent dedans à mesure que l'en-
droit où ils devoient voguer ou plutôt
nager entroit dans l'eau. Celui qui de-
voit gouverner y falta le dernier, &
tous en même tems se mirent à nager

Adresse
des Ca-
raïbes
pour
mettre
en mer
leurs
vais-
seaux.

1694. avec tant de force, qu'ils surmonterent en moins de rien les grosses lames, qui roulant avec impetuofité, sembloient les devoir rejeter bien avant sur la côte; je croi que cela leur seroit arrivé sans l'habileté de celui qui gouvernoit. Il étoit tout droit à l'arriere, & il paroît avec une adresse merveilleuse le choc de ces montagnes d'eau, en les prenant, non pas tout droit & de face, ou comme on dit aux Isles, le bout au corps, mais de biais, enforte que dans le moment que la pirogue s'élançoit sur le côté de la même lame, elle étoit toute panchée jusqu'à ce qu'elle eût gagné toute la hauteur, où elle se redressoit & disparoissoit en s'enfonçant de l'autre côté de la même lame. Elle resortoit ensuite, & l'on voyoit son avant tout en l'air quand elle commençoit à monter sur une autre, de maniere qu'elle paroissoit toute droite jusqu'à ce qu'ayant gagné le dos de la seconde lame, il sembloit qu'elle n'étoit soutenuë que sur le milieu de sa sole, & qu'elle avoit ses deux extrémittez tout en l'air. Après cela l'avant s'enfonçoit, & la pirogue en se plongeant faisoit voir son arriere & un quart de sa sole tout à découvert. Ce fut en cette maniere qu'ils franchirent les grosses lames, où tous

autres que des Caraïbes auroient été en- 1694.
 velopez , & qu'ils arriverent où la mer
 ne roule plus avec tant d'impetuofité ;
 car les grosses lames ne commencent qu'à
 cent cinquante ou deux cens pas de la
 côte. Je les avois regardé avec ad-
 miration, mêlée de crainte, pendant
 qu'ils avoient été dans le danger ; je
 puis dire que je ressentis de la joye lors-
 que je les vis en sûreté.

La mer forme toujours sept grosses
 lames , ondes ou vagues , comme on Remar-
 que sur
 les lames
 ou ondes
 de la
 mer.
 voudra les appeller , qui viennent se bri-
 ser à terre avec une violence étonnante ,
 ce qui se doit entendre des cabesterres
 où les côtes sont pour l'ordinaire fort
 hautes , & où le vent pousse la mer con-
 tinuellement. Les trois dernieres de ces
 sept lames sont les plus grosses. Après
 qu'elles sont passées en venant se briser
 à terre , il se fait un petit calme qu'on
 appelle un *Embeli* qui dure environ au-
 tant de tems qu'il en faut pour dire un
Ave Maria , après quoi les lames re-
 commencent , leur grosseur & leur im-
 petuofité s'augmentant toujours jusqu'à
 ce que la septième se soit venuë briser à
 terre.

Comme ce mouvement ne se remar-
 que qu'aux cabesterres des Isles , on peut

1694. croire que c'est le vent qui le produit, ou du moins qui aide à la mer à le former. Il ne seroit pas indigne de l'attention d'un habile homme de chercher les causes & les périodes de ce mouvement, de voir si pendant toute l'année il est le même, & si les changemens de la lune, & les différentes positions du soleil y ont quelque part. Entre plusieurs choses que je m'étois proposé d'observer, si je retournois aux Isles, celle-ci n'auroit pas été oubliée.

Le sujet du voyage de ces Messieurs dans notre quartier, où ils n'ont pas accoutumé de venir trafiquer, étoit autant que nous le pûmes conjecturer (car ils ne jugerent pas à propos de nous en instruire) pour chercher un de leurs compatriotes, qui s'étoit sauvé de la Dominique après en avoir tué un autre. Les parens du mort lui vouloient rendre la pareille, & n'y auroient pas manqué s'ils l'eussent trouvé; & peut-être qu'on les auroit laissé faire, feignant de ne les pas voir, pour n'être pas obligé de rompre avec eux pour si peu de chose. Ils avoient sçû, je ne sçai comment, que le Caraïbe avoit quitté le Fort saint Pierre où ses compatriotes vont très-souvent, & qu'il s'étoit retiré en notre quartier pour être

plus en sûreté. Dès qu'il fut averti qu'il y 1694.
avoit des Caraïbes au bord de la mer,
il ne fallut pas le prier de se cacher. Je
l'employois quelquefois à pêcher pour
moi dans la riviere, ou au bord de la
mer avec l'épervier.

On appelle épervier aux Isles un filet
rond en forme de cone, dont les mail-
les sont assez petites. Le bas est retrouf-
fé en maniere de poches, il est garni de
balles de plomb tout autour pour le
faire couler bas promptement. Il y a
une corde de sept à huit pieds à sa pointe,
dont le bout s'attache au poignet gauche
du pêcheur; elle sert à retirer le filet
quand on l'a jetté dans l'eau. La maniere
de le jeter, est de prendre le bord du
filet avec les dents, & de le tenir étendu
en partie avec la main gauche, pendant
qu'on en tient plissé dans la droite autant
qu'on en peut tenir. Lorsqu'on voit
quelque poisson, ou que sans en voir
on juge qu'il y en peut avoir dans quel-
que endroit, on jette le filet sur ce lieu-
là, ou sur le poisson en faisant un quart
de conversion dans le moment qu'on lâ-
che ce que les deux mains & les dents te-
noient, ce qui fait étendre le filet en
rond, & le fait aller jusqu'au fond de
l'eau dans cette même situation. Le pois-

Differen-
tes ma-
nieres de
pêcher.

Pêche à
l'éper-
vier.

1694. son qui est étonné du bruit, se sauve & entre dans les poches où il demeure enfermé ; sa propre pesanteur aidant à les fermer quand on retire le filet par le moyen de la corde. On pêche quelquefois de cette maniere au bord de la mer, mais il faut que ce soit dans un grand calme ; car il est bien rare que le poisson vienne dans les lames, à moins qu'il ne soit poursuivi par d'autres poissons plus gros & plus voraces, comme sont les Requins, les Becunes & autres semblables qui payent assez souvent la peine de leur témérité, en demeurant échoïez à la côte.

Pêche
aux flam-
beaux.

Il y a une autre maniere de pêcher dans nos rivieres, ou plutôt dans nos torrens ; c'est la nuit aux flambeaux. Les Caraïbes y sont fort adroits. Nos Nègres l'ont appris d'eux, & il s'en trouve d'aussi habiles que leurs maîtres : le mien quoique jeune auroit donné des leçons de cet art, aussi bien que de celui de pêcher à la main, mais je ne lui permettois gueres de sortir la nuit, de crainte qu'il ne fût mordu de quelque serpent, qui sont plus en mouvement en ce tems-là que pendant le jour, & qui se voyent beaucoup moins. Je craignois d'ailleurs que sous prétexte d'aller à la pêche, il

n'allât trouver d'autres Nègres, avec 1694.
lesquels il auroit pû s'adonner au jeu,
à la boisson, & peut-être à quelque autre
libertinage.

Ceux qui vont pêcher la nuit dans les
rivieres y marchent fort doucement;
ils tiennent leur flambeau de la main
gauche, de maniere qu'il les éclaire sans
les ébloiir. Ils ont à la main droite un
petit filet étendu autour d'un cercle avec
un manche de trois à quatre pieds de
long. Dès que le poisson voit la lumiere
il s'en approche, il s'élançe, il jouë sur
l'eau: & le pêcheur prend son tems pour
couler son filet sous lui & l'enlever,
sans crainte qu'il puisse sauter dehors,
parce que le filet qui est fait en maniere
de poche d'environ un pied & demi de
profondeur, obéit & ne permet pas au
poisson de s'élançer. Outre le flambeau
& le filet, le pêcheur porte encore un
havrefac ou un coyanbouc passé en ban-
douliere où il met le poisson qu'il prend.

La pêche à la main se fait de jour. Pêche à
la main.
On entre dans l'eau, on y marche dou-
cement; on regarde attentivement, &
quand on découvre quelque poisson qui
se retire dans des racines ou sous des
roches, on le suit, on met la main où
on l'a vû se retirer, & on le prend d'au-

1694. tant plus facilement , qu'il se croit en sûreté quand il est dans son trou où il se tient en repos. Il est rare que les Caraïbes ou les Nègres manquent leur coup quand ils ont une fois vû un poisson se retirer dans quelque endroit. Lorsqu'ils n'en apperçoivent point , ils fouillent tout le long du bord de la riviere , dans les racines , & autour des roches.

Les Caraïbes sont de très-mauvais serviteurs.

Je me serois servi plus souvent de ce Caraïbe réfugié , & j'aurois même essayé de le garder chez moi à des conditions raisonnables , si j'avois crû en pouvoir tirer du service; mais c'est une chose presque impossible. Ces sortes de gens sont indolens & fantasques à l'excès. Il faut des ménagemens infinis avec eux ; ils ne peuvent souffrir d'être commandez , & quelque faute qu'ils fassent , il faut bien se garder de les reprendre , ou seulement de les regarder de travers , leur orgueil sur ce point n'est pas concevable ; & delà est venu le proverbe , que regarder de travers un Caraïbe , c'est le battre , & que de le battre , c'est le tuer , ou s'exposer à en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent , quand ils veulent , & comme ils veulent , de sorte qu'il arrive souvent que quand on a besoin d'eux , c'est pour lors qu'ils ne veulent rien faire,

ou que quand on veut qu'ils aillent à la 1694.
chasse, ils veulent aller à la pêche, &
il en faut passer par-là. Le plus court est
de ne s'en point servir, ou de ne compter
jamais sur eux, ni leur laisser rien entre
les mains, car ils sont comme des enfans
à qui tout fait envie, & ils la passent
sans beaucoup de façon, en prenant,
mangeant ou buvant ce qu'on leur laisse
sans discretion.

Une autre raison pour laquelle on doit
éviter autant qu'il est possible de se
servir des Caraïbes, sur tout de ceux
qui sont libres, car pour ceux qui sont
esclaves, on les ménage d'une autre ma-
niere; c'est l'antipatie qu'il y a entr'eux
& les Nègres. Leur orgueil leur fait
croire qu'ils sont beaucoup au dessus des
Nègres, & les Nègres qui en ont du
moins autant qu'eux, les regardent avec
encore plus de mépris, sur tout quand
ils ne sont pas Chrétiens, & ne les appel-
lent jamais autrement que Sauvages, ce
que les Caraïbes ne peuvent entendre
qu'avec un extrême dépit, qui les porte
souvent à des extrémités qu'on ne peut
éviter avec trop de soin.

Il arrive quelquefois que nos barques
qui vont traiter à l'Isle de la Marguerite,
& aux bouches de la riviere d'Orenoque,

1694. prennent en troc de leurs marchandises des Indiens esclaves qu'elles nous apportent. Quoiqu'ils soient bien meilleurs, & qu'on en puisse tirer plus de service que de ceux de nos Isles voisines qui sont libres; il ne faut cependant les acheter qu'avec de grandes précautions; car c'est toujours le même génie, le même naturel, les mêmes inclinations. A moins qu'on ne les achete fort jeunes, c'est-à-dire, dès l'âge de sept ou huit ans, il est difficile de les dresser & d'en faire de bons domestiques. & il s'en faut toujours beaucoup qu'ils résistent au travail autant que les Nègres. Quand par un bonheur extraordinaire ils se mettent au bien, ils sont assez adroits, assidus, & affectionnez à leurs maîtres, mais plutôt par jalousie contre les autres esclaves Nègres, que par une véritable amitié.

Il y a encore une autre difficulté, c'est de les marier quand l'âge ou le besoin le demande. Car il est très-rare qu'un Caraïbe veuille épouser une Nègresse, & une Nègresse ne se résoudra presque jamais de prendre un Caraïbe; & on trouve souvent les mêmes difficultez à les marier ensemble, quoiqu'en achetant mâle & femelle on ait observé qu'ils fussent du même pays, parce qu'il arrive

souvent qu'ils sont voisins, qu'ils parlent la même langue, qu'ils ayent les mêmes coutumes; mais avec tout cela s'ils sont en guerre, ou qu'il y ait quelque inimitié entr'eux, quoique sortis de leur pays encore enfans, il semble qu'ils ayent succé la haine avec le lait, & il est impossible de les apprivoiser assez pour les réduire à ce point-là. Il faut donc s'informer avec soin de toutes ces choses avant de les acheter, afin de ne pas avoir dans la suite le chagrin de les voir se desesperer, se pendre ou manger de la terre pour se faire mourir, quand ils croient avoir quelque sujet de déplaisir, ou qu'ils se voyent contrariés dans leurs sentimens. Je le répète encore une fois, ce sont de mauvais domestiques, à moins qu'on ne les prenne pour s'exercer dans la vertu de patience.

J'ai dit ci-devant que les hamacs des Caraïbes étoient bien meilleurs que ceux qui sont faits par les François ou par les Anglois: outre qu'ils sont bien mieux croisez, il faut convenir que le fil qui les compose est plus tors & bien mieux filé. Ils ne se servent point de rouet comme nous: ils filent à la main, leurs fuseaux sont d'un bois le plus pesant qu'ils peuvent trouver; & ils affectent quand ils

1694.

filent de se mettre dans un lieu élevé, afin que le fuseau descendant plus bas, le fil soit plus tiré & plus allongé, & en même-tems plus tors. L'incommodité des hamacs Caraïbes, est qu'ils sentent horriblement l'huile & le roucou. On m'apprit que pour leur faire perdre cette odeur désagréable, & la couleur rouge dont ils sont peints, du moins en partie, il falloit après les avoir fait passer dans deux ou trois bonnes lessives, les étendre sur l'herbe, les aroucher & les laisser au soleil, & au ferein pendant plusieurs jours, comme on fait en Europe pour blanchir les toiles. On peut après cela s'en servir, sans craindre de se rougir, ni de gagner l'épian, qui est en bon François la grosse verolle, à laquelle les Caraïbes sont fort sujets, & dont ils s'embarassent moins que les Européens, parce qu'ils la guérissent plus facilement, & à moins de frais, de peines & de risques.

On peut compter qu'un hamac Caraïbe durera autant, & peut-être plus que trois hamacs François. Je me suis servi de celui que je viens de dire que j'avois acheté, pendant plus de dix ans. Je l'ai porté avec moi dans plusieurs voyages; je l'ai mis à la lessive une in-

finité de fois , & au bout de ce tems-là , 1694.
il ne me paroissoit pas plus usé que quand
je l'achetai. Il n'y avoit que les com-
partimens noirs qui étoient entierement
effacés, & au lieu que dans le commen-
cement il étoit d'un rouge foncé, il étoit
devenu à la fin d'une couleur de chair
fort claire.

Au commencement du mois de Dé-
cembre , le Supérieur de notre Mission
me chargea d'aller au cul-de-sac François Etablis-
ment d'u-
ne Pa-
roisse au
cul-de-
sac Fran-
çois.
pour voir l'endroit qui seroit le plus
commode pour bâtir une Eglise & un
Presbytere. Ce quartier commençoit à se
peupler : & comme il est très-beau &
très-étendu , il y avoit apparence qu'il
seroit bientôt rempli d'habitans , dès
qu'il y auroit un Curé résident.

Le sieur de la Vigne-Granval , Capi-
taine des Milices de ce quartier-là , pres-
soit beaucoup pour qu'on fit cet établis-
sement , mais il ne se pressoit point du
tout d'y contribuer , ni d'offrir le terrain
qui étoit nécessaire. Un autre Officier
fort riche, appelé le Sieur du Bois-Jour-
dain qui avoit une Sucrierie en ce quartier
là , & qui en faisoit faire encore une au-
tre ; & un Provençal nommé Suffren ,
pressoient sans relâche l'Intendant &
notre Supérieur d'établir un Curé. Tous

1694. vouloient la Paroisse dans le voisinage de leurs habitations, mais pas un ne la vouloit chez soi. A la fin le Sieur Joyeux Capitaine de Cavalerie, dont j'ai déjà parlé, qui avoit une très-belle place dans le milieu des terres de ces trois Messieurs, offrit de donner le terrain necessaire pour l'Eglise & le Presbytere avec leurs dépendances, à condition d'avoir le premier banc dans l'Eglise, & de n'être point obligé à cottiser pour la construction des bâtimens. Monsieur de Mareuil Lieutenant de Roi à la Cabesterre y devoit aussi aller, & j'eus ordre de veiller à ce que l'Eglise & la maison curiale fussent placées dans un endroit sain & commode, & qu'il y eût du terrain suffisant pour le cimetiere, le jardin & la savanne du Curé. C'étoit naturellement au Pere Martelli Curé de la Trinité d'où ce quartier dépendoit, à faire ce voyage, mais il étoit broüillé avec le Lieutenant de Roi, qui lui donnoit tous les jours de nouveaux sujets de chagrin.



CHAPITRE VI.

*L'Auteur va au cul-de-sac François.
Description d'un Carbet de
Carâibes.*

JE partis du Macouba le 12. de Decembre après que j'eus dit la Messe. Je chargeai mon voisin le Pere Breton du soin de ma Paroisse : je dînai en passant à la grande anse , & j'arrivai d'assez bonne heure au Bourg de la Trinité chez Monsieur de Mareüil , pour aller avec lui coucher chez Monsieur Joyeux à la riviere des Gallions.

Nous en partîmes le lendemain matin. Comme Monsieur Joyeux ne demouroit pas au quartier où nous allions , & qu'il n'y avoit chez lui qu'un Commandeur & des Nègres , dont les provisions ordinaires ne nous auroient pas accommodés , il avoit eü soin de faire mettre dans son canot les provisions de bouche dont nous pouvions avoir besoin , afin de n'être pas obligé d'aller chez aucun de ses voisins , avant que l'affaire fut terminée. Précaution sage , dont nous vîmes l'utilité , quand nous fûmes aux

1694. trois quarts du cul-de-sac Robert ; car nous fûmes surpris d'un coup de vent d'Ouest si violent , que si nous n'eussions trouvé la pointe à la Rose pour nous mettre à couvert, je ne sçai ce qui seroit arrivé de notre canot , & de ceux qui étoient dedans.

Pointe à
la Rose.

Cette pointe à la Rose est un cap qui forme le côté oriental du cul-de-sac Robert. Un Caraïbe qui y demeure en a pris le nom, ou lui a donné le sien ; je ne sçai pas bien lequel des deux. Mais ce que je sçai très-bien, c'est que cette pointe nous fut d'un grand secours ; nous y échoiâmes notre canot , & pendant que les Nègres le déchargeoient pour le tirer plus haut , nous entrâmes dans le Carbet du Sieur la Rose. A la peur près , je ne fus pas trop fâché de cette aventure, qui me donnoit le moyen de voir les Caraïbes dans leurs maisons , après les avoir vûs dans leurs pirogues.

Le Caraïbe la Rose est Chrétien , aussi-bien que sa femme , & dix ou douze enfans qu'il a eu d'elle , & de quelques autres qu'il avoit avant d'être baptisé. Il nous reçût fort civilement , il avoit un caleçon de toile sur un habit d'écarlate tout neuf de pied en cap , c'est-à-dire , qu'il venoit d'être rocoüé , car il n'étoit

gueres plus de neuf heures quand nous entrâmes chez lui. Sa femme avoit une 1694.

pagne autour des reins qui lui descendoit jusqu'à mi-jambes. Nous vîmes deux de ses filles de quinze à seize ans, qui n'avoient que les anciens habits de la Nation quand nous parûmes, c'est à dire, le camisa, les brodequins & les brasselets: mais un moment après elles se firent voir avec des pagnes. Pagne est un morceau de toile dont les femmes s'enveloppent le corps au défaut des aisselles, qui fait ordinairement deux tours, & dont les bouts qui se croisent, se replient en dedans pour le tenir ferme, & qui va pour l'ordinaire jusqu'au milieu des jambes.

Ce que
c'est que
Pagne.

Il y a des pagnes plus courtes, mais rarement de plus longues. Cette espee d'habillement est fort commode, se met & s'ôte facilement; les hommes & les femmes s'en servent également dans toute la Côte de Guinée. La Rose avoit quatre grands garçons bien rocoïez, avec la bande de toile à la petite corde. Le reste des enfans étoient petits, & vêtus comme ils étoient venus au monde, à l'exception de leur ceinture de rassade. Nous trouvâmes une grosse compagnie dans ce Carbet: il y avoit près de trente Caraïbes qui s'y étoient rendus, à l'occasion

1694. dont je parlerai tout à l'heure.

Carbets,
maisons
des Ca-
raïbes.

Les maisons des Caraïbes s'appellent Carbets, je ne sçai point l'étimologie de ce nom-là. Je n'ai jamais entendu dire qu'il y en eût dans toute la Martinique d'autre que celui de la Rose. Ce Carbet avoit environ soixante pieds de longueur sur vingt-quatre à vingt-cinq pieds de large; il étoit fait à peu près comme une halle. Les petits poteaux avoient neuf pieds hors de terre, & les grands à proportion. Les chevrons touchoient à terre des deux côtéz, les lattes étoient de roseaux, & la couverture qui étoit de feüilles de Palmiste, descendoit aussi bas que les chevrons. Un des bouts du Carbet étoit entierement fermé avec des roseaux, & couvert de feüilles de Palmiste, à la réserve d'une ouverture pour aller à la cuisine. L'autre bout étoit presque tout ouvert. A dix pas de ce bâtiment il y en avoit un autre de la grandeur à peu près de la moitié du premier, qui étoit partagé en deux par une palissade de roseaux. Nous y entrâmes, la premiere chambre servoit de cuisine; sept ou huit femmes ou filles étoient occupées à faire de la cassave. La seconde chambre servoit apparemment pour coucher toutes ces Dames avec les enfans qui ne sont

pas encore admis dans le grand Carbet ; 1694.
il n'y avoit d'autres meubles que des paniers & des hamacs aussi-bien que dans le grand Carbet. La Rose avoit auprès du sien un coffre , un fusil , un pistolet , un fabre & un gargousier. Ses quatre grands garçons étoient aussi armés , & avoient parfaitement bien fait leur devoir quand les Anglois avoient attaqué l'Isle. Quelques Caraïbes travailloient à des paniers : c'est-là où j'observai pour la première fois la maniere de les faire. Je vis aussi deux femmes qui faisoient un hamac qui étoit sur un métier, comme je l'ai décrit ci-devant. Les arcs , les flèches , les boutons , étoient en grand nombre , proprement attachez aux chevrons. Le plancher étoit de terre battuë , fort net , & fort uni , excepté sous les sablières où il y avoit un peu de pente. Il y avoit un assez bon feu vers le tiers de la longueur du Carbet , autour duquel huit ou neuf Caraïbes accroupis , comme quand on fait ses necessitez , fumoient en attendant que quelques poissons , qu'on appelle des coffres fussent cuits. Ces Messieurs nous avoient fait leurs civilités ordinaires sans changer de posture , en nous disant ; *Bon jour compere , toi tenir taffia.* Ils connoissoient Monsieur Joyeux , & l'ai-

1694. moient, parce que quand ils alloient à la sucrerie il leur faisoit donner du sirop pour faire leur ouycou, & ne manquoit jamais de les faire boire, ce qui est un moyen infallible pour gagner leur amitié.

Comme
les Carai-
bes cui-
sent leur
poisson.

Les poissons dont je viens de parler, étoient par le travers du feu entre le bois & les charbons pêle-mêle. Je les pris d'abord pour quelques restes de buches, ne pouvant m'imaginer qu'on fit la cuisine d'une si étrange façon. Je le dis au compere la Rose qui me répondit que c'étoit leur maniere; & que quand j'aurois goûté de ces poissons, il étoit assuré que je les trouverois bons, & que j'avoüerois que les Caraïbes n'étoient pas si mauvais cuisiniers que je me l'imaginois. On me permettra bien ici de ne pas rapporter précisément ses paroles, je crois que le sens suffit, & il est exactement tel que je viens de le dire.

Cependant l'heure de dîner s'approchoit, & l'air de la mer nous avoit donné de l'appetit. Je dis donc aux Nègres de Monsieur Joyeux d'apporter une nappe, & voyant au coin du Carbet une belle natte étendue je crus que c'étoit l'endroit où ces Messieurs devoient prendre leur repas, & qu'en attendant qu'ils en euf-

sent besoin , nous pourrions bien nous 1694.
en servir. J'y fis jeter la nappe avec
quelques serviettes ; on apporta du pain,
du sel & un plat de viande froide. Mon-
sieur de Mareüil & Monsieur Joyeux me
presserent de prendre place , c'est-à-dire
de m'asseoir sur la natte. Après les com-
plimens ordinaires je m'assis , ces Mes-
sieurs en firent autant ; & nous commen-
cions déjà à manger quand nous prîmes
garde que ces Caraïbes nous regardoient
de travers , & parloient à la Rose avec
quelque sorte d'altération. Nous lui en
demandâmes la raison , il nous dit qu'il
y avoit un Caraïbe mort sous la natte où
nous étions assis , & que cela fâchoit
beaucoup ses parens. Nous nous levâmes
sur le champ , & fimes ôter tout notre
appareil. Le compere la Rose fit appor-
ter une autre natte qu'on étendit dans
un autre endroit , nous nous y mîmes , &
continuâmes notre repas à notre aise ,
& fimes boire Monsieur de la Rose &
toute la compagnie , afin de reparer le
scandale que nous leur avions donné en
nous asséyant sur leur mort. De cette
maniere nous redevînmes amis comme
auparavant.

Dans l'entretien que nous eûmes avec
la Rose pendant que nous mangions ,

694. nous aprîmes que tous ces Caraïbes s'étoient assemblez chez lui pour celebrer les obseques d'un Caraïbe qui étoit sous la natte où nous nous étions assis d'abord, & qu'on n'attendoit plus que quelques-uns de ses parens de l'Isle S. Vincent pour l'enterrer tout-à-fait. Car il est nécessaire que tous ses parens voyent qu'il est mort de mort naturelle pour le croire ; de maniere que s'il s'en trouvoit un seul qui ne l'eût pas vû, tous les autres ensemble ne seroient pas suffisans pour le lui persuader ; au contraire il croiroit qu'ils auroient tous contribué à sa mort, & il se croiroit obligé par honneur d'en tuer quelqu'un pour la venger. Cette coûtume & ce point d'honneur nous parurent fort incommodés & fort impertinens. Je crois que notre hôte auroit bien voulu que ce Caraïbe ne lui eût pas fait l'honneur de choisir son Carbet pour mourir, parce que cette grosse compagnie diminuoit beaucoup son manioc, dont il n'avoit peut-être que la provision bien juste pour sa famille.

Coûtume des Caraïbes touchant la mort de leurs parens.

Après que nous eûmes dîné, je demandai si comme ami du deffunt nous ne pourrions pas le voir. La Rose me dit qu'oui, & que cela feroit plaisir à toute la compagnie, sur tout si nous

bûvions & faisons boire à sa fanté ; il 1694.
fit aussi-tôt lever la natte & les planches
qui couvroient la fosse. Elle étoit faite
comme un puits, d'environ quatre pieds
de diamettre , & de six à sept pieds de
profondeur. Le corps y étoit à peu près
dans la même posture que j'ai décrit ceux
qui étoient autour du feu. Ses coudes Comme
les Ca-
raïbes
sont en-
terrez,
portoient sur ses genoux , & les paulmes
de ses mains soutenoient ses jouës : il
étoit proprement peint de rouge avec des
moustaches & des rayes noires, d'une
autre teinture que les ordinaires qui ne
sont que de genipa. Ses cheveux étoient
liez derriere sa tête, son arc, ses flèches,
son bouton & son couteau étoient à
côté de lui. Il n'avoit du sable que jus-
ques aux genoux, autant selon les ap-
parences, qu'il en falloit pour le soutenir
dans la posture où il étoit, car il ne tou-
choit point aux bords de la fosse. Je de-
mandai si on le pouvoit toucher, & on
m'en laissa la liberté toute entiere. Je
lui touchai les mains, le visage & le
dos, tout cela étoit très-sec, & ne ren-
doit aucune mauvaise odeur, quoiqu'on
m'assurât qu'on n'avoit pris aucune autre
précaution que de le rocoïer aussi tôt
qu'il fut expiré, après quoi on l'avoit
mis dans la fosse comme nous le voyions.

1694. Les premiers de ses parens qui étoient venus avoient ôté le fable pour visiter le corps ; & comme il ne rendoit aucune mauvaise odeur , on n'en avoit point remis pour n'avoir pas la peine de l'ôter à chaque nouveau parent qui arriveroit. On nous dit que quand tous l'auroient vû, on empliroit la fosse entierement & à demeure. Nous ne manquâmes pas de boire & de faire boire la compagnie à la santé du défunt , après quoi on remit les planches qui fermoient la fosse , & la natte par dessus. Il y avoit près de cinq mois qu'il étoit mort. J'aurois bien voulu qu'il fût arrivé quelque parent pendant que nous étions-là , nous eussions été témoins de leurs ceremonies , mais il n'en vint aucun.

Leur
maniere
de pren-
dre leur
repas.

Cependant les poissons qui étoient au feu étant cuits , & ces Messieurs ayant appetit ; les femmes apporterent deux ou trois matatous chargez de cassaves fraîches & encore chaudes, avec deux grands coüis , dont l'un étoit plein de taumali de crabes , & l'autre de pimentade. Cela étoit accompagné d'un grand panier de crabes boüillies , des coffres qui étoient au feu , & de quelques poissons à grandes écailles cuits de la même façon.

Quoique j'eusse assez bien dîné , je ne

lâissai pas de m'approcher du matatou 1694.
afin de goûter leur poisson & leur faulce.

Ce qu'il y a de commode avec ces gens-là, c'est que leur table est ouverte à tout le monde, on n'a pas besoin d'être invité ni d'être connu pour s'y mettre : ils ne prient jamais personne, mais aussi ils n'empêchent qui que ce soit de manger avec eux. Monsieur de la Rose & ses quatre garçons firent le signe de la croix & dirent le *Benedicite*, les autres s'en dispenserent, parce qu'ils n'étoient pas Chrétiens, quoiqu'ils eussent peut-être été déjà baptisés, & qu'ils fussent encore prêts de l'être autant de fois qu'on leur donneroit un verre d'eau-de-vie.

J'expliquerai ce que c'est que le tau-mali quand je parlerai des crabes. Pour leur pimentade c'est du suc de manioc bouilli avec du jus de citron, dans lequel ils écrasent une si grande quantité de piment, qu'il est impossible à tout autre qu'à eux d'en user. J'ai déjà dit que c'étoit leur faulce favorite & universelle. Il faut faire une autre remarque, qui est qu'ils ne se servent jamais de sel; ce n'est pas qu'ils en manquent; il y a des salines naturelles dans toutes les Isles où ils pourroient s'en fournir, mais il n'est pas de leur goût non plus que la viande ou

Les Can-
raïbes
n'usent
point de
sel.

1694. le poisson boiilli. J'ai scû d'eux-mêmes qu'excepté les crabes qui font la meilleure partie de leur nourriture, ils ne mangent rien qui soit cuit dans l'eau, tout est rôti ou boucané. Leur maniere de rôtir est d'enfiler la viande par morceaux, ou les oiseaux quand ils sont petits dans une brochette de bois, & de la planter en terre devant le feu, & quand on juge que la viande est cuite d'un côté, on lui fait faire un demi tour afin que l'autre côté se cuise: mais quand c'est un oiseau un peu gros comme un perroquet, un ramier ou une poule, ils ne prennent pas la peine de les plumer ni de les vuider. Ils les jettent tout chauffez & tout vêtus dans le feu, & quand la plume est rotie, ils jettent dessus des cendres & des charbons, & les laissent en cet état le tems qu'ils jugent nécessaire pour leur cuisson, après quoi ils les retirent, enlevent facilement la croute que les plumes & la peau ont fait sur la chair, ôtent les boyaux & le jabot, & mangent ainsi l'oiseau. J'en ai mangé plusieurs fois de cette maniere; j'en ai accommodé moi-même comme je viens de dire, & j'ai toujours trouvé que la chair toute remplie de son suc étoit d'une tendreté & d'une délicatesse admirable. Ceux qui ne me

Maniere
de cuire
les viandes.

croyent pas en peuvent faire l'expérience
à peu de frais, & se convaincre de la
verité ou de la fausseté de ce que je rap-
porte. 1694.

Je goutai des poissons à grandes écailles, qu'on dépoüilla comme si on les avoit tirez d'un étui. La chair étoit très-bonne, bien cuite & si grasse qu'on eût dit qu'on l'avoit remplie de beurre. Il est vrai que ce poisson est d'ordinaire assez gras : mais il faut convenir que quand il est cuit, sans que l'eau, le beurre ou l'huile ayent changé la bonté de son suc, en s'y mêlant, il ne peut être que beaucoup meilleur.

Le Coffre est un poisson ainsi appelé parce qu'il est couvert d'une écaille assez mince, seche & très-dure. De la queue jusques à la tête qui est jointe au corps sans qu'il y paroisse aucune distinction, il est triangulaire, & sa tête a la même figure. Lorsqu'on ouvrit par un des angles un de ceux qui avoient été servis sur le matatou, on eût dit que c'étoit un pâté chaud qu'on venoit d'ouvrir ; l'odeur étoit bonne, la chair blanche & bien cuite; & quoique ce poisson ne passe pas pour un des meilleurs, peut-être parce qu'il a plus d'écaille que de chair, je le trouvai très-bon & très-succulent.

Poisson
appelé
Coffre.

1694.

C'étoit un vrai plaisir de voir cette grande bande de Caraïbes accroupis sur leur derriere comme des singes, manger avec un appetit qui en auroit donné à un malade, sans dire une seule parole, & épluchant avec une adresse & une vitesse admirable les plus petits pieds des crabes. Ils se leverent avec aussi peu de ceremonie qu'ils en avoient fait pour s'asseoir ; ceux qui avoient soif allerent se defaltérer avec de l'eau, quelques-uns se mirent à fumer, une partie se mit au lit, & le reste entra dans une conversation où je n'entendois rien, parce qu'elle étoit en Langue Caraïbe.

Les femmes ne mangent jamais avec leurs maris.

Les femmes vinrent ôter les matatous & les coïis, les filles nettoyerent le lieu où l'on avoit mangé, & toutes ensemble avec les petits enfans se retirerent à la cuisine, où nous allâmes les voir manger en la même posture & d'aussi bon appetit que les hommes venoient de faire. Je fus un peu surpris que les femmes n'eussent pas mangé avec leurs maris, ou si c'étoit une regle chez la Nation, pourquoy M^{me} la Rose comme Chrétienne & maîtresse de la maison n'en eût pas été exceptée. J'en dis ma pensée à son mari, qui me répondit que la coûtume ne le permettoit pas ; que jamais les femmes ne devoient

manger avec leurs maris ; & que quand même il eût été seul , il n'eût mangé qu'avec ses grands garçons , & que la femme , ses filles , & le reste des enfans eût mangé à la cuisine. Cette coûtume toute extraordinaire qu'elle paroisse d'abord , n'est pas trop sauvage : après quelques réflexions elle m'a paru remplie de bon sens , & fort propre pour contenir ce sexe superbe dans les bornes du devoir , & du respect qu'il doit aux hommes. Les Caraïbes ne sont pas les seuls qui en usent ainsi ; je rapporterai dans un autre endroit quelques exemples sur lesquels les Européens devroient se regler pour éviter bien des chagrins.

Nous demeurâmes au Carbet de la Rose jusques sur les trois heures après midi. Le vent s'étoit calmé tout-à-fait , il ne restoit plus que la mer qui étoit fort grosse ; mais le fils aîné de la Rose s'étant offert de venir avec nous , & trois autres Caraïbes attirés par l'espérance de l'eau-de-vie , nous ayant fait la même avance, nous les primes au mot ; & quoique nous eussions déjà sept Nègres dans le canot , nous jugeâmes que ce secours ne nous seroit pas inutile ; que le jeune la Rose nous piloteroit mieux que le Negre de Monsieur Joyeux , &

1694. que le nombre de nos nageurs étant augmenté de quatre personnes, nous irions plus vite & plus seurement.

CHAPITRE VII.

Description du cul-de-sac François.

Cul-de-
sac Fran-
çois.

NOUS partîmes du cul-de-sac Robert sur les trois heures, le fils de la Rose gouvernoit le canot; nos sept Nègres & les trois Caraïbes nageoient à l'envi les uns des autres, & nous firent passer en moins de deux heures les quatre lieuës qu'il y a de la pointe à la Rose au cul-de-sac François. Malgré la grosse mer & un grain de vent que nous eûmes en passant le cul-de-sac, ou la plaine aux roseaux, nous ne reçûmes aucun coup de mer, & ne prîmes pas une seule goutte d'eau.

Il étoit environ cinq heures, quand nous arrivâmes au cul-de-sac François. Il s'en faut bien qu'il soit aussi beau que le cul-de-sac Robert, soit pour la largeur, soit pour la profondeur; c'est-à-dire pour son enfoncement dans les terres; car pour la profondeur de l'eau il y en a assez pour porter des vaisseaux,

1694.
si une barre de sable mouvant qui est à son entrée ne les empêchoit. Cette barre change de situation selon le changement des marées, ou selon qu'elle est transportée çà & là par la violence de la riviere quand elle est débordée. Il y a quelques Islets qui forment ce cul-de-sac, dans l'un desquels on trouve des pierres de taille blanches assez tendres, dont on se sert pour faire les fourneaux des sucreries, c'est-à-dire qui résistent assez bien au feu, quoique beaucoup moins que les pierres grises de la Basse-terre & les rougeâtres qu'on trouve aux environs du cul-de-sac de la Trinité. La riviere porte le nom du cul-de-sac où elle se trouve: elle peut avoir trente-cinq à quarante toises de large, elle est très-profonde. La mer qui y monte la rend salée jusques à deux mille pas ou environ de son embouchûre. La pente de son lit la fait pour lors devenir en torrent comme les autres rivieres de l'Isle. Les arbres qu'on appelle Paletuviers ou Mangles, qui la bordent des deux côtez, rétrécissent beaucoup son lit: mais ils y font un ombrage des plus agréables, & rendent ses bords inaccessibles aux ennemis qui voudroient y faire des descentes: de sorte qu'on n'a à garder que les en-

1694.

droits, où l'on a fait des ouvertures pour le passage des canots, & pour la commodité de charger les barques qui y montent jusqu'à mille pas ou environ. Il est vrai qu'on paye un peu cherement le service que ces arbres rendent à ceux qui passent sur cette riviere, en les deffendant de l'ardeur du soleil : car ils entretiennent un si prodigieux nombre de moustiques & de maringoins, que l'air en est quelquefois épais, d'où ces insectes se répandent dans les habitations voisines en si grande quantité qu'il seroit impossible d'y demeurer si le vent ne les emportoit, ou si on ne les chassoit des maisons avec la fumée, & par le soin qu'on a de fermer les portes & les fenêtrés des chambres, où l'on veut dormir avant le coucher du soleil, & de n'y point porter de lumiere, lorsqu'on se retire. Cette riviere est fort poissonneuse, parce que le poisson y est en sûreté, n'y ayant pas moyen d'y jeter la senne à cause des racines de paletuviers sous lesquelles il se retire; de sorte qu'on n'y peut pêcher qu'à la ligne & avec des nasses. Ces deux expediens sont bons, & on prendroit assez de poisson si les réquiens & les bécunes qui fréquentent fort cette riviere, ne rompoient ou

n'emportoient les nasses quand ils y voyent du poisson, ou ne coupoient celui qui pend à la ligne. 1694.

L'habitation de Monsieur Joyeux est un terrain uni de mille pas en quarré, bornée d'un côté par la riviere dont je viens de parler, & separée de celle de Monsieur Dubois-Jourdain par un ruisseau d'eau douce qui se jette dans la riviere. Il n'y avoit pas une heure que nous étions arrivez, que Monsieur de la Vigne-Granval nous vint prier d'aller loger chez lui, & nous en pressa si fort, que malgré la résolution que nous avions faite de n'aller chez personne, nous nous embarquâmes avec lui, & allâmes à sa maison. Elle est à cinq ou six cens pas plus haut que l'endroit où la riviere n'est plus navigable pour les barques; mais il a creusé un canal de neuf à dix pieds de large qui porte les canots & les chaloupes jusqu'à la porte de sa sucrerie, avec des rigolles qui traversent sa savanne, par le moyen desquelles il a desseché ses terres basses & noyées, & d'un marais inutile qui causoit un très-méchant air, il en a fait de très-belles prairies où il pourra planter des cannes dans la suite; à quoi il faut ajoûter que son canal lui donne la facilité d'embarquer ses mar-

Habita-
tions des
seurs
Joyeux,
& de la
Vigne-
Granval.

1694. chandises à la porte de sa maison, sans avoir besoin de cabrovets ou charettes pour les transporter.

Nous reconnûmes dès qu'il fut nuit combien nous avions été sages d'accepter ses offres & de venir loger chez lui, puisque malgré toutes les précautions qu'il avoit prises pour éloigner de sa maison les moustiques & les maringoins, il y en avoit encore assez pour desesperer ceux qui n'y sont pas accoûtumez; d'où il est aisé de juger ce qui nous seroit arrivé si nous fussions restez dans les cases de Monsieur Joyeux, où il ne demeure pour l'ordinaire qu'un Commandeur, des Ouvriers & des Nègres, qui sont accoûtumez, du moins en partie, à ces sortes d'incommoditez, ou qui s'en exemptent en faisant dans leurs cases une fumée si épaisse qu'elle seroit insupportable à tout autre qu'à eux.

Le Mardy 14. Decembre tous les habitans qui avoient été avertis de notre arrivée, se trouverent chez Monsieur de la Vigne. Je dis la Messe dans une petite Chapelle qu'il avoit fait bâtir à côté de sa maison. Après que j'eus achevé les divins Mysteres, je dis à l'Assemblée que les Supérieurs ayant reconnu la necessité où ils étoient d'avoir un Curé ré-

fidement, étoient résolus de leur accorder
ce qu'ils demandoient si instamment, 1694.
d'autant plus que la Paroisse de la Trinité
augmentant tous les jours, il seroit do-
rénavant tout-à-fait impossible au Curé
qui la servoit de les secourir dans leurs
besoins. Je leur fis voir qu'il ne falloit
pas beaucoup compter sur celui qui s'é-
tablissoit au cul de-sac Robert qui auroit
assez d'affaires chez lui pour l'occuper
tout entier; outre que les chemins par
terre étant presque impraticables, sur
tout dans la saison des pluyes, ils seroient
obligez de l'aller chercher, & de le re-
conduire dans leurs canots, ce qui ne
pourroit se faire sans déranger beaucoup
le travail de leurs habitations. Je leur
propofai les offres de Monsieur Joyeux
& la justice de ses prétentions. Je les
exhortai à ne pas différer la conclusion
d'une affaire pour laquelle Monsieur le
Lieutenant de Roi étoit venu exprès sur
les lieux; & enfin je les assurai que cha-
cun pouvoit dire son sentiment avec tou-
te sorte de liberté, & que si quelqu'un
se trouvoit en état de faire des offres plus
avantageuses que celles de Monsieur
Joyeux, on les écouteroit avec plaisir.

Etablis-
sement
d'une Pa-
roisse au
cul de-
sac Fran-
çois.

Il y eut quelques legeres contestations,
mais enfin on convint que Monsieur

1694. Joyeux & ses ayans-cause auroient le premier banc dans l'Eglise, & qu'ils seroit exempts des contributions pour le bâtiment ou réparations de l'Eglise & du Presbytere ; au moyen dequoi Monsieur Joyeux donna tout le terrain nécessaire pour l'édifice de l'Eglise & du Presbytere , pour le Cimetiere & le jardin du Curé, avec le droit de mettre deux chevaux du Curé dans sa savanne. L'Acte fut dressé & signé, après quoi on proceda à l'élection d'un Marguillier qui fut le sieur de la Vigne. Tous les habitans se cottiserent eux-mêmes pour la dépense de ces bâtimens avec beaucoup de generosité, & donnerent leurs billets au nouveau Marguillier.

Nous fûmes après dîné visiter le terrain, je le choisis à côté du ruisseau dont j'ai parlé. Je marquai avec des piquets le lieu de l'Eglise, du Cimetiere, de la maison Curiale & de son jardin ; Monsieur Joyeux nous laissant les maîtres de son terrain. En attendant qu'on pût bâtir l'Eglise, on convint qu'on se serviroit de la salle de la maison Curiale pour y dire la Messe, & qu'on commenceroit le bâtiment incessamment. Cependant on fit une croix de bois pour planter dans le milieu de l'endroit destiné pour le Ci-

metiere; & on se pressa de faire une petite Chapelle de fourches en terre, pallissadée de roseaux & couverte de paille, où en cas qu'il vînt quelque Religieux, avant que la maison fut faite, il pût dire la Messe sans incommoder Monsieur de Granval. On y travailla dès ce moment, & le lendemain les habitans presserent si bien l'ouvrage, que cette Chapelle longue de vingt-six pieds & large de quatorze, fut achevée le Jeudi au soir, & le Cimetiere presque renfermé avec une liziere du bois immortel. 1694.

On s'étonnera peut-être que Monsieur Joyeux ait été recompensé pour la cession de son terrain, & que Monsieur Monel ne l'ait point été pour celui où l'Eglise du cul-de-sac Robert a été bâtie. En voici la raison. Le terrain qu'on avoit pris dans la savanne de Monsieur Monel étoit sur les cinquante pas que le Roi se reserve autour des Isles, en les mesurant, non pas tout-à-fait du bord de la mer, mais de l'endroit où l'herbe peut croître: quoique le Roi accorde la jouissance de ces cinquante pas à ceux qui ont le terrain qui est au dessus, il se reserve toujours la faculté de le reprendre quand il lui plaît, ou que le besoin le demande, & c'est ce qui étoit

1694. arrivé à Monsieur Monel, qui par conséquent n'avoit rien à prétendre pour le terrain où l'Eglise & la maison Curiale avoient été bâties; au lieu que Monsieur Joyeux n'étoit pas dans ce cas-là. Son terrain étoit bien éloigné des cinquante pas du Roi, & comme il en étoit le maître absolu, la justice voulut qu'on le récompensât en quelque sorte du présent qu'il faisoit à l'Eglise & au public.

Le Vendredi matin je benis la Croix & la plantai. Je benis aussi la Chapelle; j'y dis la Messe & communiai beaucoup de personnes. On fit marché avec des Charpentiers pour la maison Curiale, à laquelle on devoit donner trente-six pieds de long sur dix-huit pieds de large. Ils la devoient rendre parfaite dans six mois. Je fus fort content des habitans de cette nouvelle Paroisse: il apporterent des tapis d'Indienne pour tapisser la Chapelle, & donnerent de la toile pour faire des nappes, & les autres linges nécessaires à une Eglise. Ils prièrent le Marguillier de faire une collecte chez eux pour acheter des Vases sacrez, & des ornemens, parce que ceux dont je m'étois servi appartenoient à Monsieur de la Vigne.

Nous partîmes après dîné. Nous re-
mîmes

mêmes à la pointe à la Rose les quatre 1694
Caraïbes que nous y avons pris, qui
étoient fort contens de leur voyage, où
ils avoient bû de l'eau-de-vie à discre-
tion, & en emportoient encore chacun
une callebasse. Nous arrivâmes avant la
nuit chez Monsieur Joyeux où nous
couchâmes, & le Samedi de grand ma-
tin je m'en retournai à ma Paroisse. Je
trouvai au fond Saint Jacques le Su-
périeur de notre Mission, je lui rendis
compte de ce qui avoit été fait; il me
remercia de la peine que j'avois prise,
& me pria de me trouver au Mouillage
le second jour de l'année prochaine,
afin de l'accompagner au Fort-Royal où
il devoit aller faire les complimens du
nouvel an à Monsieur le Comte de Ble-
nac, & lui parler de l'établissement de
la nouvelle Paroisse du cul-de-sac Fran-
çois, afin de la faire mettre sur l'état.

Je passai le reste du mois dans ma Pa-
roisse, où les Fêtes de Noël me donne-
rent assez d'occupation; car un Mission-
naire qui veut s'acquiter de ses devoirs
a toujours du travail, & ne trouve jamais
du tems de reste.

CHAPITRE VIII.

Description de la Ville & de l'Eglise du Fort Royal. Mort extraordinaire de quelques personnes nouvellement venues de France. Conseil Souverain de la Martinique.

LE premier jour de l'année 1695. je reçûs les complimens de tous mes Paroissiens, & des presens de la plus grande partie. On me donna entre autres choses une chevre, ou comme on dit aux Isles, une cabritte, avec les trois petits qu'elle avoit eû de sa derniere portée. C'étoit la plus belle & la meilleure bête qu'on pût voir. Je priai Monsieur Michel de la souffrir dans sa savanne avec les siennes. Elle auroit peuplé toute une Isle, tant elle étoit féconde : car elle faisoit trois portées en treize ou quatorze mois, & trois petits à chaque portée, & quelquefois quatre. Les chevreaux ou cabrittons des Isles, châtrez lorsqu'ils sont encore au lait, sont très-estimez, leur chair est tendre, grasse, délicate, & de très-facile digestion. Je partis le Dimanche après le Service pour le Mouil-

Che-
vreaux
ou cabri-
rons chât-
rez au
lait.

lage, où j'arrivai d'assez bonne heure 1695.
pour faire mes complimens à l'Intendant,
au Gouverneur, aux Communautés Re-
ligieuses, & à mes amis particuliers.

Nous partîmes notre Supérieur & moi
dans le canot de Louis Galere sur les trois
heures après minuit. Il étoit environ sept
heures quand nous arrivâmes au Fort-
Royal. Nous allâmes dire la Messe aux
Capucins, & prendre le chocolat chez
Monsieur Houdin; & en attendant qu'on
pût voir Monsieur le Général, je m'oc-
cupai à considérer l'Eglise & les maisons
de cette nouvelle Ville. Les rues sont
tirées au cordeau & bordées de maisons
de différentes especes. Il y en avoit déjà
plusieurs de maçonnerie dont la plûpart
menaçoient ruine, parce que tout le ter-
rain où la Ville est située est un sable
mouvant, dans lequel, quand on veut
faire les fondemens d'un édifice, plus on
creuse, & moins on trouve de solidité.
On prétend même avoir expérimenté que
pour bâtir avec quelque sorte d'assurance,
il falloit mettre le mortier & les pre-
mieres assises sur une certaine herbe
courte en maniere de chiendent dont ce
terrain est tout couvert. On n'a pas crû
devoir suivre cette observation en bâ-
tissant l'Eglise. On a fait un grillage qui

Ville de
Fort
Royal.

1695. a beaucoup coûté, & qui n'a pas empêché que les murs n'aient travaillé beaucoup, & ne soient surplombés & couverts en plusieurs endroits. Cette Eglise a environ cent trente pieds de longueur sur trente pieds de large, avec deux Chapelles qui font la croisée. Les fenêtres font à peu près le même effet que le capuchon des Capucins qui la desservent, c'est-à-dire qu'elles sont formées par deux arcs de cercle qui font un angle fort pointu & fort désagréable à la vûë. Le dedans étoit peu orné & fort mal propre; & pour la disgracier encore davantage, on y a fait un portail de pierre de taille grise dont les joints de plus d'un pouce sont remplis d'un mortier bien blanc, qui est terminé en pointe comme le comble sans amortissement & sans ornemens. Avec tout cela il ne manque pas de gens qui en ont envie, & qui se donnent assez de mouvement pour en débusquer les Capucins.

Eglise
Paroissiale des-
servie
par les
Capu-
cins.

Nous allâmes saluer Monsieur le Général sur les neuf heures. Il nous reçût très-bien, il approuva ce qu'on avoit fait au cul-de-sac François pour l'établissement d'une nouvelle Paroisse, & nous promit de concourir avec l'Intendant pour la faire mettre sur l'Etat,

même de nous faire donner quelques quartiers avant qu'il y eût un Curé résident pour acheter les meubles qui lui seroient nécessaires. Malgré toutes nos excuses il nous retint à dîner. En attendant l'heure nous fûmes rendre visite à Monsieur le Begue Lieutenant de Roi, à quelques autres Officiers, & à deux Conseillers qui demeuroient dans la Ville.

Nous partîmes un peu après quatre heures, & arrivâmes au Mouillage avant sept heures, ayant eû une bonne brise pendant tout le chemin. Je demurai tout le Mardi au Fort S. Pierre pour achever mes visites, & recevoir celles de mes amis. J'en partis le Mercredi de grand matin, & fus dîner chez moi.

Le 10. de Janvier un vaisseau de la Rochelle nommé le Pont d'or arriva au Fort Royal: il y avoit plus de quatre mois que les vaisseaux qui étoient partis avec lui de France étoient arrivez, sans qu'on en eût pû apprendre aucune nouvelle. On étoit sûr qu'il n'avoit point été pris, on le croyoit perdu; son arrivée fit plaisir à bien du monde, & sur tout à quelques Marchands qui avoient été assez hardis pour assurer quarante mille écus à soixante & quinze pour cent, quoique selon

1695. toutes les apparences, ce vaisseau dût être péri en mer; auquel cas c'étoit un present de dix mille écus qu'ils risquoient de faire à ceux qui leur avoient payé la prime.

Mort
très
prompte
d'un de
nos Re-
ligieux.

Il vint dans ce vaisseau un assez grand nombre de passagers, & entr'autres un de nos Religieux, appelé le Pere le Clerc, fils ou frere d'un Conseiller au Présidial d'Orleans. La longueur du voyage, & mille incommoditez qu'il avoit souffertes dans la traversée l'avoient rendu malade, cependant la fièvre l'avoit quitté trois semaines avant qu'il débarquât, & il avoit jouï d'une assez bonne santé depuis qu'il étoit à terre; notre Medecin ne laissa pas de le faire saigner & purger au bout de dix ou douze jours, & l'étant venu voir sur le soir du jour qu'il avoit pris medecine, il le trouva à table prêt à souper. Il ne manqua pas à la cérémonie ordinaire des Medecins, il lui tâta le pouls, dont le mouvement extraordinaire lui ayant fait connoître que ce Religieux étoit très-mal, quoiqu'il ne sentît pour toute incommodité qu'un grand appétit & un petit mal de tête, qu'il prenoit pour l'effet de la medecine, il l'empêcha de souper, & sans lui en dire la raison, il fit ôter ce qu'on lui avoit

fervi, lui fit prendre seulement un bouillon, avec lequel il lui ordonna de s'aller mettre au lit. Il n'y eut rien à repliquer à cet arrêt souverain, il alla se coucher, pendant que le Pere Cabasson notre Supérieur & un autre Religieux allèrent reconduire le Medecin, qui leur dit d'avertir ce Religieux de se préparer à la mort, parce que suivant les indices de son pouls, il ne seroit pas en vie le lendemain à midi. Cependant nos Peres ne voyant point d'altération ni de changement en lui, trois ou quatre heures après que le Medecin fut parti, ils jugerent qu'il pouvoit bien s'être trompé, & qu'un avertissement de cette nature pouvoit lui faire une terrible impression; & comme ce Religieux s'étoit confessé & avoit dit la Messe le jour précédent, ils crurent qu'il seroit assez tems de lui dire de penser à la mort le lendemain matin, en cas qu'il se trouvât plus mal. Le Pere Supérieur se leva effectivement le lendemain deux heures avant le jour, & étant entré dans la chambre de ce Religieux, il le trouva presque sans connoissance. Il appella aussi-tôt son Compagnon qui l'avoit confessé, afin qu'il tâchât de le réconcilier pendant qu'il se prépareroit à lui donner l'Extrême-

1695. Onction, car pour le Viatique il n'étoit plus en état de le recevoir. A peine cette fonction fut-elle achevée qu'il entra en agonie, & mourut sur les neuf heures du matin. Dès qu'il fut expiré il rendit une grande quantité de sang par tous les conduits, & son corps devint en un moment tout noir & tout livide. C'étoit une marque infallible qu'il avoit été attaqué du mal de Siam qui ne s'étoit point manifesté. Le Medecin ne manqua pas de publier par tout la justesse avec laquelle il avoit prédit cette mort, qui nous fut d'autant plus sensible, que ce Religieux étoit un très-bon sujet.

Il ne fut pas le seul qui mourut de cette sorte. Un jeune homme qui étoit arrivé dans le même bâtiment, étant couché au Fort Royal chez un de ses amis, s'éveilla en sursaut, & se mit à crier que quelque chose étoit tombé sur ses jambes, & les lui avoit rompuës. Ses cris éveillerent toute la maison, on fut à lui, on alluma du feu, & on vit que ce n'étoit pas un songe, & que réellement ses jambes étoient toutes noires & sans aucun mouvement ni sentiment. On envoya chercher le Curé & le Medecin, & cependant on chauffe des linges, on le frotte d'eau de la Reine de Hongrie, on lui fait

Un jeune
homme
meurt du
mal de
Siam d'u-
ne ma-
niere ex-
traordi-
naire.

avaler de l'élixir de propriété, & tout 1695.
cela inutilement ; il s'écrie qu'on lui
rompt les genoux, un moment après il
se plaint de sentir les mêmes douleurs
dans les cuisses, & à mesure que la noir-
ceur montoit, la partie devenoit insen-
sible. Le Curé & le Medecin arrivent
dans le tems que le malade perd l'usage
des bras, & s'écrie qu'on lui brisoit l'é-
pine du dos, de sorte qu'en moins d'une
demie-heure, il perdit la parole, la
connoissance & la vie, sans qu'on pût
lui apporter aucun remede, & son corps
devint en moins de rien, comme s'il fût
mort depuis plusieurs jours.

Quoique le vaisseau le Pont d'or ne
fut pas attaqué du mal de Siam, il ne
fut pas plus heureux que ceux qu'il avoit
apportez aux Isles, dont plus des deux
tiers moururent, ou des fatigues d'un
très-long voyage, ou du mal de Siam.
Comme il avoit beaucoup souffert dans
trois ou quatre tempêtes qu'il avoit es-
suyées ; on jugea que les réparations qu'il
y faudroit faire excéderoient sa valeur,
de sorte qu'il fut condamné à être dé-
sagrée & échoüé. Le Procureur des biens
vacquans s'en empara pour le compte
des Assureurs, & les Propriétaires per-
dirent peu de chose ; mais on murmura

Le vais-
seau le
Pont
d'or de-
sagrée &
échoüé.

1695. beaucoup contre cette action. On la taxoit ouvertement de mauvaise foi, & on disoit que ce vaisseau n'avoit d'autre mal que celui d'avoir fait un long voiage, & d'avoir trop de gages à payer à l'équipage qui l'avoit conduit.

J'eus avis dans le même tems qu'on avoit jugé au Conseil Supérieur de l'Isle, qui s'assemble au Fort Royal, un procès où j'avois quelque intérêt, voici le fait.

Mariage d'un blanc & d'une esclave déclaré nul. Un certain Commandeur nommé Dauphiné qui étoit aux Isles depuis cinq ou six ans, après avoir servi fort long-tems sur les Galeres, s'étoit amouraché d'une Mulâtresse de mon voisin le sieur du Roy, il y en avoit des effets. Il prétendoit l'épouser, mais comme une esclave ne peut se marier sans le consentement de son maître, & que les maîtres ne donnent jamais ces sortes de permissions, à moins qu'on ne leur paye leurs esclaves, ce Dauphiné étoit fort embarrassé, il crût que le plus court étoit d'enlever la Mulâtresse & de l'épouser; après quoi il espéroit que Monsieur du Roy seroit obligé de la lui céder, au moins pour peu de chose. Il fit ce qu'il avoit prémédité; la Mulâtresse disparut, & l'on fut cinq ou six mois sans sçavoir ce qu'elle étoit devenue. On apprit enfin que Dauphiné

qui étoit Commandeur chez un des principaux habitans du quartier du Fort Royal l'avoit épousée. Monsieur du Roy m'en parla, & me pria d'en écrire à M. l'Intendant afin que son esclave lui fut restituée; le mariage qu'elle avoit contracté étant nul de plein droit, & Dauphiné devant être condamné à lui payer ses dommages & intérêts. Je ne manquai pas d'en écrire, & aussi-tôt Monsieur l'Intendant eut la bonté d'ordonner au Procureur Général de poursuivre cette affaire au Conseil directement. Dauphiné & sa prétendue femme furent emprisonnez, & le P. Gabriël de Vire Capucin, Curé du Fort Royal, fut mis en cause. Il fut dit par l'Arrêt, que le défaut du consentement du maître de la Mulâtresse & de la publication des bans, avoit rendu les Parties incapables de contracter, & qu'ainsi il n'y avoit point eu, & qu'il n'y avoit point de mariage entr'elles; que la Mulâtresse seroit remise à son maître aux frais de Dauphiné, lui condamné à l'amende & aux dépens; & sans la protection qu'il trouva, & le tour qu'on donna à l'affaire, il auroit été condamné à payer à Monsieur du Roy une pistole par jour pour tout le tems que la Mulâtresse avoit été absente du service

1695. de son maître, selon l'Ordonnance du Roi. Le Pere Gabriel de Vire fut mandé au Conseil & réprimandé : on lui enjoignit d'être plus circonspect dans l'administration de sa Paroisse, sous les peines portées par les Ordonnances.

Dauphiné prit le parti de ramener lui-même la Mulâtresse à Monsieur du Roy. Il se munit de quelques lettres pour moi, qui m'obligèrent de porter Monsieur du Roy à lui vendre la Mulâtresse. J'en fis le marché à dix-huit cens francs, sçavoir trois cens écus pour elle, & autant pour les trois enfans qu'elle avoit, un desquels on supposoit appartenir à Dauphiné, & les deux autres à d'autres personnes. Je les fis tous déclarer libres par le contrat, après quoi je publiai un banc, & je les dispensai des deux autres. Le Pere Gabriel de Vire fit la même chose au Fort Royal pour Dauphiné, & m'en envoya le Certificat, après quoi je les mariaï.

Le Conseil souverain, ou pour parler plus juste, le Conseil supérieur est composé du Gouverneur Général, de l'Intendant, du Gouverneur particulier de l'Isle, de douze Conseillers, d'un Procureur Général, & des Lieutenans de Roi qui y ont droit de séance & voix délibérative. Il s'assemble de deux en

Conseil
souverain de
la Martinique.

deux mois, & juge en dernier ressort 1695.
toutes les causes qui y sont portées directement, & les appels des Sentences du Juge Royal & de ses Lieutenans. Le Gouverneur Général y préside, mais c'est l'Intendant, & en son absence le plus ancien Conseiller, qui recueille les avis, & qui prononce : quand le Gouverneur Général n'y est pas, l'Intendant préside & prononce. Les Conseillers n'achètent point leurs charges, elles se donnent au mérite, souvent aux recommandations. C'est le Secrétaire d'Etat ayant le département de la marine qui leur expédie leurs brevets, parce que les Colonies sont de son département. Ils n'ont point de gages, mais seulement l'exemption du droit de Capitation pour douze de leurs Nègres, avec quelques émolumens pour leurs vacations, cela est peu considérable ; de sorte que ces charges sont plus recherchées par rapport à l'honneur qu'au profit. On prétend qu'elles annoiblissent ceux qui meurent dans l'exercice, ou qui obtiennent des brevets de Conseiller honoraire, après avoir servi vingt ans. De douze ou quinze Conseillers qui remplissoient ces charges en 1705. il n'y en avoit que deux qui eussent étudié en Droit : c'étoient

182 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1695. les sieurs le Merle & Monel, les autres
étoient des notables habitans ou com-
merçans, chez lesquels il faut croire que
la droiture & le bon sens tenoient lieu
de science. Le nombre des Graduez s'est
beaucoup accru depuis ce tems-là.

CHAPITRE IX.

*Des Mulâtres. Maniere de les connoître.
Histoire du *** & de quelques habitans
blancs qui ont épousé des Nègresses.*

Origine
des Mu-
lâtres.

ON entend par Mulâtres, les enfans
qui naissent d'une mere noire &
d'un pere blanc, ou d'un pere noir &
d'une mere blanche. Mais ce dernier cas
est très-rare. Quant au premier, il n'est
que trop fréquent; & ce libertinage des
blancs avec les Nègresses est la source
d'une infinité de crimes. La couleur des
enfans qui naissent de ce mélange, par-
ticipé du blanc & du noir, & produit
une espece de bistre. Les cheveux des
Mulâtres sont bien moins crépus que
ceux des Nègres; ils sont chatains & mê-
me assez clairs, ce qu'on ne trouve point
aux Nègres. J'ai cependant vû un Nègre
à Cadix qui avoit les cheveux roux. Les

Mulâtres sont pour l'ordinaire bien faits, 1695.
de bonne taille, vigoureux, forts, adroits,
industrieux, courageux & hardis au de-
là de l'imagination; ils ont beaucoup de
vivacité, mais ils sont adonnez à leurs
plaisirs, volages, fiers, cachez, méchans,
& capables des plus grands crimes. Les
Espagnols qui en sont bien mieux four-
nis que tous les autres Européens qui ha-
bitent l'Amérique, n'ont point de meil-
leurs soldats, & de plus méchans hom-
mes.

Le nombre en seroit bien plus grand
dans nos Isles, sans les peines qu'en-
courent ceux qui les font: car les Né-
gresses sont d'elles-mêmes très-lassives,
& les hommes blancs ne l'étant gueres
moins, & trouvant beaucoup de facilité
à contenter leurs passions avec ces
créatures, on ne verroit autre chose que
des Mulâtres, d'où il s'ensuivroit de très-
grands désordres, si le Roi n'y avoit re-
medié, en condamnant à une amende de
deux mille livres de sucre, ceux qui sont
convaincus d'en être peres; mais si c'est
un maître qui ait débauché son esclave,
& qui en ait eu un enfant, outre l'a-
mende, la Négrresse & l'enfant sont con-
fisquez au profit de l'Hôpital, sans pou-
voir jamais être rachetez sous quelque

Peines
contre
les peres
des Mu-
lâtres.

1695. pretexte que ce soit. On ne peut assez louer le zèle du Roi dans la disposition de cette Ordonnance; mais on permettra aux Missionnaires de dire qu'en cherchant à remédier au scandale que ce crime cau-
soit, on a ouvert la porte à un crime bien énorme, qui consiste dans des avortemens fréquens que les Nègresses se procurent quand elles se sentent grosses, & cela fort souvent, du consentement ou par le conseil de ceux qui en ont abusé.

Les Religieux de la Charité qui ont le soin des Hôpitaux, sont fort alertes sur ce point, parce que l'intérêt des pauvres & le leur ont trop de liaison pour leur permettre de regarder avec indifférence ces amendes, & ces Mulâtres avec leurs meres. Il y avoit entr'autres un certain Frere *** qui avoit un talent merveilleux pour faire ces découvertes, & pour en tirer parti. Il est vrai qu'il étoit aidé fort souvent par les maîtresses des Nègresses, qui ne pouvant souffrir que leurs maris entretinssent leurs esclaves, lui en donnoient avis, lui aidôient à les faire prendre, aimant mieux les voir confisquées que de laisser passer l'occasion de se venger. Monsieur *** riche habitant du Fort Royal de la Martinique en peut dire des

Histoire
du Frere
*** Re-
ligieux
de la
Charité.

nouvelles, & il n'est pas le seul. Je l'ai cité plutôt qu'un autre, parce qu'étant un parfaitement honnête homme, son témoignage sera d'un plus grand poids. Avec tout cela il ne laissoit pas d'arriver souvent de fâcheux contretens au Frere *** , car les maîtres qui se voyoient dans le cas de la confiscation de leurs enfans & de leurs Négresses, aimoient mieux leur promettre la liberté, que de les voir esclaves perpetuelles de l'Hôpital. Ils avoient soin d'instruire la Négresse de ce qu'elle devoit répondre quand elle seroit devant le Juge, & qu'elle seroit interrogée sur le pere de l'enfant. Le desir de la liberté leur faisoit retenir leur leçon à merveille, & le défaut de témoins qu'on ne va pas chercher dans ces sortes d'occasions, joint à l'effronterie avec laquelle elles soutenoient leur cause & celle de leur maître, faisoit quelquefois condamner Frere *** aux dépens.

J'ai quelquefois entendu ces démêlés; & une fois entre autres, la Négresse d'un habitant d'une de nos Paroisses soutint au *** que c'étoit lui-même qui étoit le pere de l'enfant mulâtre dont elle étoit accouchée. Par malheur pour ce Religieux il avoit passé neuf à dix mois auparavant chez le maître de la Négresse,

1695. & y avoit couché. Le maître qui s'en étoit souvenu, n'avoit pas manqué d'en faire souvenir la Nègresse, & de la bien instruire de tout ce qu'elle avoit à dire; en sorte que ce fut une scène des plus plaisantes (un Prêtre, un Religieux, devoit la trouver misérable cette scène) d'entendre les circonstances qu'elle rapportoit pour prouver qu'elle n'avoit jamais connu d'autre homme que lui. Le Juge mit tout en œuvre pour l'obliger de se couper sans y pouvoir réussir; elle demeura toujours ferme, & comme elle tenoit son enfant entre ses bras, elle le présentoit au Frere *** en lui disant, *toi papa li*, & puis elle le montrait à toute l'assemblée, prétendant qu'il ressembloit comme deux gouttes d'eau au Frere ***, qui, tout accoutumé qu'il devoit être à ces sortes d'avantures, étoit tellement décontenancé, que tout le monde pâmoit à force de rire, sans pouvoir au vrai distinguer qui en donnoit plus de sujet, ou l'effronterie de la Nègresse qui paroissoit accompagnée d'une grande naïveté, ou l'embarras où se trouvoit ce Religieux, homme très-sage, & reconnu de tout le monde pour incapable d'une pareille foiblesse, ou la gravité chancelante du Juge, qui malgré tous ses

efforts auroit succombé, s'il n'eût fini 1695.
cette scene en renvoyant la Nègresse chez
son maître jusqu'à plus ample infor-
mation, les dépens réservez.

Quand les maîtres ne sont pas coupables
de ces excès, il est facile aux Nègresses
de tirer d'affaires leurs amis, & leur
épargner le chagrin de payer l'amende :
elles n'ont qu'à nommer pour pere du
mulâtre quelque matelot d'un vaisseau
qui est parti, ou quelque soldat qu'elles
ont rencontré dans le chemin, & dont
elles ne sçavent pas le nom; & c'est à
quoi elles ne manquent gueres. Elles en
sont quittes pour quelques coups de foïet
que l'on leur fait distribuer pour les ren-
dre plus sages.

Les Religieux de la Charite auroient
bien voulu obliger les Curez à leur don-
ner avis des enfans mulâtres qu'ils bap-
tisoient, mais jusqu'à present ils ne l'ont
pû obtenir. Les Curez ont eu de bon-
nes raisons pour ne point s'embarasser
dans ces sortes de discussions, qui ne
pouvoient que leur être désagréables, &
rendre leur ministere odieux. Il ont re-
présenté ce que j'ai dit ci-devant, que
pensant remedier à un mal, on ouvroit
la porte à un plus grand, qui étoit des
avortemens fréquens que les Nègresses

1695. se procuroient. La plupart y sont fort adroites, & connoissent des simples qui leur font faire cette opération avec une facilité surprenante.

Les Sages-femmes cachent ordinairement la qualité de ces sortes d'enfans quand elles les apportent au Baptême ; ce qui leur est très-facile, car il ne paroît aucune différence pour la couleur entre les uns & les autres, toute sorte d'enfans étant blancs ou presque blancs, quand ils viennent au monde, ce n'est qu'au bout de huit à dix jours que la couleur qui les fait distinguer commence à paroître.

Comment on connoît un enfant mulâtre d'avec un noir.

Lorsqu'on veut être assuré de quelle couleur doit être l'enfant, il n'y a qu'à le faire découvrir, car s'il est d'un Nègre & d'une Nègresse, il a les parties naturelles toutes noires ; & s'il est d'un blanc & d'une Nègresse, ses parties sont blanches ou presque blanches. Si on ne veut pas venir à cette preuve, en voici une plus aisée : c'est de regarder à la naissance des ongles, c'est-à-dire, à l'endroit où les ongles sortent de la chair, car si on remarque que cet endroit soit noir, c'est une marque infallible que l'enfant sera noir ; mais si cette place est blanche ou presque blanche, on peut

dire avec certitude que l'enfant est Mu- 1695.
lâtre; soit qu'il provienne d'un Blanc &
d'une Nègresse, ou d'une Blanche &
d'un Nègre.

Qu'après cela les Medecins nous disent tant qu'ils voudront que les deux sexes ne concourent pas également à la production de l'enfant, & que les femmes sont comme les poules qui naturellement ont des œufs dans le corps, & que l'homme comme le cocq ne fait autre chose que les détacher & perfectionner le germe. Car si cela étoit une Nègresse feroit toujours des enfans noirs, de telle couleur que pût être le mâle, ce qui est tout-à-fait contraire à l'expérience que nous avons, puisque nous voyons qu'elle fait des noirs avec un noir, & des Mulâtres avec un blanc. Si on marie des Mulâtres mâles ou femelles avec des personnes blanches, les enfans qui en proviendront seront plus blancs, leurs cheveux ne seront presque plus crépus. On ne reconnoîtra la troisième generation que par le blanc des yeux qui paroîtra toujours un peu battu, ce deffaut cessera à la quatrième generation, pourvû qu'on continuë à les unir toujours avec des blancs; car si on les allioit avec des noirs, ils retourneroient dans le même nombre

1695. de generations, à leur premiere noir-
 ceur : parce qu'une couleur se fortifie à
 mesure qu'elle s'unit à une couleur de
 même espece, & diminuë à mesure
 qu'elle s'en éloigne. Les enfans qui nais-
 sent d'un blanc & d'une Mulâtresse sont
 appelez Quarterous, & ceux qui vien-
 nent d'un blanc & d'une Indienne, Me-
 tifs.

Blancs
 qui ont
 époué
 des Né-
 gresses.

Je n'ai connu dans nos Isles du vent
 que deux blancs qui eussent époué des
 Négresses. Le premier s'appelloit Lie-
 tard, Lieutenant de Milice du quartier
 de la Pointe noire à la Guadeloupe. C'é-
 toit un homme de bien qui par un prin-
 cipe de conscience avoit époué une très-
 belle Négresse, à qui selon les apparences
 il avoit quelque obligation.

Le second étoit un Provençal nommé
 Isautier, Marchand au Fort S. Pierre de
 la Martinique. Son Curé lui mit tant de
 scrupules dans l'ame, qu'il l'obligea d'é-
 pouser une certaine Négresse appelée
 Jeanneton Panel, qui auroit eu bien
 plus de maris que la Samaritaine si tous
 ceux à qui elle s'étoit abandonnée l'a-
 voient épouée.

Monfieur Lietard avoit de beaux pe-
 tits mulâtres de son épouse noire : mais
 le Provençal n'en eut point de la sienne ;

il demeura même assez peu de tems avec elle , parce que ses compatriotes lui firent tant de honte d'avoir épousé cette créature qu'il la quitta ; & elle s'en mit peu en peine, assez contente de ce qu'elle profita dans le tems qu'elle demeura avec lui , & du nom de Mademoiselle Ifautier qu'elle avoit acquis par son mariage.

1695.

J'ai dit que les enfans qui proviennent d'un blanc & d'une Indienne s'appellent *Metifs*. Ils sont pour l'ordinaire aussi blancs que les Européens. La seule chose qui les fait connoître est le blanc de leurs yeux qui est toujours un peu jaunâtre , comme il arrive à ceux qui après une longue maladie ont les yeux battus. Si une Metif se marie avec un blanc, les enfans qui en viennent ne conservent rien de leur première origine.

Cóment on connoît les Metifs.

Dans le commencement qu'il y eut des Nègres aux Isles , & que le libertinage y produisit des Mulâtres, les Seigneurs propriétaires ordonnerent que les Mulâtres seroient libres quand ils auroient atteint l'âge de vingt - quatre ans accomplis , pourvû que jusqu'à ce tems-là ils eussent demeuré dans la maison du maître de leur mere. Ils prétendoient que ces huit ans de service qu'ils avoient rendu depuis seize jusqu'à vingt - quatre accomplis ,

Etat des Mulâtres avant 1672.

1695. suffisoient pour dédommager les maîtres de la perte qu'ils avoient faite pendant que leurs Négresses les avoient élevez, & de ce qu'au lieu d'un Nègre qui auroit été toujours esclave, elle n'avoit produit qu'un Mulâtre.

Mais depuis que le Roi a réuni les Isles à son domaine en 1674. en les rachetant des Compagnies qui les avoient possédées sous son bon plaisir, il a fait revivre par sa Déclaration la Loi Romaine, qui veut que les enfans suivent le sort du ventre qui les a portez; *Partus sequitur ventrem*; & que par conséquent les Mulâtres provenans d'une mere esclave soient aussi esclaves. A propos de quoi je ne dois pas oublier qu'un Conseiller du Conseil Souverain de la Guadeloupe, citant cette Loi dans un procès où il s'agissoit de décider si un Mulâtre né après la datte de la Déclaration du Roi, mais avant qu'elle fut arrivée & publiée aux Isles, étoit libre ou non; ce sçavant Jurisconsulte au lieu de s'attacher au point de la difficulté que je

Leur état
depuis
1674.

Belle la-
tinité
d'un
Conseil-
ler de la
Guade-
loupe.

viens de dire, ne pensoit qu'à faire parade de son latin qu'il estropioit en disant; *Partus sequitur ventris*. Belle preuve de son sçavoir, qui n'empêchoit pas qu'il ne fût d'ailleurs honnête homme,

&c

& qu'il n'eût eû l'occasion d'apprendre à parler latin plus correctement s'il avoit voulu en profiter, puisqu'il avoit demeuré quelques années au service de nos Peres, d'où il étoit monté à l'office de Maître d'Ecole, & de Chantre d'une de nos Paroisses. Il s'appelloit M. D. L. C. Il étoit Doyen du Conseil de la Guadeloupe en 1705.

Depuis cette Ordonnance les Mulâtres sont tous esclaves; & leurs maîtres ne peuvent être contraints de quelque manière que ce soit, de les vendre à ceux qui en sont les peres, sinon de gré à gré. Ils sont obligez à servir comme les autres esclaves, sont sujets aux mêmes corrections: & s'ils s'absentent de la maison de leurs maîtres, & qu'ils aillent maroner, on peut les mettre entre les mains de Justice qui les traite comme les esclaves noirs, c'est-à-dire qu'on leur coupe les oreilles la seconde fois qu'on les met en prison pour maronage, & le jaret la troisième fois. Ces peines sont portées par les Réglemens du Roi, aussi-bien que celle qu'encourent ceux qui retirent chez eux, ou font travailler les esclaves de leurs voisins quand ils sont marons. Car pour empêcher ce desordre, & pour punir la mauvaise foi de ceux qui étant dans

1695. des quartiers éloignez, attiroient les esclaves marons & les faisoient travailler à leur profit, ou qui les retiroient chez eux pour priver leurs maîtres de leur travail : le Roi les a condamné à payer au propriétaire de l'esclave, une pistole par chaque jour, depuis celui qu'il s'est absenté, jusqu'à celui qu'on le remet entre les mains de son maître.

Peine
contre
ceux qui
retirent
les esclaves
marons.

CHAPITRE X.

*Des Paletuviers ou Mangles. De leurs
differentes especes. Du Quinquina,
& des Huitres.*

Paletu-
viers ou
Mangles
de trois
sortes.

JE croi ne devoir pas renvoyer à un autre endroit ce que je dois écrire des Paletuviers, dont j'ai dit que les bords de la riviere du cul-de-sac François étoient garnis. Les Espagnols & les autres Européens de l'Amerique les appellent Mangles. A la Guadeloupe même on leur donne ce nom plutôt que celui de Paletuvier. Je ne sçai ce qui a obligé les habitans de la Martinique à se servir de ce terme, plutôt que de celui qui est en usage par tout ailleurs que chez eux. Il y en a trois sortes, de rouges, de blancs

& de noirs. Le rouge est l'arbre que nous
appellons Raisinier. Le blanc est le Ma-
hot. Je parlerai dans un autre lieu du
Raisinier & du Mahot. A l'égard du
Mangle noir ou Paletuvier, c'est un ar-
bre qui ne vient jamais que sur les bords
des rivieres ou de la mer. Son écorce est
fort brune, lisse, ployante quand elle
est verte, de l'épaisseur d'une piece de
quinze sols. Dessous cette écorce il y a
une peau plus mince, plus tendre &
moins brune. Le bois est à peu près de
la même couleur que l'écorce; il est dur,
ployant, & fort pesant. Sa feuille res-
semble assez pour la figure à celle du
laurier, elle est mince & si unie que ses
fibres se distinguent à peine du reste. Les
plus gros arbres que j'ai vû de cette espece
ne passoient pas treize à quatorze pouces
de diametre, & vingt à vingt-cinq pieds
de haut, leurs branches sont en grand
nombre, toutes droites & sans nœuds,
elles laissent tomber des especes de re-
jettons qui prennent racine quand ils
ont atteint le fond de la mer ou de la
riviere sur le bord de laquelle le pied &
la racine principale a pris naissance; cette
racine qui va toute droite en terre n'est
pas seule, elle est accompagnée d'une
infinité d'autres qui s'élevent un pied &

1695.

Mangle
noir ou
Paletu-
vier.

1695. demi, & quelquefois d'avantage au dessus de la superficie de l'eau, à quelque hauteur qu'elle puisse arriver dans les plus hautes marées. Ces racines après s'être élevées font des arcades en retombant en terre où elles reprennent, qui s'entrelaissent les unes dans les autres, se soutiennent & font comme un grillage sur lequel on peut marcher sans crainte de se mouiller tout le long des rivières & sur le bord de la mer, & souvent même très-avant. J'ai vû de ces mangles occuper plus de cinq cens pas dans la mer. Il est vrai qu'on ne peut pas marcher fort vite sur ces arcades, & qu'il faut bien regarder où l'on met ses pieds & comment on les pose; mais avec tout cela ils ne laissent pas d'être d'une grande utilité & d'une bonne défense contre les descentes & les surprises des ennemis. Car quoi qu'on puisse marcher sur ces arcades, comme il faut continuellement regarder à ses pieds & s'aider de ses mains pour écarter les branches, & se tenir ferme, cette manière de marcher est impossible à des gens chargez d'armes & de munitions, & qui viennent pour surprendre, parce que la diligence & le silence leur sont absolument nécessaires pour réussir dans leurs entreprises, qui échoient

& leur deviennent préjudiciables dès 1699.
qu'elles sont découvertes, ce qui ne man-
que jamais d'arriver quand on marche
sur des mangles, & sur tout la nuit, où
le moindre bruit s'entend de fort loin,
sans compter le danger qu'il y a de s'é-
garer en marchant comme à tâtons dans
ces épaisses forêts, où même dans le jour
le plus clair il est difficile de suivre une
même route.

Outre cet avantage j'en remarque trois
autres qui me paroissent d'une assez gran-
de considération. Le premier est que
ces arbres fournissent d'excellent bois Usages
des Man-
gles
noirs.
pour brûler, qui fait un feu vif & ardent,
& qui dure beaucoup plus à proportion
qu'un autre. Ce bois revient prompt-
ement, & autant de fois qu'on le veut
couper, pourvû qu'on ait soin de ne pas
endommager considérablement la prin-
cipale racine. On peut se servir du tronc
de cet arbre pour les ouvrages où l'on a
besoin d'un bois qui résiste à l'eau. On
est sûr que celui-là y est presque incor-
ruptible. Sans sa pesanteur on pourroit
l'employer à toutes sortes d'ouvrages,
car il est doux à travailler, il est compact,
ne s'éclate point, & il est très-rare qu'on
le trouve vicié.

Le second avantage que l'on en re-

1695. tire est que son écorce est très - bonne pour tanner les cuirs. On ne se sert point d'autre tan aux Isles, & on ne laisse pas de réussir parfaitement.

Ecorces
de Man-
gles bon-
nes pour
tanner.

On
cueille
des huî-
tres sur
les Man-
gles
noirs.

Le troisième est que les racines & les branches qui sont dans l'eau, servent à recueillir les semences des huîtres, qui s'y attachent, s'y nourrissent & y multiplient à merveille. Dans les autres pays du monde, du moins autant que je l'ai pû voir ou apprendre, on pêche les huîtres en les détachant des rochers qui sont au fond de la mer, on peut dire que dans celui-ci on les cueille sur les arbres. Ces huîtres sont petites, à peine les plus grandes arrivent - elles à la grandeur de celles de Cancalle en Bretagne; mais elles sont délicates, grasses, blanches, tendres & d'un très-bon goût. On peut croire que pendant que nous fûmes au cul - de - sac François nous n'en manquâmes pas. Il faut seulement observer de ne manger que celles qui trempoient dans la mer quand on les a cueillies, parce que celles qui se trouvent au dessus de la surface de l'eau, soit que la mer ait baissé dans son reflux; soit que les racines aient crû, ne sont pas si bonnes à beaucoup près, pour l'ordinaire même elles sont douceâtres, plus dures, plus

maigres & plus petites que celles qui 1695.
sont toujours sous l'eau.

Le Mangle ou Paletuvier rouge que nous appellons aux Isles Raisinier, vient toujours au bord de la mer & des rivières vers leurs embouchûres, mais jamais dans l'eau soit douce ou salée, quoique la mer quand elle est grosse, ou les rivières quand elles sont débordées, ne lui portent aucun préjudice. Les racines qui le soutiennent ne sont point en arcades comme celles du précédent. Il vient en pleine terre, & revient autant de fois qu'on le coupe, pourvû qu'on empêche les bestiaux de brouter ses bourgeons à mesure qu'il pousse, parce que cela le fait mourir. Cet arbre vient très-gros & très-grand, mais très-mal fait. Ses branches se renversent vers la terre, elles sont tortuës & noueuses, & embarrassent extrêmement le terrain qu'elles occupent. J'ai trouvé de ces arbres qui avoient près de deux pieds de diamettre, & plus de vingt-cinq pieds de hauteur, avec quantité de branches très-grosses & fort étenduës; mais cela est rare, parce qu'on ne lui donne pas le tems de croître & de demeurer sur pied assez long-tems pour acquérir cette grandeur & grosseur. L'écorce est mince & grise. Lorsque l'arbre

Mangle
rouge ou
Raisi-
nier.

1695. est jeune, elle est unie & fort adhérente : mais quand il est vieux, elle paroît toute crevassée, se détache aisément, & le soleil la fait enrouler. Il est vrai qu'il y a sous cette écorce une peau épaisse comme un bon parchemin, rouge, ployante & fort adhérente à l'arbre, dont elle ne se détache que quand il est coupé & sec.

Le Raifinier fait une très-belle couleur rouge.

Le bois est d'un rouge foncé. Ses fibres sont longues, serrées & mêlées, Il a le grain fort fin. Si on coupe le cœur en petits éclats, & qu'on le fasse bouillir dans l'eau, il la teint d'un très-beau rouge qui communique la même couleur aux laines & toiles que l'on y met. Il est vrai que quand on lave ces toiles elles perdent beaucoup. Cela vient de ce qu'on n'a pris aucune précaution pour fixer la couleur. Ce bois est roide, dur, compact & pesant. Il est très bon au feu, il y dure long-tems, fait un feu vif & ardent & de très-bon charbon.

Son bois travaillé est très-beau.

J'en ai fait débiter quelques pièces, dont j'ai fait faire du cartelage de deux à trois pouces, & des planches que je fis ensuite ré fendre pour faire des cassettes, des tables & autres meubles. On ne peut rien voir de plus beau que les ondes de différentes teintes de rouge, les yeux

& les volutes qui étoient sur ces planches, 1695.
qui d'ailleurs se polissoient parfaitement
bien & aisément. Il n'y a que la pesanteur
& la dureté de ce bois qui empêchent
qu'on ne l'employe à une infinité d'ou-
vrages ; car j'ai éprouvé qu'il est égale-
ment bon en terre, en l'air & dans l'eau.
Sa feüille n'est point ronde ni grande
comme une assiete ainsi que dit mon
Confrere le Pere du Tertre. Elle est
ovale, son plus grand diamettre peut
être de huit à neuf pouces, & le plus
petit de cinq à six. Sa queue est grosse,
courte & refenduë presque entierement
à l'endroit qui l'attache à la branche qui
est le côté du petit diamettre ; elle est
épaisse, forte, lisse & unie. Ses nervures
se distinguent peu du reste & paroissent
plates. Quand elles commencent à pa-
roître elles sont de couleur de chair &
fort douces & délicates ; elles quittent
cette couleur en croissant, le dessus de-
vient d'un verd gai, & le dessous un peu
plus pâle. On se sert de ces feüilles pour
mettre sous le chapeau quand on marche
au soleil, elles empêchent qu'on ne soit
incommodé de sa chaleur, & tiennent
la tête fraîche. Il fleurit & porte du fruit
une fois l'année. Avant de fleurir il
pousse de petits scions, comme la vigne,

Feüilles,
fleurs &
fruits du
Raissin.
nier.

1695. qui se chargent de petits grains , qui en s'ouvrant , produisent une très - petite fleur blanche , d'une odeur douce à peu près comme celle de la vigne. A ces fleurs succedent des fruits tout ronds d'environ quatre lignes de diamettre qui sont verds avant d'être mûrs , & qui deviennent violets quand ils ont acquis toute leur maturité. Ils sont bons , leur goût approche de ces gros raisins qu'on appelle , chasselas. On en fait un petit vin assez agréable ; mais la maniere la plus ordinaire de les manger , est après les avoir lavez de les passer dans un blanc d'œuf battu avec un peu d'eau rose ou de fleurs d'orange , & ensuite les rouler dans du sucre bien blanc , bien sec & bien pilé jusqu'à ce qu'ils en soient bien couverts. On les sert de cette maniere , ils semblent de grosses dragées. Il seroient bien plus estimez si leurs noyaux occupent moins de place.

Maniere
d'accom-
moder le
fruit.

Les Caraïbes prétendent que quand il y a une abondance extraordinaire de ce fruit , c'est un pronostique assuré d'un ouragan cette année-là. J'ai experimenté plusieurs fois qu'ils se trompoient.

Mangle
blanc ou
Mahot.

L'arbre que nous appellons Mahot aux Isles , & Mangle blanc par tout ailleurs , vient ordinairement sur les bords

des rivières, & ses branches s'étendent sur la surface de l'eau, comme si elles vouloient jouïr de sa fraîcheur. On en trouve assez au bord de la mer, mais il ne vient pas si bien, qu'auprès des rivières, à moins qu'il ne se trouve sur des costières élevées. Son écorce est grise, de l'épaisseur d'un demi-écu. Le bois est blanc; il est assez souple quand il est verd; mais il se seche dès qu'il est coupé, devient très-leger & très-cassant. Le dedans est rempli de moëlle comme le sureau, quoiqu'en plus petite quantité. La feuille est presque ronde de trois à quatre pouces de diamettre; elle est fort lisse, fort tendre & fort douce. Il porte deux fois l'année des fleurs jaunes, qui s'épanouissent à peu près comme des tulippes, mais qui sont beaucoup plus grandes. Je n'ai point remarqué que ces fleurs fussent suivies d'aucun fruit, graine ou semence qui servît à multiplier l'arbre: il vient de bouture, & se multiplie de lui-même, parce que ses branches touchant à terre y prennent racine pour peu que le terrain soit humide. Malgré sa sterilité, il ne laisse pas d'être fort utile aux habitans, parce que son écorce sert à faire des cordes de toute espece, qui sont si bonnes, que nos Corsaires & Flibustiers en ont

Utilité
du Ma-
hot.

1695. souvent agréé entièrement leurs bâtimens. Plus on coupe le mahot, plus il pousse de branches. Elles sont longues, assez droites & sans nœuds, mais comme elles sont foibles & en grand nombre, elles tombent les unes sur les autres, s'entrelassent & embarassent extrêmement le terrain. Dès qu'on les a coupées, on enleve facilement l'écorce qui les couvre; parce que la seve dont la branche est remplie, fait que l'écorce n'y est pas fort adhérente, ce qui ne se trouve plus quand on les laisse un peu secher.

Maniere
de se ser-
vir de
l'écorce
du Ma-
hot.

Lorsqu'on a levé cette première écorce, on peut encore tirer de longs filets d'une peau qui est entre elle & le bois. Ces filets sont fort doux, fort blancs, fort souples: on les tord facilement, & on en fait de bonne ficelle. Les Nègres en font des hamacs à jour en forme de rezeau. J'en ai vû de fort propres. Les Caraïbes filent cette seconde écorce comme si c'étoit de la pite.

Quant à la grosse & première écorce, on la bat entre deux pierres pour separer la partie qui est dure & véritablement du bois, d'avec celle qui est plus molle & plus tendre. On en fait des cordes de toutes grosseurs, qui sont très-bonnes, & qui ne pourrissent pas facilement dans l'eau.

Je n'ai jamais vû de ces arbres qui eussent un pied de diamettre , parce qu'on ne leur donne pas le tems de devenir si gros. On les coupe trop souvent , il n'y a que leur souche ou tête qui devient fort grosse, à peu près comme celle des Saules. Quand ce bois a pris une fois racine dans un endroit, il n'est pas facile de le détruire , parce que ses racines courent beaucoup , & quelque petites qu'elles soient , elles poussent incessamment : de maniere que lorsqu'on veut purger un terrain de ces sortes d'arbres , il ne faut pas se contenter de couper les racines, il faut les arracher soigneusement & entierement ; car malgré l'utilité qu'on retire de ces arbres , & le besoin qu'on en a , on est obligé de les détruire , quand ils se trouvent proche des maisons , & sur tout à la Martinique , parce que les volailles trouvent des niches sous les racines où elles se retirent , vont pondre leurs œufs & les couvent , ce qui ne manque jamais d'y attirer trois sortes d'animaux nuisibles : des Nègres pour les dérober avec d'autant plus de facilité , que l'épaisseur des branches & des feuilles les cachent facilement ; en second lieu , des rats qui sont fort friands des œufs , & qui dans l'occasion man-

Incommodité
des Malhotiers.

1695. gent aussi des poulets ; & enfin des serpens qui font une guerre continuelle aux volailles & aux rats : car c'est une regle generale , que où il y a des rats & des volailles , on y trouve toujours des serpens. Or comme le voisinage de ces trois sortes d'animaux n'est pas agréable , & ne tend pas à augmenter le nombre des poules & des poulets , il vaut mieux se passer d'avoir une mahotiere proche de sa maison.

J'ai vû dans les montagnes de la Guadeloupe deux sortes d'arbres qui ont un très-grand rapport aux mangles noirs.

Le premier s'appelle , Paletuvier de montagne. Il ne croît point aux bords de la mer , mais seulement dans les montagnes qui en sont éloignées , & sur les bords des rivieres ou torrens qu'on trouve dans les coupes de ces montagnes. Sa feuille est presque entierement semblable aux mangles du bord de la mer. Son écorce est noirâtre , de l'épaisseur d'un écu ; elle s'écaille facilement , de sorte que l'arbre paroît tout crevassé. Sous cette premiere écorce il y a une peau d'un rouge brun , bien moins épaisse que la premiere , qui est lissée , qui ne se crevasse point , lorsque la premiere est ôtée , quoiqu'elle ne soit pas fort adherente à

Paletu-
viers de
monta-
gne , es-
pece de
Mangte.

l'arbre. Ces deux écorces sont fort ameres, 1695.
le bois en est brun quand on l'entame,
on le trouve plus gris à mesure qu'on ap-
proche du cœur. Il est roide, assez pe-
fant, dur, naturellement sec, & sans
beaucoup de seve. Il ne vient jamais fort
gros; le plus gros que j'ai vû, n'arrivoit
pas à un pied de diamettre. Il n'est pas
bien rond. Quant à sa hauteur, j'en ai
trouvé de vingt - cinq à trente pieds de
tiges. Ses branches ne s'étendent pas
beaucoup; elles sont assez garnies de
feuilles. Ce qui le fait ressembler au
mangle du bord de la mer, & qui lui en
fait donner le nom, est que son tronc est
porté tout en l'air. La principale racine
du plus gros n'avoit pas trois pouces de
diamettre à l'endroit où elle se joignit
au tronc, & à peine en avoit-elle un à
fleur de terre; mais elle étoit aidée de
quinze ou vingt autres, qui partoient de
la circonference du bas du tronc, & qui
soutenoient l'arbre en faisant des arcades,
de sorte que d'une racine à celle qui lui
étoit opposée, il y avoit sept à huit pieds;
& ainsi l'arbre étoit porté en l'air, &
élevé de terre d'environ trois pieds. Ces
racines sont couvertes d'une peau noi-
râtre par dessus, & rouge en dedans;
le cœur de la racine est rouge, elle est

1694. liante, pleine d'un suc amer & assez tendre.

Nous nous servons de ce bois pour faire des sablières, des faitages & des traverses aux cases de pailles où on conserve les bagages, & à celles des Nègres, parce qu'il est droit & roide, & qu'il y a peu à travailler pour l'équarir.

Pensée de
l'Auteur
sur le
Quin-
quina.

Depuis que je suis revenu en Europe, les conversations que j'ai eues avec des voyageurs & des Marchands de Cadix qui avoient été aux Indes Occidentales, m'ont fait penser que cet arbre pouvoit bien être celui qui produit le Quinquina. J'ai lû des Relations qui m'ont confirmé dans cette pensée, parce que tous conviennent que le Quinquina n'est autre chose que l'écorce de certains mangles qui se trouvent dans les montagnes du Perou sur les bords des ruisseaux ou des lacs d'eau-douce qui y font. Comme la description qu'on m'en a faite convient presque en tout à l'arbre que je viens de décrire, j'ai lieu de croire que son écorce première ou seconde est le véritable Quinquina. La seule différence qu'il y a entre les mangles du Perou & ceux de la Guadeloupe, est que les premiers sont des arbres nains, & les seconds de grands arbres. Cette différence est peut-être

avantageuse à ceux de la Guadeloupe, 1695.
& leur écorce pourra avoir d'autant plus de force & de vertu, que l'arbre qu'elle couvroit aura de grandeur, & tiré plus de substance du fond où il est planté. J'ai écrit à quelques-uns de mes amis à la Guadeloupe pour avoir de ces écorces, dont je ne manquerai pas de faire l'expérience dès que j'en aurai. Si elle réussit, ce ne sera pas un petit avantage pour cette Isle, du moins pendant quelque tems, car les meilleures choses deviennent méprisables & hors d'usage, dès qu'on les a facilement & à bon marché.

Le second arbre n'a point d'autre nom que celui de sa couleur, & comme il est jaune, on l'appelle Bois jaune; mais aussi comme il n'est pas le seul de cette couleur Mangle
jaune. & de ce nom, il me semble qu'on doit l'appeller Mangle ou Paletuvier jaune. Sa feuille est si semblable à celle du précédent, que ce n'est pas la peine de la décrire de nouveau, elle est seulement beaucoup plus grande, & l'arbre est aussi bien plus grand & plus gros. J'en ai vû de plus de deux pieds de diamettre, & de trente pieds de tige droits comme une flèche. L'écorce qui est épaisse de sept à huit lignes, est d'un jaune fort pâle; le bois & sur tout le cœur, est d'un

1695. jaune fort vif. Il a les fibres longues & déliées, le grain fin & pressé; il est roide, & très-bon a quelque sorte d'ouvrage qu'on l'employe, & en quelque lieu qu'on le mette. Ce qui le rend semblable au Paletuvier de mer & de montagne, c'est que son tronc est porté en l'air sur plusieurs racines qui le soutiennent & l'appuyent comme des arcades, & le tiennent fort élevé hors de terre. J'en ai vû qui étoient élevez de plus de huit pieds. La racine principale tombe à plomb du centre du tronc : elle est très-petite par raport à l'arbre qu'elle soutient. Si on incise les racines ou le tronc, il en sort une gomme jaune & amere, dont les Nègres se servent après l'avoir fait chauffer & dissoudre dans de l'eau-de-vie, pour oindre la tête des petits enfans qui ont la gale ou la teigne. Elle les guérit promptement & les nettoye parfaitement bien.

Remede
pour la
teigne.

Com-
ment
l'Auteur
a décou-
vert la
bonté de
ce bois.

Ce qui m'a donné occasion de connoître la bonté de ce bois & sa durée, est que faisant faire un chemin dans une costiere, où une avalasse d'eau avoit emporté plus de cent pas de terre en largeur, avec tous les arbres qui s'y étoient trouvez, il y avoit environ quatorze ans, je trouvai en fouillant la terre tous

les arbres pourris, parce qu'ils étoient entièrement ensevelis sous la terre, & que pour peu qu'il plût, elle en demeuroid toute imbibée; & je ne trouvai que ce seul arbre qui eût résisté pendant tant d'années à l'humidité, ou plutôt à la pourriture. Ses racines, son tronc, son écorce & ses branches, bien que toutes ensevelies dans la terre & dans la bouë, étoient en bon état. Je le fis couper en billes, & ensuite debiter partie en cartelage, & partie en planches: ce bois étant poli étoit d'une couleur jaune très-vive.

La gomme de cet arbre ne perd presque rien de sa couleur en sechant, elle devient très-dure, & est toujours fort amere.

CHAPITRE XI.

*Des différentes especes de Perroquets
des Isles. Passage des Gallions
d'Espagne.*

LE Perroquet est un oiseau trop connu pour m'arrêter à en faire la description. Il y en a de trois especes; l'Aras, le Perroquet & la Perrique. On

1695. trouve ces trois especes dans chacune de nos Isles, & il est aisé de remarquer à leur plumage de quelle Me ils sont. Ceux de la Guadeloupe sont communément plus gros que les autres, & les Perriques sont les plus petites.

Aras,
premiere
espece de
Perro-
quets.

L'Aras que je mets dans la premiere espece, est le plus gros de tous les Perroquets, soit des Isles, soit de terre ferme. Il est pour l'ordinaire de la grosseur d'une poule à fleur. Les plumes de la tête, du col, du dos & du ventre sont de couleur de feu; ses aîles sont mêlées de bleu, de rouge & de jaune; & sa queuë qui est longue de quinze à vingt pouces, est ordinairement toute rouge; il a la tête & le bec fort gros, l'œil assuré; il marche gravement; il parle très-bien quand il est instruit étant jeune; il a la voix forte & distincte: il est familier & aimant fort à être caressé.

Un de nos Religieux en avoit un qui s'étoit rendu familier avec son maître, & qui l'aimoit tellement qu'il en étoit devenu jaloux; personne ne pouvoit approcher de ce Religieux, sans s'exposer à être mordu. On étoit contraint de l'enfermer, lorsqu'il alloit dire la Messe, & quand on oublioit de le faire ou que l'Aras se pouvoit échaper, il le suivoit, se

mettoit sur le marche-pied de l'autel , & ne souffroit pas que le Clerc approchât de lui. 1695.

Cet oiseau nous donna un jour une scene des plus plaisantes. Il s'échapa pendant qu'on faisoit la barbe à quelques-uns de nous , & ayant trouvé son maître dans le même lieu , il se plaça selon sa coutume auprès de lui , & demeura en repos jusqu'à ce que son maître s'assit pour se faire raser , il commença aussi-tôt à dresser ses plumes : on le caressa , on lui donna à manger , & on fit si bien qu'il souffrit que le barbier lavât son maître ; mais quand il vit qu'il prenoit le rasoir & qu'il s'approchoit , il se mit à crier de toutes ses forces , & se jeta à une de ses jambes où il le mordit si furieusement , que le sang en couloit en abondance. Quoique nous fussions fâchez de la disgrâce du barbier, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer l'empressement que l'Aras témoignoit pour défendre son maître ; il sauta d'abord sur ses genoux , & de-là sur son épaule , d'où il sembloit menacer tout le monde , en criant , ouvrant le bec , & tenant toutes ses plumes hérissées. Il fallut du tems à son maître pour l'apaiser ; il le porta enfin dans une chambre , & l'enferma pour donner le tems

Histoire
d'un
Aras.

1695. au barbier de panser sa jambe & de lui faire la barbe. C'étoit quelque chose d'étonnant d'entendre les cris de l'oiseau, & les efforts qu'il faisoit en rongant la porte pour sortir. J'avois un gros dogue qui careffoit souvent le maître de l'Aras; il en devint jaloux au point que dès qu'il le voyoit, il couroit ou voloit à lui, se jettoit sur son dos & le mardoit. Je ne croi pas qu'on pût voir au monde un animal plus affectionné à son maître. Il parloit fort bien & fort distinctement; lorsqu'on entendoit sa voix sans le voir, il étoit difficile de distinguer, si c'étoit celle d'un oiseau ou d'un homme.

On distingue les Perroquets des Isles de la Terre-ferme de Guinée par leur plumage qui est tout différent, ceux de la Guadeloupe sont un peu moins gros que les Aras; ils ont la tête, le col & le ventre de couleur d'ardoise avec quelques plumes vertes & noires; le dos est tout verd, les aîles sont vertes, jaunes & rouges.

Perroquets, leurs différences selon leur país.

Ceux de la Dominique ont quelques plumes rouges aux aîles, à la queue & sous la gorge, tout le reste est verd.

Ceux de la Martinique ont le même plumage que ces derniers, excepté que le dessus de la tête, est de couleur

d'ardoise avec quelque peu de rouge. 1695.

Les Perroquets de ces trois Isles sont fort gros, & apprennent facilement à parler, sur tout quand ils sont jeunes.

Des trois que j'avois achetez, il y en avoit un de la Guadeloupe, les deux autres étoient de la Dominique. La grosseur de celui de la Guadeloupe me faisoit croire qu'il étoit vieux & qu'il n'apprendroit jamais. Il ne faisoit que crier, & comme il avoit la voix extrêmement forte, il me rompoit les oreilles; cela m'obligea de le faire tuer, mais je m'en repentis presque aussi-tôt; quelques-uns de mes Paroissiens étant venus chez moi, pendant que mon Nègre le plumoit, m'assurèrent qu'il étoit tout jeune, & que ses cris étoient ce qu'on appelle *Cancaner* au langage des Isles, qu'il auroit appris à parler en peu de tems, & auroit surpassé les autres. Sa voix étoit très-forte. Comme le mal étoit sans remede, je le fis mettre en daube; la viande en étoit très-bonne, délicate & succulente. Quand ces oiseaux sont vieux on en fait de la soupe; on prétend qu'ils vallent les perdrix: je m'en rapporte à ce qui en est. J'ai plus mangé de perroquets que de perdrix d'Europe. Lorsque les perroquets sont jeunes on les met à la broche, sur

1695. le gril, ou en compote comme des pigeonneaux, & comme ils sont ordinairement fort gras, ils sont par conséquent extrêmement délicats & tendres.

Je mis les deux autres qui me restoient en pension chez une de mes Paroissiennes, c'est ce que je pouvois faire de mieux pour leur apprendre à parler. On sçait que les femmes ont le don de la parole, & qu'elles aiment à s'en servir : en effet, quoique mes perroquets fussent vieux, ils étoient en une si bonne école, qu'ils apprirent en perfection, sur tout le mâle, car la femelle ne voulut jamais parler qu'après la mort de son mari. Je ne sçai si c'étoit par respect qu'elle gardoit ainsi le silence, ni qui le lui avoit appris, car assurément ce n'étoit pas sa maîtresse ; quoiqu'il en soit, la mort du mâle m'ayant donné un peu de chagrin, je me défis de la femelle pour n'en pas avoir une seconde fois. Je les avois gardez près de quatre ans, quand le mâle fut écrasé par le contrevent d'une fenêtre. Ils étoient si privez, que quoiqu'ils eussent toutes leurs aîles, & qu'ils volassent par tout jusques dans les bois, je n'avois qu'à siffler pour les faire revenir. J'avois lieu d'esperer que cette liberté leur donneroit le moyen de faire des petits, cependant ils



ils n'en firent point. On disoit qu'étant 1695.
hors de leur pays ils ne produisoient plus;
mais je suis convaincu que cela n'est pas
véritable, puisque Madame Auger veuve Perro-
quets nés
à Paris.
du Gouverneur de Saint Domingue
étant à Paris en 1707. eut deux de ses
perroquets qui firent des petits & des
œufs plusieurs fois. Il est vrai que les
petits ne vécurent pas; mais n'importe,
cela suffit pour prouver qu'ils peuvent
produire en toutes sortes d'endroits, puis-
qu'ils l'ont fait dans un climat aussi froid
que celui de Paris.

Les perroquets de la riviere des Ama-
zones sont plus petits que ceux de nos
Isles. Ils sont tous verts, excepté la tête,
dont le dessus est jaune.

Ceux de Guinée sont gris, couleur de
cendre. Ils ont les aîles & la queuë pres-
que toutes rouges.

Chaque Isle & chaque contrée de la
Terre-ferme produit ses Perroquets,
que l'on distingue par le plumage. Tous
ces oiseaux vivent très-long-tems,
quoiqu'ils soient sujets à un mal, qui leur
fait souffrir les mêmes accidens que le
mal caduc fait ressentir aux hommes.
Ils vivent tous de fruits & de graines, &
leur chair contracte l'odeur du fruit ou
graine dont ils se nourrissent. Ils devien-

1695. nent extrêmement gras dans les saisons que les goyaves sont mûres, & ils ont une odeur de muscade & de gero^{se}, qui fait plaisir quand ils mangent des graines de bois d'Inde. Ils ne pondent jamais que deux œufs, que le mâle & la femelle couvent l'un après l'autre. Ces œufs sont à peu près de la grosseur de ceux de pigeon : ils sont picottez & marquetez de differens points, comme ceux des perdrix. Ils choisissent des trous dans les arbres pour faire leur nid : pour peu qu'un trou de pourriture ou de branche rompuë soit commencé, ils l'ont bientôt agrandi avec leur bec ; c'est-là que sans autre matiere que quelques unes de leurs plumes, ils pondent leurs œufs, les couvent & élevent leurs petits.

On appelle Perriques la troisième espece des Perroquets. Elles sont toutes très petites, & c'est en partie leur petitesse qui fait leur beauté. Celles de la Guadeloupe sont à peu près de la grosseur d'un merle, toutes vertes, excepté quelques petites plumes rouges qu'elles ont sur la tête. Leur bec est blanc : elles sont fort douces, caressantes, & apprennent facilement à parler. Celles du Bresil sont entierement vertes : leurs plumes semblent couvertes d'un petit duvet

Perriques,
troisième
espece de
Perro-
quets.

blanc très-fin , qui les fait paroître com- 1695.
me d'un verd argenté. Elles ont la queue
fort longue , la tête bien faite , l'œil vif,
le bec noir & fort recourbé : elles sont
fort privées , & semblent aimer à s'en-
tretienir avec les personnes ; il est rare de
leur voir garder le silence , car qu'elles
entendent parler , soit de jour ou de
nuit , elles se mettent de la partie , &
veulent toujours avoir le dessus. Elles
vont toujours en troupes , & suivent les
graines & les fruits à mesure qu'ils mû-
rissent. C'est un vrai plaisir de les enten-
dre quand elles sont sur un arbre , leur
plumage verd empêche qu'on les puisse
distinguer des feuilles , quoique leur
babil fasse connoître qu'elles y sont en
grand nombre , de sorte qu'un chasseur
qui n'est pas fait à ce badinage se desef-
pere d'entendre sa proye si proche de lui
sans la pouvoir voir ni la tirer. Le re-
mede à cela est de demeurer en repos &
en posture de tirer , parce que ces babil-
lards ne peuvent pas demeurer long-
tems en la même place : quand elles ont
un peu becqueté une baye ou un fruit ,
elles volent à un autre , on les voit alors
& on les tire. Elles regardent tomber
celles qu'on a tirées & crient de toutes
leurs forces , comme si elles vouloient

Maniere
de chas-
ser aux
Periques.

1695. chanter injures au chasseur. Elles sont pour l'ordinaire très-grasses, & ont un goût merveilleux, sur tout dans la saison des graines de bois d'Inde. Après qu'elles sont plumées & vuïdées, on les enveloppe dans des feuilles de yigne pour les faire rôtir. C'est un manger des plus délicats.

Passage
des Gallions
d'Espagne devant la
Martini-
que.

Le Jeudi vingt-huit Janvier les Gallions d'Espagne passerent devant le Macouba, environ à une lieuë & demie au large. Il étoient au nombre de dix-sept avec deux petites fregattes ou pataches. Dès qu'on les apperçût, & avant qu'on connût qui ils étoient, on donna l'alarme, & les habitans se rendirent avec leurs armes au quartier d'assemblée, pour marcher de-là selon les ordres qui leur seroient donnez. Mais quand on reconnut que c'étoient des Gallions d'Espagne, chacun s'en retourna chez soi, bien assuré que ces Messieurs étoient trop pacifiques pour rien entreprendre contre notre repos. Ces vaisseaux nous parurent fort chargés de monde. Ils avoient la plûpart trois galeries, ce qui les faisoit paroître fort élevez; il y en avoit sept ou huit qui paroïsoient avoir ou du moins qui pouvoient porter cinquante ou soixante canons. Les autres n'en pa-

roissoient pas si bien pourvûs. Par bonheur pour eux, nous n'avions pour lors qu'un vaisseau de guerre, & tous nos Flibustiers étoient dehors. S'ils étoient venus un peu plutôt, nous avions cinq gros vaisseaux qui en auroient rendu bon compte, & qui leur auroient fait terminer leur voyage au Fort Royal ou au Fort Saint Pierre. Ils mouillèrent sous le vent de la Dominique, où ils firent de l'eau & du bois.

CHAPITRE XII.

Des Turlouroux, des Crabes, des Ciri-ques. D'une maladie appelée mal d'estomac.

NOUS eûmes dans les premiers jours du mois de Mars quatre ou cinq grains de pluye, qui nous amenerent un nombre presque infini de Turlouroux. C'est une espece de Crabes de terre faites à peu près comme celles que l'on prend dans les mers d'Europe, mais bien plus petites, puisque les plus gros Turlouroux n'ont pas plus de deux pouces & demi ou au plus trois pouces de largeur. Leur écaille est assez dure, quoiqu'elle

Crabes
de diffé-
rentes es-
peces.

1695. soit mince. Elle est rouge ; le milieu du dos est d'un rouge brun , qui s'éclaircit peu à peu , jusque sous le ventre qui est d'un rouge fort clair. Leurs yeux sont noirs , durs comme de la corne , qui sortent & qui rentrent dans leurs orbites , comme ceux des Ecrevisses. Il ont quatre jambes de chaque côté , composées chacune de quatre articles , dont le dernier est plat & terminé en pointe ; c'est avec cela qu'ils marchent & qu'ils raclent la terre. Outre ces huit pieds , ils ont encore deux mordans bien plus gros que les jambes , dont les extrémités faites comme celles des Crabes de mer , pincent bien fort & coupent les racines , les fruits & les feuilles dont ils se nourrissent. Le gauche est toujours plus petit que le droit. Quand ils marchent & qu'ils rencontrent quelque chose qui leur fait peur , ils frappent leurs mordans l'un contre l'autre , comme s'ils vouloient à leur tour épouventer leurs ennemis. Si on les prend par une jambe ou par un mordant , ils vous la laissent à la main & s'enfuient , car ils ont cela de commode , que leurs jambes se détachent par pièces de leurs jointures , comme si elles n'y étoient que colées : & s'ils ont le bonheur de s'échapper , il leur revient une autre jambe ou

Adresse
des Cra-
bes pour
s'échaper
quand
elles
sont pri-
ses.

un autre mordant l'année suivante. La raison qui le fait croire, est qu'on trouve fort souvent des dépoüilles de Crabes ou de Turlouroux auxquels il manque quelque membre, & cependant l'animal qui l'a quitté & qui est dans des feuilles ou sous des racines auprès de sa vieille peau, a tous ses membres, sans qu'il lui en manque aucun. Quand les Crabes sont dans cet état, on les appelle Crabes bourfières: leur écaille n'est pas plus dure alors que du parchemin moiüillé; elles sont extrêmement foibles; elles ne peuvent souffrir l'air, jusqu'à ce que leur nouvelle peau ait acquis la dureté de l'écaille; le repos, le bain qu'elles ont pris à la mer, & la nourriture dont elles ont fait provision avant de se retirer dans leur trou, les engraisse extrêmement.

Les Turlouroux & les Crabes mâles se distinguent des femelles par la figure de leur queü. Les uns & les autres l'ont replissée sous le ventre. Elle est composée de plusieurs rangs de petites écailles attachées sur une membrane peu épaisse, forte comme du parchemin, où l'on remarque plusieurs petits nerfs qui la partagent dans sa largeur, & qui servent à faciliter le mouvement des écailles qui sont sur la partie extérieure de la men-

Differen-
ces des
mâles &
des fe-
melles.

1695. brane : sa partie interieure est garnie de plusieurs poils ou barbes longues & raboteuses. Cette queuë aux mâles va toujours en diminuant , depuis l'endroit où elle est jointe au corps , jusqu'à la naissance des premieres jambes de derriere où elle finit en pointe. Celle des femelles est également large dans toute sa longueur & se termine en arc de cercle. La femelle a besoin de cette large queuë pour couvrir & pour conserver ses œufs , à mesure qu'elle les met hors de son ventre. Ils s'attachent en sortant à ces poils , dont je viens de parler , & la largeur de la queuë les soutient , les enveloppe & empêche qu'ils ne tombent , & que les pierres , le sable , les herbes ou autres inégalitez sur lesquelles la Crabe passe , ne les puisse détacher. L'une & l'autre de ces queuës , c'est-à-dire , celle du mâle & celle de la femelle , quand elle n'est pas chargée d'œufs , s'emboitent si juste dans une cavité qui est dans l'écaille du ventre, qu'elles ne paroissent presque pas.

C'est une regle generale que tous les animaux que je vais nommer , sçavoir les Turlouroux , les Crabes , les Ecrivisses , les Serpens , les Lezards & les Soldats descendent tous les ans à la mer pour se baigner , & changer de peau ou

de coquille. Les Crabes, les Tourlouroux & les Ciriques y vont encore pour faire leurs œufs, ce qui leur est fort aisé, car comme ils sont déjà hors de leurs corps attachez seulement aux poils de leur queue, ils ne font que la secouer dans l'eau où ils se baignent, & ces œufs, un peu plus petits que ceux des Carpes, se détachent des poils qui les retenoient, tombent dans la mer où ils s'éclosent & s'attachent aussi tôt aux rochers, & quelque tems après sortent de l'eau, se retirent sous les premières herbes qu'ils trouvent, & montent ensuite de compagnie avec leurs meres à la montagne.

Les Crabes & les Tourlouroux s'étant baignez & aiant fait leurs œufs, quittent leur vieille écaille. Ils en sortent si adroitement, qu'il est comme impossible de voir comment ils ont pû se tirer de tant de jointures sans en rompre aucune, car on trouve les dépouilles toutes entières. J'ai eu beaucoup de peine à le découvrir: à la fin je trouvai que l'écaille s'ouvroit sous le ventre, entre les naissances des jambes, & comme cette ouverture ne se peut appercevoir sans faire un peu de violence pour éloigner les deux parties l'une de l'autre, je vis qu'elles retournoient comme un ressort dans leur

Conjecture de l'Auteur sur la maniere dont les Crabes se dépouillent de leur écaille.

1695. situation naturelle, dès que je cessois de les tenir écartées, d'où je conclus qu'il se passoit la même chose quand le corps de l'animal en sortoit. Il paroît plus de difficulté à concevoir comment les jambes ont pû sortir de leur étui, & se débarasser de tant de jointures, & sur tout les mordans qui sont beaucoup plus gros à leur extrémité que dans le milieu. Mais cette difficulté cessera dès qu'on prendra garde que les jointures ne sont formées que de cartillages & de peaux comme du parchemin, qui s'élargissent, s'étendent ou se retrecissent, selon le besoin de l'animal. Il peut encore bien arriver que le bain que ces animaux prennent dans la mer, les atténue en même tems qu'il les affoiblit; & qu'en cet état leur chair étant diminuée de volume, elle ne remplit plus si exactement qu'auparavant son écaille: ou qu'étant devenue plus molle, elle a acquis plus de facilité à s'allonger ou à se comprimer, ce qui suffiroit pour leur donner le moyen de sortir aussi facilement qu'ils font.

Lorsqu'ils quittent leurs écailles, il ne faut pas s'imaginer qu'ils rentrent dans une autre, comme je le dirai ci-après de certains animaux qu'on appelle Soldats; c'est leur peau intérieure qui étoit sous

l'écaille qui se durcit peu à peu, & qui 1695.
acquiert enfin la solidité nécessaire pour
conserver leur chair des injures de l'air,
& des morsures des autres animaux.

Les Crabes & les Tourlouroux avant
de quitter leur écaille, ont soin de se
creuser un trou en terre ou dans quelque
fouche pourrie, ou entre des pierres ou
des racines, elles y apportent des feüilles
pour leur servir de nourriture, & dès
qu'elles ont quitté leur écaille, elles s'y
retiennent & y demeurent jusqu'à ce que
leur peau se soit changée & endurcie
comme l'écaille qu'elles ont quittée. Le
repos & la nourriture qu'elles prennent
dans ce tems-là, les engraisse extrême-
ment. Si on les prend alors, on les trou-
ve couvertes seulement d'une petite peau
rouge, tendre & mince comme du par-
chemin mouillé, elles sont bien plus dé-
licates qu'en tout autre tems: on les
appelle alors Crabes boursières. Elles sont
ordinairement près de six semaines de-
puis qu'elles sont descenduës des mon-
tagnes pour se baigner à la mer, faire
leurs œufs, & changer de peau, avant
qu'elles y remontent avec les petits qu'el-
les ont fait. Quand je dis qu'elles re-
montent avec leurs petits, il ne faut pas
s'imaginer que chaque mere conduise les

1695. siens comme une poule conduit ses poul-
sins ; point du tout : elles ne les connois-
sent seulement pas. J'entends seulement
par ce terme les petites Crabes ou Tour-
louroux nez depuis peu qui suivent les
vieux à la montagne.

Leurs œufs comme ceux des écrevisses &
des poissons , sont fort petits & attachez
les uns aux autres. Ils sont rouges lors-
qu'ils sont cuits & de fort bon goût.
Lorsqu'ils ne sont pas encore sortis du
corps & attachez à ces barbes qui sont
sous la queue , on les trouve dans le corps
comme deux pelotons separez l'un de
l'autre par une petite membrane , &
entonnez d'une matiere épaisse de la
même couleur que les œufs sont alors ,
mais qui devient blanche quand elle est
cuite. Les mâles, outre cette matiere blan-
che qui est leur graisse, ont au lieu d'œufs
une autre matiere verdâtre qu'on appelle
Taumalin. C'est la saulce avec laquelle
on les mange. Pour cet effet on enleve
l'écaille du dos , en les separant de celle
du ventre où les pieds & les mordans
sont attachez : on amasse dans une écuelle
tout le taumalin des mâles avec la graisse,
on y mêle un peu d'eau & de jus de ci-
tron pour les délayer , & on y met du sel
& du piment écrasé. Pendant que les

Tauma-
lin &
graisse
des Cra-
bes. Ma-
niere de
s'en ser-
vir.

corps des crabes cuisent dans l'eau, on fait boiillir le taumalin en le remuant bien, & quand tout est cuit, on mange la chair des crabes en la sauçant dans le taumalin comme on mange la viande avec la moutarde.

1695.
Differen-
tes ma-
nieres
d'accõ-
moder
les Cra-
bes.

Souvent on ne fait pas tant de façons. On se contente de faire cuire les Tourlouroux & les Crabes toutes entieres dans l'eau ou sur les charbons, & après qu'on les a ouvertes, on tire la graisse, les œufs, le taumalin, on jette le fiel qui est fort reconnoissable, parce qu'il est noir, & on mange tout le reste avec du sel. Cependant quand on mangeroit le fiel, il ne pourroit causer d'autre mal qu'un peu d'amertume dans la bouche.

Une autre maniere d'accommoder les Tourlouroux & les Crabes, est après qu'ils sont cuits dans l'eau avec le sel, de les ouvrir, en tirer toute la chair, les œufs, la graisse & le taumalin, & leur donner un tour de poële dans du beurre roux, avec de l'oignon haché bien menu & du persil: après quoi on les met dans une casserolle avec un bouquet de fines herbes, du poivre, des écorces d'oranges & des jaunes d'œufs délayez dans le jus d'oranges & de citrons; & quand on est prêt de les servir, on y rappe ux

1695. peu de muscade, c'est un très-bon manger.

Crabes
violett-
tes.

Les Crabes ne different des Tourlouroux que par la grandeur. Il y en a de violettes & de blanches. Les violettes se trouvent dans les montagnes, dans les cannes & autres lieux éloignez du bord de la mer, excepté dans la saison qu'elles viennent se baigner à la mer, qui est au commencement des pluyes dans le mois de Juillet. Les Crabes blanches ne se trouvent que dans des lieux bas, marécageux & vers les bords de la mer. Elles sont bien plus grosses que les violettes. J'en ai vû à la grande terre de la Guadeloupe qui avoient plus de sept pouces de large dans leur grand diamettre. Elles ont cinq jambes de chaque côté, & deux mordans dont les pinces sont faites en maniere de tenaille, d'un si grand diamettre qu'on peut passer le poing au milieu de leur circonférence. Les Tourlouroux & toutes les Crabes ont le mordant droit un tiers plus gros que le gauche.

Crabes
blan-
ches.

De ces trois especes, les Tourlouroux sont les plus délicats, & les Crabes blanches sont les moins recherchées. On peut dire que ces animaux sont une vraye manne pour le país. Les Caraïbes ne vivent presque d'autre chose. Les Nègres

s'en nourrissent au lieu de viande fallée, 1695.
que leurs maîtres négligent souvent de leur donner, ou parce qu'elle est rare, ou parce qu'elle est chere. Les blancs ne les négligent pas, & on voit par les différentes manieres de les accommoder, que je viens de rapporter, qu'on en sert sur toutes sortes de tables.

On dit communément que les Crabes sont une bonne nourriture. Pour moi je suis convaincu qu'elles sont de difficile digestion, & qu'elles causent beaucoup d'humeurs froides & hipocondriaques. J'ai remarqué que toutes les fois que j'en avois mangé, quelque soin qu'on se fût donné pour les bien accommoder, je me trouvois assoupi & comme endormi le reste de la journée. J'ai demandé à plusieurs personnes si elles avoient le même accident, & toutes m'ont assuré qu'elles le ressentoient; d'où j'ai conclu que si cette nourriture étoit bonne pour des Caraïbes qui sont élevez avec elle, & accoutumez à s'en nourrir dès leur enfance; si elle est bonne pour des Nègres dont le temperament est fort & robuste, le travail grand & continuel, & qui n'ont très-souvent autre chose à manger, si elle est bonne à des ouvriers & autres gens de travail: c'est parce que le

Remarque de l'Auteur sur la chair des Crabes.

1695. travail continuel leur aide à la digerer, & à dissiper les obstructions que cette viande cause ordinairement : si elle est bonne, dis-je, pour ces sortes de gens, je ne la croi point du tout bonne pour les Européens, dont la constitution n'est pas si forte, qui ne sont point aidés à la digerer par un grand travail, en un mot qui n'y sont point accoutumez. Je croi même que la mélancolie & la nonchalance qu'on remarque dans les Caraïbes, est un effet de cette nourriture pesante & indigeste, qui assoupit les sens en diminuant le mouvement du sang & des esprits: ce qui est si vrai, que les Européens qui s'en nourrissent faute d'autre chose, & qui n'ont pas de vin ou d'eau-de-vie pour corriger sa crudité & son flegme épais, tombent dans une maladie qu'on appelle aux Isles, mal d'estomac : ils deviennent pâles, jaunes & bouffis, leurs pieds & leurs jambes s'enflent, ils ressentent une lassitude extraordinaire, avec une pesanteur de tête qui fait qu'ils ont presque toujours envie de dormir, leur ventre & leur estomach s'enflent, & ils tombent enfin dans une hidropisie incurable, s'ils n'apportent dès le commencement des remedes convenables qui sont les potions cordiales & sudorifiques,

les bains chauds, de bonne nourriture, 1695.
de bon vin, de la joye, & sur tout de
l'exercice le plus violent qu'on puisse
soutenir afin d'exciter la sueur. On pré-
tend que cette maladie peut encore venir
de coucher au froid ou au serain, de cha-
grin & autres causes semblables. Je con-
viens que tout cela peut y contribuer, &
même l'augmenter quand elle est formée;
mais j'ai de bonnes raisons pour croire
qu'elle vient plutôt de la mauvaise nour-
riture que de toute autre chose.

Je viens de dire que les Nègres & au-
tres gens qui travaillent beaucoup ne se
ressentoient gueres de la mauvaise qualité
de cette nourriture; on en voit cepen-
dant beaucoup qui sont attaquez de
maux d'estomach & d'hidropisie, & sur
tout les Nègres des Portugais du Bresil y
sont plus sujets que les autres. Peut être
que les mauvais traitemens qu'ils re-
çoivent de leurs maîtres, qui surpassent
infiniment les Anglois en ce point-là, y
peuvent contribuer beaucoup; mais de
quelque cause que ce mal leur vienne,
voici le remede qu'ils y apportent, &
qui réussit sans presque manquer jamais.
Ils les abandonnent à eux-mêmes, & les
laissent comme en liberté dans des en-
droits où il y a de grands bocages de

Remede
des Por-
tugais
pour le
mal d'es-
tomach.

1695. pommiers d'Acajou sans leur donner aucune autre nourriture que celle qu'ils peuvent tirer de ces arbres. La faim les oblige de se remplir de ce fruit, dont le suc qui est acide incise l'humeur épaisse & coagulée qui empêchoit le mouvement des humeurs & la circulation du sang, ce qui causoit les obstructions, l'enflure & les autres accidens dont ils étoient attaquez; de maniere qu'en assez peu de tems ils recouvrent une santé parfaite. Je tiens ceci de gens de probité qui ont demeuré long-tems au Bresil. Je croi qu'on pourroit se servir du même remede dans nos Isles avec un succès aussi heureux.

Lorsque les Crabes sont accommo-
dées en ragoût comme je l'ai écrit ci-
dessus, elles sont beaucoup meilleures;
c'est-à-dire qu'elles sont moins mal fai-
santes; mais elles sont toujours très-
indigestes, & toute la diligence qu'on
peut apporter pour les bien accommo-
der, ne peut faire autre chose que di-
minuer leur mauvaise qualité, sans la
changer entierement.

Ces trois especes d'animaux vivent de
feüilles, de racines, & des fruits qui
tombent des arbres. Par cette raison il
faut prendre garde si entre les fruits dont
ils se sont nourris il n'y en a point qui

ait des qualitez venimeuses comme font 1695.
les pommes de mancenilier.

Les Crabes violettes & les Tourlou-
roux ne font jamais si dangereux que
les crabes blanches, parce que vivant
la plûpart du tems dans les montagnes ou
dans les cannes, où il ne se trouve point
de ces méchans fruits, ils ne font pas
sujets à s'empoisonner. On ne doit crain-
dre cet accident que quand ils descen-
dent au bord de la mer où il y a de ces
sortes d'arbres; mais les Crabes blanches
font fort sujettes à être empoisonnées,
parce que vivant au bord de la mer elles
trouvent des pommes & des feüilles de
mancenilier qu'elles mangent sans se faire
beaucoup de mal: mais elles en font beau-
coup à ceux qui les mangent.

C'est une regle generale qu'il n'en faut
point manger quand on les trouve sous
des manceniliers. Les feüilles de la sen-
sitive les empoisonnent aussi; de sorte
qu'il faut s'abstenir de celles qu'on trouve
sous ces sortes d'arbres ou de plantes. Le
secret pour connoître si elles sont saines
ou non, est de regarder leur taumalin;
s'il est noir, c'est une marque assurée
qu'elles sont empoisonnées.

Précau-
tion qu'il
faut
prendre
en man-
geant des
Crabes.

Il y a plusieurs manieres de prendre
les Crabes. La plus ordinaire est d'aller

1695. la nuit dans le bois & autour des cannes avec un flambeau de bagaces ou de bois de chandelle. C'est dans ce tems-là qu'elles sont en mouvement, elles sortent de leurs trous & vont chercher à manger : la lumiere du flambeau les découvre, & il est facile de les prendre par dessus le dos & les mettre dans le sac que l'on porte pour cet effet, ou dans un panier qui a une couvercle qui s'emboîte comme le dessus d'un coyanbouc. Il arrive souvent que quand on les veut prendre elles se renversent sur le dos, & presentent leurs mordans. Ceux qui sont habiles à cette chasse ne s'embarassent gueres de les voir ainsi en deffenses, ils les prennent par les pieds de derriere où les mordans ne peuvent arriver, & les mettent dans le sac. Ceux qui ont peur d'être mordus, les renversent sur le ventre, & les prennent par dessus le dos. Il faut être prompt à mettre la main dessus dès qu'on les apperçoit : car comme elles ne s'écartent gueres de leurs trous, ou qu'elles en trouvent facilement d'autres, elles s'y retirent promptement & marchent fort vite.

Diffe-
rentes
manieres
de pre-
dre les
Crabs.

La seconde maniere de les prendre est de fouïller avec une serpe les trous que l'on voit en terre pour y trouver la Crabe

qui s'y est retirée. On se sert de cette manière lorsqu'on va aux Crabes pendant le jour, parce que pour lors il est très-rare qu'on les trouve hors de chez elles: ou dans le tems qu'elles sont effectivement retirées sans sortir, ce qui dure cinq à six semaines: cela arrive ordinairement après qu'elles sont de retour de leur voyage au bord de la mer. Il semble qu'elles aient besoin de ce tems-là pour se reposer & reparer leurs forces: mais comme tout le monde n'est pas obligé d'entrer dans leurs raisons, on ne laisse pas d'aller troubler leur repos, & de les prendre.

La troisième manière ne se pratique que pour les Crabes blanches lorsqu'on va pour les prendre pendant le jour. Comme elle sont, ainsi que je l'ai dit, dans des lieux marécageux vers les bords de la mer, elles sortent souvent de leurs trous pour prendre l'air, ou pour se retirer dans un lieu sec & élevé, quand elles sentent que le flot les doit couvrir d'eau; on remarque le trou où la Crabe se retire, & on y fiche un bâton qui l'empêche de sortir quand la mer monte, & après qu'elle est descenduë on ôte le bâton, & on trouve la Crabe étouffée au bord du trou.

Il y a une quatrième espèce de Crabes

1695. que l'on trouve dans les rivières & sur les rochers au bord de la mer. Elles sont beaucoup plus plates que les autres, leur écaille est plus épaisse & plus dure, leurs mordans quoique plus petits, ne pincent pas moins; elles ont encore bien moins de chair & de graisse que les autres. C'est à leur peu de valeur qu'elles sont redevables du repos qu'on leur donne. Il faut que les Nègres ne trouvent rien quand ils vont chercher des Ciriques, c'est ainsi qu'on les appelle.

Ciriques
espece de
Crabes.

Il est bon pour achever cet article de dire un mot des flambeaux de bagaces, & de bois de chandelle.

Matiere
des flam-
beaux, &
la ma-
niere de
les faire.

Les premiers sont composez de cannes, qui après avoir passé au moulin, ont été sechées au soleil. On en prend trois ou quatre selon la grosseur que l'on veut donner au flambeau, on les lie de six en six pouces avec des aiguillettes de mahot, ou de mibis, qui est une espece de petite lianne ou façon d'ozier, dont je parlerai tout à l'heure, qu'on employe en une infinité de choses. On ente plusieurs bagaces les unes sur les autres selon la longueur qu'on veut donner au flambeau, & on les lie comme les premières. D'ordinaire on donne au flambeau sept à huit pieds de long. On le porte un peu

panché appuyé sur le bras gauche, avec le panier à Crabes passé en bandouliere du même côté, afin d'avoir le bras droit libre. Quand un flambeau de bagaces est allumé il faut qu'il fasse un grand vent pour l'éteindre, car les bagaces brûlent très-bien, & souvent plus vite qu'on ne veut, & c'est pour cette raison qu'on les fait si longs. Il est rare de trouver les cases des Nègres sans une bonne provision de ces flambeaux ou de ceux dont je vais parler.

Le bois de chandelle est ainsi appelé, parce que l'usage le plus ordinaire auquel on l'employe est pour faire des flambeaux. On ne le trouve qu'au bord de la mer; il n'est jamais ni bien gros ni bien droit, je n'en ai point vû qui eût plus de six pouces de diamettre. Ses feüilles sont toujours couplées, grasses, épaisses, & arrondies par le bout. Son écorce est fort brune, rude, crevassée, peu adhérente & fort cassante. Le bois est brun, le fil est long & droit, & par conséquent il se fend fort aisément. Quoiqu'il paroisse fort sec, il est cependant huileux, on le reconnoît quand il est allumé. Il conserve bien le feu, & l'entretient bien plus long-tems qu'une quantité égale d'autre bois ne pourroit faire, ce qui vient de ce

Arbre
appelé
bois de
chandelle.

1695. qu'il est huileux, aussi on remarque toujours une certaine humidité onctueuse proche l'endroit qui brûle, qui rend une odeur d'autant plus forte & plus agréable, que les éclats dont le flambeau est composé, sont plus près du cœur de l'arbre. On fend ce bois par éclats aussi déliez qu'il est possible, & on les lie ensemble comme les bagaces, les entant les uns dans les autres selon la longueur qu'on veut donner au flambeau. Ce bois fait une lumière fort claire & fort vive.

On fait encore des flambeaux avec un certain bois jaune dont je parlerai dans la suite, qu'on appelle, Bois épineux. On le fend & on le lie comme le précédent, mais auparavant il faut faire sécher les éclats; c'est ce qu'on n'est pas obligé de faire au bois de chandelle qui brûle très-bien dès qu'il est coupé.

Mibi,
lianne. Le mibi dont on se sert pour lier les flambeaux, est une lianne qu'on employe à une infinité d'usages. On en fait des paniers, elle sert à lier les roseaux dont on fait des nasses pour la pêche, à arrêter les roseaux ou gaulottes qui servent de lattes aux couvertures des cases, ou de palissades. Cette lianne pousse de très-longs sarmens ou especes de branches, qui s'élevent jusqu'au sommet des plus grands

grands arbres , par le moyen des petites queües ou filamens qu'elle jette en quantité, & qui s'attachent aisément aux écorces & branches qu'elles rencontrent. Son écorce est mince , assez unie , elle se leve aisément , elle est de couleur de cendre. Le bois qu'elle couvre est souple , liant , flexible , ses fibres sont longues & droites , il a le grain fin. Sa feüille a presque la figure d'un cœur , elle est molasse , lice , unie , d'un verd pâle par dessus , & damasquinée par le dessous. Sa fleur avant d'être épanouïe est comme un bouton pantagone qui est d'abord de couleur rouge , qui en s'épanouïssant produit une espece de rose à cinq feüilles de trois grandeurs & couleurs différentes. La plus petite est rouge , les deux moyennes sont orangées , & les deux plus grandes sont de même couleur avec des filets couleur de pourpre ; les bords de ces feüilles sont dentelés , rudes & frisés , le milieu de la fleur renferme trois filets à tête ronde de couleur verdâtre accompagnez de plusieurs étamines jaunes. Cette diversité de couleurs fait un très - bel effet. Cette fleur n'a point d'odeur , & je n'ai point vû qu'elle produisît aucune semence , cette lianne se multiplie assez d'elle-même , elle prend aisément par tout , &

1695. souvent où on ne la demande pas, je veux dire dans les cannes, les maniocs & les cacoyeres, qu'elle accableroit à la fin si on n'avoit pas soin de la couper ou arracher, ce qui est la maniere la plus sûre pour s'en débarasser.

Mibipi,
autre
lianne
qui porte
des pois.

Il y a une autre lianne que le rapport qu'elle a avec la précédente a fait nommer Mibipi, parce qu'elle est plus grande, plus grosse & plus forte; on s'en sert aussi aux mêmes usages. Celle-ci porte des pois à peu près de la grosseur & de la figure de ceux que nous avons en France, qui sont renfermez dans une gouffe à quatre pans, ils sont d'une substance verdâtre, tendre, fort gluante, doux au goût. Les oiseaux les mangent quand ils peuvent les avoir avant que de certains vers qui s'en nourrissent, les ayent dévoré après avoir percé la filique qui les renfermoit. La feuille du mibipi est d'un assez beau verd par dessus, mais presque blanche par dessous, elle est douce au toucher & comme veloutée, ovale, & trois à trois à chaque pedicule. La fleur est soutenuë par une queue de quatre à cinq pouces de long, ronde, ferme, quoique grêle & veluë. Le bouton est ovale, couvert d'un poil ou espece de duvet assez long; il se divise en cinq par-

ties lorsqu'il s'ouvre qui font une maniere de cloche qui renferme un pistil environné de quelques filets ou étamines, on voit dans cette fleur le blanc, le jaune & le violet agréablement mélangez. Son odeur approche beaucoup de celle de l'œillet.

CHAPITRE XIII.

L'Auteur va faire faire les Pâques aux habitans des culs-de-sac Robert & François.

Description d'un Poisson appelé Lamantin, ou Manate.

LE Dimanche de Quasimodo 102 Avril, je me rendis sur le soir au cul-de-sac de la Trinité, chez mon Confrere le Pere Martelli, qui m'avoit prié de l'aider à faire faire les Pâques aux habitans des culs-de-sac Robert & François, qui n'avoient point encore de Curez résidens. Je trouvai qu'on avoit changé la garnison qui étoit sur la pointe où la maison Curiale est bâtie. La Compagnie détachée de la Marine qui y étoit depuis quelques jours, étoit commandée par Monsieur Coulet, Officier de réputation,

— 244 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1695. & mon compatriote. Cela me fit un vrai plaisir. Je croi pouvoir mettre ici tout de suite ce qui est répandu dans différens endroits de mon journal touchant cet Officier.

Monsieur Coulet est Parisien. Il est né au Palais Royal. Son pere qui étoit attaché à la personne de Monsieur, Frere unique de Louis XIV. commandoit un Bataillon du Régiment de Navarre, & sa mere avoit élevé tous les enfans de Monsieur, qui aussi-bien que Madame ont toujours eu une consideration très-particuliere pour toute sa famille. Il étoit Lieutenant dans le Bataillon de son pere, & il n'auroit pas manqué de s'avancer bien plus vîte qu'un autre, puisque outre la protection de Monsieur, il étoit brave & fort appliqué à son métier. Cependant l'envie de voir l'Amerique lui fit quitter le service de terre pour entrer dans celui de mer, & passer à la Martinique en qualité de Lieutenant d'une Compagnie détachée de la Marine. Il y arriva en 1687. A peine eut-il mis pied à terre que Monsieur le Comte de Blezac Gouverneur Général des Isles, l'envoya à S. Christophle. Il y fut parfaitement bien reçu de Monsieur de Saint Laurent Chevalier de Malte, qui étoit Gouverneur de cette

Isle, qui avoit besoin d'un Officier habile, 1695.
actif & vigilant tel qu'étoit le sieur Cou-
let pour discipliner les Troupes réglées
& les Milices de son Gouvernement,
dans la situation où étoient les affaires
en Europe, où tout sembloit se disposer
à la guerre. En effet il le pria de faire les
fonctions d'Ayde Major, ce que le sieur
Coulet accepta, & s'en acquitta d'une
maniere qui contenta également le Gou-
verneur, les Officiers, les Troupes ré-
glées & les Milices.

La guerre s'étant déclarée en Europe
environ six mois après, les Anglois qui
partagent l'Isle avec nous, en furent aver-
tis bien avant nous. Ils craignirent avec
raison que les Irlandois Catholiques qui
demeuroient dans leurs quartiers ne se joi-
gnissent aux François, c'est pourquoi ils
leur ordonnerent sous de grandes peines
d'apporter leurs armes dans leurs forte-
resses, afin qu'étant désarmez, ils n'eus-
sent plus rien à craindre de leur côté.
Mais ceux-ci refuserent d'obéir, & ayant
abandonné leurs habitations, ils vinrent
demander azile au Chevalier de Saint-
Laurent, avec un Officier pour les com-
mander. On les reçût avec joye, & le
Gouverneur ayant assemblé son conseil,
tout le monde jetta les yeux sur le sieur

1695. Coulet pour être le Commandant des Irlandois. Ils étoient environ trois cens hommes ; le sieur Coulet se mit à leur tête, & quelques François les ayant joint, ils allerent attaquer les Anglois au quartier de Cayonne & ensuite à la Cabestere. Il est vrai que les Anglois n'avoient point de forteresses dans ces quartiers-là, mais ils avoient parfaitement bien retranché les passages des ravines & les défilez ; & la plupart de leurs maisons étoient comme autant de petites forteresses dont il falloit les chasser les uns après les autres, ce qui demandoit bien du tems, de la prudence & de la valeur. C'est pourtant ce que le sieur Coulet exécuta en moins de huit jours avec sa petite troupe sans avoir presque perdu personne, quoiqu'il eût été obligé de rendre autant de combats qu'il avoit trouvé de ravines, de défilez & de maisons fortes. Cette expédition lui fit beaucoup d'honneur & lui gagna absolument le cœur de tous les Irlandois que l'on remit en possession de leurs terres, & qui s'accommoderent aussi de celles des Anglois qui se trouverent à leur bien-seance. Dès que cela fut achevé le sieur Coulet s'embarqua avec sa Compagnie pour accompagner Monsieur de Blenac à l'attaque de S. Eustache, Isle

appartenante aux Hollandois , éloignée 1695.
seulement de trois lieues de la pointe de
l'Oüest de S. Christophle. Les ennemis
furent forcez aux deux endroits où nos
troupes mirent pied à terre ; leur for-
teresse qui étoit bonne , bien réguliere &
bien munie , fut attaquée si vivement
qu'elle fut obligée de se rendre ; de ma-
niere qu'on acheva cette conquête en six
jours. Le sieur Couillet se signala infini-
ment à la descente & à l'attaque du Fort,
& y fut blessé à la jambe.

Le Comte de Blenac ayant reçu un
secours considérable de France , voulut
achever la conquête de S. Christophle où
les Anglois étoient encore maîtres du
quartier de la Basse-terre où est leur prin-
cipale Forteresse , appelée le Fort Char-
les. Elle est composée de cinq bastions
avec quelques demies-lunes , & un bon
chemin couvert bien palissadé. Elle au-
roit arrêté long-tems notre petite armée
si on n'avoit pas trouvé le moyen de faire
monter du canon sur une éminence qui
la commande, qu'on appelle la Soufriere.
Avec tout cela les Anglois se deffendirent
très-bien , & donnerent lieu à nos bra-
ves d'acquérir de la gloire. On remarqua
beaucoup le sieur Couillet , son emploi
qui l'obligeoit d'être par tout le fit con-

1695. nôtre très - particulièrement à Monsieur de Blenac , qui fut si satisfait de ce qu'il lui avoit vû faire , & de la discipline qu'il avoit rétablie dans les Troupes & dans les Milices , qu'il lui en fit compliment ; ce qui n'étoit pas fort ordinaire à ce Seigneur , mais qui étoit une grande distinction pour le sieur Coulet.

Il venoit d'être fait Capitaine en 1693. lorsque les Anglois vinrent attaquer la Martinique. Après s'être long-tems promené autour de l'Isle , & avoir fait quelques descentes dans des quartiers éloignez où ils n'acquirent pas beaucoup de gloire, ils s'approcherent enfin du Fort S. Pierre, & mirent près de trois mille hommes à terre dans un endroit appelé le fond de Cananville , à une petite lieüe au vent du Fort S. Pierre. Le sieur Coulet y étant accouru avec sa Compagnie & quelques Milices , retarda leur débarquement , & ensuite leur marche , leur disputa le terrain pied à pied ; & quoiqu'il ne fût pas en état de les repousser , puisqu'il n'avoit pas avec lui trois cens hommes , il ne laissa pas de les arrêter si long-tems qu'il donna le loisir au Comte de Blenac d'arriver avec le reste des troupes , & d'empêcher les ennemis de pénétrer plus avant. Le sieur Coulet eut toujours le comman-

dement des postes les plus avancez, & 1695. harcela tellement les ennemis, qu'on lui doit en partie la retraite honteuse que les Anglois furent obligez de faire cinq jours après leur débarquement, abandonnant quantité d'armes, de munitions & de bagages, plus de trois cens prisonniers que le sieur Coulet leur fit lorsqu'ils se rembarquerent, beaucoup de deserteurs, & laissé cinq à six cens morts sur la place.

Le sieur Coulet fut fait Major de la Martinique en 1698. & Chevalier de Saint Louis en 1704.

Les Anglois s'aviserent en 1708. de faire leur accommodement avec les Sauvages de l'Isle Saint Vincent, après quoi ils les engagerent à force de presens & de promesses de rompre l'alliance ou paix qui étoit entr'eux & nous, depuis un grand nombre d'années. Ils leur promirent de puissans secours, & tout le butin qu'on feroit sur nous dans les expéditions qu'on feroit sur nos Colonies, & scûrent si bien tourner les esprits inconstans de ces Barbares, qu'eux & les Nègres fugitifs qui occupent la Cabesterre de leur Isle, leur donnerent jour pour aller tous ensemble massacrer les François établis à la Grenade, & venir ensuite faire des descentes à la

1695. Martinique dans les quartiers éloignez, & porter le fer & le feu par tout où ils pourroient pénétrer. Monsieur de Machaut Gouverneur Général des Isles fut averti de ce complot, dont il étoit plus aisé de voir les conséquences, que d'y apporter les remedes necessaires; car quoiqu'on n'ait rien à craindre de ces sortes de gens pour les Forteresses & les Bourgs & autres lieux où il y a beaucoup de monde assemblé & des Corps de Garde, on doit tout apprehender des surprises qu'ils font pendant la nuit dans les quartiers éloignez, & dans les habitations qui sont à quelques distances les unes des autres. Après bien des délibérations, on convint qu'il n'y avoit que le Major Coulllet qui fut capable de rompre ces projets, & d'obliger les Caraïbes & les Nègres à vivre comme à l'ordinaire en bonne intelligence avec nous. Il s'étoit acquis beaucoup d'autorité sur eux, ils l'aimoient & le respectoient, parce que toutes les fois qu'ils alloient le voir, soit à son habitation, soit au Fort Royal ou au Fort S. Pierre, il les régaloit, les faisoit bien boire, & leur donnoit toujours quelque present. Le Général le chargea de cette commission, & l'Intendant le laissa maître de prendre chez les Marchands tout

ce qu'il jugeroit à propos pour les bien régaler & leur faire des presens, qui dans ces sortes d'occasions sont les plus puissantes raisons qu'on puisse apporter pour les convaincre de ce qu'on leur veut faire entendre. Il partit avec une nombreuse suite d'Officiers & de domestiques le 29. Novembre 1708. de la rade du Fort Saint Pierre, & arriva le lendemain sur le minuit à la Basse-terre de Saint Vincent. La mer qui étoit fort rude empêchant les chaloupes de s'approcher assez pour débarquer commodément, le sieur Couillet se jeta dans l'eau, & s'étant fait connoître à une troupe de Caraïbes qui étoient accourus sur le rivage; ils appellerent aussi-tôt leurs camarades, en disant, *c'est le compere Couillet, il faut sauver tout ce qu'il a.* En effet, ils se mirent aussi-tôt à la mer, & apporterent à terre les gens & les bagages dont les chaloupes étoient chargées. Le compere Couillet fut ensuite conduit dans leur grand Carbet, où tous les Capitaines & autres s'empresserent de le venir voir, & de lui témoigner toute l'amitié qu'on peut attendre de ces sortes de gens. Il est vrai qu'on leur faisoit grand'chere, & qu'on les faisoit boire largement. On envoya par ordre du compere avertir tous les Capitaines ou Chefs

1695. des Caribets, tant Caraïbes que Nègres, que le compere Coulet étoit arrivé & qu'il vouloit leur parler. Ils vinrent en diligence, & quand ils furent arrivez, le sieur Coulet fit un vin général, c'est-à-dire, une assemblée & festin extraordinaire, afin de leur dire le sujet de sa venue, & leur distribuer les presens qu'il avoit apportez. Ce fut dans cette assemblée que s'étant fait rocoüer, c'est-à-dire, peindre de rouge comme eux; il leur parla avec tant de force, qu'il les fit renoncer à l'alliance qu'ils avoient fait avec les Anglois: les obligea à mettre le feu à tous les bois de charpente que les Anglois avoient fait dans leur Isle, & dont il y en avoit pour plus de dix mille écus sur le bord de la mer prêt à être embarqué, & qu'il exigea d'eux des ôtages pour sûreté de la parole qu'il lui donnerent de rompre tout commerce avec les Anglois. Tout cela s'exécuta, ils donnerent les ôtages & massacrerent les premiers Anglois qui tomberent entre leurs mains, & apporterent quelques-uns de leurs membres boucanez au Fort Royal, pour faire voir qu'ils avoient entierement rompu avec nos ennemis. Ce fut ainsi que le sieur Coulet dissipa par son adresse une tempête qui auroit fait bien du désordre dans

nos Colonies, sur tout dans un tems où nous étions en guerre avec nos voisins les Anglois & les Hollandois. La Cour récompensa les services qu'il avoit rendus en une infinité d'occasions, en le faisant Lieutenant de Roy de la Guadeloupe en 1712. Cette charge lui donna moyen de rendre encore un service des plus considérables à l'Etat & à la Colonie de cette Isle, car les habitans s'étant soulevés à l'occasion de certaine taxe nouvelle qu'on voulut leur imposer en 1715. & ayant pris les armes, le sieur Couillet appaisa par sa prudence & par l'autorité que ses manieres honnêtes, libérales, ouvertes, désintéressées lui avoient acquises sur ces peuples, ces mouvemens séditions; pourvût à la sûreté du Gouverneur & des autres Officiers de Sa Majesté, & rétablit le calme & la tranquillité dans cette Colonie, dont la perte auroit peut-être entraîné avec elle les autres Isles, si on n'avoit pas éteint de bonne heure cet embrasement. Enfin le sieur Couillet étant venu en France en 1716. pour ses affaires particulières, M. le Régent qui connût son mérite, l'y arrêta par une pension considérable, la Lieutenance de Roi de l'Isle de Ré, & l'expectative de la première pension qui vaqueroit dans l'Ordre.

1695. de Saint Louis, en attendant qu'il se presentât quelque occasion de récompenser ses services d'une manière plus éclatante & qui lui convint.

Nous partîmes le Lundi onze Avril de grand matin le Pere Martelli & moi, pour le cul-de-sac Robert. Nous trouvâmes à la riviere des Gallions un Canot de Monsieur Monel qui nous attendoit. Il fallut se mettre à entendre les Confessions dès que nous fûmes arrivez; je dis la Messe sur les dix heures, mon Compagnon la dit fort tard: à peine eûmes-nous le tems de dîner, qu'il fallut se remettre à confesser, ce que nous continuâmes de faire tout le Mardi. Le Mercredi le Pere Martelli acheva d'entendre les Confessions, & de communier ceux qui restoient, & s'en retourna à la Trinité, pendant que je m'embarquai dans un Canot de Monsieur de la Vigne-Granval pour aller faire les mêmes fonctions au cul-de-sac François.

J'arrivai d'assez bonne heure à la nouvelle Eglise de ce quartier; je confessai presque jusqu'à midi, après quoi je dis la Messe & je communiai ceux qui s'étoient confessez. Je retournai à l'Eglise aussi-tôt que j'eus diné, pour confesser & instruire un bon nombre de Nègres, &

je m'en retournai si tard chez Monsieur de la Vigne, que je pensai être mangé des maringoins & des moustiques, avec les Nègres qui me conduisoient dans le canot. Le Jeudi j'achevai de confesser ceux qui étoient en état de communier, remettant les autres après dîné; mais à peine eus-je le tems de manger un morceau, qu'il fallut m'embarquer pour aller au cul-de sac Simon, éloigné de près de trois lieües du lieu où j'étois, pour confesser & donner les Sacremens à un Commandeur d'une nouvelle habitation. J'y arrivai à tems, mais il n'y en avoit pas de reste. Ce fut un bonheur pour lui, que je fusse dans le quartier, car s'il avoit fallu aller chercher le Curé de la Trinité, qui est éloigné de près de dix lieües, il eût été impossible à ce Religieux d'y arriver assez tôt pour le secourir. Sa maladie étoit un mal d'estomac qui l'emporta deux heures après que je l'eus quitté pour retourner à l'Eglise. On l'apporta le Vendredi matin; je dis la Messe pour lui & je l'enterrai, & j'achevai de confesser les Nègres. Après dîné je partis pour venir coucher au cul-de sac Robert chez Monsieur Bouchard, où le canot de Monsieur Joyeux me devoit attendre.

J'y arrivai tout à propos pour voir ti-

1699. rer à terre un Lamantin femelle que ses
 Nègres avoient harponné. J'avois enten-
 du dire beaucoup de choses du Lamantin,
 mais je n'en avois point encore vû, parce
 qu'il est devenu assez rare, depuis que
 les bords de la mer sont habitez. Ce
 poisson cherche les endroits où il y a des
 rivieres, parce qu'il y vient boire de
 l'eau douce une fois ou deux chaque jour,
 après qu'il a mangé une certaine herbe qui
 croît au fond de la mer : mais il s'éloigne
 dès qu'il entend le moindre bruit, car il
 est fort craintif, & il a l'ouïe aussi sub-
 tile, qu'il a la vûë mauvaise : au con-
 traire de la Tortuë qui a la vûë très-per-
 çante & qui est sourde.

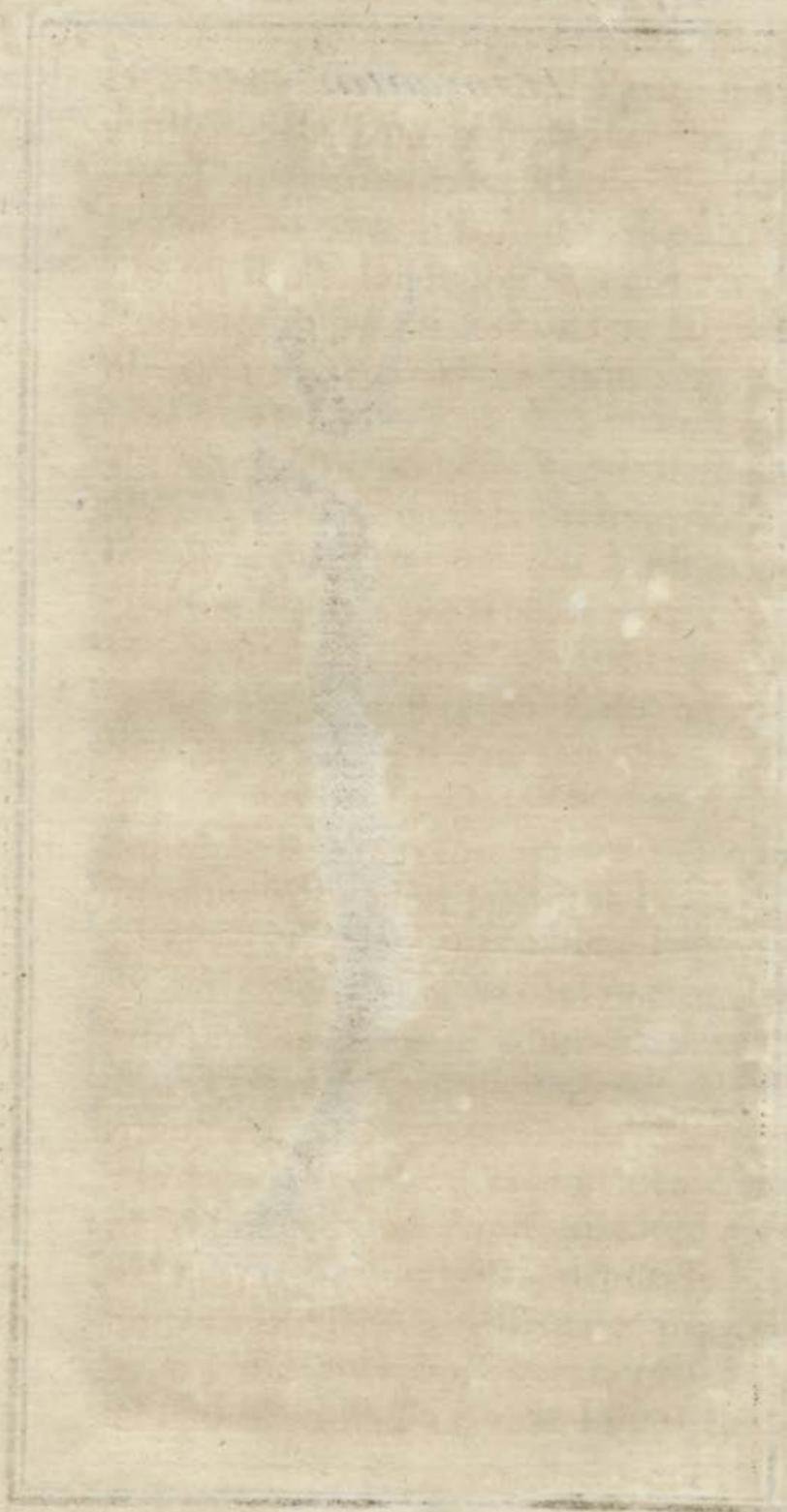
Descrip-
 tion d'un
 poisson
 appelle
 Laman-
 tin ou
 Manati.

Les Espagnols appellent Manate ou
 Manati, c'est-à-dire, poisson qui a des
 mains, ce que nous appellons Lamantin.
 On pourroit, ce me semble, l'appeller
 vache marine; sa gueule, ses mammelles;
 sa maniere de mettre dehors ses petits &
 les allaiter ayant beaucoup de rapport
 à cet animal terrestre.

Je mesurai celui qui étoit chez Mon-
 sieur Bouchard, il avoit quatorze pieds
 neuf pouces de longueur, depuis le bout
 du muse jusque à la naissance de la queue;
 il étoit tout rond jusque à cet endroit-là. Sa
 tête étoit grosse, sa gueule large avec de

Lamantin





grandes babines , & quelques poils longs & rudes au dessus. Ses yeux étoient très-petits par rapport à la tête , & ses oreilles ne paroissent que comme deux petits trous. Le col est fort gros & fort court , & sans un petit mouvement qui lui fait ployer un peu la tête , il ne seroit pas possible de distinguer la tête du reste du corps.

Je ne sçai comment on a pû donner le nom de pieds ou de mains aux deux nageoires qu'il a un peu au dessous du col qui se replient sous le ventre , dont quelques auteurs prétendent qu'il se sert pour se traîner sur terre. Il faut n'avoir jamais vû ce poisson pour en parler ainsi. Premièrement , il s'en faut bien que ces prétendus pieds ou mains ayent assez de force pour soutenir ou pour faire mouvoir un corps aussi pesant qu'est celui de ce poisson. En second lieu , je me suis informé de ce fait d'un très-grand nombre de personnes , & sur tout de nos Flibustiers qui n'ont souvent d'autre ressource pour vivre que la pêche du Lamantin , qui tous m'ont assuré que ni eux ni les Indiens de l'Isthme de Darien , qui sont sans contredit les meilleurs pêcheurs du monde , n'ont jamais vû de Manate à terre. Les pieds ou mains du Lamantin ou plu-

1695. tôt les nageoires ne sont ainsi appellées, que parce qu'il s'en sert pour porter ses petits, ou pour les tenir pendant qu'il leur donne à téter. Ces nageoires ressemblent assez aux pates de la Tortuë, comme je les ai dépeintes dans ma premiere Partie; il est vrai qu'elles sont plus grosses & plus longues, & cela est juste, car l'animal est bien plus gros. Si on les doit appeller pieds ou mains, je le laisse au jugement des lecteurs; je ne ferai querelle à personne pour ne pas embrasser mes idées. Le Lamantin femelle a deux mammelles rondes, celles du Lamantin que je mesurai avoient sept pouces de diamettre, sur quatre pouces ou environ d'élevation: le tetin étoit gros comme le pouce, & sortoit un bon pouce au dehors. Ce poisson qui est tout rond depuis la tête jusqu'à la naissance de la queuë avoit huit pieds deux pouces de circonférence. Sa queuë étoit comme une large palette de dix-neuf pouces de long, depuis sa naissance jusqu'à son extrémité; elle avoit environ quinze pouces dans sa plus grande largeur: son épaisseur tout au bout étoit d'environ trois pouces. Elle avoit assez la figure de ces plaques de fer dont on fait les focs de charuë lorsqu'elles sortent de la forge. La peau de ce poisson

est épaisse sur le dos presque comme deux enirs de bœuf, mais elle est beaucoup plus mince sous le ventre. Elle est de couleur d'ardoise, brune, d'un gros grain & rude, avec des poils de même couleur clair-ferme, gros & assez longs. On comptoit que ce Lamantin pesoit huit cens livres. Je ne l'ai pas pesé; mais à la vûë, je croi qu'on ne s'éloignoit gueres de la verité.

Les pêcheurs avoient aussi pris son petit, il avoit environ trois pieds de long; nous en mangeâmes à souper. On avoit fait rôtir à la broche le côté de la queuë, la tête & le reste du corps étoient accommodez de différentes manieres. Un veau de lait & ce poisson ne different en rien, c'est la même chair, par sa blancheur, sa tendreté, sa délicatesse; le goût & la saveur sont les mêmes, & si je n'avois pas vû ce poisson avant qu'il fût coupé & cuit, on auroit eu de la peine à me persuader que ce n'étoit pas de la viande.

Je m'informai comment on avoit pris ce poisson. Un des Nègres presens me dit que l'ayant apperçû qui dormoit vers l'embouchure de la riviere des Gallions, il étoit venu en diligence chercher son harpon, sa corde & sa masse, parce qu'il n'avoit avec lui que de petites lignes.

Maniere
de pren-
dre le La-
mantin.

1695. Le fer du harpon avoit huit à neuf pouces de long ; à deux pouces & demi de la pointe il y avoit un ardillon. Le haut de la douille étoit garni d'un anneau où un bout de la corde étoit attaché ; il y avoit à l'autre bout un bloc de bois blanc autour duquel la corde étoit roulée. Cette corde ou ligne étoit de la grosseur du doigt.

Le Nègre étant revenu avec son équipage , & ayant encore vû le Lamantin s'en approcha le plus doucement qu'il fut possible de peur de l'éveiller, & quand il fut à portée il le darda de toutes ses forces , pendant qu'un autre Nègre fila la corde , & jetta à la fin le bloc à la mer. Le poisson prit la fuite dès qu'il se sentit frappé. Les Nègres nageant de toutes leurs forces le suivoient dans leur canot , étant guidez par le bloc, qui paroissant toujours sur l'eau , leur indiquoit le chemin que le poisson faisoit. Au bout d'une bonne heure ils s'aperçurent que le bois ne se mouvoit plus , d'où ils conjecturèrent que le poisson commençoit à se fatiguer & qu'il se reposoit : il nagerent alors plus vivement pour reprendre leur bois , & l'ayant attrapé , ils attachèrent le bout de la corde à l'avant du canot. Le Nègre qui avoit harponné s'y tenoit pour don-

ner un second coup de harpon, s'il en trouvoit l'occasion, comme il arrive assez souvent, & montroit avec le bout de sa vare à celui qui gouvernoit le chemin que le poisson prenoit, afin qu'il gouvernât justement de ce côté-là; car il n'étoit plus question de nager, les deux autres Nègres étoient assis dans le fond du canot afin de faire le contrepoids & servir de lest. Dès que le poisson sentit le mouvement de la corde, il reprit la fuite, & entraînoit après lui le canot plus vîte qu'un carosse qui est tiré à six chevaux qui courent à toutes jambes. Il fit ce manège encore pendant une heure. A la fin il s'échoïa sur un haut fond où les Nègres acheverent de l'assommer à coups de masse. Le petit qui avoit toujours suivi sa mere, s'arrêta auprès d'elle. Le Nègre le harponna, il fut pris aussi-tôt & mis dans le canot; mais comme la mere étoit trop grosse, il lui lierent fortement leur ligne à la naissance de la queuë & l'amarerent à l'arriere du canot pour la conduire chez leur maître, où ils eurent besoin du secours des autres Nègres pour la tirer sur le sec.

L'herbe dont ce poisson se nourrit est longue de huit à dix pouces, étroite, pointuë, tendre & d'un assez beau verd.

Nourri-
ture du
Lama-
tin.

1695. On voit des endroits dans la mer, dont le fond est comme une prairie. Les Tortuës en mangent aussi. Il est aisé de voir quand ces animaux sont en pâture, parce que l'herbe qui leur échape en marchant ou en la coupant vient au dessus de l'eau.

Proprié-
tez des
côtes &
des os
des La-
mantins.

Si j'avois sçû que les os des côtes du Lamantin étoient bons pour les hémorragies, & pour les flux & pertes de sang, je m'en serois bien muni; mais je n'ai sçû ce secret que quelques années après, & je n'ai pas trouvé depuis une occasion aussi favorable pour en avoir. On prétend que le Lamantin a quatre os dans la tête qui sont spécifiques pour la gravelle & pour la pierre. Comme je n'en ai point vû d'expérience, je n'en dirai rien. Souvent un remède ne réussit pas, parce qu'il est mal préparé, ou donné à contre-tems. La graisse du Lamantin est très-bonne; elle se resoud facilement en huile qui ne rancit jamais, & qu'on employe à differens usages.

Je partis le Samedi 16. Avril deux heures avant le jour. Monsieur Bouchard qui avoit fait des présens de sa pêche à ses voisins, m'obligea d'en prendre plus de cinquante livres, & me donna un Nègre pour l'apporter jusqu'au fond Saint

Jacques. C'étoit, comme on le peut croire, du meilleur endroit, qui est depuis le milieu des côtes jusque sous le ventre. Il est certain qu'on ne peut voir une chair plus blanche, plus tendre & plus délicate que celle-là. 1695.

Je trouvai au fond Saint Jacques un de nos Nègres du Mouillage, que le Supérieur avoit envoyé m'y attendre & m'apporter une Lettre. J'y fis réponse sur le champ, & fis partir le Nègre avec dix livres de Lamantin que je lui envoyai. Nous en mangeâmes à dîné au fond Saint Jacques. J'en laissé un morceau au Curé de la grande Ance; je pris en passant le Pere Breton pour venir souper avec mon voisin Monsieur du Roi, & j'en envoyai à Messieurs Michel & Dauville.

Je trouvai à mon retour un malade auquel je ne m'attendois pas. C'étoit un jeune homme de vingt-deux ans, fort sage & fort dévot, nommé Philippes Roche, fils de la veuve de ce nom, dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires. Depuis mon départ pour le cul-de-sac de la Trinité, il avoit fait un voyage au Fort Saint Pierre, dont il étoit revenu chez sa mere quelques heures avant que j'arrivasse chez moi. Il se plaignoit d'un grand mal de tête & de

1695. reins, symptômes ordinaires du mal de Siam, mais on ne pouvoit s'imaginer que ce le fut, parce que depuis près de sept ans que ce mal regnoit dans les Isles, aucun Créole, c'est à-dire, aucune personne née dans le pays n'en avoit été attaqué. Il commença dès la même nuit à jeter du sang en abondance par la bouche & par le nez, ce qui ne laissant plus lieu de douter que ne fût le mal de Siam, on l'avoit saigné au pied & au bras presque en même tems. Je l'allai voir aussi-tôt que je fus averti de sa maladie, & comme tout est à craindre dans ce dangereux mal, je le confessai, résolu de lui donner la Communion dès que son vomissement seroit cessé. Le soin qu'on eut de lui, & les remedes ne furent cependant pas capables de lui sauver la vie; mais sa jeunesse jointe à une bonne constitution qui n'avoit point été altérée par aucune débâche, lui fit résister au mal jusqu'au quinzième jour qu'il mourut. Il a été le premier qui ait résisté si long-tems & qui en soit mort. Ce qu'il y eut de particulier dans ce malade, c'est qu'environ deux heures avant de rendre l'esprit, lorsqu'il sembloit que son corps devoit être épuisé de sang, il lui en vint une sueur si forte & si abondante, qu'il sembloit qu'on lui piquoit

Accident
extraor-
dinaire
sans un



1810

Rameau de
Goavier.



Goave.

piquoit tout le corps avec des aiguilles ; 1695.
car non seulement le sang sortoit comme
l'eau fort des pores dans les sueurs ex-
traordinaires, mais il jallissoit comme
il jaillit de la veine, quand elle vient
d'être piquée avec la lancette ; ce nou-
veau symptome que je n'ai remarqué qu'en
ce seul homme, donna matiere à nos
Esculapes de faire bien de raisonnemens,
aussi inutiles que leurs remedes l'avoient
été à ce jeune homme.

j une
homme
attaqué
du mal
de Siam.

CHAPITRE XIV.

*Du Goyavier, du Cerisier & d'un petit
poisson appelé Titiri ou P. squet.*

JE ne sçai comment j'ai differé jusqu'à
present à parler des Goyaves, qui est
un fruit très-bon, & si commun dans
toute l'Amérique, qu'on en trouve par
tout, & souvent où on ne voudroit pas
& plus qu'on en voudroit, parce que
l'arbrisseau qui le porte vient très-facile-
ment par tout où sa graine tombe, &
remplit en peu de tems les savannes. Ce
fruit ressemble assez à la pomme de rai-
nette, excepté qu'il a une couronne à
peu près comme celle de la grenade,

Descrip-
tion de
la Goya-
ve.

1695. sur le bout opposé à la queue. Son écorce paroît unie & douce, quand on la regarde de loin, mais on la trouve rude & pleine d'inégalité lorsqu'on la considère de plus près. Elle a trois lignes ou environ d'épaisseur, quand le fruit est encore verd, & un peu davantage lorsqu'il a toute sa maturité. Elle renferme une substance rouge ou blanche, selon la qualité ou l'espece du fruit. Cette substance avant d'être mûre est de la consistance d'une pomme ou d'une poire verte, mais elle devient comme le dedans d'une nefle bien mûre, quand elle a toute sa maturité. Cette substance renferme & est mêlée d'une quantité de petites graines blanches ou rougeâtres, fort inégales & raboteuses, de la grosseur d'une graine de navette, si dures qu'elles ne se digèrent jamais. Les hommes & les animaux les rendent comme ils les ont pris, sans que la chaleur naturelle ni le ferment de la digestion y aient fait aucune impression ni pû éteindre ou mortifier leur germe. De-là vient que les animaux qui en ont mangé, les rendent avec leurs excréments dans les savannes ou prairies où ils paissent toute l'année; ils prennent racine, levent & produisent des arbrisseaux qui couvrieroient & gâteroient entierement

les savannes si on n'avoit pas soin de les arracher. 1695.

Il y a des Goyaves de plusieurs espèces, les plus connues sont les blanches & les rouges. La couleur de la peau de toutes les deux est la même, c'est-à-dire, vertes avant qu'elles soient mûres, & d'un jaune de citron quand elles le sont. Mais les unes ont le dedans blanc, & les autres l'ont rouge, ou pour parler plus juste de couleur de chair. Les graines ou pepins qu'elles renferment sont de la couleur de la pulpe.

Deux espèces de Goyaves.

On dit que les blanches sont plus délicates que les rouges. J'ai mangé des unes & des autres une infinité de fois, sans y trouver de différence quand elles se sont trouvées dans un même degré de maturité, & dans la même exposition au soleil. Car il est certain que les fruits d'un même arbre différent en bonté, selon qu'ils sont placez du côté du midi ou du septentrion: que les premiers mûrissent bien mieux, & ont leur suc plus cuit & plus épuré que celui des seconds. Cette différence se remarque encore dans le même fruit, dont le côté qui est continuellement exposé au soleil, est toujours plus coloré & meilleur que celui qui n'y est pas exposé.

Remarque sur la bonté des fruits.

1695.

Description
du
Goya-
vier.

L'arbre qui produit les Goyaves, ou le Goyavier, est plutôt un arbrisseau qu'un arbre. Je n'en ai point vû qui eût plus de sept à huit pouces de diamettre. L'écorce est grise avec de petites taches brunes, elle est fort mince, & fort adhérente au bois pendant que l'arbre est sur pied, mais elle se détache aisément, se fend & se roule aussi-tôt qu'il est abbatu. Le bois est grisâtre; ses fibres sont longues, fines, pressées, mêlées & flexibles, ce qui le rend coriace & difficile à couper. Sa feüille est pointuë par les deux bouts, trois fois plus longue que large, assez bien nourrie, rude au toucher, d'un verd pâle: elle est traversée de beaucoup de nervures. Cet arbrisseau pousse beaucoup de branches, & quantité de feüilles toujours couplées.

Il fleurit deux fois l'année. Sa fleur ressemble assez à une fleur d'oranger épanouïe; elle est blanche, elle a une odeur fort douce & agréable, mais beaucoup moins de consistance que la fleur d'orange; il porte du fruit en abondance. Comme on trouve de ces arbres dans tous les endroits, on trouve aussi dans les saisons de la maturité de leurs fruits des oiseaux de toute espee qui s'y assemblent pour les manger. Les perroquets,

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900



INDIGOTERIE.

1. la Trempoire, 2. la Batterie, 3. le Diablotin ou reposoir, 4. Plante d'Indigo, 5. Nègres qui portent l'Indigo dans la trempoire, 6. Caissons à sécher l'Indigo, 7. Nègres qui portent l'Indigo aux caissons, 8. Indigo qui agoute, 9. Cierge Epineux, 10. Commandeur, 11. Bois de trompette.



les periques, les Aras, les ramiers, les 1695.
merles recherchent ces fruits, en mangent
quantité & s'en engraisent extrêmement.
On est sûr de ne pas manquer de grives ou
tourdes quand les Goyaves sont mûres,
car elles en sont fort friandes & si gour-
mandes, qu'elles chassent à grands coups
de bec les autres oiseaux. C'est pour lors
qu'on en prend en quantité, sans se don-
ner la peine de les tirer : cette chasse est
pour les enfans, ils font des attrapes avec
un crin de cheval & une Goyave bien
mûre, & en prennent en quantité. Nous
avons des grives de deux sortes, de gri-
ses & de noires, celles qui ont les pieds
jaunes sont toujours les plus grasses, &
par conséquent les plus délicates.

Ce fruit est si sain qu'on le peut man-
ger en quelque état qu'il soit, sans crain-
dre d'en être incommodé. Si on le man-
ge verd il resserre le ventre, & si on le
mange bien mûr il le lâche. Ses bourgeons
boüillis avec un peu d'orge & de réglisse
font une tisanne excellente pour la diarée,
& même pour le flux de sang lorsqu'il
n'est pas trop inveteré.

On mange ce fruit en plusieurs ma-
nieres. Les femmes, dont le goût est or-
dinairement dépravé, l'aiment mieux
verd que quand il est mûr. Je me suis

Proprie-
tez de la
Goyave.

Différen-
tes ma-
nieres de
se servir
de ce
fruit.

1695. trouvé quelquefois dans des maisons, où cinq ou six femmes ou filles Créoles faisoient collation : je regardois avec étonnement comment elles pouvoient manger des Goyaves vertes, des cannes de sucre, des oranges, des melons d'eau & des ananes, & tout cela sans pain, sans vin & sans crever. Est-ce la bonté des fruits ou celle de leur tempérament qui les conservoit ?

Goyaves cuites au four. J'ai mangé des Goyaves cuites au four & devant le feu, comme on fait cuire des pommes, avec un peu de sucre. Cette maniere qui n'est pas des plus usitées ne laisse pas d'être fort bonne.

Goyaves mangées crües. La maniere la plus ordinaire de les accommoder, est après les avoir pelées légèrement, de les couper par tranches & les mettre pendant une demie heure dans le vin avec un peu de poudre de canelle.

On les met en compote en deux façons. **Deux sortes de compotes de Goyaves.** La premiere est après les avoir pelées légèrement de les faire bouillir dans l'eau claire, jusqu'à ce qu'elles soient à demi-cuites, après quoi on les retire & on les fait égouter. On les coupe alors par moitez ou par quartiers, & on acheve de les faire cuire dans un sirop clarifié & de peu de consistance, dans lequel on met un peu de canelle en bâton.

L'autre maniere est de les vuider après 1695.
les avoir pelées , pour ôter toute la pulpe
& les graines. On fait boüillir dans du
sucré clarifié cette pulpe & ces graines ,
pendant qu'on fait cuire à demi la chair
du fruit dans l'eau claire. On passe ensuite
le suc où la pulpe & les graines ont
boüilli , dans un linge , & on les presse
pour en exprimer tout le suc, & on acheve
de faire cuire les Goyaves dans ce suc avec
un peu de canelle. Cette compote est
bonne , elle est pectorale ; on en donne
aux malades.

On se sert encore des Goyaves pour Gelée de
Goyaves
faire de la gelée. Pour cet effet on fait
boüillir les Goyaves pelées & coupées
par morceaux , jusqu'à ce qu'elles soient
presque consommées , & qu'il reste peu
d'eau. On les presse pour lors dans un
linge pour en exprimer tout le suc , qu'on
acheve de faire cuire dans un sirop bien
clarifié , & de la consistance nécessaire.
On y jette quelques gouttes d'essence d'am-
bre ou autre ; en le retirant de dessus le
feu & en refroidissant , il prend la con-
sistance de gelée. Si on veut lui donner
une belle couleur rouge , il n'y a qu'à y
mêler un peu de sirop ou de jus d'ozeille
de Guinée , ou de pommes de raquettes.

Enfin on se sert des Goyaves pour faire

1695. des pâtes & des candis, comme on fait des autres fruits.

Le bois du Goyavier est très-bon à brûler. Il fait un feu vif & ardent, & dure beaucoup. On en fait aussi d'excellent charbon pour les forges.

Deux
saisons
parta-
gent
l'année.

Tous les pays qui sont situés entre les deux tropiques n'ont que deux saisons; celle des pluies, & celle de la sécheresse. On regarde la première comme l'hiver, & la seconde comme l'été. Il seroit plus à propos à mon avis de prendre la saison des pluies comme un printemps où la nature se renouvelle, & celle de la sécheresse comme un automne, où les moissons du sucre, du cacao & des autres fruits sont plus abondantes & meilleures. Du reste la chaleur est à peu près égale.

Dans les pays qui sont situés au Nord de la Ligne, comme sont les Antilles, les pluies commencent dans le milieu ou au plutôt à la fin du mois de Juillet & durent jusqu'au mois de Decembre. Ce n'est pas à dire qu'il pleuve continuellement pendant ce tems-là: mais il ne se passe gueres de jours qu'il ne pleuve, & souvent les grains se suivent de près, durent long-tems & tombent avec violence. Les éclairs & le tonnerre les accompagnent souvent, sur tout à S. Domin-

gue où ils sont effroyables. Mais quoique 1695.
ces pluyes soient incommodes pour ceux
qui sont en campagne ou qui ont du sucre
à faire, il faut pourtant avoüer que ce
sont elles qui rendent les terres fertiles.
En effet dès que les premiers grains sont
tombez, on voit tout reverdir & se re-
nouveler. Les savannes dépouïllées de
leur verdure par la sécheresse qui avoit
grillé les herbes de maniere qu'elles pa-
roïssent plutôt des sables arides que des
prairies, se couvrent d'herbes en moins
de vingt-quatre heures, & ces herbes
croissent à vüe d'œil. On voit les arbres
pousser de nouvelles feüilles à mesure
qu'ils laissent tomber les anciennes, &
on sent dans l'air une fraîcheur agréa-
ble. Mais tous ces avantages sont contre-
balancez par la crainte où l'on est d'es-
suyer des ouragans qui n'arrivent jamais
que dans cette saison: c'est-à-dire, ainsi
qu'une longue expérience l'a confirmé,
depuis le vingtième de Juillet jusqu'au
quinzième d'Octobre.

Aussi-tôt que les pluyes ont commen-
cé on trouve les embouchures des rivieres
& toutes les roches qui sont aux environs
ou dans leur lit, couvertes d'une infinité
de petits poissons de toutes especes, qui
ne sont pas plus grands & gueres plus gros

1695. que de grosses épingles. Il faut que dans ce tems-là les poissons de mer & d'eau douce ayent laissé aller leurs œufs, qui étant éclos s'attachent à toutes les roches qu'ils trouvent aux embouchures des rivières, la nature leur ayant donné l'instinct de se retirer dans ces lieux de sûreté où les gros poissons ne sçauroient les aller dévorer. C'est effectivement dans ce tems-là qu'on trouve le plus grand nombre de poissons à la côte.

On appelle ces petits poissons du nom de *Titiri*, à la Martinique. Je croi que ce terme est Caraïbe. On les nomme *Pisquet*, à la Guadeloupe. Il s'en trouve en quelques endroits de la Méditerranée. Les Italiens les appellent *Lattarini*. On en trouve quatre ou cinq jours avant & autant de jours après les pleines lunes des mois de Juillet, Août, Septembre & Octobre. Dans les premiers jours ils sont blancs comme neige, peu à peu ils grossissent & deviennent gris, & ne sont plus si délicats.

Titiri
Pisquet
ou Lattarini, petit poisson. Sa pêche,

La pêche en est fort facile. Quatre personnes prennent un linceul chacune par un coin, & le tenant étendu elles le passent sous l'eau, où pour parler plus juste entre deux eaux, aux endroits où ils voyent formiller une plus grande quan-

tité de ces poissons, & s'élevant en l'air ils en prennent des milliers. Lorsqu'ils se tiennent au fond de l'eau, il n'y a qu'à marcher dans la riviere pour les faire lever, & passer le linceul par dessous.

Il est encore plus facile de prendre ceux qui s'attachent aux roches, où j'en ai vû quelquefois de l'épaisseur d'un pouce : car on n'a qu'à les faire tomber avec la main dans un coüy que l'on tient dessous.

L'abondance & la délicatesse de ce poisson, fait que tout le monde en mange ; & il n'est pas besoin de grands apprêts pour le rendre de bon goût. On se contente souvent de le faire cuire dans l'eau avec du sel, du piment, & un bouquet de fines herbes. Il n'y a ni écailles à ôter, ni arrêtes à craindre, il porte son beurre avec soi, car quoiqu'il soit petit, il ne laisse pas d'être gras.

On le met aussi entre deux plats avec un peu de beurre frais, des herbes fines, du poivre, du sel & des écorces d'orange, & quand on est prêt de servir on l'arrose d'une saulce liée avec un jaune d'œuf & du vinaigre, & on rappe dessus un peu de muscade.

Quelquefois on l'accommode en bignets. On prépare une pâte claire pendant qu'on le trempe dans l'eau bouillante, &

Differen-
tes ma-
nieres de
l'aprê-
ter.

1695. qu'on le laisse égoûter. Après quoi on en prend avec une cuiller à peu près autant qu'on prendroit d'une pomme coupée en rouelle. On le trempe dans la pâte, & on le jette dans le beurre, huile ou saindoux bouillant, où on acheve de le cuire. Quelques personnes se contentent quand il est sorti de l'eau bouillante & égoûté, de le rouler dans la fleur de farine, & de le frire. Il se met en petites boulettes que l'on mange avec le jus d'orange. Enfin de quelque maniere qu'on l'accommode il est toujours très-bon, très-délicat & très-nourrissant.

Cerisier.
Sa description,
& de son fruit.

Comme la saison des pluyes est le vrai tems du jardinage, j'envoyai à la Basse terre chercher quelques pieds de cerisiers pour les planter dans mon jardin que j'avois soin de remplir de toutes sortes d'arbres & de plantes. Cet arbrisseau ressemble assez au Grenadier, le bois est gris, il jette beaucoup de branches bien chargées de feüilles, presque de même figure & couleur que celles du Grenadier, mais un peu plus grandes & moins épaisses. Il fleurit deux fois chaque année. Ses fleurs viennent par bouquets, elles sont composées de cinq petites feüilles blanches, qui font une espee de calice, dont la capacité est toute remplie de petits filets

ou étamines blanches, douces & déliées 1695.
comme de la soye : d'une odeur appro-
chante de celle de jasmin. Le fruit qui
succede à la fleur est un peu plus gros que
les cerises qu'on appelle à Paris des griot-
tes, & de même couleur. Sa queue est
courte ; le côté qui lui est opposé n'est
pas rond, mais un peu plat, avec un petit
enfoncement dans le milieu. Ce fruit n'a
point de noyau, mais il a en sa place une
espece de cartillage comme le zest d'une
noix composé de six petits aîlerons d'une
ligne & demie de largeur sur trois lignes
de hauteur, qui n'a pas plus de dureté &
de solidité que les zests des noix quand
elles sont mûres & fraîchement cueillies.
Le goût de ces cerises approche assez de
celui des griottes, mais il faut pour cela
qu'elles soient bien mûres, car quand
cette qualité leur manque, elles sont fort
acides.

On les confit comme les cerises d'Eu-
rope, & on en fait de la gélée ; crües
ou cuites elles sont toujours fort bonnes
& fort saines.

Cet arbrisseau que l'on peut tailler pres-
que comme le boüis, vient de bouture ou
de graine : depuis que la graine est levée,
ou que la bouture est reprise, il ne faut
que huit à neuf mois pour le voir rappor-
ter du fruit.

CHAPITRE XV.

*Description d'un ouragan. Maniere de
mariner les Ramiers.*

IL y eut cette année dans nos Isles un ouragan qui fut des plus extraordinaires. J'ai déjà remarqué qu'ils n'arrivent que depuis le vingtième de Juillet jusqu'au quinzième d'Octobre. Je croi pourtant que cette règle n'est pas si générale ni si bien établie, qu'il n'y puisse avoir quelque exception & quelque changement; car elle n'est fondée que sur la remarque qu'on a faite depuis que le pais est habité par les François qu'il n'en est jamais arrivé avant le vingtième de Juillet, ni après le quinzième d'Octobre: de sorte qu'avant & après ces deux termes on se croit dans une entiere sûreté.

Tempête
appellée
ouragan.

On entend par le mot d'ouragan une tempête ou vent impetueux qui fait tout le tour du compas; c'est-à-dire qui parcourt & qui souffle de tous les points de l'horison les uns après les autres: de sorte que ce qui a été ébranlé quand il souffloit d'un côté, est emporté, arraché ou démoli quand il souffle de la partie opposée.

Il ne dure pour l'ordinaire que vingt-1695.
quatre heures : & sa plus grande force ne
se fait ressentir que pendant douze ou
quinze heures au plus, ce qui n'est que
trop suffisant pour faire de très-grands
désordres.

Il est ordinairement précédé par un
grand calme, un ciel serain & un tems
fort doux. Peu à peu l'horison se charge
de nuages, & devient gras, comme on
parle dans le país; on voit ensuite la mer
briser sans qu'on sente le moindre vent.
On voit les oiseaux dans une espece d'in-
quiétude qui volent de tous côtez, qui
s'approchent des maisons & des falaises
comme s'ils cherchoient des endroits
pour se mettre en sûreté. Les bêtes à
quatre pieds s'assemblent & se mettent en
troupes comme j'ai dit qu'elles font quand
elles sentent les approches d'un tremble-
ment de terre, elles frappent des pieds
& meuglent avec quelque sorte d'effroi.
Le vent se leve peu à peu, & souffle en-
fin avec une impétuosité extraordinaire.
Quand il est accompagné de pluye, on
a sujet de craindre davantage, parce
que l'eau humectant la terre qui soutient
les arbres, les cannes, le manioc & les
autres choses qui sont sur la terre, la rend
molle, & donnent par conséquent plus

1695. de facilité au vent de les arracher, que quand le terrain est sec, & par conséquent plus ferme. On avoit prétendu jusqu'alors que quand il fait de grands coups de tonnerre il dissipoit le vent, & faisoit cesser l'orage; cependant on remarqua tout le contraire cette année. La saison des pluyes étoit venuë de fort bonne heure, il avoit plû à outrance, & il avoit tonné effroyablement quantité de fois, de sorte qu'on se croyoit exempt d'un ouragan. Mais la pluye recommença avec plus de force que de coûtume le Dimanche deuxième Octobre, mêlée de grains de vent furieux avec de grands coups de tonnerre: elle dura ainsi sans presque discontinuer jusqu'au Vendredi septième qu'elle cessa tout à coup sur les six heures du matin.

Nous crûmes alors que tout étoit fini, & je me préparois à remettre mon Eglise en état d'y dire la Messe. Car dès le Lundi l'apparence d'un ouragan me faisant craindre que le comble de l'Eglise ne fût emporté, parce que toute la nef & une partie des Chapelles n'étoient fermées que par des balustres sans contrevents, j'avois à tout hazard retiré le Très-Saint Sacrement du Tabernacle, & je l'avois ferré le plus décemment qu'il m'avoit été possible dans une grande armoire que

j'avois couverte avec un tapis, & par des-
sus avec une toile cirée bien cloüée. J'a-
vois fait contrebouter l'armoire avec de
bonnes pieces de bois, & j'avois ajusté
des planches par dessus, afin que si le com-
ble venoit à tomber, il n'arrivât aucun
accident à ce que j'y avois renfermé. J'é-
tois donc prêt à remettre toutes choses en
leur place, & j'avois déjà fait appeller
mon Sacristain quand j'entendis que le
vent recommençoit à souffler avec plus
de violence qu'il n'avoit encôre fait. Pour
lors on ne douta plus que nous n'eussions
un ouragan de vent dans toutes les for-
mes, après avoir essuyé un déluge d'eau
avec beaucoup de vent & de tonnerre les
cinq jours précédens. Je me retirai dans
ma maison; mais mon voisin M. du Roy
m'envoya prier d'aller passer le mauvais
tems avec lui, parce qu'il me croyoit
plus en sûreté dans sa maison que dans la
mienne. Il fallut monter à cheval pour
m'y rendre, & m'y tenir en embrassant
le col du cheval, sans quoi le vent m'au-
roit emporté. Je n'aurois pourtant pas
pris de voiture pour faire un trajet d'en-
viron trois cens pas qu'il y avoit de ma
maison à la sienne si le chemin avoit été
praticable; mais la savanne quoique fort
élevée & fort en pente, étoit comme une

1695. mer, où les élévations du terrain paroissent comme de petites Isles, tout le reste étant couvert de plus de deux pieds d'eau qui couloit comme un torrent. J'arrivai enfin chez mon voisin, & j'y passai le reste de la journée & toute la nuit. Mes gens se baricaderent de leur mieux dans ma maison. Le fort du vent commença sur les deux heures après midi par le Sud, il vint au Sud-Oüest, puis à l'Oüest, il fauta au Nord sur les sept heures, & acheva le tour du compas avec la même violence sur les quatre heures après minuit, à ce qu'on me dit, car je m'étois mis dans un hamac sur les dix heures, où je m'endormis si bien que je ne sentis & n'entendis rien de tout ce qui se passoit; je ne me réveillai que sur les cinq heures, quand tout étoit presque achevé. Il est vrai que de tems en tems le tonnerre me faisoit tressaillir, & que je me réveillais quelquefois en sursaut, quand le changement du vent faisoit trembler & craquer la maison plus qu'à l'ordinaire; mais je me rendormois dans le moment, ce qui fit dire à tout le monde que j'avois peut être été le seul de toute l'Isle qui eût dormi pendant cette effroyable nuit.

Le vent & la pluye durèrent encore jusqu'à neuf heures, mais d'une maniere

modérée, ce qui ne paroïssoit rien en comparaison de ce qu'on avoit senti pendant la nuit. A midi l'horison fut clair de tous côtez. Le vent ordinaire d'Est commença à souffler, & le plus beau tems du monde succeda au plus affreux que l'on eût vû depuis bien des années. Mais il ne repara pas les dommages infinis que l'ouragan avoit causé. C'étoit une chose pitoyable de voir les arbres abbatus les uns sur les autres, ceux qui étoient demeurez sur pied sans feüilles & sans branches, les cannes & les maniocs arrachez, les cacoyeres presque ruinées, les maisons renversées ou découvertes, les chemins rompus : les endroits les plus unis réduits en fondrières & en ravinages : les animaux les plus domestiques étoient devenus sauvages, ils regardoient avec effroi de tous côtez, & sembloient ne plus reconnoître les lieux où ils étoient tous les jours, & veritablement ils n'étoient plus reconnoissables, car on ne pouvoit rien ajoûter à la désolation qu'on voyoit de tous côtez. Dieu conserva mon Eglise pour laquelle je craignois extrêmement ; elle en fut quitte aussi-bien que ma maison pour quelques rangs d'essentes qui furent emportées avec les planches du faitage. La Cabesterre souffrit beaucoup.

1695. mais ce fut encore toute autre chose à la basse-terre & au fort Royal. Notre Couvent du Mouillage qui en ce tems-là n'étoit que de bois, & fort vieux, pensa être emporté par une ravine d'eau qui tomboit du morne au pied duquel il étoit bâti: il fut presque entièrement découvert aussi bien que l'Eglise.

Pendant que le vent étoit à l'Oüest il fit tellement enfler la mer & la porta avec tant de violence contre la terre, qu'elle emporta une batterie de huit canons qui étoit à l'embouchure de la riviere Saint Pierre, elle ruina une partie des murailles du Fort, les logemens du Général, avec l'angle du côté de l'Oüest. Six ou sept vaisseaux & quantité de barques vinrent à la côte, où la plûpart furent mis en piece. Toute cette grande & longue ruë qu'on appelloit la Gallere, de plus de sept à huit cens pas de long, fut tellement ruinée qu'on ne pouvoit pas connoître le lendemain les lieux où il y avoit eu des maisons, tant la mer y avoit apporté ou découvert de grosses roches. De toutes les maisons qui formoient ce quartier, il n'en resta que trois ou quatre, avec le magasin de la Compagnie de Guinée, & un autre qui ayant de gros murs en forme d'éperons pour soutenir les terrasses qui

étoient devant leurs portes , rompirent la violence de la mer , & se garantirent ainsi de sa fureur & de son impétuosité.

Il me semble avoir déjà remarqué que la plûpart des arbres de l'Amérique ont peu de racines en terre , & qu'ils ne sont soutenus que par de grandes cuisses dont les extrémités semblent plutôt ramper sur la terre que d'y pénétrer suffisamment pour y prendre de la nourriture ; en effet , elles n'y entrent pas de la profondeur d'un pied. Il y avoit une infinité d'arbres de cette sorte que le vent avoit arrachés , qui étant renversés sur le côté faisoient comme des murailles , tant ces grandes cuisses remplies de terres entre les fentes des racines étoient droites & hautes. J'ai vû avec étonnement des arbres de plus de deux pieds de diametre coupez par la moitié , & emportés à plus de mille pas du reste de leur tronc.

La première chose à laquelle il fallut penser , fut la réparation des chemins. Ma Paroisse eut beaucoup à travailler , parce que presque toutes les habitations étant séparées les unes des autres par des rivières ou par des ravines extrêmement profondes , la pluie avoit tellement gâté & dégradé les chemins , qu'ils étoient impraticables.

1695. Tout le bien que produisit cet ouragan à ceux qui n'avoient pas grand'chose à perdre comme moi, fut que pendant la pluye qui précéda l'ouragan, les endroits des savannes & des jardins qui n'étoient pas inondés, étoient couverts d'une infinité d'oiseaux de mer & de riviere, comme canards sauvages, poules d'eau, pluviers, cercelles & alloüettes de mer qu'on tuoit par les fenêtres en telle quantité qu'on vouloit.

Précaution pour conserver les arbres fruitiers.

Mon jardin souffrit un peu de ce mauvais tems, mais beaucoup moins qu'il n'auroit fait sans la précaution que j'avois eu de mettre quatre ou cinq cordes à la naissance des branches des arbres que je voulois conserver avec plus de soin, & d'amarer les bouts à des piquets que j'avois fait enfoncer bien avant en terre. Le vent faisoit ployer les arbres, mais les cordes les soutenoient de sorte que je n'en perdis aucun.

Le Dimanche 9. Octobre, je dis la Messe assez tard, pour donner le tems à mes Paroissiens de s'assembler, parce que les chemins ne permettoient pas qu'on pût aller à cheval, ni qu'on marchât fort vite.

Oiseaux qui quittent la Martini-que.

Nous nous appercûmes ce jour-là qu'il passoit beaucoup d'oiseaux comme per-

roquets, grives, ramiers & autres, qui prenoient la route de la Dominique, qui n'est éloignée du Macouba que de sept lieuës. Les perdrix, les tourterelles & les ortolans prenoient aussi le même chemin; mais quand ils avoient un peu volé sur la mer, ils revenoient vers la terre si las & si fatiguez qu'ils tomboient sans avoir la force de se relever, de sorte qu'on les prenoit à la main. J'en pris moi-même quelques-uns. C'auroit été prodiguer sa poudre que de les tirer dans ce tems-là.

La raison qui obligeoit tous ces oiseaux à changer de demeure, est qu'ils ne trouvoient plus de graines dans les bois pour se nourrir. Ceux de nos quartiers croyoient apparemment en trouver à la Dominique, qui est la terre la plus voisine, & ceux de la Dominique pensoient en trouver dans nos quartiers, de sorte que le jour suivant nous vîmes des nuages de ramiers, de perroquets & de grives qui venoient de la Dominique ou qui en revenoient si abbatu par la faim & par la fatigue, que quelques-uns tomboient dans la mer, d'autres sur le sable, d'autres dans nos savannes, & d'autres enfin qui n'avoient pas la force de se tenir sur les branches des arbres où ils se posoient en arrivant. Nos habitans se vangerent sur

1695. ces pauvres oiseaux des dommages que l'ouragan leur avoit causé, ils en firent un carnage épouvantable. Il y eut de mes Paroissiens qui en salerent des barils entiers. Je suivis l'exemple des autres, & j'en fis une assez bonne provision, tant de ceux que je tuai, que de ceux dont on me fit present. Mais la quantité que j'en avois m'auroit été inutile, si on ne m'avoit pas appris le secret de les conserver en les marinant comme je vais le dire. Je ne parle que des ramiers, car pour les grives, les perroquets, les perdrix & autres plus petits oiseaux, il est rare qu'on se donne la peine de les mariner. Pour les ramiers après qu'ils sont plumez, vuidez & flambez, on les met à la broche où on leur donne environ le tiers de leur cuisson, après cela on les fend en deux, on leur coupe la tête & les pieds, & on ôte tous les dedans qui sont attachez aux côtes. On met une couche de sel pilé environ d'un demi-doigt dépaisseur, dans le fond d'une jatte de terre vernissée, ou dans un baril bien étanché: on couvre le sel de feüilles de bois d'inde seches, & on arrange dessus les moitez des ramiers les unes à côté des autres, en les saupoudrant avec du sel, du poivre & de la graine de bois d'inde battus ensemble. On fait

Maniere
de con-
server les
ramiers
en les
mari-
nant.

fait sur cette couche de ramiers une autre couche de feüilles de bois d'inde , sur laquelle on étend d'autres moitiéz de ramiers que l'on saupoudre comme les premiers , continuant ainsi tant que le vaisseau soit plein , ou du moins tant qu'on a de ramiers ; après quoi on le remplit de vinaigre , & on le couvre. De cette maniere les ramiers se conservent dans toute leur bonté une année entiere & même davantage. J'en accommodai ainsi environ deux cens , qui se conserverent si bien , que j'en mangeai à mon retour de la Guadeloupe plus de huit mois après les avoir marinez , & je les trouvai aussi frais & aussi bons que le premier jour. Lorsqu'on les tire du baril , il faut les bien laver dans de l'eau tiede , & les y laisser tremper environ un quart d'heure , & ensuite les laver & les laisser tremper autant de tems dans de l'eau fraiche , & après qu'il sont égouttez & essuyez , achever de les faire cuire comme on le juge à propos soit sur le gril , soit en compotte. Il semble qu'ils viennent d'être tuez. Si au lieu de les mettre dans du vinaigre , on pouvoit les mettre dans du saindoux , comme on met les cuisses d'oyes en France dans leur propre graisse , je croi qu'ils se conserveroient encore mieux.

1695. L'ouragan dépeupla presque entièrement nos isles de perdrix & de grives, & l'on fut près de trois ans sans en voir comme on en voyoit auparavant.

Tourterelles & ortolans de l'Amérique.

Les tourterelles ne se trouvent gueres que dans les endroits écartez où elles sont peu chassées. Celles de l'Amérique m'ont paru un peu plus grasses que celles de France qui sont en échange bien plus grosses que celles de l'Amérique.

Quand on va dans les Islets qui sont aux environs des Isles, dans le tems que les tourterelles font leurs petits, on en prend beaucoup de jeunes avec des filets, on les nourrit dans de grandes cages comme des volieres. Elles s'y engraisent parfaitement bien; cependant les connoisseurs prétendent qu'elles n'ont jamais le goût si fin que celles qui vivent en liberté. Il est presque impossible de les apprivoiser, quelque soix qu'on se donne, elles sont toujours sauvages. Celles qui vivent en liberté se nourrissent en certains tems de prunes de monbin & d'olives sauvages, dont les noyaux leur demeurent assez longtems dans le jabot; ce qui a fait penser à quelques personnes qu'elles mangeoient de petites pierres. Elles sont ordinairement fort grasses & d'un très-bon goût.

Les oiseaux à qui nos insulaires ont

donné le nom d'ortolans, ne sont que des 1695.
tourterelles d'une espece beaucoup plus
petite que celles dont je viens de parler.
Ils sont à peu près de la grosseur d'une
caille : leur plumage est gris cendré, le
dessous de la gorge tire un peu sur le roux.
Ils vont toujours couplez. On en trouve
beaucoup dans les bois, ils aiment à voir
le monde, se promenant dans les chemins
sans s'éfaroucher, & quand on les prend
jeunes ils deviennent très-privez. Ce sont
des pelotons d'une graisse qui a un goût
excellent.

CHAPITRE XVI.

*Arrivée d'un Supérieur Général des Mis-
sions des Jacobins. On transporte à Saint
Domingue la Colonie Françoise de l'Isle
de Sainte Croix.*

LE Lundi second jour de Janvier
1696. il arriva au Fort saint Pierre
une flotte de vaisseaux Marchands escor-
tez par trois navires de guerre. Il y avoit
sur cette flotte un nouveau Supérieur Gé-
néral de nos Missions. C'étoit le Pere
Pierre Paul qui avoit été autrefois Su-
périeur de notre Mission de la Marti-

1696.

nique, Religieux de mérite, de beaucoup de zele, & d'une charité pour les pauvres, qui auroit servi de modele à tout le monde, si elle avoit été accompagnée de prudence & de discretion. J'ai parlé de lui dans le cinquième Chapitre de ma première Partie. M'étant trouvé à la Basseterre quand il arriva, avec la plûpart de nos Peres qui étoient venus pour rendre les visites du nouvel an aux Puissances; nous nous assemblâmes pour voir de quelle maniere nous pourrions l'empêcher de dissiper le bien de la Mission par ses charitez indiscrettes. Je fus chargé de lui en parler, & quoique je visse bien que cela me mettroit mal dans son esprit, le bien commun l'emporta sur toute autre considération. Je l'allai trouver dans sa chambre: & après lui avoir fait le détail de l'état pitoyable où étoit le temporel de notre Mission, je lui dis que tous les Religieux m'avoient chargé de le prier de ne plus faire de charitez avec des billets de sucre, parce que nous n'étions pas en état de les payer, & qu'il s'en falloit encore beaucoup que ceux qu'il avoit faits autrefois fussent acquittez. Car il est bon de se souvenir de ce que j'ai dit ci-devant que sa coûtume étoit de faire des billets de sucre payables au porteur, & de les

distribuer à ceux qui lui demandoient l'aumône, & particulièrement à de certaines femmes de mauvaise vie qu'il vouloit retirer du crime en leur fournissant dequoi vivre. Le motif de ces aumônes ne pouvoit être meilleur; mais il falloit auparavant supputer si notre sucrerie qui étoit des plus médiocres, pouvoit faire autant de sucre qu'il écrivoit de billets, & c'étoit justement dequoi il ne s'étoit jamais embarrassé. Je le suppliai donc fortement de ne plus se donner cette peine, & qu'en échange nous lui remettrions toutes les aumônes dont nous aurions la disposition pour les distribuer lui-même comme il jugeroit à propos, à quoi il pouvoit encore ajouter les retributions de ses Messes Il me parut assez content de ces propositions, & me promit de se conformer à ce que la Mission souhaittoit de lui. Cependant je crus entrevoir que cette gêne lui déplaisoit; je le dis à mes Confreres en leur rendant compte de la commission dont ils m'avoient chargé, qui conclurent tous qu'il ne feroit pas long séjour à la Martinique. Nous vîmes dès le lendemain que nous avions pensé juste, car il nomma pour Supérieur de la Mission de la Martinique le Pere Cabasson, avec la qualité

1696. de Provicaire Général & de Vice-prefet Apostolique pendant son absence, & en cas de mort, jusqu'à ce que le Reverend Pere Général y eût pourvû. Il nous déclara qu'il partiroit avec les vaisseaux qui alloient prendre la Colonie de sainte Croix pour la porter à Saint Domingue, où il demeureroit jusqu'à ce qu'il eût établi l'ordre necessaire dans cette Mission. Il avoit amené avec lui trois Religieux, sçavoir le Pere Rosier qui s'en étoit retourné en France au commencement de 1694. le Pere Noguét, & le frere aîné du Pere Romanet dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires.

M du
Maitz
Intendâr
reçoit
son con-
gé pour
revenir
en Fran-
ce.

Monsieur du Maitz de Goimpy notre Intendant reçût par cette flotte le congé qu'il avoit demandé pour retourner en France, après que Monsieur Robert qui avoit été nommé en sa place seroit arrivé. Il eut sujet d'être content de la lettre qu'il reçût de la part du Roi, qui étoit toute pleine de l'estime qu'on avoit pour lui, à cause des importans services qu'il avoit rendus pendant une Intendance de plus de douze ans.

Notre Supérieur Général destina le P. Noguét pour être le premier Curé d'une nouvelle Paroisse qu'on vouloit établir à la Guadeloupe, au quartier de la Pointe-

noire , & le Pere Rosier pour la Paroisse 1696.
du cul - de - sac Robert , & s'embarqua
avec le Pere Romanet son Compagnon
sur les vaisseaux qui alloient prendre la
Colonie de Sainte Croix , pour la porter
à Saint Domingue afin d'augmenter celle
de cette Isle. Ils partirent le quinze Jan-
vier.

Il étoit difficile de pénétrer les raisons
qu'on avoit d'abandonner cette Isle, dont
la Colonie qui étoit établie depuis soi-
xante ans , étoit alors dans un état florif-
sant , après avoir couté de très - grande
sommes , & consommé une infinité de
personnes qui étoient périés dans le com-
mencement de son établissement ; car c'est
une règle générale & presque infail-
lible que les premiers qui défrichent une terre
n'en jouissent pas , parce qu'ils sont atta-
quez de maladies dangereuses , & le plus
souvent mortelles. En effet , rien n'est
plus à craindre que les exhalaisons qui
sortent des terres nouvellement décou-
vertes , défrichées & cultivées. Il y avoit
encore dans ces commencemens une in-
commodité qui a causé la mort à bien des
gens , c'étoit le manque d'eau douce ,
parce que cette Isle étant une terre plate ,
unie & sans aucune montagne un peu
considérable , il y avoit par conséquent

Ou tranf-
porte la
Colonie
de Sainte
Croix à
S. Do-
mingue.

1696. peu de fontaines. On n'y trouvoit qu'une seule riviere assez petite, dans laquelle la mer montoit assez haut pour la rendre presque inutile aux habitans. On avoit remedié à ces défauts par des citernes qu'on avoit faites dans toutes les habitations, de sorte qu'excepté les fièvres quartes qui attaquoient les nouveaux venus, on y jouïssoit d'une très-bonne santé; la chasse & la pêche y étoient abondantes, le sucre & les autres denrées y venoient en perfection, & la Colonie se fortifioit tous les jours. Mais pour son malheur elle étoit obligée de vendre ses sucres & autres marchandises aux Danois de l'Isle Saint Thomas, pour avoir les choses dont elle ne pouvoit pas se passer, & qu'elle ne pouvoit pas esperer des François, parce que les vaisseaux Marchands ne se risquoient pas pendant la guerre de descendre si bas, à cause qu'ils auroient pû être enlevez à la rade, ou espiez par les ennemis & ensuite pris au débouquement. Cependant cette necessité absoluë d'avoir recours aux étrangers, servit de prétexte aux Intéressés dans les Fermes du Roi pour se plaindre que ce transport des sucres chez les Danois diminueoit considérablement leurs droits d'entrée. On en fit un crime à ces pauvres habitans, &

Raisons
que la
Cour a
euës pour
transporter
la Colonie de
Sainte
Croix à
S. Domingue.

on s'en servit pour appuyer les demandes 1696.
du Gouverneur de Saint Domingue qui
faisoit tous ses efforts pour augmenter sa
Colonie aux dépens de toutes les autres.

J'ai scû par le retour d'un bon nombre
d'habitans qui aimèrent mieux remonter
aux Isles du Vent, que de demeurer à
Saint Domingue, que les trois vaisseaux
étant arrivez à Sainte Croix, le Com-
mandant fit publier les ordres de la Cour,
qui ordonnoit à tous les habitans de s'em-
barquer avec leurs effets pour aller s'é-
tablir à Saint Domingue, où on leur de-
voit donner des terres à proportion de
leurs forces. Il fallut obéir : mais comme
ces trois vaisseaux & deux ou trois barques
qu'ils avoient avec eux ne suffisoient à
peine qu'à porter les personnes dont la
Colonie étoit composée, les Officiers
subalternes les vexerent d'une étrange ma-
niere quand il fallut embarquer leurs
effets. Ils affectoient de ne point trouver
de place pour les meubles & les marchan-
dises : de sorte que pour en embarquer
une partie, les Propriétaires étoient obli-
gez de leur vendre l'autre au prix qu'ils en
vouloient donner ; les acheteurs étant
bien sûrs de les leur revendre ou à d'autres
gens de Saint Domingue bien plus cher
qu'ils ne l'avoient acheté. On laissa dans

1696. l'isle les chevaux, les bêtes à corne & à laine; on mit le feu aux maisons, on démolit le Fort, & on mit à la voile. Nous embarquâmes nos esclaves qui étoient au nombre de quatre - vingt - quatre grands ou petits, avec ce que nous pûmes des attirails de notre sucrerie. Cela a servi à faire l'établissement que nous avons à Leogane, dont nous avons été obligez d'acheter le fond, que la Mission de la Guadeloupe a payé pour la plus grande partie.

Pendant le peu de jours que notre Supérieur Général demeura à la Martinique, le Religieux qui avoit soin de notre habitation de la Guadeloupe le vint voir, & lui proposa de faire un moulin à eau à une habitation que nous avons à une lieuë du bord de la mer, dans le quartier appelé le Marigot. On ne manqua pas de jeter les yeux sur moi pour conduire cet ouvrage, & on me pressa fortement de m'en charger. J'eus toutes les peines du monde à m'y résoudre, parce que depuis la mort du Pere Caumels, j'avois entièrement perdu les idées qu'on m'avoit inspirées de gouverner notre temporel, résolu de me borner au soin de ma Paroisse & d'employer le reste de mon tems à l'étude. Mais enfin il fallut malgré moi com-

mencer cette pénible carrière, & quitter ma solitude & mon repos, sous la promesse que le Supérieur me fit de me rendre ma Paroisse sitôt que j'aurois vû ce qu'on pouvoit faire à la Guadeloupe, & que j'aurois tracé l'ouvrage, si je ne voulois pas l'exécuter entierement. On me permit de charger du soin de ma Paroisse qui je voudrois de nos Peres, afin que je fusse sûr que ce que j'y laissois feroit bien entretenu & bien conservé. Je priai le P. Etienne Astrucq de me rendre ce service; nous étions bons amis, & je le connoissois très-capable de contenter parfaitement bien mes Paroissiens; & je me préparai au voyage de la Guadeloupe.

CHAPITRE XVII.

L'Auteur part pour la Guadeloupe. Description des Barques, Brigantins & Corvetes dont on se sert aux Isles.

JE partis du Fort Saint Pierre de la Martinique le Jeudi premier jour de Mars, dans une fregate de dix-huit canons, fort bonne voiliere, qui étoit venue de Brest aux Isles exprès pour faire la course. Monsieur Auger ci - devant

1696. Gouverneur de Marie-galante, se servit de cette occasion pour aller prendre possession du Gouvernement de la Guadeloupe qui comprend la Grande-terre, les Saints, & la Desirade. Ce fut dans ce voyage que je commençai à le connoître, & à lier avec lui une amitié qui a duré jusqu'à sa mort, malgré les mouvemens que se sont donnez bien des gens pour la rompre. Nous fûmes pris de calme, comme cela est assez ordinaire, devant la grande savanne de la Dominique. C'est un terrain uni de quinze cens à deux mille pas de large, qui fait justement le milieu de l'Isle, & la moirié du chemin de la Martinique à la Guadeloupe. On compte trente lieuës de la pointe de Saint Martin de la Martinique, à la pointe du vieux Fort de la Guadeloupe. La grande savanne est justement au milieu de cet espace, & fait la moitié de la Dominique, à qui on donne quinze lieuës de long de ce côté-là.

Situatiö
& long-
ueur de
l'Isle de
la Domi-
nique.

Il ne faut pas confondre l'Isle de la Dominique avec celle de saint Domingue comme font quelques écrivains peu instruits de la langue Espagnole, d'où les noms de ces Isles sont dérivez. La Dominique ou la Dominica signifie l'Isle du Dimanche, parce qu'elle fut découverte

Differen-
ce entre
la Domi-
nique &
s. Do-
mingue.

un Dimanche, & celle de Saint Dominique ou San-Domingo, signifie l'Isle de Saint Dominique. On l'avoit d'abord appelée la petite Espagne ou Hispaniola, mais après la découverte de la Terre-ferme dont une partie fut nommée la nouvelle Espagne, l'Isle appelée la petite Espagne n'eut plus d'autre nom que celui de Saint Dominique qui étoit celui de sa ville capitale. 1696.

Comme nous étions assez près de terre le Vendredi matin, il vint à nous une pirogue de Caraïbes qui nous aborda, après s'être bien assuré que nous étions François. Il furent ravis d'y trouver Monsieur Auger, & d'apprendre qu'il étoit Gouverneur de la Guadeloupe. Ils retournerent aussi-tôt à terre pour en donner avis aux autres Caraïbes qui vinrent en grand nombre le voir, lui témoigner leur joye, & lui promettre qu'ils viendroient traiter dans son Isle; & qu'ils lui apporteroient des Anglois avec lesquels eux & nous étions en guerre. Ils connoissoient Monsieur Auger depuis long tems & l'aimoient, parce que quand il étoit Gouverneur de Marie galante, il les recevoit bien, les protegeoit & les faisoit bien boire; ce qui est chez eux de tous les bienfaits le plus estimé, & dont on se

1696. souvient plus long-tems. Ils apportèrent des fruits, des crabes & des volailles dont on traita avec eux. Après qu'on les eût bien fait boire, ils s'en retournerent fort contents. Nous profitâmes du vent de terre qui vint sur le soir, qui nous porta presque jusqu'à la pointe du Nord, où le calme nous reprit, & nous fit un peu dériver. Le Samedi matin nous louvoyâmes pour nous approcher des Saintes, ou pour parler plus juste, des Saints. Ce sont trois petites Isles, dont celle qui est sous le vent & à l'Ouest, s'appelle la terre de Bas, & celle qui est à l'Est la terre de Haut. La troisième qui est à une moyenne distance des deux autres, ne paroît que comme un grand rocher qui n'est pourtant pas inutile, puisqu'il aide à former un très-bon Port. Il y a environ quatre-vingt-dix habitans portant armes dans ces deux Isles; le Capitaine qui les commande est comme Subdelegué du Gouverneur de la Guadeloupe de qui ces Isles dépendent.

Dès qu'on nous apperçût de la pointe du vieux Fort qui est à deux lieuës au vent du Bourg & du Fort de la Basse-terre de la Guadeloupe, on en donna avis par deux coups de canon, afin que les habitans se missent sous les armes pour re-

cevoir leur Gouverneur, qu'on sçavoit être dans le bâtiment qui paroissoit, parce qu'une barque Flibustiere qui étoit partie avec nous de la Martinique, en avoit donné avis à Monsieur de la Malmaison, Lieutenant de Roi qui commandoit en l'absence du Gouverneur. 1696.

Il ne faut pas s'étonner que cette barque qui étoit partie avec nous, fût arrivée avant nous. Car quoique notre fregate fut une très-bonne voiliere, il y a une très-grande difference pour le fillage entre les bâtimens à voiles quarrées comme étoit notre fregate, & les barques dont nous nous servons aux Isles qui sont à voiles latines, & d'une toute autre maniere que celles qu'on voit sur les côtes de l'Océan d'Europe, & sur la Méditerranée.

Nos barques des Isles ont leurs voiles disposées de maniere, qu'au lieu que les bâtimens à voiles quarrées ont besoin de cinq airs de vent pour naviger, elles n'en ont besoin que de deux ou de deux & demi tout au plus; c'est pour cela qu'elles ne sont pas obligées de faire tant de bordées, parce qu'elles prennent le vent bien plus près que tout autre sorte de bâtiment. De quelque grandeur que soient nos barques, elles n'ont jamais qu'un mâât droit. On les appelle quelquefois sim-

1696.

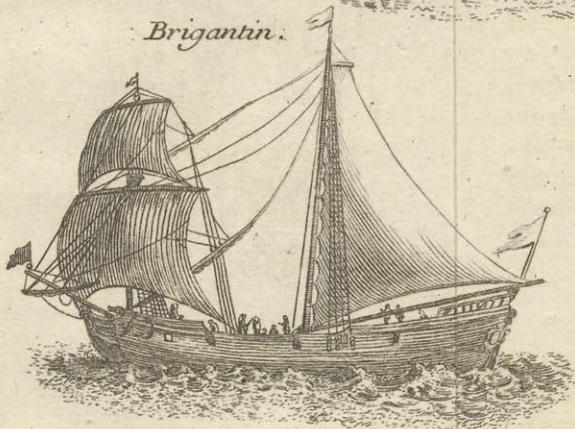
Descrip-
tion des
barques
dont on
se sert à
l'Ameri-
que.

plement bateaux ; les Espagnols les nomment balandres. La vergue, qu'on appelle aussi le guy est attachée par un bout à un anneau de fer qui est cloué dans le mât à sept ou huit pieds au dessus du pont, faisant un angle droit avec le mât. La voile est triangulaire, le plus petit côté est attaché à la vergue ; celui qui forme l'angle droit avec le côté attaché à la vergue, est joint au mât par des cercles de bois passez dans le mât qui coulent tout le long, par le moyen desquels on éleve la voile à telle hauteur qu'on veut, car on prend les ris par le bas de la voile, & non par le haut comme on fait aux voiles quarrées. Le haut de la voile n'est pas pointu, mais coupé parallèlement à la vergue, & attaché à une petite vergue, dont le bout échancré en demi cercle s'emboîte & coule le long du mât. On appelle cette vergue une corne. Il y a une manœuvre à son extrémité qu'on appelle balancine, qui aide au hissas à lever la voile & à tenir la corne en état, afin qu'elle soit toujours parallèle au guy. Il part de la tête du mât deux manœuvres ou cordes, dont l'une est frapée à la naissance du beaupré entre les bittes, & l'autre à la tête du beaupré. Dans la premiere sont passez les anneaux qui soutiennent une petite voile

Corvette .

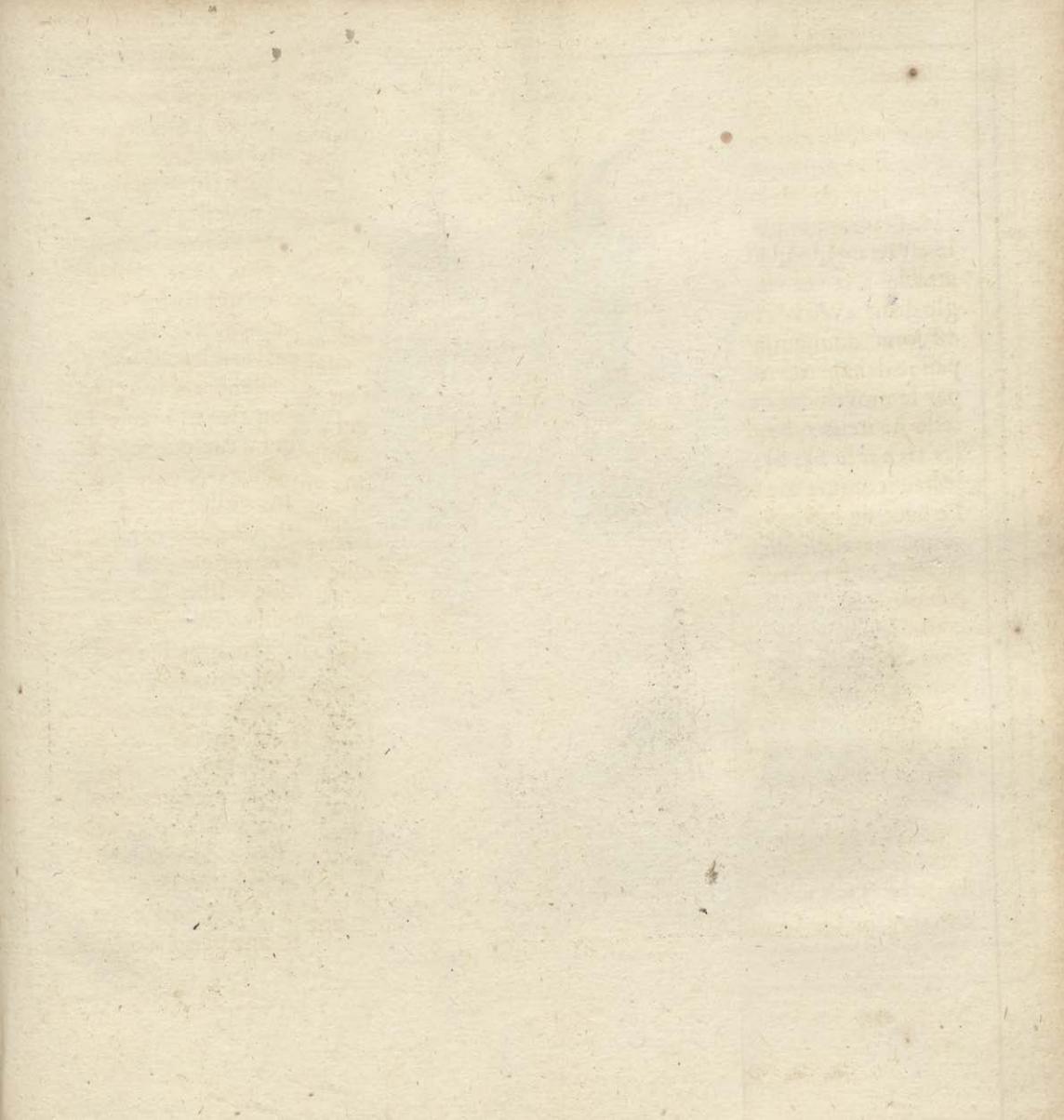


Brigantin .



Barque .





triangulaire, qu'on appelle le trinquet, & dans la seconde ceux d'une autre voile aussi triangulaire nommée le foc. Quelquefois on allonge le beaupré avec une perche pour fraper à son extrémité une troisième manœuvre qui porte un faux foc.

On voit aisément par ce que je viens de dire, que ces bâtimens doivent être excellens pour aller au plus près du vent, & qu'ils sont fort aisez à manœuvrer. Par exemple, pour virer de bord il ne faut que traverser le foc & le trinquet, pendant qu'on pousse la barre au vent, & qu'on largue l'écoute de la grandevoile, parce que dans ce moment le vent la prend par le revers, & la jettant de l'autre côté fait virer le bâtiment.

Utilité
de ces
barques,
& la fa-
cilité de
les ma-
nœuvrer

On voit encore assez que la voile étant paralelle au mât, le vent agit assez sur elle, pour peu qu'il s'éloigne de la perpendiculaire, ce qui suffit pour pousser la barque en avant; & c'est ce qui ne se peut pas trouver dans les bâtimens à voiles quarrées, où les voiles ne peuvent jamais être paralelles aux côtes.

Les meilleures de ces barques se font à la Vermude, Isle Angloise qui est par les 32. degrez & demi de latitude Nord. Outre qu'il se trouve dans ces Isles des

Les bar-
ques de
Vermude
sont les
meilleu-
res voi-
lières.

— 306 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1696. constructeurs très-habiles pour ces sortes de bâtimens, ils ont encore abondance de bois d'Acajou, que les Espagnols & Anglois appellent par honneur cedre : bois très-liant & très-leger, & qu'on prétend ne craindre ni la pourriture ni les vers.

Il est vrai que quand nos Corsaires en prennent qui ne font que sortir de la Vermude, ils les trouvent fort mal équipées, n'ayant pour l'ordinaire que de vieilles voiles & des cordages de mahot ; mais ils les ont bien-tôt équipées sans qu'il leur en coûte rien, & véritablement elles méritent bien qu'on fasse cas d'elles, car elles sont d'excellentes voilières.

Ils s'en fait aussi à la Jamaïque, où l'acajou ou cedre est fort commun, mais elles n'arrivent pas à la perfection & à la vitesse des Vermudiennes. Elles ont ordinairement peu de canons. Celle que j'ai vûë qui en portoit davantage, appartenoit à Monsieur de Codrington, Général des Isles Angloises sous le vent, c'est-à-dire, d'Antigues, Nieves, Monsarrat, la Barboude, Paneston, les Vierges, & partie de Saint Christophle. Elle avoit quatorze canons.

Nos Flibustiers en ont pris quelquefois qui avoient dix canons, mais ils en diminuent le nombre quand ils les arment.

Ils n'y en laissent jamais plus de six, étant 1696.
persuadez que quatre fusils font plus
d'exécution qu'un canon; au contraire des
Anglois qui comptent beaucoup plus sur
leur canon que sur leur mousqueterie.

Les Fli-
bustiers
veulent
peu de
canons
dans
leurs bâ-
timens.

Les Anglois ajustent les poupes de leurs
barques avec bien de la propreté; ils y
menagent des chambres, des cabanes,
& mille autres commoditez que les Fran-
çois negligent fort mal à propos, & sur
tout nos Flibustiers qui abbattent toutes les
chambres, afin d'avoir plus de place
pour ranger leur mousqueterie.

Nous avons encore deux autres fortes
de bâtimens que l'on employe à faire la
course; ce sont les brigantins & les cor-
vettes: car pour les bâtimens à trois mâts
comme sont les vaisseaux, à moins qu'ils
ne viennent exprès de France, nos Cor-
saires s'en servent peu, ou pour parler
plus juste, point du tout. J'ai vû très-sou-
vent qu'ils ont pris de bons vaisseaux de
trente & quarante canons, & même da-
vantage, qu'ils auroient pû armer, qu'ils
ont mieux aimé vendre à très-vil prix, &
continuer à faire la course dans leurs pe-
tits bâtimens, & cela pour deux ou trois
raisons. La premiere, parce qu'il y a beau-
coup de manœuvre à un vaisseau, & que
par conséquent il y a beaucoup à travailler

1696. & c'est dont les Flibustiers ne veulent pas entendre parler. Ils n'aiment qu'à se battre pour gagner de l'argent, qu'ils dépensent aussi facilement & en aussi peu de tems qu'ils l'ont gagné. La seconde, que les gros bâtimens consomment beaucoup d'argent pour les équiper, & qu'il faut un plus grand nombre d'hommes pour les monter, ce qui diminuë considérablement le lot ou la part de chacun d'eux. Et enfin, parce qu'ils ne sont jamais si bons voiliers ni si fins bouliniers que les petits bâtimens, & sur tout les barques; car comme il est du devoir d'un Corsaire de reconnoître tout ce qu'il voit à la mer, il est aussi de sa prudence de se pourvoir d'un bâtiment avec lequel il puisse se tirer promptement de dessous le feu d'un bâtiment qui seroit trop fort pour lui, & où il n'y auroit que des coups à gagner.

Descrip-
tion du
brigantin.

Les brigantins n'ont que deux mâts droits, & leur beaupré qui sert à soutenir les manœuvres du trinquet & du foc, quand le tems permet de se servir de ces deux voiles; ils portent aussi la sivadriere comme les autres bâtimens à voiles quarrées. Le mât d'avant ou de misene, porte deux voiles quarrées; sa misene & son hunier. Le grand mât a une voile latine coupée, attachée & qui se manœuvre

comme celles des barques que je viens de 1696.
decrire, avec un hunier quarré au dessus.

La corvette ne differe du brigantin
qu'en ce que toutes ses voiles sont quar-
rées. De la
corvette.

Nous arrivâmes devant le Bourg de la
Basse terre de la Guadeloupe sur les trois
heures après midi. Je descendis avec
Monsieur Auger dans la chaloupe de la
frégate, qui ne manqua pas de le saluer
d'onze volées de canons, auxquelles le
canon de toutes les batteries répondit en
même tems. On fit une seconde décharge
quand il mit pied à terre : celle-ci fut
accompagnée de la mousqueterie des Mi-
lices & de la garnison. Il fut reçu au bord
de la mer par le Lieutenant de Roi, à la
tête des Officiers & des Conseillers qui se
trouverent à portée de se rendre au Bourg.
Les Carmes, les Jesuites, les Capucins,
les Religieux de la Charité & nos Peres
ne manquerent pas de le venir com-
plimenter. Je l'accompagnai jusqu'au
Fort, où il s'étoit fait préparer son loge-
ment. Il me pria de venir dîner le lende-
main avec les Officiers de la fregate qui
nous avoient passez. On fit une troisième
décharge de canon & de mousqueterie
quand il entra au Fort, ce qui termina la
cérémonie. La fregate ayant mouillé dans

Recep-
tion du
Gouver-
neur de
la Guade-
loupe.

— 310 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1696. ce tems-là, salua la Forteresse de sept coups de canon, auxquels Monsieur Auger fit répondre par cinq volées.

CHAPITRE XVIII.

Description du Bourg de la Basse-terre, du Fort, des Eglises & des Couvents, & du quartier appelle le Baillif.

LEs Peres Carmes me donnerent un cheval pour me porter à notre habitation qui est à une petite lieuë du Bourg. On passe en y arrivant une assez grosse riviere, qu'on appelle la riviere de Saint Louis, & plus communément la riviere des Peres. Depuis que les Anglois eurent ruiné notre Couvent dans l'irruption qu'ils firent à la Guadeloupe en 1691. nous avons bâti une maison de bois au milieu de la savanne, environ à cent pas de la sucrerie. C'étoit un très-petit bâtiment : j'étois aussi bien logé au Macouba à une chambre près, que tous nos Peres l'étoient dans ce petit bâtiment. Outre le Pere Vidal qui y étoit Superieur, j'y trouvai encore le Pere Noguet qui étoit destiné pour remplir la nouvelle Paroisse de la Pointe-noire, & le Pere Daffier qui

faisoit les fonctions curiales dans notre Eglise du Baillif qui servoit encoire d'Eglise Paroissiale. 1696,

L'endroit où nous sommes étoit le plus beau quartier de l'Isle dans le tems de la premiere Compagnie qui peupla les isles, & des Seigneurs particuliers qui avoient acheté les droits de cette Compagnie. Il y avoit deux Bourgs considérables, l'un à côté de la riviere des Peres, & l'autre des deux côtez de celle du Baillif. Mais le premier ayant été emporté deux fois par des débordemens furieux de la riviere dans des tems d'ouragan; les habitans qui resterent ne voulurent plus courir de pareil risque, à quoi il faut ajoûter que toute la terre où étoient les maisons ayant été emportée, il n'étoit demeuré en sa place que des monceaux de rochers, où il étoit impossible de bâtir qu'avec une depense extrême. Ces habitans, dis-je, se sont transportez vers le Fort, où peu à peu ils ont fait le Bourg qui est à present le principal de l'Isle.

Acci-
dens qui
ont rui-
né le
Bourg S.
Louis &
celui du
Baillif.

Le Bourg qui est des deux côtez de la riviere du Baillif a été aussi ruiné plus d'une fois. Il a été brulé par les Anglois en 1691. & lorsqu'il étoit presque entierement rétabli, il fut emporté tout entier par un débordement furieux de la riviere.

1696. La cause de ce malheur fut qu'un côté de la falaise chargé de grands arbres s'étant écroulé tout d'un coup, dans un endroit où les falaises retrecissoient extrêmement le lit de la riviere, les arbres, les broussailles, les terres & les pierres firent une digue qui retint les eaux, jusqu'à ce que leur poids entraînant tout d'un côté cet obstacle, le torrent se répandit avec tant d'impetuosité, qu'il couvrit ou entraîna à la mer toutes les maisons du Bourg avec une partie des habitans. Il commençoit à se rétablir, lorsqu'il a été brulé de nouveau par les Anglois en 1703. comme je le dirai en son lieu.

Depuis la ruine du Bourg qui étoit à côté de la riviere de Saint Louis, l'Eglise Paroissiale fut établie dans le Bourg du Baillif, où il n'y avoit auparavant qu'une chapelle. Le Pere Raymond Carbonniere qui a été long-tems Supérieur de nos Missions avoit fait bâtir un Couvent sur une hauteur derriere l'Eglise Paroissiale, dont la situation pour la vûë ne pouvoit être plus belle; mais pour le reste elle étoit très-incommode, parce que le terrain étant trop étroit, il avoit fallu faire de très-gros murs pour soutenir les terrasses qu'on avoit été obligé de faire pour l'augmenter. Ce bâtiment avoit douze toises
de

de long sur sept de large. Il étoit flanqué de quatre pavillons détachés chacun de six toises de long sur cinq de large. L'un servoit de Chapelle domestique, l'autre de cuisine & de dépense; le troisième étoit séparé en deux, & faisoit deux chambres pour les malades, le quatrième servoit de Réfectoire & d'Office. Il y avoit des caves ou celliers sous tous ces pavillons. Il est certain que ces bâtimens avoient un grand air, quand on les regardoit de loin, mais ils n'avoient aucune commodité quand on étoit dedans. Ils furent brûlez en 1691. par les Anglois. Je trouvai qu'on avoit racommodé la Chapelle domestique pour servir de Paroisse.

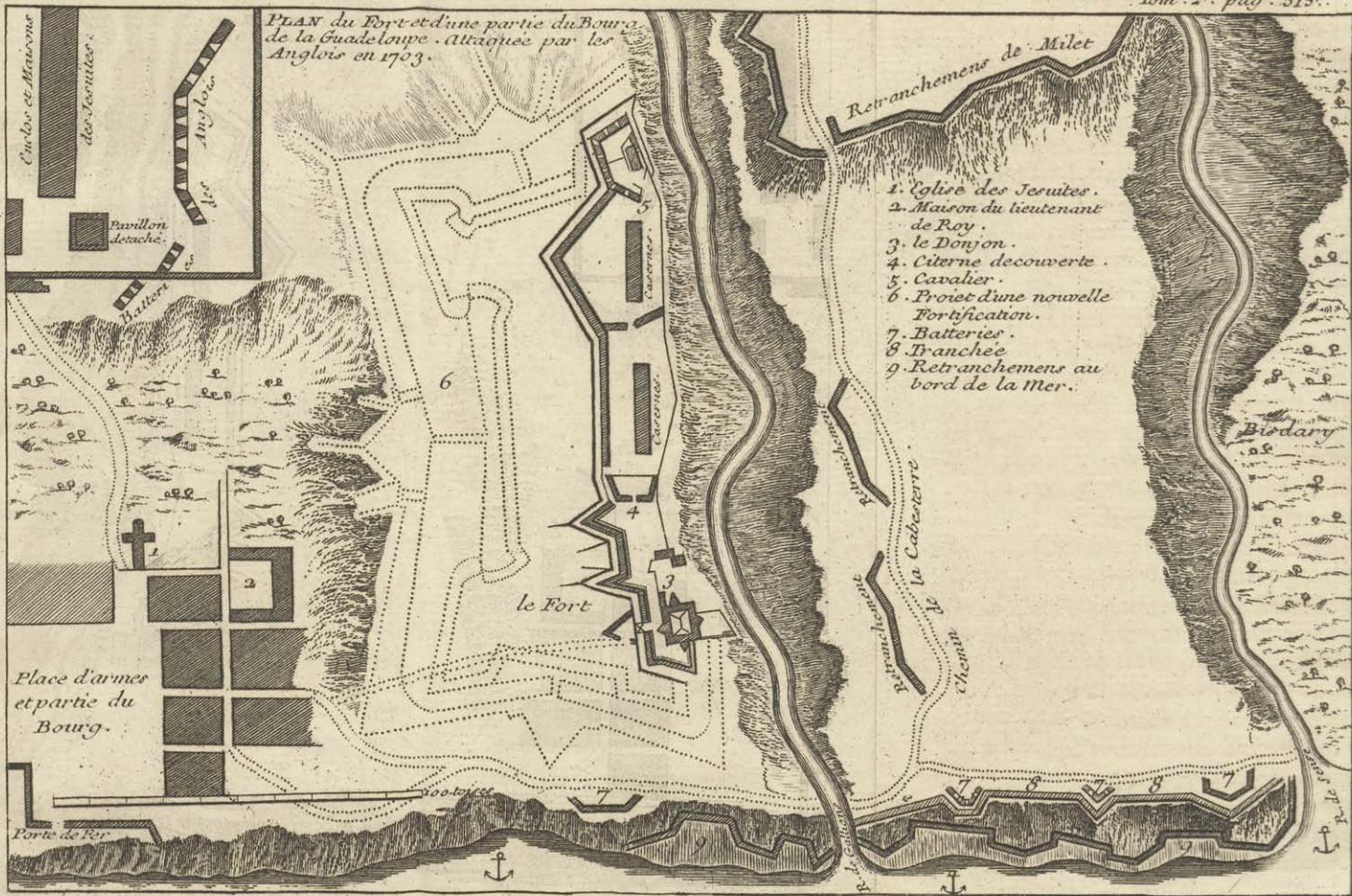
Je vis bien dès le premier entretien que j'eus avec le Pere Vidal qu'il n'avoit guere envie de faire travailler au canal pour lequel on m'avoit fait venir, & qu'il avoit eu des vûës lorsqu'il avoit témoigné tant d'empressement pour cet ouvrage: cela me fit plaisir, parce que c'étoit le moyen de retourner incessamment à ma Paroisse. Ce que je lui en dis lui fit faire des réflexions qui l'obligerent à me prier de visiter l'endroit, & de niveler & tracer l'ouvrage; & que quand il seroit en état d'y faire travailler, il

— 314 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1696. esperoit que je ne refuserois pas d'y venir. Je le lui promis, parce que je satisfaisois ainsi à tous mes engagements.

Le Dimanche quatrième Mars je me rendis d'assez bonne heure au Fort. Je fis une visite au Gouverneur, & quelques instances que je lui fisse pour ne me pas trouver ce jour-là à dîner chez lui à cause de tous ces Officiers Bretons qui y devoient être, il ne voulut jamais me laisser sortir qu'après que je lui eus promis de revenir. J'allai donc saluer Monsieur de la Malmaison Lieutenant de Roi; nous eûmes bien-tôt fait connoissance & amitié; c'étoit un très-honnête homme, franc & du meilleur cœur du monde. J'en parlerai comme je dois dans plus d'un endroit de ces Mémoires. J'allai voir les Peres Jesuites, les Carmes, les Capucins & les Religieux de la Charité. Ceux-ci avoient pour Supérieur un homme de mérite, appelé le Frere Aubin, très-habile Chirurgien, extrêmement zelé pour le service des pauvres, qui se servoit avantageusement du crédit que son habileté & ses talens lui avoient acquis, pour suppléer à la pauvreté de son Hôpital.

Je me rendis au Fort à l'heure du dîner, qui fut d'autant plus long, que les

PLAN du Fort et d'une partie du Bourg de la Guadeloupe. Attaquee par les Anglois en 1703.



1. Eglise des Jesuites.
2. Maison du lieutenant de Roy.
3. le Donjon.
4. Citerne decouverte.
5. Cavalier.
6. Proiet d'une nouvelle Fortification.
7. Batteries.
8. Tranchee
9. Retranchemens au bord de la Mer.



conviez qui étoient Bretons trouverent 1696.
d'excellens vins & de quoi les exciter à
boire , ce qui n'étoit point du tout ne-
cessaire.

Je sortis de table long-tems avant
qu'ils y songeassent , & je fus avec Mon-
sieur de la Malmaison voir le Fort. Il est
situé sur un terrain plus élevé de quelques
toises que le Bourg. Il est borné au Sud-
Est par la riviere des Gallions qui coule
au pied des falaises très - hautes & très-
escarpées , sur lesquelles les murs du
Fort sont assis. Le côté du Sud-Ouest re-
garde la mer dont il est séparé par un es-
pace d'environ cent pas , dans lequel on
a taillé le chemin qui descend au bord de
la mer. Le côté du Nord-Ouest, regarde
le Bourg & les montagnes.

Descrip-
tion du
Fort de
la Gua-
deloupe.

Ce Fort ne consistoit autrefois qu'en
une maison quatrée de pierre , que Mon-
sieur Houel Propriétaire de l'Isle avoit
fait faire pour résister aux incursions des
Sauvages avec lesquels il étoit en guerre.
Il fit dans la suite élever des angles sail-
lans devant chaque face , de sorte qu'elle
devint comme une étoile à huit pointes,
chacune de cinq toises & demi de lon-
gueur. On fit ensuite des murs , l'un pa-
rallèle à la riviere & l'autre au Bourg ;
on y ménagea un petit flanc dans lequel

1696. on fit la porte & l'escalier pour monter sur la terrasse qui donne entrée dans les appartemens. C'étoient - là toutes les fortifications qu'il y avoit dans le tems de Monsieur Houel, mais depuis que l'Isle eut été vendüe à la seconde Compagnie, c'est-à-dire, à celle de 1664. & qu'elle eut été retirée par le Roi en 1674. on a enveloppé la maison & la terrasse, dont je viens de parler, d'un parapet composé de terre & de fascines, au bas duquel il y avoit un fossé creusé dans le roc, ou du moins dans un terrain qui est presque aussi dur. On a prolongé le parapet & le fossé, en leur faisant faire quelques angles rentrans & saillans, jusqu'à une hauteur éloignée du donjon d'environ deux cens pas qui le commandoit absolument : & on a fait sur cette hauteur un cavalier ou batterie fermée de maçonnerie avec huit embrasures. La face qui regarde le Bourg a neuf toises de longueur, celle qui regarde les montagnes cinq & demi, & celle qui est du côté du donjon seulement trois. Il est bon de sçavoir qu'on appelle donjon cette maison à huit pointes bâtie par Monsieur Houel. Il y avoit huit pieces de canon sur ce cavalier, deux desquels étoient de bronze de dix-huit livres de

balle : les autres étoient de fer de dif- 1696.
ferens calibres. Il y avoit encore trois
pieces sur la plate forme à côté du don-
jon ; c'est là toute l'artillerie qui étoit
dans le Fort. A l'égard du logement c'é-
toit peu de chose. Une salle de moyenne
grandeur , deux chambres & un cabinet
partageoient le premier étage , le second
étoit divisé en quatre chambres ; le haut
du bâtiment, c'est - à - dire , le galetas
servoit de salle d'armes. Les cuisines &
les Offices étoient hors du donjon. On
avoit ménagé dans le massif sous le pre-
mier étage une citerne & deux magazins
à poudre , dont l'un qui étoit vuide ser-
voit de prison ; les baraques des soldats
& des Officiers étoient dans l'espace qu'il
y avoit depuis la plate-forme jusqu'au
cavalier. Ordinairement la garnison étoit
d'une compagnie détachée de la marine
de cinquante à soixante hommes , avec
trois Officiers.

Ce Fort tout mauvais qu'il soit , avoit
soutenu un siege de trente-cinq jours que
les Anglois y mirent en 1691. Monsieur
de la Malmaison Lieutenant de Roi le
defendit avec beaucoup de valeur & de
prudence , & donna le tems au Marquis
de Ragny Gouverneur Général des Isles
de venir de la Martinique avec quelques

1696

troupes de milices, de Flibustiers & de soldats de la marine, ce qui obligea les ennemis de se retirer avec précipitation, laissant une partie de leurs canons, un mortier, beaucoup de munitions, de blesez & de malades.

Le Bourg que les Anglois avoient brulé en 1691. étoit presque entierement rétabli. Il commence au dessous de la hauteur sur laquelle le Fort est situé; c'est une longue rue qui va depuis cet endroit jusqu'à une ravine appelée la ravine Billau. Elle est coupée inégalement environ aux deux tiers de sa longueur par la riviere aux Herbes. La partie la plus grande & la plus considérable est entre cette riviere & le Fort, & retient le nom de Bourg de la Basse-terre. Celle qui est depuis la riviere aux Herbes jusqu'à la ravine Billau, se nomme le Bourg Saint François, parce que les Capucins y ont une Eglise & un Couvent. Il y a dans ces deux quartiers cinq ou six petites rues de traverse avec quatre Eglises.

Celle des Jesuites est de maçonnerie, le dedans est orné de pilastres de pierre de taille, avec une corniche d'un assez mauvais dessein. Le grand Autel est de menuiserie, beau, bien exécuté, d'un bon goût, bien doré, aussi-bien que la

Bourgs
de la Ba-
se terre
& de S
François.

Eglise &
maison
des Je-
suites.

Chaire du Prédicateur. Elle est lambrif- 1696.
sée en voute à plein ceintre de bois d'A-
cajou fort propre : il y a deux Chapelles
qui font la croisée avec la Sacristie au
dessus du clocher. En général cette
Eglise est très-propre ; elle a eu le bon-
heur d'échaper deux fois à la fureur des
Anglois. Le portail, du moins ce qu'il
y en a de fait, est de pierre de taille avec
les armes de Messieurs Houel sur la porte,
soit que ces Messieurs ayent contribué à
sa fabrique, soit que les Jesuites ayent
voulu les engager par cette distinction à
l'achever à leurs dépens.

La maison des Jesuites étoit alors sur
une hauteur à plus de trois cens pas de
leur Eglise. C'étoit à la verité une in-
commodité très grande pour eux, mais
elle leur fournissoit une vûë des plus bel-
les qui n'avoit pour bornes que l'horison
de la mer, un air frais, & plusieurs jar-
dins fort jolis. Leurs bâtimens étoient
très-peu de chose, ils ne consistoient
qu'en deux ou trois chambres de bois,
un petit pavillon quarré de maçonnerie
où ils recevoient leurs visites, une petite
Chapelle domestique, & un autre bâ-
timent qui contenoit la cuisine, la dé-
pense & le réfectoire. Ils avoient derriere
ce bâtiment une cour quarrée fermée de

1696.

murailles, avec des apprentis qui ser-voient à mettre leurs moutons, leurs chevaux de selle, & autres choses de leur menagerie, avec un grand colombier en pied, dont le dessous servoit de prison pour leurs Nègres. Leur sucrerie étoit au dessus du Bourg Saint François avec un moulin à eau. Leur terrain auroit été bon s'il n'avoit pas été si sujet à la secheresse, que leurs cannes sechoient souvent sur pied. Cet établissement ayant été brûlé & ravagé avec une espece de fureur par les Anglois en 1703. ils ont acheté les terres que Monsieur Auger possédoit de l'autre côté de la riviere des Gallions, & ils y ont transporté leur sucrerie, qui selon les apparences réussira mieux que celle dont je viens de parler. Ils sont à la Guadeloupe sur le pied de Missionnaires des Nègres, & particulièrement de ceux qui sont de la dépendance de la Paroisse de la Basse-terre. Ils touchent pour cela vingt-quatre mille livres de sucre sur le Domaine du Roi. Ils avoient une Paroisse à un quartier appelé les trois Rivieres, éloigné du Bourg d'environ trois lieuës sur le chemin de la Cabesterre; ils l'ont cedée aux Carmes, après avoir eu l'honnêteté de l'offrir à nos Peres à qui elle convenoit, & qui

eurent de mauvaises raisons pour ne la 1696.
pas accepter.

Les Carmes qui desservent la Paroisse du Bourg de la Basse - terre sont de la Province de Touraine , dont le Couvent des Billettes à Paris fait partie. Ils furent appelez par Monsieur Houel alors Proprietaire de la Guadeloupe , dans le tems qu'il étoit en procès avec nos Peres pour la montagne S. Louis , dont il vouloit alors les dépoüiller , & dont à la fin ils sont demeurez en possession , par un Arrêt rendu par les Arbitres nommez par le Roi , & homologué en son Conseil d'Etat en 1662. Les Carmes ne furent d'abord que comme les Chapelains du Seigneur sans aucune juridiction spirituelle ; mais la guerre & les débordemens de la riviere de Saint Louis dont j'ai parlé ci-devant , ayant obligé les habitans du Bourg Saint Louis à transporter leurs demeures auprès du Fort pour être plus en sûreté ; les Carmes s'immiscerent peu à peu d'administrer les Sacremens aux habitans , étant appuyez par le Seigneur de l'Isle , & en vertu d'une prétendue Bulle de communication des Privileges des Religieux Mendians , & ce qu'il ont continué de faire , jusqu'à ce que les districts des Paroisses ayant été réglez par

Comment les Carmes se sont établis à la Guadeloupe.

1696. ordre du Roi en 1681. ils sont demeurez en possession de ce quartier, sans pourtant avoir pû obtenir, du moins jusqu'en 1710. aucun Bref ou Bulle du Pape pour être autorisez à faire les fonctions curiales dans cette Paroisse, & dans les autres qu'ils desservent dans les Isles.

Leur Couvent est situé un peu au dessous de la place d'armes, derriere une batterie qui porte leur nom. Les masures qui en sont restées depuis l'incendie de 1691. font connoître que ce n'a jamais été grand'chose. Depuis ce tems-là ils avoient bâti trois ou quatre petites chambres de bois avec une cuisine & une dépense.

Couvent
& Eglise
des Car-
mes.

Leur Eglise étoit à un coin de la place d'armes. C'étoit un bâtiment de bois de quarante-cinq à cinquante pieds de long sur vingt-quatre pieds de large, qui n'étoit ni pavé ni lambrissé, & par conséquent fort mal-propre. Il a subsisté en cet état jusqu'en 1703, que les Anglois prirent la peine de le brûler, peut-être afin d'obliger ces Peres & leurs Paroissiens d'en bâtir un autre plus convenable à la grandeur du Dieu qu'on y doit adorer.

L'Hôpital des Religieux de la Charité étoit environ deux cens pas plus bas que

la maison des Carmes. La salle des ma- 1696.
lades étoit de maçonnerie, longue d'en- Hôpital
des Reli-
gieux de
la Charité.
viron quatre-vingt pieds sur trente de
largeur. Elle étoit située sur une petite
hauteur, & faisoit face à la mer. Elle
servoit aussi de Chapelle où l'on disoit la
Messe, & où l'on conservoit le Saint Sa-
crament pour les malades. Cela m'a
toujours paru indecent. J'en ai dit mon
sentiment à ces bons Religieux, ils en
convenoient, mais il n'étoient pas pour
lors en état de mieux faire; c'étoit faire
beaucoup, eu égard à leur pauvreté pre-
sente, d'entretenir, comme ils faisoient,
un bon nombre de malades qui seroient
peris sans les charitables secours qu'ils en
recevoient. Il y avoit derrière cette in-
firmerie une cour carrée, fermée de
murailles qui soutenoient des appentis
qui composoient la cuisine, les magasins
& les chambres des Religieux, tout cela
de plein pied avec leur jardin. Le tout
propre & bien entretenu.

L'Eglise & le Couvent des Capucins
étoient de l'autre côté de la riviere aux Eglise &
Couvent
des Ca-
pucins.
Herbes. L'Eglise étoit de maçonnerie,
petite & assez propre. Il y avoit devant
la porte nombre de gros arbres, qu'on
appelle Fromagers, qui faisoient un très-
bel ombrage. Leur Couvent étoit sur une

1696. hauteur derriere l'Eglise. Il falloit monter sur trois terrasses avant d'arriver au rez de chaussée du Couvent. Ces terrasses avoient vingt-cinq toises de long, sur six toises de large; on montoit de l'une à l'autre par de larges degrez. Il y avoit sur la troisieme un bassin de pierre de taille avec un jet d'eau devant la porte du Couvent. Le bâtiment avoit environ dix-huit toises de longueur. L'étage à rez de chaussée étoit de maçonnerie: il contenoit une salle à manger, la cuisine, les offices, des magazins & deux chambres où l'on pouvoit coucher. Aux deux bouts étoient des rampes de pierre de taille qui conduisoient sur le perron, qui donnoit entrée dans l'étage de dessus. Cet étage étoit de plein pied avec la quatrième terrasse qui formoit un jardin au derriere de la maison; & comme elle occupoit tout le reste de la hauteur de la colline, elle avoit une très-belle vûë, soit du côté de la terre, soit du côté du Bourg & de la mer. Les deux bouts de cet étage & le côté qui regardoit la montagne étoient de maçonnerie assez bien percez. Les jambages des portes & des fenêtres étoient de pierre de taille, mais la face qui regardoit la mer n'étoit que de bois. Le dedans consistoit en une gal-

lerie de toute la longueur du bâtiment 1696.
d'environ quinze pieds de large. Il y
avoit un fallon quarré dans le milieu, &
trois petites chambres de chaque côté
qui n'étoient séparées les unes des autres,
& de la gallerie que par des cloisons de
menuiserie fort propres. Aux deux bouts
de cette derniere terrasse, il y avoit
deux petits bâtimens, dont l'un servoit
de Chapelle domestique, & l'autre d'In-
firmerie. Le jardin de cette terrasse avoit
aussi un jet d'eau. C'étoit assurément le
plus joli bâtiment & le plus agréablement
situé qui fût en toutes nos Isles. Monsieur
de Codrington Général des Anglois, l'a-
voit pris pour son logement en 1691. &
en cette considération, il le fit conserver
aussi-bien que l'Eglise, & celle des Je-
suites, quand il fit mettre le feu à tout le
reste du Bourg en se retirant. Son fils y
a aussi logé lorsqu'il fit le même siege en
1703. mais il n'a pas eu les mêmes égards
il y fit mettre le feu en se retirant. Je ne
sçai si depuis mon départ ces bons Peres
l'auront fait rétablir.

Il y avoit à côté de la riviere aux
Herbes un très-grand bâtiment de ma-
çonnerie, couvert en demi terrasse, ap-
partenant au sieur Abbé Gueston. Il
avoit servi autrefois de Raffinerie, mais

1696. depuis que les habitans s'étoient mis à blanchir eux-mêmes leurs sucres, toutes les Raffineries étoient tombées. Si les Raffineurs s'étoient contentez des profits immenses qu'ils faisoient, leur négoce auroit duré plus long-tems; leur dureté & leurs mauvaises manieres firent enfin ouvrir les yeux aux habitans, & les priverent des gains infinis qu'ils faisoient sur les sucres qu'ils blanchissoient. Il pouvoit y avoir dans ces deux Bourgs deux cens soixante maisons, la plûpart de bois, & fort propres.

Tout ce quartier étoit fermé du côté de la mer d'un parapet de pierres seches, de fascines & de terre soutenuës par des piquets. Cette espece de fortification commençoit à la ravine Billau, & continuoit ainsi jusqu'à la batterie des Carmes. Cette batterie étoit de maçonnerie à merlons, il y avoit neuf pieces de canons de fer de differens calibres qui battoient dans la rade. Depuis cette batterie jusqu'au terrain élevé où le Fort est situé, il y avoit un gros mur avec quelques flancs & des embrasures. Ce mur couvroit la place d'armes & les maisons qui l'environnoient. Il y avoit encore une batterie à Barbette de trois pieces sur la hauteur du Fort au bord de la falaise, & une au-

tre de deux pieces au de-là de la riviere des Gallions. Voilà quelles étoient les fortifications du Bourg & du Fort quand Monsieur Auger prit possession de son Gouvernement, encore étoient-elles fort en desordre, car depuis le départ des Anglois on n'avoit fait autre chose que rétablir la brèche du cavalier sans toucher au reste, quoiqu'il en eut très-grand besoin. 1696.

CHAPITRE XIX.

Description des quartiers du Marigot, de Saint Robert, de la Magdeleine, des Habitans ; & la descente des Anglois en 1961.

LE Lundi 5. Mars, j'allai à l'habitation du Marigot où on projettoit de faire le moulin à eau, elle est à une bonne lieuë du bord de la mer. Depuis qu'on a passé un endroit assez haut & difficile à monter, qui est derriere notre maison environ à huit ou neuf cens pas du bord de la mer, on trouve un terrain qui monte toujours insensiblement vers les grandes montagnes qui sont au centre de l'Isle, & on reneontre de tems en tems

Quartier appelé le Marigot, & pour quoi.

1696. des espaces considérables de plat país ; dans quelques - uns desquels les eaux de pluye se ramassent & se conservent ; & particulièrement en deux endroits où elles forment deux petits étangs ; c'est ce qui a fait appeller ce quartier Marigot , qui est un nom que l'on donne communément dans les Isles à tous les lieux où les eaux de pluye se rassemblent & se conservent. Il est certain que ces deux étangs sont d'une grande utilité pour abreuver les bestiaux & les autres necessitez de ce quartier-là, où le manque d'eau feroit beaucoup souffrir , quoiqu'on ait une fort grosse riviere à côté ; mais elle coule au bas de falaises si hautes & si roides, que la descente fait peur , & qu'elle devient inutile à ceux qui demeurent dans ces habitations élevées. Il est vrai qu'il y a une petite source d'eau dans notre terrain , mais c'est si peu de chose , sur tout dans les tems de secheresses , qu'à peine peut - elle fournir de l'eau pour boire aux habitations qui en sont les plus proches.

Je mesurai avec un demi - cercle la hauteur perpendiculaire depuis l'endroit où j'étois jusqu'à la surface de la riviere dont je devois conduire l'eau , pour remplir le canal qu'on proposoit. Je trouvai

quatre - vingt - deux toises trois pieds. 1696.
Cette grande profondeur ne m'étonna point, parce que comme j'ai déjà remarqué toutes les rivières des Isles ne sont que des torrens qui tombent des montagnes avec une très-grande pente, & souvent en cascades d'une hauteur considérable; de sorte que je ne doutai point qu'en cottoyant horizontalement la falaise depuis l'endroit où devoit être le moulin, je ne me trouvasse enfin de niveau avec le fond de la rivière. J'avois trois ou quatre Nègres avec moi pour me conduire dans les détrois de ces montagnes, & pour m'ouvrir le chemin où les haliers étoient trop épais. Je tirai quelques coups de niveau sans beaucoup de précision, jusqu'à la distance d'environ huit cens toises. La nuit m'empêcha de continuer; le peu que j'avois fait, me convainquit de la possibilité de la chose, & même qu'elle étoit bien moins difficile qu'on ne se l'étoit figuré. Il est vrai qu'il y avoit du travail, mais ce n'étoit que des arbres à couper & des terres à remuer, dont la vuidange étoit d'autant plus facile que le travail étoit sur une costière. D'ailleurs nous ne devions travailler que sur notre terrain, où par conséquent il n'y avoit aucune discussion

1696. à craindre pour les dédommagemens , ce qui souvent est un embarras pour celui qui conduit le travail. Tous nos Peres , excepté le Supérieur , témoignèrent bien de la joye du rapport que je leur fis.

Le Mercredi 7. Mars , jour des Cendres , nous fîmes en partie l'Office de Saint Thomas d'Aquin , qui tomboit ce jour-là. Monsieur le Gouverneur qui y avoit été invité , s'y trouva avec le Lieutenant de Roi , quelques Officiers de robe & d'épée , & entr'autres un Prêtre appelé l'Abbé du Lion , fils de feu Monsieur du Lion Gouverneur de la Guadeloupe. Tous ces Messieurs avec les Communautéz Religieuses , c'est-à-dire , les Jesuites , les Carmes , les Capucins & les Religieux de la Charité , dînerent chez nous.

Comme je ne vis point d'apparence de travailler si-tôt à mon ouvrage , je résolus d'aller voir mon Compagnon de Religion & de voyage le Pere Gassot , qui desservoit une Paroisse à cinq lieües du Baillif du côté de l'Oüest , appelée l'Islet à Goyaves. J'y allai à cheval dont j'eus tout lieu de me repentir , car la plus grande partie de ce chemin est dans des mornes tellement hachez , qu'il faut sans cesse monter & descendre au travers des

rochers & des racines d'arbres qui cou- 1696.
vrent tous ces chemins, qui font d'autant plus mauvais, qu'on s'éloigne de la Basse-terre ; parce qu'étant peu fréquentez, ils sont plus négligez, la plupart des habitans se servant presque toujours de leurs canots pour aller & venir de chez eux à la Basse-terre, où sont ordinairement toutes leurs affaires.

Après qu'on a passé la riviere du Bail-
lif, qu'on appelloit autrefois la petite riviere, on trouve un morne escarpé au pied duquel il y a quantité de ruines des bâtimens qui ont été brûlez par les Anglois, & ensuite détruits par le débordement de la riviere, entre lesquels il y avoit une très-belle raffinerie. Le chemin pour monter ce morne est dans la pente, & quoiqu'assez roide, il ne laisse pas d'être commode. On trouve sur la hauteur les restes du château ou fort de la Magdeleine. Il avoit appartenu à Messieurs de Boisseret Co-seigneurs de l'Isle avec Monsieur Houel leur oncle. J'allai voir ce qui en restoit. C'est un quarré long dont le côté qui regarde la terre vers le Nord-est, & celui qui regarde le Nord-ouïest, étoient couverts par de petits bastions d'environ quatre toises de flanc sur neuf toises de face. L'angle du

Bourg
du Bail-
lif &
Château
de la
Magde-
leine.

1696. côté de la riviere du Baillif n'avoit point de bastion , parce qu'il étoit sur un rocher escarpé qui regnoit tout le long du côté opposé à la mer. On avoit ménagé une place au dessous de cet angle , où l'on avoit fait une batterie à barbette de deux pieces de canon. Les fossez qui sont devant tous ces ouvrages ont cinq toises de large & trois de profondeur. A trois toises de la contrescarpe il y a un petit mur d'environ six pieds de hauteur coupé en angles saillans & rentrans , qui servoit de parapet au chemin couvert. Le dedans de ce poligone qui peut avoir cinquante toises du centre d'un bastion à l'autre , étoit occupé en partie par un grand corps de logis de maçonnerie qui n'a jamais eu que la moitié de sa longueur. Ce qu'il y a eu d'achevé n'a qu'environ douze toises de long sur huit de large. Un côté faisoit face à la mer ; l'autre aux montagnes & à la porte du Fort. Entre le bâtiment & la falaise du bord de la mer , il y avoit de très - belles citernes , & le reste du terrain bien uni , marque qu'il y a eu en cet endroit une terrasse. On voit par des restes de murs qui sont en dedans des courtines , qu'il y avoit des bâtimens ou apentis tout autour de la cour. Cette Forteresse est commandée à la portée du

fusil par une motte de terre d'environ deux cens cinquante pas de circonference qu'il seroit aisé de couper. Ce Fort & la maison qu'il renferme ont été bâtis par Messieurs de Boisseret, Marquis de Sainte Marie, neveux de Monsieur Houel, après le partage qu'ils firent avec lui de la propriété de la Guadeloupe & autres terres dépendantes de leur Seigneurie. La borne de ce partage étoit la riviere du Baillif du côté de l'Oüest avec une ligne imaginaire tirée par le sommet des montagnes jusques à la grande riviere à Goyaves, autrement la riviere Saint Charles du côté de l'Est, comme on le peut voir sur la carte. Tous ces bâtimens avoient été entretenus jusqu'en 1691. on y avoit même tenu une garnison. On les abandonna & les Anglois y mirent le feu en se retirant. On les a negligé depuis ce tems-là, de sorte qu'il ne reste que les murs & les fossez qui soient en leur entier. On pourroit cependant faire un assez bon poste de ce lieu là qui mettroit à couvert tous les environs, & qui arrêteroît assez les ennemis pour les empêcher d'aller plus loin. Je vis à côté du Fort une maison & une petite habitation que le Nègre qui me suivoit me dit appartenir à la veuve Gremy.

1696.

Après avoir considéré ces ruines, je repris le grand chemin. Je trouvai environ à cent pas plus bas un terrain uni, moins élevé d'environ quatre toises que le rez de chaussée du Fort où l'on avoit commencé un parapet de terre & de fascines avec des embrasures sur le bord de la falaise qui regarde la mer, & une grande anse de sable qu'on appelle l'anse du gros François, elle a plus de cinq cens pas de large d'une pointe à l'autre. Elle est bornée sous le vent par un gros cap assez élevé, au pied duquel coule la riviere du Plessis. Un autre petit cap s'éleve à peu près dans son milieu qui la partage en deux parties presque égales, il semble que cette hauteur ait été mise là à dessein de faire un poste pour défendre l'anse en cas que les ennemis y voulussent faire une descente. Je trouvai quelques vieux retranchemens ou murailles de pierres seches de distance en distance sur le chemin, depuis le Fort de la Magdeleine jusqu'à la descente de la riviere du Plessis, dont les bords, c'est-à-dire, le haut de la falaise, étoient encore garnis de semblables retranchemens alors fort en desordre, & presque tous éboulez. Tout le terrain qui est entre la riviere du Baillif & celle du Plessis, s'ap-

Quartier
& mon-
tagne S.
Robert.

pelle la Montagne Saint Robert.

1696.

La descente de la riviere du Plessis est difficile ; quoiqu'on ait multiplié les détours en zigzag pour adoucir la pente du chemin , il ne laisse pas d'être encore fort roide. On a ménagé un petit poste capable de contenir quinze ou vingt hommes au milieu de la descente , afin de pouvoir découvrir le fond de la riviere. Ce poste me parut fort inutile & fort dangereux pour ceux qu'on y mettroit , parce qu'ils y seroient découverts jusques aux pieds par ceux qui seroient de l'autre côté de la riviere , & qu'il leur seroit absolument impossible de se retirer.

La riviere du Plessis n'a pas plus de six toises de large, elle a beaucoup de pente, & par conséquent peu d'eau ; & comme elle coule entre des rochers & quantité de pierres , son passage est toujours difficile. On prétend que son eau est des plus saines & des plus legeres de toute l'Isle. L'autre côté de la riviere est encore une falaise aussi haute que la premiere , qui ne laisse pas de fournir un chemin plus doux , parce qu'on l'a mieux ménagé en cottoyant la pente de la falaise. Cette riviere separe la Paroisse du Baillif de celle des Habitans. L'Eglise de ce dernier

1696. quartier est éloignée d'une bonne lieüe de la riviere du Plessis. Le chemin qui y conduit ne suit pas le bord de la mer, mais il s'en éloigne de trois ou quatre cens pas. Tout ce terrain est assez uni jusqu'à la moitié de la distance de la riviere du Plessis à l'Eglise des Habitans, où l'on trouve un vallon qui s'élargit à mesure qu'il s'approche de la mer, où il forme une baye ou ance qu'on appelle l'Ance Vadelorge. A cinq cens pas ou environ avant d'arriver à l'Eglise des Habitans, on trouve une descente assez aisée au bas de laquelle est une plaine de douze à quinze cens pas de large, qu'on appelle le Fond des Habitans, qui est partagée en deux parties presque égales par une assez grosse riviere du même nom, qui avant de se jeter dans la mer, forme un étang considérable où les poissons de mer entrent quand la riviere est débordée, ou que la digue de sable est rompuë par quelque marée extraordinaire. C'est un endroit d'autant plus rempli de poissons de toutes especes, qu'il est difficile d'y pêcher à cause des mangles & autres arbres qui sont sur ses bords, dont les racines servent de retraites aux poissons. L'Eglise & la maison Curiale sont assez près de la riviere. Ce sont les Capucins qui desser-

vent

Quartier
& Paroi-
se des
vieux
Habi-
tans, ou
simple-
ment des
Habi-
sans.

vent cette Paroisse ; celui qui en étoit 1696.
Curé s'appelloit le Pere Romain , très-honnête homme , bon Religieux qui s'étoit acquis l'estime & l'amitié de tout le monde par ses manieres douces & pleines de candeur. Sa maison & son jardin étoient très-propres. Il me fit mille amitez , & ce ne fut pas sans peine qu'il me laissa sortir de chez lui pour continuer mon voyage , après m'avoir fait rafraîchir , & donné à manger à mon Nègre & à mon cheval. Il y avoit aux environs de l'Eglise une vingtaine de maisons occupées par des Artisans , des Cabaretiers & autres gens.

Tout le terrain depuis la riviere du Plessis jusqu'au fond des Habitans , est sec & usé depuis le bord de la mer jusqu'à huit ou neuf cens pas dans la hauteur , excepté quelques fonds où la terre est encore bonne & grasse. Cela n'empêche pourtant pas qu'on n'employe fort utilement ces terres en cotonniers , en pois , patates & manioc , dont les habitans font un très-bon commerce.

Le Fond des Habitans a été ainsi appelé , parce que du tems de la premiere Compagnie qui peupla l'Isle , tous ceux qui avoient achevé les trois ans de service qu'ils devoient à la Compagnie , se

1696. retiroient dans cet endroit-là pour n'être plus confondus avec les serviteurs & engagez de la Compagnie, & s'appelloient Habitans. Le quartier a herité de leur nom. La terre y étoit autrefois beaucoup meilleure qu'elle ne l'est à present, parce que les débordemens de leur riviere y ont apporté une quantité incroyable de sable; & cela par la faute de quelques habitans qui ont coupé les arbres qui rete-noient la riviere dans son lit, quelque grosse qu'elle pût être, dans un coude qu'elle fait en sortant d'un fond qui est à l'Est avant de couler dans la plaine; cette digue naturelle étant rompuë, elle se répand à present par tout, & a gâté ce plat país qui est un des plus beaux de la Basse-terre. On ne laisse pas d'y cultiver des cotonniers, du mil, des pois, des patates, & du manioc, & tout cela y vient en perfection.

Cette plaine a plus de mille pas de hauteur depuis le bord de la mer jusqu'à un morne assez haut qui la partage en deux fonds, de grande étenduë, & de très-bonne terre. La riviere des Habitans passe dans celui qui est à l'Est, & dans celui de l'Ouest il y a une autre petite riviere appellée la riviere Beau-gendre. Je ne sçai point qui a donné le nom

à celle-ci. Son embouchure est éloignée de celle des Habitans de cinq à six cens pas. Elle coule au pied d'un morne haut & roide du même nom, qui termine la plaine des Habitans du côté de l'Ouest. La terre depuis cet endroit jusqu'à l'Islet à Goyaves est presque par tout si seche, si maigre & si remplie de pierres qu'elle ne produit que des arbres, qui a cause de leur dureté sont appellez, des tendres à caillou, & les chemins sont les plus difficiles & les plus raboteux de toute l'Isle. A une petite demie lieüe de la riviere Beau-gendre, on descend dans une vallée étroite & profonde au milieu de laquelle il y a un ruisseau qui se perd dans la mer au fond d'une ance appelée l'Ance à la Barque. Cette ance a un bon quart de lieüe de profondeur, depuis les pointes des mornes qui la forment jusqu'à l'extrémité de son enfoncement dans les terres. Elle est large d'environ quatre cens pas à son entrée, elle s'élargit dans son milieu où elle en a bien six cens, & finit en ovale. Comme les terres qui l'environnent sont extrêmement hautes & escarpées, elle est par une suite nécessaire fort profonde. Sa situation la met à couvert de tous les vents, excepté de l'Ouest Sud-ouest qui souffle dans son em-

Ance à la
Barque.

1696. bouchure. Le fond est par tout de sable blanc, net & sans roches. On trouve près des falaises jusqu'à trois & quatre brasses d'eau. Dans le fond de l'ance le rivage va en pente douce, de sorte qu'on peut mouïller comme l'on veut. Ces commoditez obligent nos Corfaires à s'y venir carener, & même à s'y retirer pendant les mauvais tems.

Les Anglois y firent leur descente en 1691.

Ce fut dans le fond de cette ance & à la pointe de l'Est que les Anglois firent leur débarquement en 1691. Ils ne pouvoient pas choisir un endroit plus propre pour se faire tailler en pieces. Mais Monsieur le Chevalier Hincelin Gouverneur de l'Isle qui étoit malade depuis long-tems d'une espece d'hydroisie, de telle maniere qu'à peine se pouvoit-il tenir à cheval, ne pût agir avec sa vigueur ordinaire, & s'avancer assez vite pour se trouver au lieu de leur débarquement. D'ailleurs il ne pouvoit se persuader que ce fût là leur veritable dessein; quelle apparence que des troupes nombreuses comme celles des Anglois, allassent débarquer à trois lieues de la forteresse qu'elles vouloient attaquer, pendant qu'elles pouvoient le faire beaucoup plus près, & s'épargner la peine d'avoir à combattre à tous les défilez &

passages des rivières dont je viens de parler? Le Gouverneur crut avec raison que ce n'étoit qu'une feinte pour attirer ses troupes de ce côté-là, & faire leur véritable descente plus près du Bourg de la Basse-terre & de la forteresse, afin de les couper. De sorte qu'il se contenta d'envoyer le sieur de Bordenave son Aide-major, avec vingt-cinq hommes pour les observer, & lui donner de leurs nouvelles. Il le fit suivre à quelque distance par le sieur du Cler, Major, avec cent hommes; & lui avec le reste des troupes se tint sur la hauteur de la Magdelaine, après avoir deffendu à Monsieur de la Malmaison Lieutenant de Roi, de sortir du Fort sous quelque prétexte que ce fût.

L'Aide Major Bordenave s'étant assuré par le grand nombre de troupes qu'il vit descendre, que c'étoit leur véritable débarquement, en donna avis au Gouverneur afin qu'il fit avancer du monde pour le soutenir, & les empêcher de gagner la hauteur du Morne, où il falloit qu'ils montassent. En attendant le secours & pour n'être pas pris en flanc, il separa en deux sa petite troupe qui avoit été augmentée de sept ou huit Nègres armez qui s'étoient joints à lui dans le chemin.

1696.

Il en envoya la moitié vers la Pointe, où une partie des ennemis débarquoit, où il n'y avoit qu'un seul petit sentier étroit & escarpé qui étoit aisé à défendre, & lui avec le reste se tint à mi côte de la descente de l'Ance, d'où il commença à faire feu sur les ennemis qui montoient; il les arrêta, parce que sa troupe dispersée & gabionnée derriere des arbres faisant feu de divers endroits, les Anglois n'osoient s'engager plus avant, sans être assurez auparavant du nombre de ceux contre qui ils avoient à faire. Il les tint ainsi presque immobiles pendant près de trois heures, se servant de ce tems-là pour faire abbatre des arbres derriere lui & embarasser le chemin. A la fin ne voyant point venir de secours, & ses gens commençant à manquer de poudre & de balles, il voulut se retirer plus haut, derriere l'abbatis qu'il avoit fait faire; mais il fut tué dans ce moment avec quatre autres de sa compagnie. Cette disgrâce ayant jetté l'épouvante dans le reste de sa troupe, ils se retirerent plus vîte qu'ils n'auroient fait, quoique toujours en escarmouchant. Ils firent ferme derriere l'abbatis, & envoyerent averrir de leur retraite ceux qui descendoient le petit sentier, afin de se réunir & faire leur

retraite tous ensemble. Cela s'exécuta 1696.
sans confusion, & les Anglois qui avoient
profité de leur retraite pour gagner la
hauteur du Morne, furent étrangement
surpris quand ils virent le peu de monde
qui les avoit arrêtez si long-tems, & qui
leur avoit tué ou blessé près de quatre-
vingt hommes.

Il est certain que les ennemis n'au-
roient jamais pû pénétrer plus avant si le Faute du
Major
du Cler.
Major fût venu avec sa troupe pour sou-
tenir l'Aide-Major, mais non seulement
il négligea sous de méchans prétextes de
le faire, mais il arrêta encore trois cens
hommes que le Gouverneur y envoyoit;
ce qui étoit plus que suffisant pour chasser
les ennemis, & les obliger à tenter un
autre débarquement dans un autre en-
droit, supposé même que leurs troupes
n'eussent pas été rebutées par un si mau-
vais commencement. Nous eûmes cinq
hommes tuez en cette occasion, & un
Négre blessé de deux coups, l'un à la
cuisse, & l'autre entre le col & l'épaule,
qui resta sur le chemin, où il contrefit si
bien le mort, que les Anglois après l'a-
voir bien remué, le crurent tel & le
laissèrent-là.

J'ai sçû ces particularitez de quelques
personnes de probité qui avoient été de

1696. ce détachement, & du Nègre même dont je viens de parler, qui appartenoit à un nommé Bouchu, dont l'habitation étoit à côté de la riviere Beau-gendre, & encore d'un Anglois de l'Isle d'Antigues, qui après la Paix de Risvick venoit trafiquer la nuit avec nos habitans; il s'appelloit Georges Roche. Il se vançoit d'avoir tué le sieur de Bordenave, & pour le prouver, il montrait des boucles & un cachet d'argent qu'il lui avoit ôté. Il me fit présent du cachet. Je le donnai ensuite à la Demoiselle Radelin, fille du sieur de Bordenave, qui le reconnut aussi-tôt pour être celui de son pere.

Le reste du détachement du sieur de Bordenave ayant passé la riviere Beau-gendre & celle des Habitans, se joignit aux troupes qui étoient avec le Major, & se mirent comme les autres derriere quelques murs de pierres seches qui bordoient la riviere, d'où ils firent un si grand feu sur les Anglois qui s'étoient avancez jusques-là, qu'ils les y arrêterent le reste de la journée. Lorsque la nuit fut venue, nos gens abandonnerent ce poste sans bruit, parce qu'il étoit à craindre que les Anglois ne rembarquassent une partie de leurs troupes, & que les portant à l'Ance Vadelorge ou en quelque

autre lieu de la côte, ils ne nous prissent par derriere, dans le tems que nous serions attaquez en face par ceux qui étoient de l'autre côté de la riviere. 1696.

Nos gens se retirerent derriere les retranchemens de la riviere du Plessis, où les ennemis étant venus le lendemain sur les dix heures du matin, ils les trouverent en si bon ordre & si avantageusement postez, qu'après une escarmouche de près de quatre heures; où les Anglois perdirent plus de trois cens hommes sans rien avancer, l'Amiral qui étoit à l'embouchure de la riviere du Plessis tira trois coups de canon pour rappeler ses gens & les rembarquer, desesperant tout à fait du succès de cette entreprise. En effet, elle alloit échoïer absolument, lorsque quelques mal-intentionnez qui étoient parmi nos gens se mirent à crier que les Anglois avoient forcé nos troupes qui gardoient le passage du haut de la riviere, & dans le même tems quelques autres de pareil caractère, qui étoient au passage d'en haut, firent courir le bruit que le passage d'embas étoit forcé. Ces bruits sans fondement mirent le trouble & la confusion dans nos troupes, avant que les Officiers, & sur tout le Lieutenant de Roi, qui avoit enfin ob-

1696. tenu la liberté de sortir du Fort, & de se mettre à la tête des troupes, pussent leur faire connoître la fausseté de ces bruits; puisqu'il paroissoit évidemment par les mouvemens des Anglois qu'ils étoient au repentir de s'être engagez si avant, & qu'ils ne cherchoient que le moyen de se retirer à leurs vaisseaux, sans recevoir d'échec dans leur retraite. Ce furent donc ces faux bruits & la terreur panique qui s'ensuivit, qui arrachèrent des mains de nos gens une victoire assurée, & qui les obligèrent de se retirer avec précipitation au Bourg du Bailif, au lieu de tenir ferme au poste de la Magdelaine, comme ils pouvoient faire. Les Anglois les suivirent de près, s'emparèrent de ce dernier poste, & firent un si grand feu sur eux, qu'ils les contraignirent de repasser la riviere Saint Louis, & enfin de se retirer au Bourg de la Basse terre où ils passerent la nuit. Le lendemain matin ils abandonnerent le Bourg & se retirèrent derriere la riviere des Gallions, qu'ils borderent depuis son embouchure jusqu'à un endroit appellé le passage de Madame, qui est éloigné de près de trois mille pas.

Les Anglois entrèrent dans le Bourg, éleverent leurs batteries, & battirent le

Fort & le Cavalier pendant trente-cinq 1696.
jours, jusqu'à ce que le Marquis de Ragny Général de nos Isles étant arrivé avec quelques troupes, ils leverent le siege & se rembarquerent avec précipitation, comme je l'ai remarqué ci-devant. J'ai crû devoir rapporter ces circonstances, pour faire voir combien il étoit facile de défaire les Anglois dans tant de défilez, & tant de passages, de montagnes & de rivieres; ce qui arrivera inmanquablement toujours, quand nos gens seront conduits par des Officiers braves, sages & expérimentez.

Je reviens à present à mon sujet, que cette digression m'a fait quitter. Après que j'eus passé le fond de l'Ance à la barque, je montai un morne fort haut & fort difficile. On trouve d'espace en espace de petites habitations. Le chemin se raproche peu à peu du bord de la mer sur une falaise escarpée, où il y a quelques maisons qu'on appelle le Duché, & environ quinze cens pas plus loin deux ou trois maisons & quelques ruines & mazures de bâtimens, qu'on nomme le petite village. Tout ce chemin est mauvais, pierreux, coupé par beaucoup de ravinages & de petits ruisseaux; la terre ne laisse pas d'être bonne, noire & grasse,

1696. du moins ce que l'on en voit entre les pierres. Ce quartier est fort dépeuplé; & en général, il s'en faut bien que la Guadeloupe soit aussi peuplée que la Martinique; & c'est dequoi il y a lieu de s'étonner, car les terres y sont bonnes pour la plûpart; les eaux en quantité & admirables: l'air très-pur & très-sain, & il y a un terrain immense qui n'est encore occupé de personne, où l'on pourroit faire des cacoyeres, des plans de Rocoüyers, des indigoteries & autres choses, sans parler des terres propres à la culture des cannes à sucre qui sont en quantité, & qui ont tout ce qu'on peut desirer pour cela.

CHAPITRE XX.

Description du quartier de l'Islet à Goyaves. Des fontaines boüillantes. De l'Ance à Ferri. De l'arbre & du baume de Copaiï, & du bois laitoux.

Quartier
de l'Islet
à Goya
ves.

J'Arrivai enfin sur les cinq heures à l'Eglise de Goyaves, si las & si fatigué, aussi bien que le Nègre qui m'avoit suivi & le cheval qui m'avoit porté, que je ne croi pas avoir jamais eu plus besoin de repos.

Cette Eglise étoit de maçonnerie, d'environ soixante & dix pieds de long sur vingt-quatre de large. La porte regarde la mer, & l'Autel est adossé contre un morne d'une grande hauteur & d'une pente très-roide. Il y a environ trois cens pas de l'Eglise jusqu'au bord de la mer, d'un terrain uni, & qui me parut assez bon, qui étoit tout couvert de roseaux & de mahotiers: de sorte que du bord de la mer il est impossible de voir l'Eglise ni quelques maisons qui sont aux environs. Je demandai à des gens que je trouvai-là, pourquoi on ne défrichoit pas cette terre, quand même ce ne seroit que pour donner plus d'air à l'Eglise & aux maisons voisines, & les délivrer des moustiques & maringoins qui fourmillent ordinairement dans ces sortes de lieux. Ils me dirent, qu'on la laissoit ainsi pour conserver l'Eglise & les maisons des pillages des Anglois, parce que n'y venant que de nuit, il étoit facile de les arrêter, n'y ayant que deux sentiers à garder, tout le reste étant inaccessible à cause de ces arbres qui s'entrelassent les uns dans les autres.

Le Pere Gassot ayant été averti de mon arrivée, descendit de sa maison & me fit amener son cheval pour m'y por-

1696. ter. Précaution sage & nécessaire, sans laquelle j'aurois peut-être renoncé au plaisir de le voir chez lui ce jour-là; car sa maison est située aux trois quarts de la hauteur du morne, & mon cheval n'étoit plus en état de m'y porter, ni moi d'y aller à pied. On a tracé un petit sentier en zigzag pour y monter, dont les détours qui sont trop courts, font que les pentes sont fort roides; à cela près, je le trouvai bien logé & fort commodément, pourvû qu'on n'ait pas besoin de sortir de la maison. Une terrasse presque naturelle, soutenuë d'une haye vive, compose la cour large de sept à huit toises, & longue de vingt-huit à trente. On trouve au milieu de sa longueur un perron de pierres de taille de sept marches, qui bien que fort éloignées des proportions de la bonne architecture, ne laisse pas de servir pour donner entrée dans une salle de dix-huit pieds en quarré, qui a deux fenêtres du côté de la montagne, avec une porte pour aller dans une allée qui sépare le jardin de la maison. La salle est accompagnée d'une chambre de chaque côté de dix-huit pieds de long sur quinze de large, dans la longueur d'une desquelles on a menagé un petit escalier de bois pour monter dans un galetas qui est

Maison
curiale
de Goya-
ves.

partagé en trois chambres ; à vingt pieds 1696.
ou environ de ce bâtiment , il y en avoit
un autre qui faisoit un retour , qui avoit
vingt-quatre pieds de long sur quatorze
de large , qui contenoit la cuisine , le
four & le magasin. Ce bâtiment aussi
bien que la maison étoient de maçon-
nerie , mais les pieds droits , les linteaux
& les apuis des fenêtres étoient de bois.
Il y avoit un autre bâtiment paralelle à
ce dernier à l'autre bout de la maison ,
tout de bois , qui renfermoit un pou-
lailler & une écurie pour deux chevaux.
Le jardin étoit séparé de la maison par
une allée de quatre à cinq toises de large ;
on y montoit par six marches , il avoit à
peu près la longueur de la terrasse , & dix
à douze toises de profondeur. Son défaut
étoit d'être trop en pente.

Si ces terrasses & ces bâtimens avoient
été bien entretenus , ç'auroit été une so-
litude des plus agréables. On y jouïssoit
d'une vûë qui n'étoit bornée que par
l'horison de la mer. On découvroit fort
loin des deux côtez de l'Ance par dessus
les mornes qui la forment ; l'air y étoit
frais & pur , & quoique le quartier fût
dépeuplé & solitaire , je m'y serois beau-
coup plû si la descente du morne avoit
été moins difficile.

1696. L'Ance de Goyaves a près d'une demie
Ance de lieuë de largeur entre les deux pointes.
Goyaves. C'est un Islet qui est à une demie lieuë
de cette ance sous le vent, c'est-à-dire,
à l'Ouest, qui a donné le nom à ce quar-
tier, parce qu'apparemment on y avoit
trouvé beaucoup de goyaves quand on
commença de s'y habituer. L'Ance fait
assez régulièrement la figure d'une ance
de panier. Son enfoncement dans les
terres est d'un tiers de lieuë ou environ.
Il y a un gros rocher qui fait un Islet à
sa pointe orientale, dans lequel il y a
quelques voutes ou cavernes, qui leur
ont fait donner le nom d'hermitage. Le
fond de l'Ance est presque par tout de sa-
ble blanc mêlé de rochers en beaucoup
d'endroits, & sur tout au milieu, ce
qui fait que l'ancrage n'y est pas sûr, par-
ce que les cables se coupent : en échange
elle est fort poissonneuse. Il y tombe une
petite riviere dont l'eau est excellente.
Le Pere Gassot envoya mettre des paniers
à la mer pour avoir du poisson pour le
lendemain.

Le Vendredi neuvième Mars je me
levai de grand matin pour aller voir le-
ver les paniers ou nasses. On les fait de
roseaux refendus, unis ensemble avec des
liannes. On y met quelques pierres pour

les tenir au fond de l'eau, & des crabes cuites rompuës en morceaux pour attirer le poisson. On les attache à une corde assez longue, au bout de laquelle il y a un morceau de bois blanc avec la marque de celui à qui la nasse appartient, pour les pouvoir reconnoître, quand les marées les ont fait changer de place, ce qui arrive fort souvent.

Nous trouvâmes plus de trente livres de poisson dans les six paniers qu'on avoit mis à la mer, entre lesquels il y avoit un congre gros comme le bras, de plus de trois pieds de long. A mesure qu'on tiroit les paniers dans le canot, je les ouvris pour retirer le poisson & rejeter les paniers à la mer. J'ouvris par malheur la nasse où étoit le congre, le Nègre du Curé m'en avertit quand il n'étoit plus tems, le congre sorti de la nasse sautoit comme un enragé, & s'élança sur moi deux ou trois fois. Le Nègre vint à mon secours, il voulut tuer le congre d'un coup de bâton, il le manqua, & le poisson s'étant jetté à une de ses jambes s'y attacha. Je pris aussi-tôt le couteau que le Nègre avoit à sa ceinture, & ayant saisi le congre auprès de sa tête, je la lui coupai, & délivrai ainsi le Nègre. Nous ne laissâmes pas de manger le congre,

Congre, anguille de mer dont la morsure est dangereuse.

1696. qui à mon avis est un aussi bon poisson quand il est cuit, qu'il est méchant quand il est vivant.

Je fus après dîné me promener sur le bord de la mer. Il y a une partie de l'Ance, particulièrement aux environs de la riviere, où tout le rivage est couvert de roches & de galets de différentes grosseurs, mais tout le reste est un sable blanc & ferme où la promenade est agréable. Environ à trois cens pas à l'Est de l'Eglise, on me fit remarquer que l'eau bouilloit à cinq ou six pas dans la mer. J'entrai dans un petit canot qui se trouva-là par hazard, pour voir si ce qu'on me disoit étoit véritable, que cette eau étoit si chaude qu'on y pouvoit faire cuire des œufs & du poisson. Je m'éloignai d'environ trois toises du bord du rivage, où il y avoit environ quatre pieds d'eau, où les bouillons ne me paroissoient pas si fréquens que vers les bords, & je trouvais l'eau si chaude dans ces bouillons, que je n'y pûs pas tenir la main. J'envoyai chercher des œufs que je fis cuire, en les tenant suspendus dans l'eau avec mon mouchoir. Je descendis à terre où je trouvai que la superficie du sable n'avoit pas plus de chaleur vis-à-vis l'endroit où étoient les bouillons, que dans

Fontai
nes
bouillan-
tes.

les autres endroits plus éloignez. Mais 1696.
 ayant creusé avec la main, je ne fus pas
 arrivé à la profondeur de cinq à six pou-
 ces que je sentis une augmentation con-
 sidérable de chaleur; plus je continuai
 de creuser & plus elle augmentoit; de
 maniere qu'à un pied de profondeur je
 ne pouvois presque plus y tenir la main.
 Je fis creuser avec une pelle encore un
 pied plus bas: Je trouvai le sable brû-
 lant qui fumoit comme on voit fumer la
 terre qui couvre le bois dont on fait le
 charbon. La fumée sentoit le soufre
 d'une maniere supportable.

On me conduisit à une espece de marre
 ou d'étang de sept à huit toises de dia-
 metre, où l'eau étoit blanchâtre comme
 si elle eût été trouble. Elle jettoit con-
 tinuellement des boüillons vers les bords,
 mais ils étoient moins fréquens & plus
 gros dans le milieu. Il en paroissoit sept
 ou huit tout de suite, après quoi ils dis-
 paroissoient pendant l'espace d'un *Pater*
 & d'un *Ave*. Je pris de cette eau dans un
 morceau de callebasse, qui étoit réel-
 lement boüillante. Je la goûtai quand
 elle fut refroidie, elle me parut bonne,
 excepté qu'elle avoit un petit goût de
 soufre, auquel il seroit facile de s'ac-
 coustumer. Cette marre fait un petit ruis-

Etang &
 marais
 boüil-
 lant.

1696. feau en se déchargeant, qui perd une partie de sa chaleur & de son goût à mesure qu'il s'éloigne de sa source, quoiqu'il en retienne toujours assez pour les faire sentir avant qu'il se perde dans la mer à deux cens pas de-là.

On me fit encore voir un marécage à côté de cet étang, où il croît quelques herbes blanchâtres & couvertes d'une espèce de poussière de soufre. Le sable qui est de même couleur est couvert d'un peu d'eau en quelques endroits, en d'autres il paroît comme de la bouë qui commence à secher, & il paroît en d'autres entierement sec. Cependant il a si peu de solidité, même dans les endroits qui paroissent les plus secs, que les pierres qu'on y jette s'enfoncent & sont couvertes de ce sable presque dans un instant. Cet endroit est dangereux, & il est arrivé plus d'une fois que des étrangers voulant y passer, s'y sont enfoncés, & y seroient péris s'il n'avoient été secourus promptement. Il est vrai qu'il leur en coutoit toujours quelque chose, & au moins la peau de leurs jambes, & des autres membres qui avoient été enfoncés dans ce marécage qui est encore plus brûlant que l'étang. C'est dommage que ces eaux chaudes ne soient pas entre les mains de

gens qui s'achent s'en servir & en profiter, car il est sûr qu'elles sont souveraines pour une infinité de maladies. 1696.

On m'assura que plusieurs hydropiques avoient été entièrement guéris, après avoir sué dans ce sable, & beaucoup d'autres qui étoient attaquez de douleurs froides & de contractions de nerfs. Cela peut être, mais j'ai été bien des fois en d'autres tems aux fontaines boüillantes sans y avoir jamais vû personne, quoique je connusse à la Martinique & à la Guadeloupe bien des gens qui étoient attaquez de ces maux-là. Il est vrai que les remedes que l'on peut avoir le plus commodément, ne sont pas ordinairement ceux auxquels on a plus de confiance. J'ai vû cependant dans l'histoire générale des Antilles de mon Confrere le Pere du Terre, & dans la Relation du sieur Biet Prêtre, intitulée, *La France Equinoxiale*, que bien des malades y avoient été guéris; entre les autres ce dernier Auteur dit, qu'à son retour de Cayenne il fut entièrement guéri de l'hydropisie qu'il y avoit contractée, en suant dans ce sable sous un pavillon qu'on lui avoit fait exprès.

Vertus
des eaux
des fon-
taines
boüil-
lantes.

Le Samedi dixième Mars j'accompagnai le Pere Gassot qui alloit voir des

1696. malades au quartier des plaines , à deux lieux environ de chez lui. Nous y allâmes en canot. Après que nous eûmes doublé la pointe de l'Oüest qui forme l'ance , nous trouvâmes pendant plus de demie-lieüe la côte fort escarpée & pleine de roches , dont la continuité n'étoit interrompuë que par les ouvertures des ruisseaux & des torrens qui sont assez fréquens dans tout ce quartier. Nous arrivâmes à l'habitation des sieurs Lostau freres , Capitaine & Lieutenant des Milices du quartier. Quoique leur terrain soit pierreux , la terre ne laisse pas d'être bonne , noire & grasse. Leurs cannes étoient belles , leur sucre brut beau & bien grené , leurs bestiaux en bon état , & leur manioc gros, pesant & bien nourri. Nous les quittâmes après que le Curé eut achevé ce qu'il avoit à faire chez eux ; & nous continuâmes notre chemin jusqu'aux plaines. Ce sont deux grands enfoncemens separez l'un de l'autre par un gros cap dont les pentes sont fort douces & de bonne terre. La plus petite des deux plaines est à l'Est , elle peut avoir six à sept cens pas de large sur douze cens pas de hauteur. La grande a près de mille pas de large sur beaucoup plus de hauteur ; elle est arrosée d'une riviere assez grosse,

Quar-
tier des
plaines.

La terre de ces deux endroits est bonne, 1696.
& ils sont assez bien peuplez & cultivez.
Nous fûmes chez le sieur Jolly beau fils
du sieur de laChardonniere de laMartini-
que; il commençoit à faire une sucrerie. Il
y avoit quelques malades chez lui que le
Curé confessa. Il nous pria de demeurer
à dîner; en attendant qu'il fût prêt, j'al-
lai me promener avec lui dans son ha-
bitation, & je l'exhortai à profiter de la
commodité de la riviere pour faire un
moulin à eau. Nous allâmes huit ou neuf
cens pas le long de la riviere jusqu'à un
endroit qui me parut très - propre pour
faire le bâtard - d'eau ou l'écluse du ca-
nal. Je lui expliquai comment il s'y de-
voit prendre, & je lui promis de venir
après Pâques le niveler & le tracer.

Nous nous mîmes à table au retour,
nous avions de bon poisson avec de la
cassave fraîche: car la plûpart des ha-
bitans de ce pais - là ne se piquent pas
d'avoir d'autre pain. Quoique je n'y
fusse pas accoûtumé, je ne laissai pas
d'en manger avec appetit, & elle me
parut fort bonne. Nous allions sortir de
table quand il entra un Officier de l'An-
ce Ferri, qui ayant scû qu'il y avoit un
Religieux avec le Pere Gassot, s'en alloit
à Goyaves le prier de venir dire la Messe

1696. le lendemain à leur Chapelle. Il avoit par bonheur rencontré un canot de qui il avoit scû que nous étions chez le sieur Jolly. Cet Officier étoit M. Lietard, Lieutenant de la Compagnie de Milice du grand cul - de - sac dont le sieur Pompe étoit Capitaine. La simplicité du premier âge du monde reluisoit dans tout l'extérieur de cet Officier. Ses jambes & ses pieds étoient couverts des bas & des souliers qu'il avoit apportez du ventre de la mere, à la reserve qu'ils étoient un peu plus noirs & plus vieux, car il paroissoit qu'il y avoit bien soixante ans & plus qu'il s'en servoit. Ses cheveux blancs & en petit nombre étoient couverts d'un chapeau de paille, & le reste de son corps d'une chemise & d'un caleçon d'une bonne toile de menage. Il portoit son épée à la main, je croi bien que le fourreau avoit été anciennement tout entier, mais le tems, les fatigues de la guerre, la pluye & les rats en avoient consommé une bonne partie, ce qui faisoit que cette épée roüillée paroissoit plus de moitié. Il y avoit une bande de toile cousüe au côté gauche de la ceinture du caleçon qui servoit à soutenir cette venerable épée dans les cérémonies. Malgré cet ajustement negligé Monsieur Lietard ne man-

quoit

Portrait
de M.
Lietard,
Lieutenant
de
Milice.

quoit pas d'esprit, de bon sens & de courage. Il fit son compliment au Maître de la maison en peu de mots, il s'adressa ensuite au Pere Gassot, & lui dit qu'ayant appris qu'un Religieux de son Ordre étoit dans le quartier, il étoit venu le prier de faire en sorte qu'il vînt dire la Messe à leur Chapelle. Il me salua en même temps, & me fit un compliment auquel je ne m'attendois pas, vû l'équipage de celui qui le faisoit. J'y répondis de mon mieux, & j'acceptai le parti; & après qu'il se fût rafraîchi, & que je fus assuré de trouver à la Chapelle de Ferri tout ce qui étoit nécessaire pour dire la Messe, je m'embarquai avec lui pour son quartier, pendant que mon Compagnon se rembarqua aussi pour retourner à sa Paroisse.

Nous avions trois bonnes lieuës à faire pour nous rendre à Ferri; cependant comme le canot étoit bien équipé, & que le vent nous favorisa, nous y arrivâmes assez promptement. Nous passâmes devant le quartier appelé Caillou, autrement la Pointe noire, où depuis on a bâti l'Eglise Paroissiale de tout ce quartier-là. Nous nous y arrêtâmes un moment pour avertir que la Messe seroit le lendemain à Ferri. Ce quartier est assez

Quartier
du Caillou
ou de la
pointe
noire.

1696. coupé de mornes & de petites ances : & quoique le terrain soit pierreux , il ne laisse pas d'être bon. Il est bien mieux habité & plus cultivé que les environs de Goyaves.

Ance
Ferri. La
Chapelle
& la vie
édifiante
de ce
peuple.

Nous arrivâmes à Ferri avant cinq heures : c'est une belle ance qui est couverte d'une pointe de terre assez haute du côté du Nord - ouest. La riviere qui passe presque au milieu a cinq à six toises de large & environ trois pieds d'eau. Je voulus d'abord voir la Chapelle qui étoit à la gauche de l'ance sur un terrain un peu élevé. Elle étoit simplement de fourches en terre , palissadée de roseaux & couverte de palmistes , du reste fort nette & fort propre dans sa pauvreté. Je trouvai le Catéchisme de Grenade avec les Vies des Saints dans une petite armoire à côté de l'Autel , & j'appris que les Dimanches & Fêtes , ceux qui ne pouvoient pas aller entendre la Messe à Goyaves , s'y assembloient le matin & le soir , & qu'après avoir dit les prieres , on lisoit un chapitre du Catechisme de Grenade, qui étoit suivi de la récitation du Chapelet , après quoi on lisoit la vie du Saint , & le lecteur annonçoit les Fêtes , les vigiles & jeûnes d'Eglise qui se trouvoient dans la semaine. C'étoit Monsieur Lietard qui

faisoit cet office, sur tout le soir, & qui 1696.
avertissoit charitablement ceux qu'il sça-
voit être tombés dans quelque défaut con-
sidérable, afin qu'ils se corrigeaient.
Après que nous eûmes fait nos prieres,
nous nous rendîmes à la maison de Mon-
sieur Lietard, elle étoit éloignée d'en-
viron cinq cens pas du bord de la mer.
La riviere passoit à côté: quoiqu'elle fût
bâtie aussi simplement que la Chapelle,
elle me plût beaucoup par sa situation,
son bon air & sa propreté. Madame
Lietard vint au devant de moi avec beau-
coup d'honnêteté. C'étoit une Nègresse
d'environ quarante ans, qui étoit en-
core belle & bienfaite, quoiqu'elle fût
un peu grosse. Elle avoit de l'esprit, &
même une politesse que je n'aurois pas
crû devoir rencontrer dans des gens de
sa couleur. Si nous n'avions pas été en
tems de jeûne, on m'auroit fait faire bon-
ne chere, car il y avoit du poisson de mer
& d'eau-douce en abondance, les voisins
étant allez à la pêche, lorsqu'ils avoient
été avertis que leur Officier étoit allé
chercher un Religieux à Goyaves. Mais
je ne pûs manger que quelques fruits avec
de la cassave fraîche & du ouycou excel-
lent. En attendant la nuit je fus me pro-
mener dans l'habitation, il n'y avoit

1696. autre chose que du manioc, des pois, des patates, des ignames, du mil, du coton & du tabac. Je vis dans la savanne quelques bêtes à corne fort grasses, & un très-grand nombre de volailles de toute espece. Ce sont ces sortes de choses qui occupent tous les habitans de ce côté-là qui n'ont pas de sucrerie, c'est leur commerce qui les rend fort pécunieux, quoi qu'il paroisse peu de chose. Nos Flibustiers viennent s'y pourvoir de farine de manioc, de pois, de patates & d'ignames qu'ils payent argent comptant & bien. Il vient des barques de la Martinique qui achettent leurs bestiaux, leurs volailles & leur coton; trois choses qui sont toujours recherchées & bien vendues.

Trafic
des petits
habi-
tans.

La chasse est très-bonne dans tous ces endroits. On y trouve encore beaucoup de sangliers, ou pour parler le langage des Isles, de cochons marons. Les perroquets, les periques, les ramiers, les tourterelles, les grives & les ortolans y sont en abondance; & pour ce qui est des oiseaux de mer & de riviere, on en a tant qu'on veut: à quoi si on ajoûte que les Isles du grand cul-de-sac qui ne sont pas fort éloignés, servent de retraite à une infinité de tortuës & de lamantins,

on conviendra que ce quartier est un des 1696.
meilleurs de l'Isle, & que le seul deffaut
qu'il a est d'être peu habité.

Le Dimanche onzième Mars tout le
quartier de Ferri, de la Pointe noire, &
du grand cul - de - sac, se rendirent à la
Chapelle. J'y étois avant le jour, & je
confessai jusqu'à onze heures. Je dis
la Messe, je prêchai, je fis le Catechisme,
& je fus autant content de ce bon peuple
qu'il témoigna l'être de moi. Je dînai
avec le Capitaine & les principaux chez
Monsieur Lietard, & après qu'ils m'eurent
fait donner parole que je viendrois
passer les Fêtes de Pâques avec eux; je
me rembarquai, mon hôte eut l'hon-
nêteté de me venir conduire jusques chez
le Pere Gassot où nous l'arrêtâmes à sou-
per & à coucher.

Entre plusieurs choses qui me firent
plaisir dans ce voyage, celle qui m'en
fit davantage, fut d'avoir vû l'arbre
d'où découle l'huile ou le baume de Co-
paii. Il y en avoit un pied à côté de la
maison de Monsieur Lietard; c'est le
seul dont j'ai pû avoir connoissance dans
la Martinique, la Guadeloupe, la gran-
de Terre, S. Christophle, les Saints, &
la partie de la Dominique où j'ai été, &
où je l'ai cherché inutilement. C'est un

1696. arbre de très-belle apparence. Il pouvoit avoir vingt à vingt-deux pieds de hauteur ; sa feüille approchoit assez de celle de l'oranger , excepté qu'elle étoit plus longue & plus pointuë, douce au toucher, souple, d'une odeur aromatique & d'un verd clair & gai , l'arbre en est fort garni. Son écorce est grise , & autant que je le pus voir par une branche que je coupai, elle est assez épaisse , lisse & onctueuse , pour peu qu'on la frotte entre les mains l'odeur qui en fort est douce & aromatique. Elle se leve facilement , parce qu'il semble que l'arbre est toujours en leve. Le bois est blanc & assez tendre.

Arbre de
Copaï.

Lorsqu'on veut tirer l'huile ou le baume de cet arbre , on fait une incision à son écorce vers le pied , elle doit être perpendiculaire , & de six à sept pouces de longueur. On y fait entrer un petit morceau de calebasse pour diriger la liqueur qui s'ente, & la conduire dans une calebasse attachée au corps de l'arbre , & dont l'ouverture répond au petit morceau de calebasse qui lui sert comme d'entonnoir. Cette matiere est plus ou moins abondante selon la force de l'arbre ou le tems auquel on la recueille ; mais aussi elle a differens degrez de vertu ; car quand l'arbre est jeune , comme il est

alors plus abondant en seve, il rend par
conséquent plus d'huile, mais elle est
moins cuite, pour ainsi dire, & moins
parfaite. Il arrive la même chose quand
on la tire dans le tems que l'arbre est en
seve, il rend une plus grande quantité,
parce que la seve sort avec l'huile: mais
ce mélange diminuë sa vertu, & on
court risque de faire secher l'arbre.

1696.

Method
pour ti-
rer l'hui-
le de
Copaii.

Le tems le plus propre pour faire l'in-
cision est dans le mois de Mars, en par-
lant des pais qui sont situez entre la ligne
Equinoxiale & le Tropique de cancer:
& pour ceux qui sont de l'autre côté de
la Ligne, c'est-à-dire entr'elle & le Tro-
pique de Capricorne, c'est le mois de
Septembre; parce pour lors les pluyes
sont cessées depuis près de trois mois, ce
qui suffit pour que l'abondance de la se-
ve, que l'arbre a tirée dans les saisons plu-
vieuses, soit consommée, & convertie
dans la substance de l'arbre.

Tems
propre à
la tirer.

L'incision ne doit pas percer seulement
l'écorce premiere, & une pellicule assez
mince qui est dessous, qui est comme une
seconde écorce, elle doit entrer un peu
dans le vif du bois. Je croi même que si
on vouloit risquer de perdre l'arbre, &
que l'on fit l'incision assez profonde pour
aller jusqu'au cœur, il en sortiroit une

1696. huile bien plus parfaite. Mais comme on ne veut pas risquer l'arbre, on se contente de faire l'incision comme je viens de dire, & lorsque l'arbre ne peut plus donner d'huile par cet endroit-là, la playe qu'on lui a faite se referme d'elle-même. Si l'arbre est vieux, gros & vigoureux, on peut faire deux ou trois incisions dans la même année. L'année suivante on en fait d'autres, en observant de ne les pas faire aux mêmes endroits, parce que les incisions précédentes font en se refermant une espèce de calus dur à inciser, & qui empêche l'écoulement de la matière.

Qualité de l'huile de Copai, & moyen de la connoître. Cette huile pour être bonne doit être épaisse, de couleur d'ambre; elle doit avoir une odeur de verd aromatique. Quand elle est claire & trop liquide, c'est une marque qu'elle a été tirée dans une mauvaise saison, ou qu'on en a augmenté la quantité en y mêlant quelque autre huile.

Pour s'en assurer, il n'y a qu'à en tirer une goutte avec une épingle, & la laisser tomber dans un verre d'eau froide. Si la goutte va au fond sans se dissoudre, ou qu'elle se tienne entre deux eaux en conservant sa figure, c'est une marque certaine que l'huile est très-bonne. Mais si elle s'étend, ou qu'elle nage sur la su-

perficie de l'eau, on doit compter qu'il y a du mélange. La difference du baume du Perou est qu'il se seche & durcit à la fin; au lieu que l'huile de Copaiü ne fait que s'épaissir, & devenir d'une couleur plus foncée, sans se durcir ni se secher. 1696.

Cette huile est merveilleuse pour refermer promptement toutes sortes de playes faites avec le fer, le bâton, les chûtes & autres accidens, mais non pas pour les coups de feu.

On s'en sert avec succès pour les flux de sang, les crachemens de sang provenans de la rupture de quelques petits vaisseaux dans la poitrine, pour les excoriations du fondement & autres maux où il faut empêcher l'effusion du sang. Pour les flux de sang & les vaisseaux rompus, on en met donze ou quinze gouttes dans un jaune d'œuf que l'on fait avaler au malade. On peut réiterer ce remede deux fois le jour. On peut encore dans le premier cas en donner une demie once dans un lavement anodin que le malade puisse garder long-tems, on a vû des effets merveilleux de ce remede. Pour les excoriations on en imbibe un peu de coton que l'on met avec une compresse sur la partie affligée, observant en ce cas de faire un peu chauffer l'huile avant

*Vertus
de cette
huile.*

1696.

Maniere
de s'en
servir.

de l'appliquer. A l'égard des blessures il faut appliquer l'huile aussi chaude que le blessé la peut souffrir. Il faut d'abord presser les lèvres de la playe pour en exprimer tout le sang autant qu'il est possible, puis laisser tomber quelques gouttes de l'huile dans la playe, en oindre les lèvres & les environs, les rapprocher & y appliquer dessus un plumasseau trempé dans la même huile, & couvrir le plumasseau d'une bonne compresse, & même de deux s'il est besoin. Après quoi il faut bander la playe un peu fortement, sans s'embarasser si elle rend du sang ou non; la règle générale est que le sang est un baume naturel, quand le sujet n'est point vicié par un autre endroit. On doit laisser cet appareil vingt-quatre heures sans y toucher, au bout de ce tems, il faut ôter la bande & les compresses le plus doucement qu'il est possible; & si on voit que le plumasseau soit adhérent, c'est une marque que la réunion n'est pas encore achevée, comme il arrive dans les blessures considérables & profondes, ou à ceux qui ont la chair mauvaise, baveuse & infectée de quelque autre mal; pour lors il faut laisser le plumasseau, & se contenter de répandre dessus quelques gouttes d'huile chaude pour l'hu

mecter, & réiterer ainsi de vingt-quatre en vingt - quatre heures jusqu'à ce qu'il tombe de lui même, ce qui ne peut pas tarder, étant fort rare que les playes même considérables, ne soient pas consolidées en vingt-quatre heures. 1696.

Le hazard vient de découvrir une vertu que l'on n'avoit pas encore remarquée dans ce baume ou huile. C'est qu'il est admirable & spécifique pour guerir toutes sortes de fièvres. Des personnes d'honneur & de probité m'ont assuré qu'elles avoient fait des cures surprenantes avec ce seul baume. On n'a point encore entendu parler d'un febrifuge plus parfait, plus prompt, moins dangereux. Je suppose toujours qu'on ait du Copaiü véritable & point falsifié. Il suffit d'en répandre cinq ou six gouttes dans une demie tasse de boüillon & la faire prendre au malade dans le commencement de son accès : ou si la fièvre est continuë, deux heures avant de lui donner de la nourriture. On peut repeter le remede deux fois en vingt - quatre heures. Il est rare que la fièvre ait tenu bon contre trois ou quatre prises. La Bretagne & sur tout les villes de Rennes & de Nantes, ayant été affligées de quantité de fièvres en 1719. tous ceux qui se servirent de ce

1696. remede, furent parfaitement gueris, & si promptement qu'il sembloit que cela fût du miracle.

On ne remarque point que ce remede cause aucune violencedans son operation. Il n'excite ni sueurs, ni urines extraordinaires : on croit que c'est par une douce transpiration qu'il produit son effet merveilleux. Messieurs les Medecins feront là dessus leurs réflexions ordinaires. Tout ce qu'on souhaite d'eux, c'est de n'y rien mêler du leur, de crainte de le gâter, comme quelques-uns ont coûtume de faire.

Il y a beaucoup d'autres arbres aux Isles qui donnent des huiles & du baume. J'en parlerai à mesure que l'occasion s'en presentera. Monsieur Lietard me fit present d'une petite calebasse de son huile de Copai. Quoique ce fût la premiere qu'on eût tirée de son arbre, je la trouvai si bonne que j'aurois eu de la peine à la troquer contre le double de baume du Perou.

En effet, outre ce que je viens de dire des expériences souvent réitérées & toujours avec un succès merveilleux sur des gens qui ne pouvoient être plus mal sans mourir, ont fait connoître qu'étant pris intérieurement, il fortifie le cœur, l'es-

estomach, la poitrine, la tête, le cerveau, 1696.
il purifie le sang, il chasse par haut ou par bas, ou par transpiration toutes les mauvaises humeurs, il excite l'appétit, il augmente la chaleur naturelle dans les personnes âgées, il provoque la sueur, il se peut prendre pour toutes sortes de maladies internes. Il est tellement ami de l'homme, qu'il ne fait jamais aucun mal, il est subtil, il pénètre par tout, & ne manque jamais d'inciser les humeurs, & par ce moyen de tirer d'affaires les malades les plus désespérés.

Quand il est appliqué extérieurement, il fortifie les nerfs, il résout les humeurs froides, il guérit les blessures de fer & de feu, les brûlures, les morsures de bêtes venimeuses, les rhumatismes, il arrête la gangrene, il guérit les dartres & les ulcères les plus invétérés, il emporte les boutons & les autres vices de la peau, il chasse le mauvais air. Surquoi il est bon de remarquer que le plus vieux est toujours le meilleur.

Pour les tremblemens, engourdissemens ou rétrécissemens de nerfs, il faut faire chauffer le membre malade avec des linges chauds, & le dedans de la main autant que le malade le peut souffrir, afin d'ouvrir les pores & en même tems

1696. y mettre du baume chaud, & l'étendre avec une plume, particulièrement à l'endroit le plus douloureux, y mettre dessus un plumasseau & un papier brouillard fin & imbibé de baume, & par dessus un morceau de vessie de cochon plus grand que le papier avec une compresse & une bande, & laisser cette appareil sans y toucher qu'au bout de vingt-quatre heures, & quand on le levera pour y mettre de nouveau baume, se servir toujours du même appareil. Si la partie est si douloureuse qu'on ne la puisse chauffer ni froter, on se contentera d'y appliquer le baume le plus chaud que le malade le pourra souffrir, & tenir toujours le malade le plus chaudement qu'il se pourra.

Pour consolider des dislocations ou fractures, après qu'elles ont été remises, on se servira de la même methode sans chauffer & froter la partie malade, mais seulement le baume autant qu'on le peut supporter, afin qu'il pénètre plus aisément.

On le prend aussi intérieurement pour les tremblemens de nerfs, sçavoir, huit ou dix gouttes dans un boüillon.

Pour les playes, coupures, blessures de fer & de feu, il faut d'abord les laver avec du vin chaud, ensuite on y met un

plumasseau trempé dans du baume chaud avec une compresse & une bande. On n'y doit point toucher qu'au bout de deux ou trois jours, à moins qu'on ne sente une douleur extraordinaire.

Pour les ulceres on les pense de la même maniere. S'il y a des chairs mortes, il faut les couper jusqu'au vif, & si la gangrene y paroïssoit, il faut lever l'appareil de six en six heures si on ne sent point de douleur, mais pour peu qu'on en sente, il ne faut renouveler le baume qu'au bout de vingt-quatre heures.

Si dans les blessures il y avoit quelque os cassé, il faudroit le faire tirer avant de se servir du baume, parce que son effet est si prompt qu'on enfermeroit le loup dans la bergerie. Il guerit les playes sans inflammation, suppuration, sans qu'il se forme aucune croute ou galle, comme il arrive ordinairement. Il est fort incarnatif.

Quand on lave une playe avec du vin, il faut qu'il soit chaud.

Pour les dartres de quelques nature qu'elles soient, on les frotte avec du baume le plus chaud qu'on le puisse souffrir, & on met dessus un morceau de vessie de cochon mouillée, c'est-à-dire qui a trempé dans l'eau quelques momens, &

1696. qu'on a exprimé dans un linge. On y remet de nouveau baume au bout de vingt-quatre heures.

Pour les rougeurs & boutons qui viennent au visage, on les frotte seulement avec du baume chaud soir & matin, en moins de rien ils disparoissent.

On s'en sert encore avec succès pour les rhumatismes & humeurs froides, après avoir froté les parties affligées devant le feu.

Pour les maladies internes, comme sont les coliques, il n'y a point de remede plus souverain. Il faut d'abord un lavement ordinaire dans ces sortes de maux, & quand on l'a rendu, on prend dans un bouillon clair huit ou dix gouttes de baume, & dans le moment on se sent soulagé & souvent les douleurs cessent entierement. Si cette premiere prise n'emporte pas entierement les douleurs il en faut prendre une seconde prise deux heures après la premiere, mais seulement dans un demi bouillon, & y mettre le double des gouttes, & le prendre le plus chaud qu'il est possible. Lorsque les douleurs sont extrêmes on peut prendre le baume sans avoir pris de lavement, & quand on n'a pas de bouillon prêt, on le peut prendre dans du vin chaud, il ne

provoquera aucunes naufées, & c'est 1693
un puissant cordial.

Il arrive quelquefois dans les grandes maladies qu'il fait aller par bas, ou par des fueurs abondantes, qui ont tirée d'affaires des malades désespérés. On en a une infinité d'exemples.

Il faut diminuer de moitié les doses marquées ci-devant pour les enfans, & les augmenter de quelques gouttes pour les vieillards.

Quand on a été piqué ou mordu de quelque bête venimeuse ou enragée, outre le baume qu'on met sur la playe, il faut en faire avaler au malade deux fois le jour, sept ou huit gouttes dans du boüillon ou du vin chaud, & continuer jusqu'à ce que la playe soit à demi guérie. Ce qu'on a pris intérieurement sert de cordial, & procure à la playe une plus prompte guérison.

Ce baume est encore excellent pour les fièvres pourprées. La dose est de huit jusqu'à douze gouttes dans un boüillon ou du vin chaud. On en a vû des effets surprenans. Il faut tenir le malade chaudement, & lui donner dans tous ses boüillons six gouttes le premier jour, huit gouttes le second, en augmentant ainsi jusqu'à seize gouttes. Outre la propriété

1696. qu'a ce baume de faire sortir le pourpre , il fortifie le malade , & s'oppose à la corruption des humeurs.

On s'en sert avec succès dans la petite verole , observant d'en donner aux enfans une dose moins forte qu'aux personnes plus âgées.

Il est bon dans toutes sortes de fièvres. On en donne huit ou dix gouttes dans un bouillon dans le fort de l'accès , & dix ou douze gouttes dans l'accès suivant.

Il est spécifique dans les fièvres quartes & putrides. On l'a donné avec succès au commencement de l'accès.

Ceux qui sont menacés d'apoplexie , en doivent prendre tous les matins dix ou douze gouttes dans un demi bouillon. Si on est tombé dans l'accès , il faut en souffler dans les narines avec un chalumeau.

Pour les foibleses d'estomach , provenants d'indigestion , ou qui restent après une grande maladie , on en prend dix gouttes dans un verre de vin si c'est après le repas , & dans du bouillon si c'est avant.

Pour ceux qui crachent du sang , on leur en donne dix gouttes dans un demi bouillon le matin à jeun , & autant le soir en se couchant deux heures après le repas.

Pour les foibleſſes & palpitations de 1696.
cœur , huit à dix gouttes dans du vin.

Pour les douleurs de reins , douze gouttes dans un boüillon.

Quoique ce baume ne ſoit pas ſpécifique pour la goutte , il ne laiſſe pas de ſoulager les gouteux , il diminuë le tems & les douleurs , il fait transpirer les humeurs mordicantes qui le cauſent. Il faut en prendre dix ou douze gouttes à jeun dans un boüillon.

Surquoi il faut remarquer que tous les boüillons dont on a parlé , doivent être fort clairs & ſans graiſſe , & paſſés dans une ſerviette.

Plusieurs perſonnes en ont pris en forme de tabac pour les maux de tête , migraines , fluxions ſur les dents , & ont été gueris. On en met deux ou trois gouttes ſur le bout du doigt , on l'enſonce tant que l'on peut dans le nez en le tirant à ſoi. Il en faut mettre dans les deux narines.

Pour le rhume on en prend huit à dix gouttes dans un boüillon en ſe couchant , & ſi le rhume eſt opiniâtre , on en prend le double le lendemain. Souvent une ſeule goutte ſuffit.

Quand une dent creuſe fait mal , on en met une goutte ou deux dedans.

1696. Pour les cours de ventre , diarrhées , flux de sang , intestins ulcérés , on en donne dix gouttes dans un bouillon. Ce qu'on réitere jusqu'à parfaite guerison.

Pour les retentions d'urines , on en prend jusqu'à vingt gouttes dans un verre de vin blanc , & on réitere jusqu'à parfaite guerison , qui est souvent prompte.

Pour les maux de gorge , on en prend trois ou quatre gouttes dans une cuillerée de bouillon. Il ne faut pas s'inquiéter d'une amertume que l'on sent dans la gorge après la prise du remede , il ne faut pas boire pour la faire passer , ce seroit empêcher l'effet du remede.

Dans les pleuresies , on en doit donner dix à douze gouttes dans tous les bouillons.

Quoique ce baume soit très - chaud , on remarque cependant que dans la plus grande ardeur de la soif , si on en met deux ou trois gouttes sur la langue , l'altération passe dans un moment , & on a la bouche aussi fraîche que si on avoit bû de l'eau bien fraîche.

Ce n'est ici qu'un abrégé des maladies auxquelles ce baume est souverain , mais comme je ne veux point faire de peine aux Medecins qui n'aiment pas les remedes simples , spécifiques & prompts,

je n'en dirai pas d'avantage. La seule 1696.
difficulté est de trouver du Copaii naturel
& qui n'ait point été falsifié.

Nous avons un arbrisseau dont l'huile
ou liqueur qui en fort fait à peu près
le même effet que le Copaii. On l'ap-
pelle Bois - laiteux, la feüille est faite
comme celle du laurier, un peu plus
grande, plus épaisse, plus charnuë &
plus molle. Lorsqu'on la rompt ou qu'on
la déchire, ses fibres jettent une liqueur Bois lai-
visqueuse, épaisse & blanche comme du teaux.
lait. Cet arbrisseau ne vient jamais fort
grand ni fort gros. On s'en sert pour
garnir des lizieres parce qu'il vient fort
vîte, comme font tous les bois mols,
& parce qu'ils sont assez souples &
ployans, du moins quand il est jeune,
on l'entrelasse, & on le conduit comme
l'on veut. Lorsqu'il est plus vieux il est
cassant, & dès qu'il est coupé il se seche
aussi-tôt. Il fleurit par petits bouquets de
cinq ou six fleurs chacun, elles ressem-
blent assez au jasmin : elles sont blanches
& renferment au milieu d'elles un petit
bouton ovale qui contient deux petites
graines noires, qui sont la semence de
l'arbre, qui vient aussi parfaitement bien
de bouture. Il est presque blanc, le cœur
a un peu de moëlle comme le sureau,

1696. son écorce est d'un verd pâle en dehors, & toute blanche en dedans. Les queües qui attachent les feüilles aux branches ont près d'un pouce de longueur, avec un nœud à l'endroit qui touche l'écorce.

Vertus
de ce
lait.

Les nœuds, les feüilles, les branches, l'écorce & le tronc étant rompus & legerement pressez, rendent du lait. On le met sur les blessures & coupures comme le Copaiü, mais sans le faire chauffer, & il produit le même effet. J'en ai vû plusieurs expériences qui me persuadent que mon Confrere le Pere du Tertre s'est trompé quand il a écrit que ce lait étoit caustique & dangereux.

Farine
de bois
laiteux,
excellen-
te pour
les
playes.

Un de nos Religieux qui se mêloit un peu de pharmacie, nommé le Pere Roffey, avoit rempli quelques fioles de ce lait. Il s'apperçût au bout de quelque tems qu'il s'étoit entierement desseché. Il cassa les fioles pour voir ce qu'elles contenoient; il y trouva une matiere blanche, déliée & fine comme de la farine. Il voulut éprouver si elle feroit le même effet que quand elle étoit liquide, & il vit qu'elle operoit beaucoup plûtôt. Il ne faisoit autre chose qu'exprimer un peu le sang de la playe, rapprocher les lèvres, & les couvrir de cette farine sur laquelle il mettoit une compresse & une

bande pour la tenir en état. Il m'a assuré 1696.
 que des coupures considérables avoient
 été entierement refermées & gueries en
 moins de douze heures.

Il s'est ensuite avisé d'en faire prendre
 le poids d'un écu d'or dans du vin à des Pour la
 Nègres qui avoient la fièvre. Cette fièvre.
 potion leur excitoit une sueur si abon-
 dante, qu'elle emportoit presque tou-
 jours la maladie.

Il m'a encore assuré de s'en être servi Pour les
 avec succès pour guerir des dissenteries & dissente.
 des flux de sang. Il en faisoit prendre au ries &
 malade le poids de deux écus d'or dans flux de
 deux jaunes d'œuf, à trois heures l'un de sang.
 l'autre, cela provoquoit le vomissement,
 & excitoit ensuite la nature à se déchar-
 ger copieusement par le bas, de l'acide,
 bile ou autre humeur qui causoit le mal,
 après quoi il referroit & arrêtoit dou-
 cement l'un & l'autre de ces maux.

On se sert encore avec succès de la
 racine de cet arbrisseau pour guérir la
 colique. On la pile & on en met infuser Pour la
 une pincée dans un verre de bon vin pen- colique.
 dant un *Miserere* & non davantage, après
 quoi on passe le tout dans un linge, on
 le presse & on le donne au malade. J'ai
 dit pendant une *Miserere* & non davan-
 tage, parce qu'une plus longue infusion

384 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1696. donneroit trop de force au vin & pour-
roit causer la fièvre, quoique sans aucun
danger.

On m'avoit envoyé de la Martinique
une quantité de cette poudre que je de-
vois donner à Monsieur Pelicieri Méde-
cin des Galeres du Roi; la prise du vais-
seau a privé le public des découvertes que
ce sçavant homme auroit pû faire des
vertus de cette poudre. En attendant
qu'il m'en vienne d'autre, je dois dire
ici que cette poudre n'a aucun mauvais
goût, non plus que le lait qui la forme.
J'ai goûté de l'un & de l'autre, il me sem-
bloit avoir sur la langue, de la farine de
froment qui avoit une petite pointe d'ai-
greur.

CHAPITRE XXI.

*Du bois appelé Tendre à caillou. Des
Fourmis blanches ou poux de bois. Du
bois amer & de ses effets. Des ignames
& des Patates.*

Bois ap-
pellé
Tendre à
caillou.

LE bois appelé Tendre à caillou ne
se trouve que dans les lieux secs,
pierreux & arides. Il tire son nom de sa
grande dureté, qui le fait ressembler aux
cailloux.

vailloux. Sa feuille est médiocre, ovale, 1696.
dentelée, sèche & comme brûlée du
soleil, de sorte que de loin ces arbres pa-
roissent rougeâtres & comme grillés. Ils
n'ont jamais plus de douze à quatorze
pouces de diamettre, du moins ce sont
les plus gros que j'ai vûs. Quant à leur
hauteur, elle est considérable. On en
trouve de vingt-cinq à trente pieds de
tige; cet arbre a peu de branches & n'est
pas trop fourni de feuilles. Son écorce
est blanchâtre avec quantité de petites
hachures: elle n'a pas plus de quatre lig-
nes d'épaisseur; elle est peu adhérente,
se leve d'elle-même, se sèche & se roule
dès que l'arbre est abbatu. L'aubour,
l'aubier ou l'aubelle, car on se sert de
tous ces noms aux Isles pour signifier la
même chose, est presque blanc, mé-
diocrement dur, & de l'épaisseur du
quart du diamettre du cœur; il ne vaut
rien du tout, & se gâte très-aisément,
mais le cœur est admirable, également
bon dans la terre & dans l'eau, d'une
dureté extrême, fort roide & fort com-
pact. Ses fibres sont longues, droites,
& tellement pressées les unes contre les
autres, qu'il est plus facile de les briser
ou de les couper, que de les separer. Il
est rouge quand on le coupe; il perd sa

1696. couleur quand il est à l'air, & devient presque gris.

Remar-
que sur
les bois
que l'on
met en
terre.

Je ne croi pas devoir renvoyer à un autre endroit la remarque que j'ai faite sur tous les bois qu'on met en terre, qui est, que pour peu qu'ils soient bons, ce n'est pas la partie qui est en terre qui se pourrit ni celle qui est dehors, mais seulement ce qui est au ras de terre. Pour éviter cet inconvenient, il faut brûler la partie qui doit être en terre & quelques pouces au dessus, c'est-à-dire, la sécher au feu ou dans les cendres rouges, sans la réduire en charbon, afin que la seve ou l'humidité qui s'y pourroit encore trouver soit entierement dessechée, & que les pores se refermant, les parties se rapprochent les unes des autres, le bois devient plus compact, & par conséquent plus propre à résister à l'humidité.

Tous les quartiers depuis la riviere du Baillif étant remplis de petits habitans, on peut dire que ce sont autant de fourmillieres de volailles de toutes les especes. La facilité qu'ils ont à les élever y contribuë infiniment : le gros mil & le petit y viennent en perfection, sur tout dans les fonds où la terre est plus grasse & plus profonde. On en peut faire trois

récoltes dans la même terre en treize ou quatorze mois. Toute la façon qu'il y a pour le planter, après qu'on a nettoyé la terre, est de donner un coup de houë & de jeter dans le trou deux ou trois grains de mil, & le recouvrir à l'instant avec la terre que la houë a enlevée, en l'y repoussant avec le pied. Lorsque le terrain est neuf ou léger, on se contente sans se baïsser de faire un trou avec le bâton sur lequel on s'appuye, & d'y laisser tomber deux ou trois grains de mil, après quoi on remplit le trou de terre, en comprimant avec le bâton celle qui est à côté du trou, ou avec le gros doigt du pied. C'est ainsi que les Caraïbes plantent le leur. On ne sçauroit croire combien les volailles qui sont nourries de ce mil, sont grasses, fermes & succulentes. Quand les poulets sont encore jeunes, on écrase un peu de mil avant de le leur donner.

Mil, mahis, bled de Turquie, Grand-Turc, signifient le même grain.

Mais il y a bien d'autres animaux qui vivent de mahis. Une bonne partie des Espagnols & des Portugais de la Terre-ferme, n'ont point d'autre pain que celui de mahis. On le mange avant qu'il soit encore tout à fait mur, & lorsqu'il est encore tendre, en faisant griller sur les charbons l'épi tout entier. J'en ai

Differens usages du Mahis.

1696. mangé quelquefois de cette maniere, il est très bon & donne de l'appetit. Les Espagnols le prennent quand il est encore très-tendre & presque comme du lait; ils le broyent avec un peu d'eau & en font comme un lait d'amendes qu'ils assaisonnent avec du sucre, de l'ambre & autres aromates, dont ils font une potion excellente, qui nourrit extrêmement, qui fortifie la poitrine, & qu'ils mêlent encore avec le chocolat. Ils l'appellent Atole.

Ce que
c'est que
l'Atole.

Pain de
Mil. On broye avec un moulin à bras, ou bien on pile le mahis lorsqu'il est tout à fait mur, & on le réduit en farine, dont on fait un pain jaune qui est très-bon quand il est tendre, mais qui se seche aisément, & qui perd beaucoup de sa bonté.

Boüillie
de Ma-
his.

Nos Flibustiers se contentent après qu'il est pilé, de le mettre cuire avec de la graisse ou de la viande dans leur chaudiere, à peu près comme on fait le ris, & c'est leur pain le plus ordinaire. Heureux quand ils ont quelque chose pour l'assaisonner, viande ou poisson; car il leur arrive assez souvent de le manger comme une boüillie épaisse à l'eau & au sel.

On donne du mil écrasé grossiere-

ment aux chevaux que l'on veut engrais- 1696.
fer & aux cochons, mais il faut en don-
ner peu aux chevaux, de crainte qu'ils
ne deviennent pouffifs.

On prétend que le mahis est venteux Qualitez
du Ma-
his.
& indigeste. Je n'en ai pas usé assez pour
m'appercevoir de ces deux mauvaises
qualitez. Des Flibustiers qui en avoient
fait un très-long usage, m'ont assuré qu'ils
ne s'en étoient point apperçûs, qu'ils
avoient remarqué au contraire que cette
nourriture les engraissoit beaucoup &
les rafraichissoit. Je reviens aux vo-
lailles.

On leur donne encore des poux de Poux de
bois, ou
fourmis
blâches.
bois, dont elles sont fort friandes. C'est
un insecte qu'on ne trouve que trop
dans toute l'Amérique. C'est le même
qu'on appelle fourmis blanches dans
toute la Terre - ferme & dans les Indes
Orientales. On lui a donné le nom de
poux de bois aux Isles, parce qu'il s'at-
tache aux bois, les mange, les gâte
& les pourrit. Cet insecte engraisse les
volailles, & c'est le seul avantage qu'on
en puisse retirer, car du reste il est très-
pernicieux. Il a la figure des fourmis or-
dinaires, excepté qu'étant plus gras &
plus rempli, ses membres ne sont pas
si bien distinguez. Il est d'un blanc-sale ;

1696. il paroît huileux à la vûë & au toucher, & il a une odeur fade & dégoûtante. Il multiplie d'une maniere étonnante. En quelque lieu que ces insectes s'attachent, ils font une motte d'une matiere comme de la terre noire, dont le dessus quoi qu'assez peu uni & raboteux, est si ferme que l'eau ne le peut pas pénétrer. On ne remarque au dessus aucune ouverture, parce que ces insectes ne vont jamais à découvert : ils font une infinité de petites galeries grosses & creuses comme un tuyau de plume à écrire, de la même matiere que la motte, qui y aboutissent, & qui conduisent en tous les endroits où ils veulent aller. Le dedans de la motte est un labyrinthe de ces galeries tellement entrelassées les unes dans les autres & si peuplées, qu'il est impossible de concevoir combien cet insecte multiplie & son adresse à faire son logement. Si on fait une brèche à la motte, ou qu'on détruise une galerie, vous voyez dans le moment des milliers d'ouvriers qui travaillent à la réparer. Je me suis quelquefois arrêté à les voir réparer une brèche que j'avois faite exprès à leur motte. Je les voyois tous accourir & se presenter sur le bord de la brèche, & s'en retourner aussi-tôt avec préci-

Figure de
la motte
des poux
de bois.

pitation. D'autres leur succedoient avec 1696.
empressement, & quoiqu'il parût qu'ils
n'apportoient rien, le travail ne laissoit
pas de s'avancer imperceptiblement, la
brèche diminueoit à vûe d'œil, & à la fin
se trouvoit réparée. Je croi que ce sont
leurs excremens qui leur servent de ma-
tiere pour bâtir.

On a une peine infinie à les chasser
d'un endroit, quand ils s'y sont une fois
établis. Tuez-en tant que vous pourrez,
pour peu qu'il en reste, ils travaillent
avec un succès étonnant à la multipli-
cation de leur espee & de leur logement;
ce qu'ils ne peuvent faire sans ronger le
bois, le cuir, les toiles, les étoffes, &
généralement toutes les choses où ils
peuvent mettre le pied, car ils font par
tout des galeries, & pourrissent tous les
lieux où ils passent. Ils s'attachent sur
tout au bois de sapin, & autres bois qui
viennent d'Europe qui sont pour l'or-
dinaire plus tendres & plus doux que ceux
de l'Amérique; ils les rongent & les
pourrissent en moins de rien.

J'ai vû des maisons prêtes à tomber en
ruines, parce que les propriétaires
avoient négligé de chasser ces insectes.
On trouve dans les bois & autres lieux de
ces mottes si grosses & si pesantes, qu'un

1696. homme ne les peut porter. Quoiqu'on les coupe en pieces, ou qu'on les arrache du lieu où elle étoient bâties, leurs habitans ne s'enfuyent pas pour cela, au contraire ils travaillent à réparer les brèches. Lorsqu'on a pris une motte & qu'on la veut conserver pour la donner petit à petit aux poules, & empêcher en même tems que les poux de bois ne se retirent ou qu'ils n'étendent leurs logemens & leurs galeries, & ne se répandent dans des lieux où on ne les souhaite pas; on enfonce un piquet au milieu de quelque mare d'eau, & on fiche la motte sur le piquet, & à mesure qu'on en a besoin pour les poulets, on en coupe ou rompt une partie qu'on leur jette; c'est un plaisir de voir comme il se jettent sur ces insectes, & comme la poule brise la motte avec son bec & ses pieds pour les obliger de se montrer.

Il y a deux sortes de bois qui ne sont pas de leur goût; l'acajou & le bois amer. Cela vient de ce que le suc & le bois de ces deux arbres est extrêmement amer. Je parlerai dans un autre endroit de l'acajou.

Le bois amer est un assez grand arbre. J'en ai trouvé de plus de deux pieds de diametre. Son écorce est brune, hachée & fort épaisse. Sa feuille est longue &

Bois
amer,
son usa-
ge.

pointuë , d'un verd pâle , assez douce & 1696
peu épaisse. Le bois est d'un jaune clair
qui se décharge en séchant & devient
presque blanc : il est filasseux & léger.
Il faut observer lorsqu'on le scie de se
tenir toujours au vent, c'est-à-dire , qu'il
faut se mettre dans une situation que le
vent ne puisse pas vous jeter la poussière
au visage ; sans cette précaution la pouf-
siere qui entre dans le nez & dans la bou-
che , y fait le même effet que si on avoit
mâché ou pris de la rhubarbe en guise
de tabac.

On se sert ordinairement de ce bois
pour faire des lattes , ou des planches
minces pour cloier l'ardoise , parce
qu'il est léger , & qu'on est assuré qu'il ne
sera jamais attaqué de ces insectes.

L'acajou & le bois amer ont encore
une autre qualité ; c'est de communiquer
leur amertume à tout ce qu'on fait cuire
à leur feu , soit qu'on le fasse cuire dans
une marmite , ou qu'on le fasse rotir à
la broche ou sur le gril. J'en ai fait l'ex-
périence à mes dépens ; car un jour qu'on
travailloit à la couverture de mon Pres-
bytere au Macouba , & que j'avois en-
voyé mon Nègre dehors , j'amassai des
bouts de lattes de ce bois que je mis au
feu , afin que l'absence du cuisinier n'ap-

1696. portât aucun retardement au dîner de mes ouvriers ni au mien, mais je fus surpris quand le Nègre fut revenu de l'entendre crier contre son camarade, qui étoit un petit Nègre nouveau. Je lui en demandai la raison, & il me dit que le dîner étoit perdu, parce qu'on avoit mis du bois amer dans le feu. Je crus d'abord que c'étoit quelque superstition, à quoi les Nègres aussi-bien que beaucoup d'autres gens sont assez portez, & je m'en mis peu en peine. Cependant comme il persistoit à dire la même chose, je goûtai le boüillon & la viande & je les trouvai amers comme du fiel. Les ouvriers à qui il importoit de dîner descendirent, on fit chauffer de l'eau, on échauda la viande, on la lava dans plusieurs eaux chaudes & froides: mais j'avois eu tant de soin de la faire cuire avec du bois amer, qu'il fut impossible même à mon chien d'en manger. Mes volailles réparèrent ma faute aux dépens de leur peau. Je me suis assuré plus d'une fois de cette expérience, mais d'une manière qui me portoit moins de préjudice.

Effets du
bois a-
mer sur
la viande.

Le bois que l'on appelle amer à la Martinique, se nomme Simarouba à Cayenne. C'est le nom Indien. Le frere du Soleil très-habile Apoticaire du Col-

lege des Jesuites à Paris, a fait connoître ce bois, & a fait des cures surprenantes avec ce bois pour les cours de ventre même invéterés, & pour les dissenteries les plus violentes. 1696.

La racine & la peau de la racine sont les meilleures parties de l'arbre. Il en faut prendre deux gros, les couper en esquilles, & les faire bouillir dans trois demie septiers d'eau que l'on fait réduire en une chopine. On partage cette quantité en trois verres dont on fait prendre le premier le matin à jeun, le second deux heures après avoir dîné, & le troisième deux heures avant souper. Il faut observer de ne pas manger des choses cruës ou indigestes, ni boire du vin blanc.

Il est rare qu'on ait besoin de plus de deux gros de ce remede, les plus invéterées dissenteries n'ont jamais tenu contre six gros pris en trois jours.

Lorsqu'on est obligé de manger des volailles, dès qu'elles sont tuées, voici les moyens dont on se sert aux Isles pour les attendrir, & dont on pourroit se servir en Europe.

Moyen
pour
manger
les vo-
lailles
dès qu'
elles sont
tuées.

Le premier est de les plumer tout en vie, après quoi on leur fait avaler du vinaigre, & pendant qu'elles l'ont dans la gorge, on acheve de les étouffer en leur tordant le col.

1696.

Le second est, après les avoir fait saigner à l'ordinaire, de les pendre à une branche de figuier.

Le troisième est, de les enterrer pendant le même espace de tems, après qu'elles ont été saignées.

Et le quatrième est, de les écorcher tout en vie, quand on les veut accommoder d'une manière, où on n'a pas besoin de conserver leur peau. Il est certain que ces manières sont excellentes, & qu'elles donnent aux volailles que l'on est pressé de faire cuire une tendreté admirable. On dira peut-être que voilà bien des documens de cuisine pour un Missionnaire Apostolique : à quoi j'ai à répondre, que quand on est obligé d'avoir soin de son ménage, on est en même-tems obligé de s'instruire de bien des choses, dont je ne me serois pas chargé la mémoire si j'avois toujours été dans mon cloître ; mais l'obéissance m'ayant employé dans un état, j'ai été en même tems obligé de sçavoir ce qui étoit comme des dépendances de cet état, eu égard à la nécessité qu'il y a de vivre & souvent de se préparer soi-même ce qui est nécessaire à la vie.

Petit
Mil.

J'allois oublier qu'on se sert encore aux Isles d'une autre espece de mil, qu'on

appelle petit mil, pour nourrir & pour engraisser les volailles. La feüille de celui-ci est à peu près la même que celle du gros mil, mais beaucoup plus petite, & ses grains ne sont gueres plus gros que le chenevis. Ses feüilles sont excellentes pour nourrir les chevaux. Quand on le plante ou seme uniquement pour cet usage, on le met par sillons; il croît à mesure qu'on le coupe, & dure fort long-tems sans être replanté, pourvû qu'on ne le laisse pas monter en épi. On se sert aussi des feüilles de gros mil pour donner aux chevaux, mais elles ne sont pas si bonnes.

Il y a une autre espece d'herbe, longue, étroite, douce au toucher & au goût, d'un verd-de-pré, qui vient de bouture, bien mieux & plus vîte que de graine, dont on a soin d'avoir toujours une bonne quantité dans les habitations bien réglées. Elle sert aussi pour les chevaux, elle les engraisse, les rafraîchit, & leur fait autant & peut-être plus de bien, eu égard à la temperature du climat, que si on leur donnoit de l'avoine ou de l'orge; car en ces pays-là, les chevaux sont toujours au verd, & ne laissent pas d'être très-bons & de grande fatigue. On la nomme herbe de cosse; elle croît

Herbe de
cosse.

1696. vîte, on la coupe tant qu'on veut; elle revient promptement & multiplie, pourvû qu'on ait soin de la facer, & de ne la pas laisser monter en graine.

Le mil gros & petit demande une terre grasse & profonde. Pour l'herbe de côte elle veut un terrain bas & humide, c'est pourquoi on la plante toujours aux bords des rivieres.

Les ignames & les patates sont des fruits d'un si grand usage dans toute l'Amérique, que je ne dois pas remettre à un autre endroit d'en parler, sur tout étant dans un quartier où on en cultive une quantité très-considérable.

L'igname est une espece de beterrave qui vient grosse à proportion de la bonté du terrain où elle est plantée. Elle demande une bonne terre, forte, grasse & profonde. Sa peau est assez épaisse, rude, inégale, couverte de chevelure, & d'un violet tirant sur le noir. Le dedans est de la consistance des beterraves, soit qu'elle soit cuite ou qu'elle soit crüe; elle est d'un blanc-sale, & quelquefois tirant tant soit peu sur la couleur de chair. Ce fruit est visqueux avant d'être cuit. Il se cuit aisément, il est leger, de facile digestion, & ne laisse pas d'être fort nourrissant. On le mange cuit avec la viande, & pour

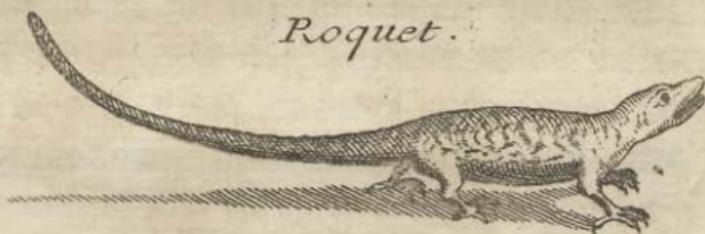
Igname .

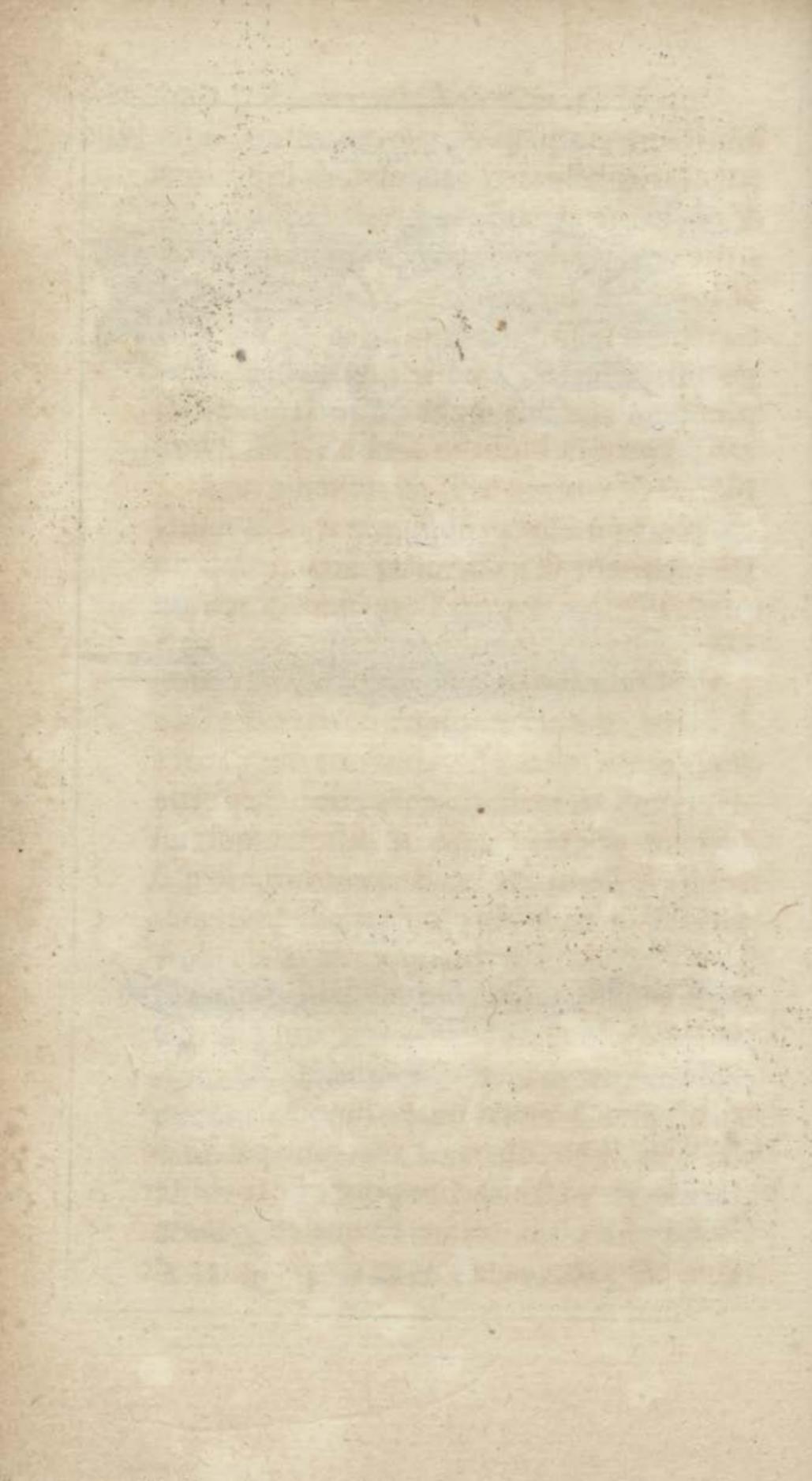


Scineq .



Roquet .





lors il sert de pain & de cassave. On le fait cuire seul dans l'eau, ou sous la braise, & on le mange avec la pimentade, c'est-à-dire, le jus de citron, le piment écrasé & le sel. La tige qui le produit est quarrée de trois à quatre lignes de face; elle rampe sur la terre, pousse des filamens qui prennent racine; quand elle trouve des arbres ou des buissons, elle s'y attache, monte & couvre en peu de tems tous les endroits où elle peut pénétrer. Ses feuilles viennent deux à deux attachées à de petits pédicules quarrés un peu crochus; elles sont en forme de cœur avec une petite pointe, d'un verd-brun, assez épaisses, grasses & bien nourries. La tige pousse quelques épis couverts de petites fleurs en forme de cloches, dont le pistile se change en une petite filique qui est remplie de petites graines noires. Je n'ai jamais entendu dire qu'on en ait semé; la plante vient beaucoup mieux de bouture & plus vite, si on la laisse faire elle couvrira bien-tôt tout un jardin; il suffit d'en avoir planté une fois dans un endroit pour y en trouver toujours. On se sert de la tête du fruit avec une partie de la tige qui y est attachée pour en provigner l'espece: on la coupe en quatre, & l'on met les morceaux en terre éloignez de

1696.
Icnamé,
fruit de
terre.

1696. trois à quatre pieds les uns des autres. Ils prennent aisément, & en moins de cinq mois ils portent du fruit mûr & bon à manger. On connoît aux feüilles que le fruit a toute la grosseur & la maturité qu'il doit avoir, parce que pour lors elles se flétrissent. Lorsque le fruit est tiré de terre, on le laisse un peu au soleil pour se ressuyer, après quoi on le met dans un lieu sec ou dans des tonneaux, & il peut se conserver les années entieres sans se gâter & rien perdre de sa bonté.

La patate est une espece de pomme de terre, qui approche assez de ce qu'on appelle en France des taupinambours: les Espagnols & les Portugais l'appellent *Batata*. Je ne sçai si elle est originaire de l'Amérique, ou si on l'y a apportée: ce qui me feroit croire qu'elle y est naturelle, c'est le grand usage que tous les Indiens tant de la Terre-ferme que des Isles, en font. Usage, qui selon moi n'est pas une foible conjecture; car ces Peuples sont fort jaloux de leurs anciennes manieres de se nourrir, & excepté le vin & l'eau-de vie, nous ne voyons point qu'ils ayent du penchant, ni pour nos fruits ni pour nos autres vivres venant d'Europe, ou accommodés à la maniere d'Europe. On trouve des patates dans

Patate,
espece de
pomme
de terre.

l'Asie & en Afrique: elles viennent très-
bien en Irlande & en Angleterre, & j'en
ai vû croître & venir en parfaite matu-
rité à la Rochelle. 1696.

Il y en a de plusieurs especes, que l'on
peut réduire à trois principales, sçavoir
les blanches, les rouges & les jaunes.

Patate
de trois
especes.

Elles se plantent de bouture en coupant
en morceaux la tige qu'elles ont poussée,
ou le fruit même, & mettant l'un ou l'autre
en terre & l'en couvrant environ de
trois ou quatre pouces. Il y a des patates
qu'on appelle patates de six semaines,
parce qu'on prétend qu'elles croissent &
mûrissent dans cet espace de tems. Je ne
sçai si dans les siècles passez cela étoit
vrai: pour dans celui-ci, il leur faut plus
de deux mois. C'est toujours quelque
chose, car il faut au moins quatre mois à
toutes les autres. Telles qu'elles soient
elles veulent une terre legere & sablon-
neuse; elles demandent de la pluye quand
on les plante, & puis de la chaleur & un
tems sec jusqu'à ce qu'on les leve, ou
pour parler le langage des Isles, jusqu'à ce
qu'on les foïuille, car effectivement il
faut foïuiller la terre avec la houë pour les
trouver. La chair de ces trois especes est
bonne. On estime cependant les jaunes
plus que les autres. C'est une nourriture

Maniere
de les
cultiver.

— 402 *Nouveaux Voyages aux Isles*
1696. legere, de facile digestion, qui ne laisse pas d'être fort substantielle, & qui seroit admirable en toute maniere, si elle n'étoit pas un peu venteuse.

C'est le pain ordinaire & presque la seule chose que l'on donne aux Nègres à Saint Domingue & dans les Isles Angloises. A l'heure du dîner le Commandeur les conduit à la piece de patates, & leur en laisse fouïiller à chacun sa provision pour toute la journée. En mêmes tems on coupe en pieces le bois ou la tige des patates, que l'on remet en terre au lieu du fruit que l'on a tiré; par ce moyen on est sûr d'en trouver toujours, outre que celles qu'on laisse par mégarde ou qu'on néglige, parce qu'elles sont trop petites, ne manquent jamais de pousser & de multiplier à merveille.

La feüille des patates est un peu plus grande qu'un écu, elle approche de la figure d'un cœur avec deux petites échancrures; elle est mince, d'un beau verd, fort tendre, douce au goût & au toucher. Sa tige ou son bois est d'un verd pâle, plein de suc, tendre, flexible: il court & pousse quantité de rejettons & de branches qui couvrent bien vite toute la surface de la terre. Il pousse de petites fleurs comme des violettes doubles, mais

qui sont jaunes, à côté desquelles naissent 1696.
quantité de petits filamens tortillez qui
prennent racine dès qu'ils touchent la
terre & produisent du fruit.

J'ai vû des patates qui pesoient jusqu'à
cinq livres ; mais cela n'est pas ordinaire,
& me porte à croire que mon Confrere
le Pere du Terre s'est trompé, quand il
a dit d'en avoir vû qui pesoient plus de
vingt livres, & que c'étoit une chose assez
ordinaire ; peut-être que c'est une faute
d'impression qu'on a oublié de corriger.
Communément les patates ont depnis
deux jusqu'à cinq pouces de diametre.
Leur figure est très - irréguliere ; on en
voir de rondes, d'ovales & d'autres fa-
çons. Leur peau est mince, unie, sans
chevelure ou filamens. Les rouges ont la
peau & le dedans de couleur de chair :
les blanches & les jaunes ont la peau grise,
& le dedans blanc ou jaune.

Les feüilles & le bois ne sont pas inu-
tiles après qu'ils sont arrachez ; on les
donne aux chevaux & aux bœufs, & sur
tout aux cochons ; cette nourriture les
engraisse extrêmement, & rend leur chair
& leur lard fort fermes.

Les patates font une bonne partie de
la nourriture des petits habitans ; on les
fait cuire dans un chaudron avec du sel

*Maniere
de les fai-
re cuire.*

1696. & un peu d'eau, & on les couvre bien avec leurs feüilles. Lorsqu'elles sont hors du feu, on couvre le chaudron avec une grosse toile afin de resserrer la fumée en dedans, & qu'elles achevent de mitonner; cependant on fait une pimentade avec le jus de citron, le sel & le piment écrasé. On tire les patates du chaudron, on ôte la peau, qui quitte la chair pour peu qu'on la presse, & on les mange en les trempant dans la pimentade.

Differen-
tes ma-
nieres
d'accō-
moder
les pa-
tates.

Lorsqu'on les fait cuire avec la viande pour tenir lieu de pain, comme font nos Boucaniers, nos chasseurs de Saint Domingue & beaucoup d'habitans: on se contente de les bien laver sans les peler; & on les met dans la marmite quand la viande est écumée. Elles se cuisent ainsi, & en profitant de la graisse de la viande, elle lui communique leur suc & leur odeur. Quand tout est cuit, on ôte facilement la peau des patates, & on les mange comme le pain avec la viande, sans oublier la pimentade, qui est la sauce favorite de bien des gens.

On les pele & on les coupe par quartiers, lorsqu'on les veut faire cuire avec la viande comme on fait les navets, les carottes & autres racines; pour lors elles se fondent entierement, & font un po-

tage épais comme une purée d'un très-bon goût. 1698.

On les mange au dessert comme du fruit. Après qu'elles sont cuites sous les cendres chaudes, on les pele & on les sert arrosées d'un jus d'orange avec du sucre. On les mange souvent toutes chaudes sans y rien ajouter, parce que ce fruit étant cuit porte sa sauce avec lui, & est toujours bon. Je le croi même plus sain de cette maniere.

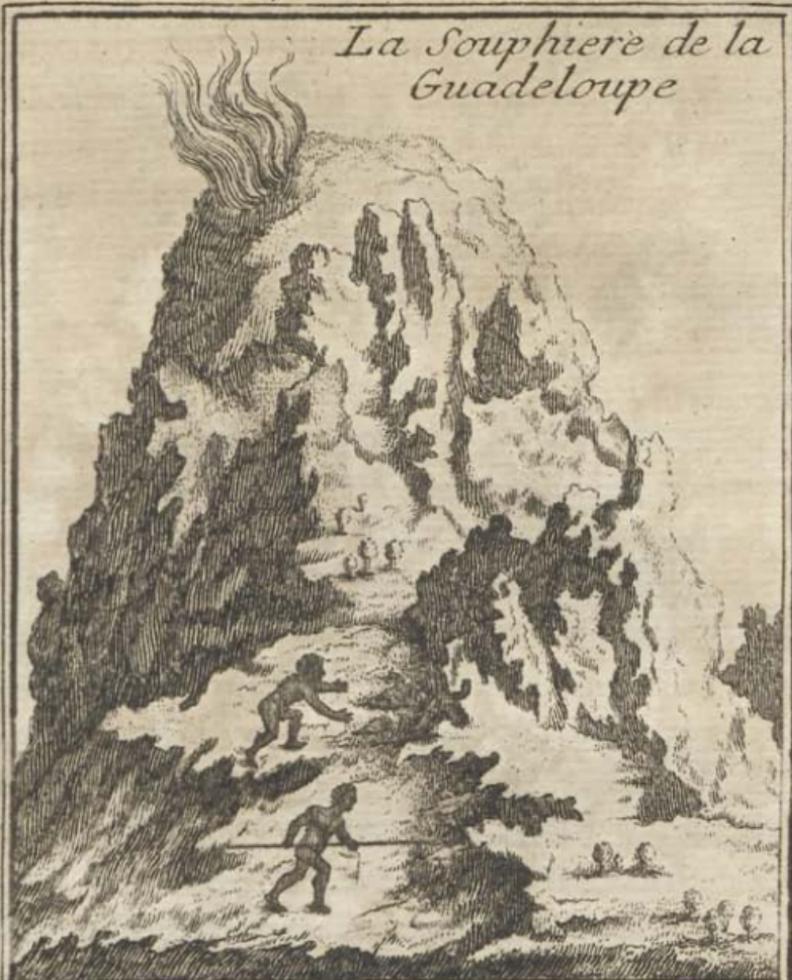
La patate étant foüillée & tirée hors de terre dans un tems sec, & exposée un peu au soleil & mise dans un lieu sec, se conserve plus d'un an. On en porte en Europe sans qu'elles se gâtent. Les Anglois en usent plus que nous: c'est souvent le pain des équipages de leurs vaisseaux, même de ceux de guerre, sur tout de leurs garde-côtes des Isles. Lorsque le sieur du Parc qui commandoit le Cheval marin prit en 16 . le Jersey, vaisseau de guerre Anglois de cinquante canons; on n'y trouva pour tous vivres que quelques barils de bœuf sallé & force patates. On les foüille en tout tems & en toutes saisons, & on estime ce fruit si bon & si sain, qu'on dit en proverbe, Que ceux qui retournent en Europe après avoir mangé des patates, retournent aux

1696. Isles pour en manger encore. Je ne scaurois mieux comparer le goût de ce fruit quand il est rôti, qu'à celui des marons & des culs d'artichaux mêlez ensemble. Je ne prétends pas pourtant imposer à personne la nécessité d'en juger comme moi, parce que c'est une espece de loi de ne point disputer des goûts.

Je m'étonne seulement que certaines Provinces de France qui ne vivent que de chataignes ou de bled noir, ne cultivent pas de patates, qui sont infiniment meilleures, qui ne craignent ni la grêle ni la gelée, & à qui il ne faudroit au plus que cinq mois pour venir en maturité. L'expérience que j'ai fait à la Rochelle me convainquant que ce fruit peut venir par toute la France, aussi parfaitement du moins qu'il vient en Irlande & en Angleterre.



*La Souphière de la
Guadeloupe*



Montagne des Diables



*Diabie ou
Diablotin*



CHAPITRE XXI.

Des oiseaux appellez Diabes. De leur chasse. Description de la Souphriere.

LE Mardi treizième Mars le Pere Gassot me ramena au Baillif dans son canot. Quoiqu'il fût assez petit & fort volage, c'est-à-dire, qu'il eût peu de fermeté sur son assiette, j'aimai mieux m'en servir, que de retourner à cheval; mon Nègre le conduisit par le même chemin que nous étions venus. Ce voyage me fit plaisir.

Le lendemain je montai à notre habitation du Marigot pour travailler au nivellement du canal. On me donna quatre ou cinq Nègres pour me servir, à qui il manquoit toujours quelque chose. Tantôt ils n'avoient point de ferremens, tantôt ils étoient ou faisoient les malades, & le plus souvent ils n'avoient rien pour manger avec leur farine, que les crabes qu'ils alloient fouiller dès que j'étois un moment absent: de sorte que ce travail ne me plaisoit point du tout, parce qu'il alloit trop lentement. Je l'aurois même

1696.

abandonné tout-à-fait, si la commodité d'aller dans les bois où il n'y a point de serpens comme à la Martinique, ne m'avoit un peu diverti. Je résolus donc de passer le Carême à la Guadeloupe afin de retourner à l'Ance Fery comme je l'avois promis, & ensuite de faire le tour de l'Isle avec le nouveau Gouverneur, qui m'avoit proposé cette partie.

Nous étions pour lors dans la saison de la chasse de certains oiseaux qu'on appelle Diabes ou Diablotins. Je ne sçache pas qu'il s'en rencontre dans les Isles autre part qu'à la Guadeloupe & à la Dominique, où ils viennent en certains tems de l'année s'accoupler, pondre & élever leurs petits.

Descrip-
tion des
oiseaux
appelés
Diabes
ou Dia-
blotins.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une poule à fleur; c'est ainsi qu'on appelle aux Isles les jeunes poules qui sont en état de pondre bien-tôt; son plumage est noir, il a les ailes longues & fortes, les jambes assez courtes, les pieds comme ceux des canards, mais garnis de fortes & longues griffes, son bec est long d'un bon pouce & demi, courbé, pointu, extrêmement dur & fort: il a de grands yeux à fleur de tête, qui lui servent admirablement bien pendant la nuit, mais qui lui sont tellement inutiles le jour qu'il

qu'il ne peut supporter la lumiere ni discerner les objets ; de sorte que quand il est surpris par le jour hors de sa retraite , il heurte contre tout ce qu'il rencontre . & enfin il tombe à terre.

Ces oiseaux vivent du poisson qu'ils vont prendre la nuit a la mer. Après que leur pêche est achevée , ils s'en retournent à la montagne où ils repairent dans des trous comme les lapins , & ils n'en sortent que quand la nuit est venuë pour retourner à la mer. Ils crient en volant comme s'ils s'appelloient ou se répondoient les uns aux autres.

Ils commencent à paroître vers la fin du mois de Septembre. On les trouve alors deux à deux dans chaque trou. Ils demeurent ainsi jusqu'à la fin de Novembre , après quoi ils disparoissent , & on n'en voit ni entend aucun jusqu'au milieu ou environ du mois de Janvier , qu'ils paroissent de nouveau. Pour lors on n'en trouve plus qu'un ou qu'une dans chaque trou jusqu'au mois de Mars qu'on trouve la mere avec ses deux petits. Quand on prend les petits diables en ce tems-là ils sont couverts d'un duvet épais & jaune comme les oisons ; ils sont comme des pelotons de graisse ; on les appelle des cotons. Ils sont en état de voler dans la

Tems de
leur
ponte.

1676. fin de Mai ; aussi est-ce en ce tems-là qu'ils s'en retournent , & qu'on cesse entièrement de les voir & de les entendre jusqu'au mois de Septembre. Tout ce que je viens de dire du passage & de la demeure des diables à la Guadeloupe & à la Dominique , arrive régulièrement & sans avoir jamais manqué toutes les années. La chair de cet oïse auest noirâtre , & sent un peu le poisson ; du reste elle est bonne & fort nourrissante. On estime les cottons comme étant plus délicats , & ils le sont en effet ; mais ils sont trop gras , de sorte qu'ils rendent la graisse comme s'ils étoient pleins d'huile.

Maniere
de les ac-
commo-
der.

La maniere de les accommoder quand ils sont grands , est de les faire bouillir à grande eau avec du sel & des herbes fines, jusqu'à la moitié de leur cuisson , après quoi on les retire & on les laisse égoûter : cette demie-cuisson les dégraisse & leur ôte le goût de poisson. On acheve de les faire cuire en daube , en ragoût ou autrement , avec des écorces d'oranges & des feüilles de bois d'Inde.

Les petits diables ou cottons sont meilleurs étant rôtis à la broche , ou sur le gril , saupoudrez de sel , de poivre & de graine de bois d'Inde battus ensemble.

On peut dire que ces oïseaux sont une

manne que Dieu envoie tous les ans pour les Nègres & pour les petits habitans, qui ne vivent d'autre chose pendant la saison. 1696.

La difficulté de la chasse de ces oiseaux en conserve l'espece, qui seroit détruite entierement il y a bien des années, selon la mauvaise coûtume des François, s'ils ne se retiroient dans des lieux qui ne sont pas accessibles à tout le monde.

Malgré les dangers & les incommoditez inseparables de cette chasse, ma curiosité me porta d'accompagner quatre de nos Nègres qui y alloient un Dimanche après midi, & qui ne devoient retourner que le lendemain au soir; car il faut ce tems-là pour se rendre sur le lieu de la chasse, chercher le gibier, & revenir. Outre mon Nègre je conduisis avec moi un jeune Creolle qui apprenoit chez nous à raffiner le sucre, nommé Albert de Lauenay. Nous marchâmes tout le long & au fond de notre riviere jusqu'à ce que nous trouvâmes un endroit moins escarpé que le reste, où nous montâmes les uns après les autres en nous aidant ou plutôt en montant sur les épaules de ceux qui demeuroient en bas, que nous tirâmes ensuite à nous avec des liannes, aussi bien que nos chiens. Je crus après avoir passé

Chemin
de la
montagne
des
diables.

1696. ce mauvais pas en être quitte ; mais ces mauvais pas se trouvoient toutes les fois qu'il falloit passer des ruisseaux ou des rivieres, ce qui arriva sept ou huit fois avant que nous fussions arrivez au haut de la montagne des oiseaux qui est à côté de la Souphriere. Il étoit près de six heures quand nous arrivâmes au lieu où nos chasseurs avoient résolu de faire leur cabane. Nous nous mêmes tous à travailler à notre logement, les uns couperent des gaulettes, les autres amasserent des fougères pendant que deux chasseurs allerent chercher des oiseaux pour souper. J'avois eu la précaution de faire porter mon manteau, une bonne bouteille de vin de Madere, & du pain, avec de l'eau-de-vie & de la farine pour nos Nègres. Notre Cabane fut bien-tôt dressée, nous la couvrîmes avec des feüilles de cachibou que nous avions coupées en chemin, parce que nous scävions bien que nous n'en trouverions pas dans l'endroit où nous allions. Nous fîmes une bonne litiere de fougères pour nous coucher, & nous allumâmes un grand feu, tant pour faire cuire le gibier qu'on étoit allé chercher pour souper, que pour nous chauffer pendant la nuit, qui est toujours très-froide dans ces lieux élevez.

Nos deux chasseurs furent heureux , ils revinrent assez promptement avec quinze diables. Chacun se mit d'abord à plumer. Pour moi je fis les brochettes pour les faire rôtir. Après qu'ils sont plumez & flambez , on les ouvre par le dos ; tous les dedans servent pour le souper des chiens avec les pieds, les têtes & les bouts des aîles. On embroche les corps diagonalement , c'est-à-dire qu'on fait passer la brochette d'une cuisse à l'épaule opposée. On la plante en terre devant le feu ; on la tourne de tems en tems pour faire cuire la viande des deux côtez , & quand elle est presque cuite , on y jette du sel dessus ; une feüille de cachibou ou de basilier sert d'assiette. Il faut avoüer qu'un diable mangé de broche en bouche est un mets délicieux. Je croyois être rassasié ayant un diable dans le corps ; mais soit que l'air froid de la montagne , ou la fatigue du chemin eussent augmenté mon appetit ; soit que les diables de ce pais-là soient plus délicats & de plus facile digestion que les autres , il fallut faire comme mes compagnons , & en manger un second. La nuit fut belle & sans pluye , & nous dormîmes bien , quoique les diables fissent un grand bruit en sortant de leurs maisons pour aller à la mer , & en y retournant.

1696.

Chasse
des dia
bles.

Le lendemain dès le point du jour nous nous mêmes à chasser. Chaque chasseur est armé d'une gaule de la grosseur d'un pouce, longue de sept à huit pieds, assez ployante, & qui a un crochet au bout. Les chiens que nous avions amenez ou apportez quëtoient & alloient fleurer tous les trous. Dès qu'ils sentoient qu'il y avoit un diable dans un trou (car cette montagne est toute percée comme une garenne) ils jappoient & se mettoient à gratter : mais le chasseur a soin de les empêcher de gâter les entrées, parce que les diables ne voudroient pas y rentrer une autre année. On enfonce aussi - tôt la gaulette dans le trou jusqu'à ce qu'on rencontre l'oiseau, qui dès qu'il la sent la prend avec le bec & la serre, & se laisse plutôt entraîner dehors que de lâcher prise. Quand il est à la bouche du trou, la lumiere l'aveugle, il est ébloüi, il veut retourner à reculons dans son trou, mais le chasseur y a mis le pied. Alors l'oiseau se renverse sur le dos pour se deffendre du bec & des griffes. On le prend alors par la tête, on lui tord le col, & le chasseur l'attache à une corde ou lianne qu'il a autour du corps en guise de ceinture. Il

arrive quelquefois que l'oiseau ne veut 1696.
pas mordre la gaulette; pour lors on
la tourne de côté & d'autre en fourgon-
nant dans le trou jusqu'à ce qu'on
l'attrape au deffaut de l'aîle, qui
étant fort grande, l'oiseau ne peut l'é-
tendre assez pour se débarrasser, & il est
ainsi entraîné hors de sa maison.
On continue ordinairement la chasse
toute la matinée, ce qu'on ne peut
faire sans s'éloigner beaucoup de la ca-
banne, & monter & descendre dans des
lieux fort difficiles. J'envoyai les Né-
gres dans les lieux éloignez, & je re-
tins le Creolle avec moi pour chasser
aux environs de la cabanne. Il enten-
doit parfaitement bien ce métier, & il
avoit un très-bon chien. Après deux
ou trois heures de chasse, je retournaï
avec mon Nègre pour me reposer, &
pour accommoder des oiseaux pour dî-
ner. Je me remis enfin à chasser seul.
Nous nous rassemblâmes sur le midi.
Les quatre Nègres avoient cent trente-
huit diables, Albert en avoit quarante-
trois, & moi dix-sept. Nous en man-
geâmes chacun deux, & partîmes char-
gez du reste de notre gibier.

Je croi que ces oiseaux vont à la
Virginie & dans les país voisins, pen-

1696. dant que nous ne les voyons point aux Isles. Car j'ai lû une Relation de ces pais-là qui fait la description d'un oiseau de passage qui s'y trouve depuis le mois de Mai jusqu'en Septembre ou Octobre, qui est tout-à-fait semblable à nos diables.

Il m'arriva un accident quelques jours après ce voyage qui pensa me coûter la vie. Comme je faisois travailler au bord de la riviere, j'y descendois quelquefois pour me baigner, & en remontant dans les falaises je cherchois des plantes, des racines & autres choses pour contenter ma curiosité. Je trouvai une chute d'eau dans notre riviere comme une espece de cataracte de plus de quarante pieds de haut, avec deux beaux bassins dont celui d'enbas étoit si profond que je ne pus en trouver le fond avec plus de vingt brasses de liannes que j'y coulai avec une assez grosse pierre. Un jour que je me baignois dans celui d'enhaut, je vis un chien à qui j'avois jetté un bâton prêt à être entraîné par le courant de l'eau. Je voulus le sauver, mais dans le moment que je le faisissois par une jambe de derriere, je bronchai sur une pierre, & le courant

Accident
qui arri-
ve à
l'Au-
teur.

m'emporta avec le chien. Je jettai un grand cri quand je me sentis emporter, & les Nègres qui travailloient vis-à-vis de cet endroit me virent culbuter, & coururent aussi-tôt en bas où ils croyoient me trouver brisé & noyé. Mais j'eus le bonheur de ne pas perdre tout-à-fait la tramontane; je fus à la vérité étourdi de ma chute, & je me trouvai sur l'eau tenant toujours le chien par la jambe. Je ne sçai si je tombai sur le chien, ou si ce fut la hauteur de la chute ou la force de l'eau, mais je me trouvai la poitrine meurtrie, & le lendemain je crachai quelques grumeaux de sang, je me fis saigner, & mettre sur la poitrine des compresses trempées dans la graisse de tortuë dissoute dans de l'esprit de vin; cela me guerit en peu de jours.

Le Dimanche huitième Avril je résolus d'aller voir la montagne de la Souphriere. Je pris l'occasion de quelques-uns de nos Nègres qui alloient à la chasse des diables; & m'étant fait accompagner par notre apprenti raffineur, deux autres Creolles de nos voisins & trois Nègres, nous partîmes après dîner pour nous rendre à la montagne des diables, le plus près que nous pourrions de la Souphriere.

La seconde fois que nous passâmes

1696. la riviere de S. Louis, nous fûmes surpris de l'entendre gronder bien plus fort qu'à l'ordinaire; car comme il n'avoit point plû en bas, & que le tems avoit toujours été beau, nous ne pouvions deviner d'où venoit ce bruit, quand nous la vîmes se déborder si promptement que nous eûmes toutes les peines du monde à nous sauver, par le moyen de quelques racines & de quelques liannes que ceux qui grimperent les premiers jetterent à ceux qui étoient en bas, qui avoient déjà de l'eau jusqu'à la ceinture.

Nous passâmes par les mêmes endroits où j'avois déjà passé; mais nous allâmes bien plus loin, & nous montâmes jusques dessus les montagnes sur lesquelles la Souphriere est située. Pendant que la moitié de la troupe étoit occupée à dresser la cabanne, & à allumer le feu, les autres furent à la chasse. On se mit à plumer dès qu'ils furent de retour, & nous fîmes cuire des oiseaux, non seulement ce que nous crûmes en avoir besoin pour le souper, mais encore pour porter avec nous le lendemain.

Les le-
zards &
les dia-
bles sont
déclarés
viande
maigre.

Ceux qui liront ces Mémoires seront sans doute surpris que nous mangeassions des oiseaux en Carême. Mais on sera averti que les Missionnaires qui sont aux

Illes, & qui par une concession Apostolique exercent en plusieurs choses le pouvoir des Evêques, après une mûre délibération & une consultation des Medecins, ont déclaré que les lézards & les diables étoient viandes maigres, & que par conséquent on en pouvoit manger en tout tems.

Nous nous couchâmes après que nous eûmes soupé, & je commençois à m'endormir dans l'esperance de reposer aussi bien que la premiere fois; mais il survint un orage de pluye, de vent, d'éclairs & de tonnerre si furieux que nous fûmes obligés de nous lever pour tenir les poteaux de notre cabanne, qui vouloit nous quitter. Malgré tous les efforts la couverture fut emportée, & notre litiere tellement mouillée, qu'il ne fut plus possible de se coucher dessus. Je m'enveloppai dans mon manteau, & nous passâmes le reste de la nuit à trembler & à causer.

Dès que le jour commença à paroître nous nous separâmes. Nos chasseurs furent chercher des diables, & nous prîmes le chemin de la Souphriere. Le sommet de toutes ces montagnes est pelé; on n'y trouve que des fougères, & quelques méchans petits arbrisseaux chargez de

1696. moufle : ce qui vient du froid continuel qui regne dans ces lieux élevez, des exhalaisons de la Souphriere, & des cendres qu'elle vomit quelquefois.

Vüe
char-
mante
dont on
joiit sur
les mon-
tagnes.

Comme le tems s'étoit purgé par la grande pluye qui étoit tombée pendant la nuit, l'air se trouva très clair & sans aucun nuage. A mesure que nous montions nous découvriens de nouveaux objets. Nous voyions la Dominique, les Saintes, la grande Terre & Marie-galante, comme si nous avions été dessus. Lorsque nous fûmes plus haut nous vîmes fort à clair la Martinique, Monferrat, Nieves, & les autres Isles voisines. Je ne croi pas qu'il y ait un plus beau point de vüe au monde ; mais il est situé dans un endroit incommode, & trop proche d'un voisin fort dangereux.

Quand nous eûmes marché environ trois heures & demie en tournant autour de la montagne, & montant toujours, nous nous trouvâmes dans des pierres brûlées, & dans des lieux où il y avoit près d'un demi-pied de cendres blanchâtres qui sentoient très-fort le soufre. Plus nous montions, plus la cendre augmentoit. Enfin nous nous trouvâmes sur la hauteur. C'est une vaste platte-forme inégale, couverte de monceaux de pierres

Brûlées de toutes sortes de grosseurs. La 1696.

terre fumoit en bien des endroits, & sur tout dans ceux où il y avoit des fentes & des crevasses, où nous ne jugeâmes pas à propos de nous aller promener : mais nous prîmes à côté pour gagner le pied d'une élévation qui peut avoir dix à douze toises de hauteur, & quatre fois autant de circonférence. C'est un amas de grosses pierres blanches & calcinées, on l'appelle le Piton de la Souphriere. Comme il n'y avoit ni cendre ni fumée, nous y montâmes sans crainte, & nous vîmes au dessous de nous du côté de l'Est la bouche de la Souphriere. C'est un trou ovale qui me parut de dix-huit à vingt toises de large dans son plus grand diamètre. Ses bords étoient couverts de grosses pierres mêlées de cendres & de monceaux de soufre. Quant à la profondeur, nous n'en pûmes pas juger, parce que nous n'en étions pas assez proche, & il n'y auroit pas eu de prudence à s'approcher davantage ; d'ailleurs il en sortoit de tems en tems des tourbillons d'une fumée noire, épaisse, sulphurée, mêlée d'étincelles de feu, qui ne laissoit pas de nous incommoder quand le vent les portoit du côté où nous étions.

Decription de la Souphriere.

La grande bouche ou ouverture.

Il y a une autre bouche beaucoup

1696. plus petite que la première, qui paroît comme une voute ruinée. Il en sortoit aussi une grosse fumée & beaucoup d'étincelles. Tous les environs de ces deux bouches étoient pleins de fentes & de crevasses qui rendoient beaucoup de fumée. Ce qui marque que toute cette montagne est creuse & comme une grande cave pleine de feu & de soufre qui se consume peu à peu, & qui à la fin fait affaïsser la voute, & y cause des crevasses & de nouvelles ouvertures.

Petite
bouche
de la
Sou-
phriere.

Nous demeurâmes plus de deux heures sur le Piton pour nous reposer, & jouïr de sa belle vûe en dînant, nous y plantâmes une perche de douze pieds & plus de longueur que j'avois fait apporter exprès avec une vieille toile pour servir de pavillon. Nous descendîmes par le même endroit que nous étions montez : on peut croire qu'il n'y a point de chemins battus dans tous ces quartiers-là : il se passe bien des années avant qu'on s'y aille promener, & assurément la peine & les risques sont trop grands. Nous ne laissâmes pas de nous approcher le plus que nous pûmes de la grande bouche, dont l'abord m'avoit paru moins dangereux que celui de la petite. J'y fis jeter par les plus forts de mes compagnons

les plus grosses pierres qu'ils pûrent, mais contre tout ce qu'on m'avoit dit, nous ne vîmes point augmenter la fumée ni les étincelles. La terre raisonnoit sous nos pieds: & quand on la frappoit avec un bâton, presque comme si nous avions été sur le pont d'un vaisseau; Dès que nous remuyons quelques grosses pierres, la fumée sortoit aussi-tôt. Toutes ces pierres sont legères, & sentent beaucoup le souffre. J'en fis apporter quelques-unes avec des morceaux de souffre, dont il auroit été facile de nous charger si nous avions voulu. Quoique nous fussions alors dans la plus grande chaleur du jour, il faisoit un air extrêmement frais sur le Piton. Je croi qu'on auroit bien de la peine à résister au froid qu'il y doit faire pendant la nuit. Il y a des Nègres qui vont chercher du souffre pour le vendre, il faut le purifier avant de s'en servir. Ils prennent un autre chemin que celui par lequel nous étions venus, nous le cherchâmes & le suivîmes quand nous eûmes trouvé leur trace, & nous trouvâmes qu'il étoit plus aisé que le nôtre, quoiqu'il nous parût plus long.

Nous descendîmes donc par le côté opposé à celui par lequel nous étions montez. Environ à deux cens pas plus

1696. bas que la bouche, nous trouvâmes trois petites mares d'eau très-chaude, éloignées de quatre à cinq pas l'un de l'autre. La plus grande pouvoit avoir une toise ou environ de diametre; elle est remplie d'une eau fort brune, qui sent le fer, ou plutôt l'eau dans laquelle les ferruriers & forgerons éteignent leur fer. La seconde est blanchâtre & a le goût d'alun. La troisième est bleüe, & a le goût de vitriol. On dit qu'on y a trouvé des morceaux considérables de ce minéral; je le veux croire, mais nous n'en trouvâmes point; il est vrai que nous n'avions pas d'instrumens pour chercher au fond. Faute de ligne & de perche je ne pus mesurer la profondeur de ces mares; elles excédoient la longueur de nos bâtons. Nous vîmes ensuite une quantité de petites sources d'eau, qui en s'unissant forment plusieurs rivières ou torrens. Une de ces rivières s'appelle la Rivière Blanche, parce qu'elle est souvent de cette couleur, à cause des cendres & du soufre qui la couvrent. Elle se jette dans la rivière de S. Louis, & n'aide pas à la rendre poissonneuse, parce que le soufre & les cendres qu'elle y porte, font mourir le poisson.

A mesure qu'on s'éloigne de ces terres brûlées en descendant la montagne, on

Mares
de trois
fortes
d'eau.

trouve le pais plus beau. On voit de l'herbe & des arbres grands & verds, il semble qu'on tombe dans un autre monde, tant on trouve de difference entre le sommet affreux de cette montagne, tout couvert de pierres calcinées, de cendres & de souffre, & le milieu & le bas que l'on voit couverts d'une agréable verdure, arrosez d'une infinité de ruisseaux, & cultivez avec tout le soin & toute l'industrie possible. Nous arrivâmes enfin à l'habitation des Religieux de la Charité. Le terrain est petit, mais excellent; ils travailloient à faire un moulin à eau. Les Carmes ont le leur au dessous de celle-ci, leur terrain est plus grand, mais il manque absolument de bois à brûler. J'y trouvai un Religieux qui fut fort surpris du voyage que je venois de faire: il me prêta un cheval pour me porter au Baillif. J'en avois bien besoin, étant extrêmement fatigué, & ayant déchiré tous mes souliers. Bien en prit à mes compagnons d'être pieds nuds: car assurément ils n'en auroient pas eu meilleur marché que moi. Je fus cependant très-content de ce voyage.

Fin de la seconde Partie.



T A B L E

DES MATIERES contenuës dans la seconde Partie.

A

A ccident , qui pensa coûter la vie à l'Auteur , & le remede qu'il y apporta ,	416
Adresse des Caraïbes , pour mettre en mer leurs Bâtimens ,	131
Adresse des Crabes pour s'échaper ,	222
Ance du gros François. Sa description ,	334
Ance à la Barque ,	339
Ance de Goiaves ,	352
Ance Ferri ,	362
Anglois , qui attaquèrent la Guadeloupe en 1691. Relation de cette attaque ,	340

- Aras, espece de Perroquet. Histoire d'un
de ces oiseaux , 212
- Arbre qui donne le Baume de Copaiï.
Sa description. Maniere de tirer ce
Baume, de le connoître, & de s'en
servir, 366
- Arcs de Caraïbes. Leur description, 78
- Auger, Gouverneur de la Guadeloupe, 299
- L'Auteur est attaqué du mal de Siam, il
en guérit, r

B

- B** Acaffas, Bâtiment des Caraïbes. Sa
description, 92
- Barques & Brigantins. Leur description,
& leur manœuvre, & leur commo-
dité, 303
- Baume de Copaiï, 366
- Becune, Poisson dangereux. Sa descrip-
tion, maniere de connoître quand
elle est empoisonné, 30
- Bois amer, arbre. Sa description, ses
usages, & la propriété qu'il a de com-
munique son amertume aux viandes
cuites au feu que l'on en a fait. Ex-
perience de l'Auteur, 392
- Bois de chandelle, arbre. Sa description,
& son usage, 339

Bois jaune, espece de Paletuvier. Son usage & sa bonté,	209
Bois laiteux, arbrisseau. Sa description, & ses differens usages,	381
Bois appellé Tendre à caillou,	384
Bordenave, Major de la Guadeloupe, son Histoire & sa mort,	341
Bourg de la Basse terre de la Guadeloupe. Sa description,	310 318
Bourgs de Saint Louïs, & du Baillif. Leurs aventures,	311
Bouriau, Officier Anglois, comment il empêche ses Négtes de se pendre,	15
Bouton, espece de Massue des Caraïbes. Sa matiere, sa figure, son usage,	82
Bras d'un Anglois boucanné, dont les Sauvages veulent faire present à l'Auteur,	93
Brodequins, espece de demi bas de femmes Caraïbes,	75
Breton (le Pere Raymond) & le Pere Beaumont Missionnaires Jacobins chez les Sauvages,	89

C

C Abasson (le Pere) est reconnu par <i>interim</i> Supérieur des Missions des Jacobins aux Isles,	66
Cabritte ou Chevre, d'une fecondité extraordinaire,	170

- Camisa des femmes Caraïbes. Sa figure.
la matiere , & son usage , 75
- Cancanner. Cry des Perroquets quand
ils sont jeunes , 215
- Caracoli , métal dont les Sauvages font
leurs ornemens. Contre-fait par les
Européens , & comment , 84
- Caraïbes Sauvages , naturels des Isles,
leur humeur , leur couleur , leurs ha-
bits , 71
- Caraïbe baptisé , & ensuite apostat. Son
entretien avec l'Auteur , 87
- Caraïbes mauvais Domestiques. Leur
antipatie pour les Nègres ; ce qu'on
doit observer en les achetant , 138
- Caraïbe mort. Leur maniere d'enterrer ,
leurs coûtumes sur ce sujet. Comme
ils prennent leurs repas , & comme ils
font cuire leurs viandes , 151
- Carbets , maisons des Caraïbes. Leur
construction , & leur propreté , 148
- Catoli , espece de Hotte des Caraïbes ,
107
- Chaleur dans les Isles très - suportable ,
& le climat fort doux , 27
- Château-du-Bois , homme de qualité ,
qui s'étoit consacré à l'instruction des
Caraïbes , 90
- Caumels (le Pere) Supérieur des Ja-
cobins , meurt à Saint Thomas, Ses

- funerailles , 66
- Cirique , espece de Crabes de mer , 238
- Cerisier , arbrisseau. Sa description.
Usage qu'on fait de son fruit , 276
- Cochons des Isles ne craignent point les
serpens , les poursuivent , & les man-
gent , 24
- Colonie de Sainte Croix transportée à
Saint Domingue. Raisons de ce chan-
gement , 291
- Coffres. Poissons ainsi appellez. Maniere
des Caraïbes pour les apprêter , 157
- Conseil Souverain de la Martinique.
De quelles personnes il est composé ,
leurs droits , émolumens , & privile-
ges , 180
- Corvette , Bâtiment dont on se sert pour
la course. Sa description , 309
- Coulet , Lieutenant de Roi de la Gua-
deloupe. Son extraction , ses services,
& ses recompenses , 244
- Convent des Jacobins au Baillif de la
Guadeloupe , 312
- Coutûmes des Caraïbes à l'égard de leurs
Prisonniers , 93
- Crabes. Leurs differentes especes 221. A
quoi on connoît les mâles d'avec les
femelles 223. Le tems , & pourquoi
elles se vont baigner à la mer 224.
Comment elles quittent leur écaille

226. Crabes boursieres 227. Oeufs
& taumali de Crabes. Manieres de s'en
servir 228. Comment on connoît que
les Crabes sont empoisonnées, 235
Cripts, Officier Anglois. Son industrie
pour empêcher les Nègres de se pen-
dre, 13
Cul-de-Sac François. Sa description, 160
Cul-de-Sac Robert. Sa description, 19

D

- D** Auphiné, Commandeur de Né-
gres, son Mariage, & son Histoire,
178
Degrez dans lesquels les Caraïbes se ma-
rient, 77
Diables & diabolins, oiseaux de passage.
Leur description. Le tems qu'ils vien-
nent, leur chasse, & la maniere de
les accommoder, 407
Du Buc, Gentilhomme de la Martinique.
son origine, sa famille & son His-
toire, 44
Dubuiffon, Menuisier fort impertinent,
qui travaille pour l'Auteur, 10 & 50
Du Maitz de Goimpy, Intendant des
Iles. Son retour en France, 294

E

E glise Paroissiale du Fort Royal de la Martinique ,	170
Eglise & maison des Jesuites à la Gua- deloupe ,	318
Eglise & Couvent des Carmes ,	321
Eglise & Couvent des Capucins ,	323
Empire des Caraïbes sur leurs femmes ,	77
Epervier , filet rond pour la pêche. Ma- niere de s'en servir ,	135
Etablissement d'une Paroisse au Cul-de- Sac François de la Martinique ,	165

F

F emmes des Caraïbes ne mangent point avec leurs maris ,	158
Femmes. Elles sont très - propres pour apprendre à parler aux Perroquets ,	216
Février, Greffier du Conseil Supérieur de la Martinique ,	21
Flambeaux de Bagaces , comment on les fait , & leur usage ,	238
Flèches des Caraïbes. Leur matiere , leur forme , leurs differens usages. Manie- re de les empoisonner ,	79
Fontaines boüillantes de la Guadeloupe. Leur	

DES MATIERES. 433

Leur description, & leur propriété,

354

Fort de la Basseterre de la Guadeloupe.

Sa description, 313

Fort de la Madeleine de la Guadeloupe,

331

Fourmis blanches, ou poux de bois, insectes. Usage qu'on en fait pour nourrir les volailles,

389

G

G Abriël (le Pere) de Vire, Capucin,

Curé du Fort Royal, 179

Galere, Poisson. Sa description. Son vel-

nin, & le remede qu'on y apporte, 36

Gallions d'Espagne. Leur passage devant

la Martinique en 1695. 220

Goyavier, espece de Pommier. Diffe-

rentes especes de ce fruit. Ses proprie-

tez, & les manieres de s'en servir, 268

H

H Amac, Lit dont se servent les Ca-

raïbes. Sa matiere, sa forme, son

usage, sa commodité; comment on

le fait, usage qu'on en pourroit faire

dans les autres parties du monde, 101

Hamacs Caraïbes bien meilleurs que les

Tome II.

T

autres ; & pourquoi ,	141
Hôpital des Religieux de la Charité à la Guadeloupe ,	322
M. Hincelin, Gouverneur de la Gua- deloupe ,	340
Histoire de la descente des Anglois à la Guadeloupe en 1691. & de tout ce qui s'y passa jusqu'à leur retraite ,	340
Huitres des Isles. Leur grandeur, & leur bonté. Elles croissent, & on les cueille sur des arbres ,	198
Herbe de Cosse. Son utilité.	397

I

I Gname, espece de Beterave. Sa des- cription, sa culture, sa qualité, & son usage ,	398
Jesuites, Missionnaires entretenus par le Roi, pour les Caraïbes de l'Isle de Saint Vincent ,	91
Joyeux, Capitaine de Cavalerie à la Martinique, donne le terrain pour l'Eglise du Cul-de-sac François ,	166
Maugier, Marchand Provençal, qui avoit épousé une Nègresse ,	190
Islet de Monsieur. Sa description ,	23
Islet à Goyaves. Quartier de ce nom à la Basseterre de la Guadeloupe ,	348

L

- L**A Dominique, Isle habitée par les Caraïbes, qu'il ne faut pas confondre avec Saint Domingue, 300
- Lamantin ou Manate, poisson. Sa description. Maniere de le pêcher. Vertus de quelques-uns de ses os, 256
- La Roze, Caraïbe de ce nom, 141
- Lames ou Ondes de la mer. Remarque de l'Auteur sur le nombre, 133
- Latanier, arbre. Sa description, & l'usage qu'on en fait, 109
- Latinité d'un Conseiller au Conseil Supérieur de la Guadeloupe, 192
- Le Clerc (le Pere) Religieux Jacobin, sa mort extraordinaire, 174
- La Vigne Granval, Capitaine de Milice du Cul-de-sac François, 143
- Les Saints ou Saintes, petites Isles voisines de la Guadeloupe, 302
- Lezards & Diabes, declarez viandes maigres par les Missionnaires, 419
- Lietard, Officier de Milice à la Guadeloupe. Son Histoire, 190-360

M

- M**Ahot ou Mangle blanc. Ses usages, & ses incommoditez, 202
- Maison Curiale du Macouba, 8

Mancenilier, arbre très-beau & très-dangereux. Sa description, & celle de son fruit. Ses mauvaises qualitez, & celles de son fruit, de son lait, de ses feuilles & de son ombre,	39
Mangle rouge ou Raisinier. Ses fleurs, ses fruits, & l'usage qu'on en fait,	199
Manieres des Caraïbes, pour prendre les Perroquets, & les rendre privez,	113
Manieres differentes de prendre les Craïbes,	236
Manieres d'attendrir les volailles que l'on veut manger aussi-tôt qu'elles ont été tuées,	395
Maniere de traiter avec les Caraïbes,	115-130
Massonnier (Guillaume.) Sa fortune & sa reconnoissance,	70
Matatou, table des Caraïbes,	106
Mature, & voilure des Bâtimens des Caraïbes. Histoire sur ce sujet,	99
Mal d'estomach, espece d'hidropisie. Ses causes & son remede,	231
Marciiil, Lieutenant de Roi de la Martinique. Son origine, & son Histoire,	51
Marigot. Ce qu'on entend aux Isles par ce terme,	327
Melancolie des Creolles, des Nègres, & des Caraïbes, qui les porte à manger de la terre,	17

DES MATIERES. 437

Mibi & Mibipi, deux liannes ou especes d'Ozier. Leurs usages,	240
Mignat (Philippe) Habitant du Macouba, qui avoit un Nègre forcier,	53
Mil, Mahis, ou Bled de Turquie. Comment on le plante. Abondantes récoltes qu'on en fait, les usages, & sa qualité,	387
Mil, de la petite espece,	396
Missionnaires employez inutilement à la conversion des Caraïbes,	89
Monel, Conseiller au Conseil Supérieur de la Martinique. Sa famille & son Histoire,	21
Montagnes Saint Louïs & Saint Robert à la Guadeloupe,	334
Mort du Supérieur général des Jacobins à S. Thomas. Ses funerailles,	66
Mort extraordinaire d'un jeune homme à la Martinique,	176
Mulâtres. Comment on les connoît. Remarque sur les Mulâtres, leur état avant & après 1674. Histoires sur leur sujet,	182

N

N Egres attaquez du mal d'estomach. Comment ils sont traitez par les Portugais,

233

- Négresse, épouse du sieur Lietard, Officier de Milice à la Guadeloupe, 363
- Nègres sont sujets à être malades par chagrin. Comment ils font un serment, 11-15
- Nègres, & sur tout ceux de la Mine en Afrique, sujets à se desesperer, 12
- Nègre sorcier, baptisé par l'Auteur. Son Histoire, 54
- Nègre qui fait pleuvoir, 57
- Négresse qui fait consulter le diable sur sa maladie, 60
- Nègre sorcier, qui fait parler un bâton, & est brûlé vif à Saint Thomas, 65

O

- O** Rangiers. Moyen de les conserver, pour les porter en Europe, 6
- Ouragan, tempête extraordinaire. Sa Description. Tems dans lequel il est arrivé, & les désordres qu'il cause, 278
- Ortolans des Isles. Leur description, 290

P

- P** Agalle, espece d'Aviron ou de Rame, dont on se sert à l'Amerique. Description de cet instrument, ses differens usages pour nager, ou pour

- gouverner. Maniere de s'en servir , &
son utilité , 94
- Pagne , morceau de toile , dont les fem-
mes se couvrent , 147
- Paniers Caraïbes. Leur commodité , &
la maniere de les faire , III
- Paletuvier ou Mangle. Ses differentes es-
peces , leur description , & les usages
qu'on en fait , 194
- Paletuvier de montagne. Sa description ,
& son usage , 206
- Paletuvier ou Mangle ou bois jaune. Sa
longue durée , & son usage , 209
- Patate , espece de pomme de terre. Sa
description , sa culture , ses proprie-
tez , & les diverses manieres de s'en
servir , 400
- Paul (le Pere Pierre) Supérieur général
des Missions des Jacobins. Son arri-
vée aux Isles , 291
- Peines qu'encourent les peres des Mu-
lâtres , 183
- Pensée de l'Auteur sur le Quinquina , 208
- Perroquet , oiseau. Description parti-
culiere de chaque espece , 211
- Perroquets nez à Paris. Ils ne pondent
que deux œufs , 217
- Perriques. La troisième & la plus petite
espece de Perroquets. Leur bonté &
leur chasse , 218

Pêche aux flambeaux. Comment elle se fait ,	136
Pêche à la main ,	137
Pierres vertes. Leurs vertus , moyen de les connoître , & de s'en servir.	118
Pierres de taille de differente espece ,	324
Pirogue , Bâtiment tout d'une piece , dont on se sert à l'Amerique.	92
Pointe à la Rose à la Martinique ,	146
Poissons voraces , attaquent plutôt un chien qu'un homme , & un Nègre qu'un Blanc. Pensée de l'Auteur sur cela ,	33
Pont d'or , Vaisseau. Ses aventures ,	173
Poux de bois , ou Fourmis blanches , insectes. Leur description. Incommodité qu'on en reçoit , usage qu'on en fait pour nourrir les jeunes volailles ,	389
Punition des esclaves marons, & de ceux qui les retirent ,	193

Q

Q uartier & Paroisse des Habitans.	
Raison de ce nom ,	336
Quartier des Plaines ,	358
Quartier de Caillou , ou la pointe Noire ,	361
Quartier de Feri. Sa Chapelle , & les mœurs des Habitans ,	362

Quinquina , espece de Paletuvier de
montagne. Pensée de l'Auteur sur cer-
te drogue , 206

R

- R** Affinerie de l'Abbé Gueston au
Bourg de la Basseterre de la Gua-
deloupe , 325
- Ragny (le Marquis de) Gouverneur
general des Isles vient au secours de la
Guadeloupe , 347
- Ramiers , Pigeons sauvages. Maniere de
les conserver en les marinant , 288
- Raisinier , arbre. Usage qu'on fait de son
bois , de ses feuilles , & de son fruit ,
199
- Rassade , especes de petites Perles d'é-
mail de differentes grosseurs , & cou-
leur , 126
- Reception faite à M. Auger Gouverneur
de la Guadeloupe , 302
- Refutation de ceux qui disent qu'il n'y
a point de flux ni de reflux dans
la Zone torride , & qu'elle est inha-
bitable , 35
- Religieux de la Charité ont les Amandes
& les Confiscations des Mulâtres , 184
- Remarques & conjectures de l'Auteur sur
les poissons carnassiers , 33

Remarque de l'Auteur sur les ondes ou lames de la mer ,	133
Remarque de l'Auteur sur l'usage de la chair des Crabes ,	231
Relation de l'attaque que les Anglois firent à la Guadeloupe en 1691.	340
Remede dont les Nègres se servent pour guérir la teigne des enfans ,	211
Réponse de l'Auteur à une objection qu'on lui pouvoit faire ,	395
Riviere des Gallions. Sa situation. Elle est dangereuse , & pourquoi ,	25-30
Riviere du Plessis à la Guadeloupe ,	333
Riviere Beaugendre ,	338
Roche (Philippe) Habitant du Macouba , attaqué du mal de Siam. Symptomes extraordinaires de cette maladie ,	263
Roche (George) Anglois , Habitant d'Antigues. Son Histoire ,	344
Romain (le Pere) Capucin. Curé de la Paroisse des Habitans.	337

S

S Aïsons qui partagent l'Année dans les Isles , & entre les Tropiques ,	272
Sigaloni , Officier de Milice , & habile Chirurgien. Ses soins pour l'Auteur & son Histoire ,	2

DES MATIERES. 443

- Souphriere de la Guadeloupe. Voyage
de curiosité, que l'Auteur y fait. Des-
cription de la Montagne, & des che-
mins qui y conduisent, & de tout ce
qu'on y voit, 418
- Sujet du voyage des Caraïbes au Quartier
du Macouba à la Martinique, 134

T

- T** Endre à Caillou, arbre. Sa des-
cription, sa durée, & son usage,
384
- Titiri ou Piquet, petit poisson. Sa pêche,
sa qualité, & quantité, & les diffé-
rentes manieres de l'apprêter, 274
- Tourlouroux, especes de petites Crabes.
Leur description, 221
- Tourterelles. Leur description, 288
- Trafic des Habitans du Quartier de Feri,
364
- Touloula, ou herbe aux flèches. Sa des-
cription, sa vertu, & son usage, 42

V

- V** Aringhen, Prestre Missionnaire à
la Dominique, 90
- Vents alifez. Leur cause, leur utilité,
lieux où ils se trouvent, 27

444 T A B L E

Ville du Fort Royal de la Martinique , 171

Vitres. Elles ne sont point en usage aux
Isles Françoises. Les Anglois s'en ser-
vent dans les leurs , 11

Voyage de l'Auteur à la Guadeloupe , 299

Z

Z One Torride. Elle n'est point in-
habitable. Réfutation de ce sen-
timent , 27

*Fin de la Table des Matieres de la
seconde Partie.*

De l'Imprimerie de CH. JEAN-BAPT. DELESPINE,
Imp. Lib. ord. du Roy, rue Saint
Jacques, au Palmier, 1741.

